
Evaluation du Programme des bourses du Fonds national suisse (FNS)

Goastellec Gaële
Leresche Jean-Philippe
Ramuz Raphaël
Pekari Nicolas
Adangnikou Noël

Avril 2010



FONDS NATIONAL SUISSE
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Table des matières

Résumé/ Zusammenfassung/ Summary	13
1. Introduction	31
1.1 Préambule	31
1.2 Rappel du mandat	32
1.3 Démarche et méthode	32
1.3.1 Objectifs de l'étude	32
1.3.2 Type d'enquêtes	34
1.3.3 Etapes de la récolte des données	37
1.3.4 Analyse des données	38
1.3.5 Les taux de réponse	38
1.4 Remerciements	40
2. Conception et structures du Programme des bourses du FNS	41
2.1 Introduction	41
2.2 Conception du Programme des bourses	46
2.2.1 Place du Programme dans le dispositif de soutien aux personnes	46
2.2.2 Logique interne du Programme	48
2.3 La Bourse pour « chercheurs débutants »	50
2.3.1 Organisation des commissions	53
2.3.2 Procédures	57
2.3.3 Spécificités	60
2.4 La Bourse pour « chercheurs avancés »	64
2.4.1 Organisation	64
2.4.2 Procédures	65
2.4.3 Spécificités	66
2.5 Conclusion	67
3. Le profil des bénéficiaires	69
3.1 Caractéristiques de la population étudiée	69
3.2 Une population toujours plus masculine au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des bourses	70
3.3 Des boursiers en début de carrière	71
3.3.1 Des jeunes chercheurs...	71
3.3.2 ... suisses	74
3.3.3 Lieu de résidence au moment du dépôt du dossier : une distinction entre débutants et avancés	76
3.3.4 ... célibataires	76
3.4 Situation professionnelle au moment de la demande de bourse	78
3.5 Le profil scientifique	82
3.6 Institution d'affiliation	87
3.7 Conclusion	89
4. Le devenir des bénéficiaires	91
4.1 Le devenir des enquêtés	91
4.1.1 Les candocs et le doctorat	91
4.1.2 Ils ont trouvé un emploi	93
4.1.2.1 L'insertion professionnelle selon le type de bourse	93
4.1.2.2 L'insertion professionnelle selon la discipline	94
4.1.2.3 Géographie du devenir des candidats aux bourses FNS	95
4.1.2.4 Dans quel secteur sont-ils employés?	99
4.2 Quel type de poste académique occupent-ils ?	102
4.3 Quels types de contrat de travail ont-ils ?	108
4.4 A quels taux ont-ils été engagés ?	112
4.5 Conclusion	116
5. Les usages des bourses : de la candidature au séjour à l'étranger	117
5.1 La postulation	117
5.1.1 Comment avez vous eu connaissance de la bourse ?	117
5.1.2 Motivations	121
5.1.2.1 Les candidats au doctorat et le financement de la fin de thèse	121
5.1.2.2 Les candidats aux bourses FNS et la mobilité internationale	122
5.1.2.3 Obtention d'un poste académique stable	124
5.1.2.4 Obtention d'un poste stable dans l'économie	125
5.1.2.5 L'absence d'emploi	126
5.1.3 Existence d'un projet d'insertion professionnelle	127
5.1.4 Effets contextuels et ressources dans le montage du dossier	129
5.1.4.1 La connaissance d'autres projets	129

5.1.4.2	Rôle des membres de l'institution hôte dans la candidature	130
5.1.4.3	Rôle joué par les membres de la Commission locale dans la candidature des boursiers débutants	131
5.1.4.4	Rôle du contexte professionnel	133
5.1.4.5	Rôle du contexte personnel	134
5.1.5	Temporalité de la thèse et bourse FNS	135
5.1.6	Postulation et ses objectifs : critères de choix	136
5.1.6.1	Critères de choix de l'institution d'accueil	136
5.1.6.2	Modalités du choix du pays et de l'institution d'accueil	140
5.2	L'intégration dans l'institution hôte et ses modalités	143
5.2.1	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche	143
5.2.2	La fréquentation des séminaires	145
5.2.3	Effet positif des séminaires sur la manière de travailler des boursiers	145
5.2.4	Interactions avec des membres de l'institution hôte	146
5.2.5	Influence sur la manière de publier	148
5.2.6	Participation à des activités d'enseignement au cours du séjour	151
5.2.7	Participation à des réseaux de chercheurs	151
5.3	Les usages ultérieurs de la bourse	153
5.3.1	Rester ou partir ?	153
5.3.2	Pourquoi rentrer en Suisse ?	155
5.3.3	Pourquoi ne pas vouloir rentrer ?	157
5.4	Conclusion	159
6.	Attractivité financière et statutaire	161
6.1	Montant de la bourse	161
6.2	La couverture sociale des bénéficiaires	163
6.2.1	AVS	163
6.2.2	Le 2 ^{ème} pilier	164
6.2.3	Recours à l'assurance chômage au retour	165
6.3	Imposition	167
6.3.1	En Suisse	167
6.3.2	A l'étranger	168
6.4	Satisfaction par rapport aux standards de vie	168
6.5	Attractivité procédurale	170
6.5.1	Satisfaction relative au traitement de leur demande	170
6.5.2	Satisfaction par rapport au montant alloué	171
6.5.3	Satisfaction relative à la durée de la bourse en mois	174
6.5.4	Adéquation entre durée demandée et durée obtenue	175
6.5.5	La durée a-t-elle correspondu à vos besoins ?	176
6.5.6	Famille et mobilité	176
6.6	Appréciation de l'impact de la bourse sur l'insertion professionnelle	179
6.7	Conclusion	185
7.	Les conditions des carrières : une analyse transversale	187
7.1	Quels facteurs influencent l'octroi d'une bourse ou non ?	187
7.2	Qu'est-ce qui fait que l'on reste dans le monde académique?	189
7.3	Sous quel mode reste-t-on ?	191
7.3.1	Type de contrat (CDD/CDI)	191
7.3.2	Taux d'activité	192
7.3.3	Variables influençant la probabilité de travailler en Suisse ou à l'étranger à l'issue de la bourse	194
7.4	Variables influençant le fait de devenir professeur ou non	195
7.5	Conclusion	196
8.	Conclusion	199
8.1	Synthèse	199
8.1.1	Profil des enquêtés	199
8.1.2	Le devenir des boursiers	200
8.1.3	Les usages des bourses	202
8.1.4	L'attractivité des bourses	204
8.2	Recommandations	206
8.2.1	Option 1 Modifications en profondeur	206
8.2.2	Option 2 Modifications à la marge	208
9.	Références bibliographiques	211
10.	Liste des abréviations	215
11.	Annexes	217
A.1	Liste des personnes rencontrées	217
A.2	Questionnaire on-line « chercheurs avancés »	219
A.3	Questionnaire on-line « non bénéficiaires »	243

Liste des Tableaux

Graphe 1:	Bourses de type débutant – requêtes/octrois 1998-2000 et 2003-2005.....	34
Graphe 2:	Bourses de type débutant – taux de succès 1998-2000 et 2003-2005.....	35
Graphe 3:	Bourses de type avancé – requêtes/octrois 1996-2000 et 2003-2007	35
Graphe 4:	Bourses de type avancé – taux de succès 1996-2000 et 2003-2007	36
Tableau 1:	Taux de réponse bruts	39
Tableau 2:	Taux de réponse nets	40
Tableau 3:	Encouragement de personnes: dotation par instrument – projection (en millions de CHF)	42
Tableau 4:	L'encouragement de personnes en 2008	42
Tableau 5:	Caractéristiques du Programme des bourses selon le règlement du FNS.....	49
Figure 1:	Déclinaison institutionnelle du Programme des bourses.....	50
Tableau 6:	Bourse débutants : distribution candocs et postdocs (2008)	51
Tableau 7:	Bourse débutants – candocs (2008)	51
Tableau 8:	Organisation des CR-FNS (état fin 2009).....	55
Tableau 9:	Procédures des CR-FNS.....	59
Tableau 10:	Fonctionnement et spécificités des CR-FNS.....	62
Tableau 11:	Organisation des commissions d'évaluation (Coéval)	65
Tableau 12:	Procédures des commissions d'évaluation.....	65
Tableau 13:	Spécificités des commissions d'évaluation	66
Tableau 14:	Bourse Avancés – nouvelles requêtes (2009).....	67
Tableau 15:	Caractéristiques de la population selon la période de demande de bourse et le type de bourse.....	69
Tableau 16:	Représentation des femmes avant 2001 et après 2002 (en %)	71
Tableau 17:	Age des répondants au moment du dépôt de la demande de bourse.....	72
Tableau 18:	L'âge moyen selon le sexe.....	73
Tableau 19:	L'âge moyen selon le sexe et la période (1996-2000/2003-2007).....	73
Tableau 20:	Nationalité (actuelle) des répondants (en %).....	74
Tableau 21:	Proportions de demandeurs de nationalité suisse (en %).....	75
Tableau 22:	Proportions de demandeurs de nationalité suisse selon le sexe (en %).....	75
Tableau 23:	Lieu de vie au moment de la candidature (en %)	76
Tableau 24:	Situation familiale au moment du dépôt de dossier selon le sexe (en %).....	77
Tableau 25:	Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les chercheurs débutants selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %).....	77
Tableau 26:	Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les chercheurs avancés selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %).....	78
Tableau 27:	Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les non bénéficiaires selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %).....	78
Tableau 28:	Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %).....	79
Tableau 29:	Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse avant 2001 selon le sexe (en %).....	80
Tableau 30:	Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse après 2002 selon le sexe (en %).....	80
Tableau 31:	Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %).....	81

Tableau 32:	Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse de 1996-2000 selon le sexe (en %)	81
Tableau 33:	Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse de 2003-2007 selon le sexe (en %)	82
Tableau 34:	Situation professionnelle des avancés au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %).	82
Tableau 35:	Domaine disciplinaire selon le type de bourse (avant 2001 et après 2002) (en %)	83
Tableau 36:	Domaine disciplinaire des bénéficiaires et des non bénéficiaires (en %)	84
Tableau 37:	Domaine disciplinaire en fonction de la période (en %)	84
Tableau 38:	Domaine disciplinaire par type de boursier	84
Tableau 39:	Distribution de toutes les disciplines des bénéficiaires et non bénéficiaires (en %)	85
Tableau 40:	Distribution des disciplines avant 2001 et après 2002 chez les bénéficiaires et les non bénéficiaires (en %)	86
Tableau 41:	Distribution des disciplines selon le type de bourse chez les débutants et selon le sexe pour les sciences humaines et sociales (en %)	86
Tableau 42:	Type de boursier débutant par domaine disciplinaire (en %)	87
Tableau 43:	Domaine disciplinaire du doctorat selon le sexe (en %)	87
Tableau 44:	Origine institutionnelle des candidats selon le type de bourse (en %)	88
Tableau 45:	Origine des candidats selon le type de bourse (en %)	88
Tableau 46:	Domaine disciplinaire des candidats selon l'origine (en %)	89
Tableau 47:	Les candocs et l'accès à la thèse (en %)	91
Tableau 48:	Moment du séjour par rapport à la période de doctorat pour les candocs (en %).	91
Tableau 49:	Domaine disciplinaire des candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat (en %) ...	92
Tableau 50:	Année d'obtention de la bourse pour les candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat (en %)	92
Tableau 51:	Année de début du doctorat des candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat	92
Tableau 52:	Type d'emploi occupé par les bénéficiaires candocs n'ayant pas soutenu leur thèse	93
Tableau 53:	Insertion professionnelle selon le type de bourse (en %)	94
Tableau 54:	Taux d'emploi selon le type de bourse, le domaine disciplinaire et le sexe (en %)	95
Tableau 55:	Localisation géographique de ceux qui ont un emploi (en %)	95
Tableau 56:	Localisation géographique des boursiers en emploi selon le type de bourse (en %)	96
Tableau 57:	Distribution par discipline et par sexe des boursiers travaillant à l'étranger (en %)	96
Tableau 58:	Situation géographique des postdocs débutants en emploi selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)	97
Tableau 59:	Situation géographique des boursiers avancés en emploi selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)	98
Tableau 60:	Situation géographique des bénéficiaires avancés en biologie et médecine en emploi selon la Commission (en %)	98
Tableau 61:	Situation géographique des candidats selon la demande de la bourse (avant/après 2000) (en %)	99
Tableau 62:	Situation géographique des candidats selon l'origine (en %)	99
Tableau 63:	Situation professionnelle actuelle de l'ensemble de la population (en %)	99
Tableau 64:	Situation professionnelle actuelle selon le type de bourse et le sexe (en %) .	100
Tableau 65:	Situation professionnelle actuelle selon l'origine (en %)	100

Tableau 66:	Situation professionnelle selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	101
Tableau 67:	Situation professionnelle actuelle des bénéficiaires avancés FSBMB selon le sexe (en %).....	101
Tableau 68:	Type de poste académique selon le sexe (en %)	103
Tableau 69:	Type de poste académique selon l'origine et le sexe (en %)	103
Tableau 70:	Type de poste académique selon l'origine (en %)	104
Tableau 71:	Type de poste académique pour les postdocs débutants selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	105
Tableau 72:	Type de poste académique pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le sexe (en %).....	106
Tableau 73:	Type de poste académique pour les bénéficiaires FSBMB selon le sexe (en %)....	106
Tableau 74:	Type de poste académique selon le sexe avant 2001 (en %)	107
Tableau 75:	Type de poste académique selon le sexe après 2002 (en %)	107
Tableau 76:	Type de contrat de travail (en %)	108
Tableau 77:	Type de contrat de travail pour les bénéficiaires débutants candocs en sciences humaines et sociales selon le sexe (en %)	108
Tableau 78:	Type de contrat de travail selon l'origine (en %)	108
Tableau 79:	Type de contrat de travail selon l'origine et le sexe (en %).....	109
Tableau 80:	Type de contrat de travail pour les bénéficiaires débutants postdocs selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	109
Tableau 81:	Type de contrat de travail pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	110
Tableau 82:	Type de contrat de travail pour les bénéficiaires avancés de la FSBMB selon le sexe (en %)	110
Tableau 83:	Type de contrat pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires selon le sexe avant 2001 (en %).....	111
Tableau 84:	Type de contrat pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires selon le sexe après 2002 (en %).....	111
Tableau 85:	Taux d'engagement (en %)	112
Tableau 86:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires débutants candocs en SHS selon le sexe (en %)	113
Tableau 87:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires débutants postdocs selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	113
Tableau 88:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %).....	114
Tableau 89:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires avancés de la FSBMB selon le sexe (en %).....	114
Tableau 90:	Taux d'engagement selon l'origine (en %).....	114
Tableau 91:	Taux d'engagement selon l'origine et le sexe (en %)	115
Tableau 92:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires et non bénéficiaires selon le sexe avant 2001 (en %).....	115
Tableau 93:	Taux d'engagement pour les bénéficiaires et non bénéficiaires selon le sexe après 2002 (en %).....	116
Tableau 94:	Modalités de connaissance des bourses FNS pour les boursiers et non boursiers (en %).....	117
Tableau 95:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon le type de bourse (en %). 118	
Tableau 96:	Modalités de connaissance des bourses FNS pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %).....	118
Tableau 97:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon la période de demande de la bourse (en %)	119
Tableau 98:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon la période de demande de bourse et selon sexe (en %).....	119

Tableau 99:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon l'origine (en %)	120
Tableau 100:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	120
Tableau 101:	Modalités de connaissance des bourses FNS selon le domaine disciplinaire du doctorat et le sexe (en %)	121
Tableau 102:	Importance attribuée au financement de la thèse dans la demande de bourse selon le sexe (en %)	121
Tableau 103:	Importance attribuée au financement dans la demande de bourse selon la période (en %)	122
Tableau 104:	Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger dans la demande de bourse (en %)	122
Tableau 105:	Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger dans la demande de bourse pour les bénéficiaires et non bénéficiaires (en %)	122
Tableau 106:	Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon le sexe et le type de bourse demandée ou obtenue (en %)	123
Tableau 107:	Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon l'origine (en %)	123
Tableau 108:	Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon l'origine et selon le sexe (en %)	124
Tableau 109:	Domaine disciplinaire du doctorat et expérience professionnelle à l'étranger (en %)	124
Tableau 110:	Année de la bourse et importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger (en %)	124
Tableau 111:	Importance attribuée à l'obtention d'un poste académique stable selon le type de bourse demandée ou obtenue (en %)	125
Tableau 112:	Importance attribuée à l'obtention d'un poste stable dans l'économie selon le type de bourse (en %)	125
Tableau 113:	Importance attribuée à l'obtention d'un poste académique stable selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	125
Tableau 114:	L'absence d'emploi comme motivation pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)	126
Tableau 115:	L'absence d'emploi comme motivation selon le type de bourses (en %)	126
Tableau 116:	L'absence d'emploi comme motivation selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	127
Tableau 117:	Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse pour les boursiers et non boursiers (en %)	127
Tableau 118:	Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)	127
Tableau 119:	Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le type de bourse (en %)	128
Tableau 120:	Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon l'origine (en %)	128
Tableau 121:	Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	128
Tableau 122:	Domaine du projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le type de bourse (en %)	129
Tableau 123:	Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête (en %)	129
Tableau 124:	Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête selon le sexe (en %)	129
Tableau 125:	Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête selon le type de bourse (en %)	130

Tableau 126:	Année de la bourse et prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse (en %).....	130
Tableau 127:	Importance de l'aide des membres de l'institution hôte dans la conception et l'écriture du projet selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	130
Tableau 128:	Importance de l'aide des membres de l'institution hôte dans la conception et l'écriture du projet selon la période et le sexe (en %)	131
Tableau 129:	Rôle joué par le président de la Commission pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %).....	131
Tableau 130:	Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et non boursiers (en %).....	132
Tableau 131:	Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %).....	132
Tableau 132:	Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et les non boursiers selon l'année de la bourse (en %)	132
Tableau 133:	Rôle joué par un autre membre de la Commission pour les boursiers et non boursiers (en %).....	133
Tableau 134:	Rôle joué par une personne de mon institution selon le type de bourse (en %) ...	133
Tableau 135:	Rôle joué par mon directeur de thèse pour les bourses et non boursiers (en %) ..	133
Tableau 136:	Rôle joué par un professeur ou le directeur d'unité pour les boursiers et non boursiers (en %).....	134
Tableau 137:	Rôle joué par les collègues de l'institution pour les boursiers et non boursiers (en %).....	134
Tableau 138:	Rôle joué par le conjoint pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)	134
Tableau 139:	Rôle joué par la famille pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)	135
Tableau 140:	Année de la bourse (en %).....	135
Tableau 141:	Motivation principale du moment de votre départ avec la bourse FNS (en %)	135
Tableau 142:	A quel moment du doctorat êtes-vous parti ? (en %).....	136
Tableau 143:	Partir à ce moment-là vous a-t-il semblé approprié pour l'avancement de votre thèse ? (en %)	136
Tableau 144:	Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le type de bourse (en %).....	137
Tableau 145:	Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le sexe (en %)	137
Tableau 146:	Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon l'origine (en %).....	138
Tableau 147:	Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le domaine disciplinaire (en %)	138
Tableau 148:	Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le type de bourse demandée (en %)	139
Tableau 149:	La proximité géographique comme autre critère ayant joué un rôle important dans le choix de la principale institution d'accueil selon le sexe (en %)	139
Tableau 150:	L'apprentissage de la langue comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le sexe (en %) ...	139
Tableau 151:	L'adéquation avec les projets du conjoint comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de la principale institution d'accueil selon le type de bourse (en %)	140
Tableau 152:	L'année de la bourse, le sexe et l'adéquation avec les projets du conjoint comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de la principale institution (en %).....	140
Tableau 153:	Modalités du choix du pays et de l'institution d'accueil selon le type de bourse demandée et le sexe (en %).....	141

Tableau 154:	Personnes impliquées dans le choix du pays et de l'institution d'accueil principale selon le type de bourse (en %).....	141
Tableau 155:	Personnes impliquées dans le choix du pays et de l'institution d'accueil principale selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	141
Tableau 156:	Raisons du choix dans plusieurs institutions à l'étranger (en %).....	142
Tableau 157:	Importance de différents aspects dans la complémentarité des institutions par rapport au projet (en %).....	142
Tableau 158:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le type de bourse (en %).....	143
Tableau 159:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le type de bourse demandée (en %)	143
Tableau 160:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale pour selon le sexe et le type de bourse (en %).....	143
Tableau 161:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le sexe et le type de bourse demandée (en %).....	144
Tableau 162:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon l'origine (en %).....	144
Tableau 163:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le sexe et l'origine (en %)	144
Tableau 164:	Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	145
Tableau 165:	Fréquentation des séminaires (en moyenne par mois) selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	145
Tableau 166:	Effet positif des séminaires sur la manière de travailler (moyenne mensuelle) selon le type de bourse (en %)	146
Tableau 167:	Effet positif des séminaires au niveau de la culture de recherche (en moyenne par mois) selon le sexe (en %)	146
Tableau 168:	Année de la bourse et effet positif des séminaires au niveau de la culture de recherche (en moyenne par mois) selon le sexe (en %)	146
Tableau 169:	Interaction avec des membres de l'institut hôte selon le type de bourse et le sexe (en %)	147
Tableau 170:	Interaction avec des membres de l'institut hôte sur le projet de recherche selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	147
Tableau 171:	Interaction avec des membres de l'institut hôte sur d'autres projets selon le type de bourse et le sexe (en %)	147
Tableau 172:	Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan quantitatif (fréquence de publication)) selon le type de bourse et le sexe (en %)	148
Tableau 173:	Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan quantitatif (fréquence de publication)) selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	148
Tableau 174:	Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux articuler vos recherches et résultats)) selon le sexe (en %).....	149
Tableau 175:	Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux articuler vos recherches et résultats)) selon le domaine disciplinaire du doctorat? (en %).....	149
Tableau 176:	En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues <i>peer reviewed</i> selon le type de bourse (en %)	149
Tableau 177:	En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues <i>peer reviewed</i> selon le type de bourse et le sexe (en %)	150
Tableau 178:	En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues non expertisées selon le type de bourse (en %)	150
Tableau 179:	En lien direct avec votre séjour, fréquence de publications de livres selon le sexe (en %).....	150

Tableau 180:	En lien direct avec votre séjour, fréquence de publication de livres selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	151
Tableau 181:	Participation à des activités d'enseignements au cours du séjour selon le type de bourse et le sexe (en %).....	151
Tableau 182:	Participation à des réseaux de chercheurs au cours du séjour selon le type de bourse et le sexe (en %).....	151
Tableau 183:	Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le type de bourse (en %)	152
Tableau 184:	Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le type de bourse et le sexe (en %)	152
Tableau 185:	Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	152
Tableau 186:	Rester travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse (en %)	153
Tableau 187:	Rester travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse demandée (en %)	153
Tableau 188:	Rester travailler dans le pays d'accueil selon le sexe (en %).....	153
Tableau 189:	Rester travailler dans le pays d'accueil selon l'origine (en %).....	154
Tableau 190:	Rester travailler dans le pays d'accueil selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	154
Tableau 191:	Motivations pour être resté travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse (en %)	154
Tableau 192:	Motivations pour être resté travailler dans le pays d'accueil selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	155
Tableau 193:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	155
Tableau 194:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour selon l'origine (en %) ...	155
Tableau 195:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour des raisons familiales selon le sexe (en %).....	156
Tableau 196:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour la qualité de vie en Suisse selon le type de bourse et le sexe (en %).....	156
Tableau 197:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour faire carrière selon le type de bourse et le sexe (en %)	156
Tableau 198:	Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour trouver un emploi selon le type de bourse et le sexe (en %)	157
Tableau 199:	Année de la bourse et absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse (en %).....	157
Tableau 200:	Année de la bourse et absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse selon le sexe (en %)...	157
Tableau 201:	Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).	158
Tableau 202:	Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour car aucune perspective d'emploi en Suisse dans le domaine du boursier selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	158
Tableau 203:	Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour car aucune perspective de carrière en Suisse dans le domaine du boursier selon le type de bourse et le sexe	158
Tableau 204:	Montant accordé (en francs suisses) selon le sexe	161
Tableau 205:	Montant accordé (en francs suisses par mois) selon le sexe.....	162
Tableau 206:	Montant accordé (en francs suisses par mois) selon le domaine disciplinaire du doctorat et le sexe	162
Tableau 207:	Montant accordé (en francs suisses) selon le type de bourse demandée	163

Tableau 208:	Montant accordé (en francs suisses) selon le domaine disciplinaire du doctorat...	163
Tableau 209:	Montant accordé par mois (en francs suisses) selon l'année de la bourse	163
Tableau 210:	Cotisation à AVS pendant la période de la bourse (en %)	164
Tableau 211:	Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'AVS) selon le type de bourse (en %).....	164
Tableau 212:	Année de la bourse et difficultés du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'AVS) (en %)	164
Tableau 213:	Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) pendant la période de la bourse (en %)	165
Tableau 214:	Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) selon l'année de la bourse (en %)	165
Tableau 215:	Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) selon le sexe et selon l'année de la bourse (en%)	165
Tableau 216:	Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant la prévoyance professionnelle (2ème pilier)) selon le type de bourse (en %)	165
Tableau 217:	Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse (en %)	166
Tableau 218:	Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse demandée (en %)	166
Tableau 219:	Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse et selon le sexe (en %).....	166
Tableau 220:	Année de la bourse et recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour (en %)	167
Tableau 221:	Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'assurance chômage) selon le type de bourse (en %).....	167
Tableau 222:	Votre bourse a-t-elle fait l'objet d'une imposition fiscale ? selon le type de bourse et selon le sexe (en %)	168
Tableau 223:	Votre bourse a-t-elle fait l'objet d'une imposition fiscale ? selon le type de bourse (dans le pays d'accueil) (en %)	168
Tableau 224:	Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le type de bourse (en %)	168
Tableau 225:	Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le sexe (en %).....	169
Tableau 226:	Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon l'origine (en %)	169
Tableau 227:	Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	169
Tableau 228:	Année de la bourse et satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse (en %)	170
Tableau 229:	Satisfaction relative au traitement de la demande selon le type de bourse et selon le sexe (en %).....	170
Tableau 230:	Perception de la transparence par les boursiers et non boursiers (en %)	170
Tableau 231:	Satisfaction par rapport au montant alloué selon le type de bourse (en %)...	171
Tableau 232:	Satisfaction par rapport au montant alloué selon l'origine (en %).....	171
Tableau 233:	Satisfaction par rapport au montant alloué selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).....	171
Tableau 234:	Année de la bourse et satisfaction par rapport au montant alloué (en %).....	172
Tableau 235:	Année de la bourse et satisfaction par rapport au montant alloué selon le sexe (en %).....	172
Tableau 236:	Ajout personnel d'argent selon le type de bourse (en %)	172
Tableau 237:	Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le type de bourse (en %) .	173

Tableau 238:	Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le type de bourse et le sexe (en %)	173
Tableau 239:	Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %).	173
Tableau 240:	Pourcentage de la bourse ajouté par le boursier selon le type de bourse (en %)	174
Tableau 241:	Durée de la bourse selon le type de bourse (en mois)	174
Tableau 242:	Durée de la bourse selon le type de bourse et selon le sexe (en mois)	174
Tableau 243:	Durée de la bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en mois)	175
Tableau 244:	Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon le type de bourse (en %)	175
Tableau 245:	Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	175
Tableau 246:	Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon l'année de la bourse (en %)	176
Tableau 247:	Adéquation entre la durée obtenue et les besoins des boursiers selon le type de bourse (en %)	176
Tableau 248:	Adéquation entre la durée obtenue et les besoins des boursiers selon l'année de la bourse (en %)	176
Tableau 249:	Boursiers parents pendant la bourse en tant qu'obstacle ou frein au projet de mobilité selon le type de bourse (en %)	177
Tableau 250:	Boursiers parents pendant la bourse en tant qu'obstacle ou frein au projet de mobilité selon le sexe (en %)	177
Tableau 251:	Boursiers vivant en couple avec conjoint salarié selon le type de bourse et selon le sexe (en %)	177
Tableau 252:	Boursiers vivant en couple avec conjoint travaillant dans le secteur académique selon le sexe (en %)	178
Tableau 253:	Boursiers vivant en couple avec conjoint ayant aussi fait une demande de bourse de mobilité selon le sexe (en %)	178
Tableau 254:	Boursiers accompagnés par leur famille lors de leur séjour selon le type de bourse (en %)	178
Tableau 255:	Boursiers accompagnés par leur famille lors de leur séjour selon le type de bourse et selon le sexe (en %)	179
Tableau 256:	Bourse comme seule source de revenus de la famille selon le type de bourses (en %)	179
Tableau 257:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le type de bourse (en %)	179
Tableau 258:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le type de bourse demandée (en %)	180
Tableau 259:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le sexe (en %)	180
Tableau 260:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon l'origine (en %)	180
Tableau 261:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	181
Tableau 262:	Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon l'année de la bourse (en %)	181
Tableau 263:	Temps pour revenir en Suisse selon le type de bourse (en %)	181
Tableau 264:	Raisons de l'absence de travail parmi les boursiers ayant eu des difficultés (en %)	182
Tableau 265:	L'absence de poste en Suisse comme raison des difficultés pour revenir travailler en Suisse (en %)	182
Tableau 266:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse (en %)	182

Tableau 267:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le sexe (en %).....	183
Tableau 268:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'origine (en %).....	183
Tableau 269:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)	183
Tableau 270:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'année de la bourse (en %)	184
Tableau 271:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'année de la bourse et selon le sexe (en %).....	184
Tableau 272:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse demandée (en %)	184
Tableau 273:	Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse demandée et selon le sexe (en %)	184
Tableau 274:	Satisfaction pour les candocs et les postdocs de l'appellation « chercheur débutant » pour désigner les doctorants en fin de thèse selon le sexe (en %)	185
Figure 2:	Parcours des candidats au Programme des bourses FNS et facteurs d'influence...	187
Tableau 275:	Modèles 1-3 - Candidats aux bourses : tous, chercheurs débutants et chercheurs avancés	189
Tableau 276:	Modèle 4 - Rester dans le monde académique	190
Tableau 277:	Modèle 5 - Candidats aux bourses demeurés dans le monde académique et Modèle 6 - idem, conditions de bourse incluses	192
Tableau 278:	Modèle 7 - Candidats demeurés dans le monde universitaire	193
Tableau 279:	Modèle 8 - Candidats aux bourses travaillant en Suisse versus à l'étranger et modèle 9 - Idem avec conditions de séjour.....	195
Tableau 280:	Modèle 10 - Des candidats aux professeurs	196

Résumé

Ce rapport évalue le Programme des bourses du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) en analysant l'adéquation entre ses objectifs et les résultats obtenus. Les dimensions principales retenues sont l'impact du Programme (promotion de la relève scientifique et académique, *brain drain*, développement des carrières des bénéficiaires et promotion des femmes) ainsi que la conception et l'attractivité du Programme (adéquation des objectifs à la conception et à l'organisation du Programme, attractivité pour les bénéficiaires).

En lien avec ces buts, la présente étude propose une approche dite « objective » des effets du Programme des bourses sur la promotion de la relève scientifique (et extra-académique en Suisse) et sur les carrières des bénéficiaires (et des non bénéficiaires des bourses FNS), ainsi qu'une approche plus « subjective » qui mobilise les perceptions des bénéficiaires du point de vue de l'attractivité (besoins des bénéficiaires, prestations, satisfaction, etc.).

Deux principaux types d'investigation ont été mis en œuvre dans le cadre de cette étude :

- **une enquête par questionnaire on-line** (utilisant le logiciel LimeSurvey) auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires du Programme. Pour obtenir un échantillon suffisamment large des candidats aux bourses et en fonction des données disponibles au FNS, des périodes de référence distinctes ont été établies pour les deux instruments : 1998-2000 et 2003-2005 pour les chercheurs débutants et 1996-2000 et 2003-2007 pour les chercheurs avancés.¹ Le choix de ces deux grandes périodes a notamment permis de mesurer l'impact de la suppression de la limite d'âge pour les femmes et les impacts anciens et récents sur les étapes suivantes des carrières des bénéficiaires et des non bénéficiaires.
- **une enquête qualitative au travers d'entretiens semi-directifs** auprès à la fois de bénéficiaires et de non bénéficiaires de bourses FNS pour préparer le questionnaire et auprès des responsables de la gestion de ce Programme au secrétariat du FNS et de membres des commissions locales du FNS auprès des hautes écoles pour analyser les pratiques et dispositifs en place.

La récolte des données quantitatives a été menée au moyen de trois questionnaires différents (chacun d'eux envoyé en trois langues) destinés respectivement aux bénéficiaires de la Bourse débutants, de la Bourse avancés et aux non bénéficiaires des deux types de bourse. **Le taux de réponse** met en rapport le nombre de répondants (1'540 individus) avec celui des enquêtés contactés. Il **est particulièrement élevé** pour une enquête qui couvre une période de plus de 10 ans : **il se monte en moyenne à 55.8%** pour l'ensemble des populations investiguées (de 41.8% pour les non bénéficiaires à 59.1% pour l'ensemble des bénéficiaires). Les données ont été analysées à partir d'une double méthode : descriptive (tableaux croisés sur la base de 3 ou 4 variables) et régression logistique.

¹ Pour faciliter la lecture de ce rapport, les mots de genre masculin se rapportant aux personnes désignent les femmes et les hommes.

D'une manière générale, le rapport établit que **le Programme des bourses a atteint son public cible et ses objectifs de promotion de la relève scientifique et académique, d'encouragement de la mobilité et de soutien aux carrières féminines.** En outre, **la satisfaction des bénéficiaires est tout à fait élevée.** La question du *brain drain/brain gain* est par contre plus difficile à évaluer en termes d'impact, même si l'on doit relever qu'une bonne partie des bénéficiaires est revenue en Suisse à l'issue du séjour à l'étranger.

Parmi les principaux résultats, relevons d'abord au niveau du profil des personnes enquêtées qu'entre les deux périodes considérées (1996-2000 et 2003-2007), **la part des femmes parmi les candidats aux bourses FNS a considérablement augmenté**, passant de 26% à 37%. La comparaison de l'âge moyen avant et après 2000 met aussi en évidence un léger vieillissement des femmes boursières (+ 7 mois). Par rapport au changement de règlement qui, par une mesure transitoire, a supprimé la limite d'âge biologique pour les femmes de 2002 à 2007 (la limite d'âge biologique a été remplacée, au 1^{er} janvier 2008, par la limite d'âge académique pour les femmes et les hommes), il est à noter que, d'une période à l'autre, **l'âge des femmes a légèrement plus augmenté que celui des hommes.** On relève aussi dans notre enquête **une surreprésentation des femmes parmi les non bénéficiaires**, mais également, pour les deux types de bourses demandées, que **les femmes sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir d'enfants.** En outre, la situation des femmes boursières avancées se distingue de celle des hommes car elles sont plus souvent membres du corps intermédiaire supérieur (par ex. maître-assistant ou maître d'enseignement et de recherche) et moins souvent assistantes.

Au niveau du devenir des boursiers, **plus des trois quarts des candocs avaient obtenu leur doctorat au moment de l'enquête.** Par ailleurs, la part des personnes bénéficiaires restées dans le monde académique est assez élevée (un peu moins des trois quarts contre 64% des non bénéficiaires) et, parmi eux, un peu moins de 30% sont devenus professeur. **Le fait de recevoir une bourse est donc significatif pour continuer une carrière dans le monde académique.**

D'une manière générale, **l'insertion professionnelle est particulièrement importante pour l'ensemble des populations enquêtées**, même si l'on relève qu'elle est un peu plus faible parmi les bénéficiaires en sciences sociales et humaines (et que l'écart entre les hommes et les femmes est aussi le plus élevé dans ces disciplines). D'un point de vue académique, **la probabilité de devenir professeur est plus grande pour une personne ayant bénéficié d'une bourse et ses chances augmentent si elle a obtenu une bourse de type avancé. Elle est toutefois proportionnellement plus faible pour les femmes que pour les hommes** (même si leur chance augmente plus que les hommes quand elles ont reçu une bourse avancée).

Le type de bourse obtenue livre également une information sur le taux d'activité en emploi : **à leur retour, les boursiers avancés occupent plus souvent un poste à temps plein que les débutants ou les non boursiers** (mais l'on retrouve une différence prégnante entre les hommes et les femmes, lesquelles sont plus souvent employées à temps partiel). La dimension temporelle joue aussi un rôle important puisque la part des professeurs est naturellement plus élevée dans la population enquêtée avant les années 2000 qu'après, tout comme la probabilité d'être sur un poste à durée indéterminée augmente avec le temps. A noter que **la part des non**

bénéficiaires qui, au moment de l'enquête, a trouvé un emploi à l'étranger est plus élevée par rapport aux bénéficiaires plus nombreux à avoir trouvé un emploi en Suisse.

Les usages des bourses sont assez diversifiés. L'expérience de mobilité internationale est la première motivation mentionnée par les bénéficiaires qui semblent à cet égard plus motivés que les non bénéficiaires (bien que la dimension de reconstruction a posteriori influence probablement leur appréciation). Même si l'on observe une variation disciplinaire non négligeable (entre mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur d'un côté et biologie et médecine de l'autre où un projet d'insertion professionnelle est plus prononcé), il faut signaler qu'**au moment du dépôt de la demande de bourse, les deux tiers des boursiers n'ont pas de projet d'insertion professionnelle prévu pour l'après-bourse.**

L'institution hôte joue un rôle souvent important dans l'appui à l'élaboration de la demande au FNS. Les appuis internes et externes obtenus par les bénéficiaires au moment de la formulation du projet les distinguent assez fortement des non bénéficiaires qui ne semblent pas avoir recourus à de telles aides. **L'insertion dans l'institution hôte a été généralement très bonne** parmi l'ensemble des boursiers qui, pour 9 personnes sur 10, ont participé à un moment donné à des séminaires doctoraux de l'institution hôte, avec des fréquentations qui varient selon le type de bourse et, surtout, selon la discipline. Une forte satisfaction s'exprime également chez les bénéficiaires concernant les interactions avec des membres de l'institution hôte en relation avec leur projet de recherche, avec une intégration légèrement plus forte chez les hommes que chez les femmes et moins importante dans les sciences humaines et sociales que dans les autres disciplines. Un peu moins d'un tiers des boursiers a mené des activités d'enseignement au sein de l'institution hôte, c'est davantage le cas chez les avancés que chez les débutants.

Pour les deux tiers des bénéficiaires des bourses, il est important de rentrer en Suisse à l'issue du séjour (davantage pour les sciences humaines et sociales, la biologie et la médecine que pour les mathématiques, les sciences naturelles et de l'ingénieur). Les raisons sont d'abord familiales ou contextuelles (la qualité de la vie), avant d'être professionnelles. Les raisons familiales sont plus souvent évoquées par les hommes que par les femmes, probablement parce qu'ils sont proportionnellement plus nombreux à avoir une famille. Le souhait de poursuivre la carrière en Suisse est aussi une motivation importante des bénéficiaires. **L'envie de vivre et de travailler en Suisse a toutefois plus augmenté entre avant et après 2000 chez les femmes que chez les hommes** et, logiquement puisque les femmes y sont plus représentées, dans les sciences sociales et humaines comparativement aux autres disciplines. **L'absence de perspective de carrière au retour en Suisse est toutefois ressentie par 1/3 environ des bénéficiaires** (plus souvent chez les avancés que les débutants et chez les femmes que chez les hommes).

En matière d'attractivité des bourses, il faut d'abord relever que **la perception subjective du rôle joué par la Bourse (débutante ou avancée) est très positive.** Quatre cinquième des bénéficiaires lui attribuent un impact dans les étapes ultérieures de leur carrière académique (légèrement plus élevée chez les avancés que chez les débutants, et avec de légères variations disciplinaires) et jugent que **la durée de bourse correspond à celle demandée et aux besoins** (moins après qu'avant

2000). **Pour un quart des bénéficiaires, le statut de boursier a constitué un problème par rapport à un statut de salarié.** Au niveau de sa perception, ce problème semble aller grandissant entre l'avant et l'après 2000. La satisfaction par rapport aux standards de vie est élevée puisque près des trois quarts des bénéficiaires s'en déclarent satisfaits, avec une satisfaction plus élevée parmi les bénéficiaires des sciences sociales et humaines et plus basse en biologie et médecine.

Pour les deux tiers des bénéficiaires, le montant alloué à la Bourse est jugé suffisant (davantage chez les avancés que chez les débutants). Les boursiers en biologie et médecine sont les moins satisfaits du montant de leur bourse et ceux de sciences sociales et humaines sont les plus satisfaits. **Les boursiers des années 2000 se déclarent aussi globalement plus satisfaits que ceux de la période précédente.** Parmi les boursiers qui ont jugé le montant de la Bourse insuffisant, 9 sur 10 ont dû ajouter de l'argent à travers un travail salarié dans le pays ou l'institution d'accueil. La part d'autofinancement varie selon le type de bourse (plus élevée chez les débutants que chez les avancés).

La satisfaction des demandeurs de bourse se manifeste également au niveau du traitement de leur dossier, principalement pour la rapidité (la majorité a toutefois trouvé la procédure simplement normale). Par contre, **très rares sont ceux qui considèrent la procédure comme lente.** Logiquement, les non bénéficiaires sont deux fois plus nombreux que les bénéficiaires à penser que la procédure de sélection des dossiers n'était pas transparente.

Au niveau du contexte familial, parmi les boursiers qui étaient parents au moment de la Bourse, plus d'un tiers considère le fait d'avoir un enfant comme un obstacle ou un frein au projet de mobilité (c'est plus souvent le cas des bénéficiaires débutants que des bénéficiaires avancés). **La parentalité est davantage perçue comme un frein par les femmes que par les hommes** (à noter que dans la population enquêtée, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir un enfant). En outre, la plupart des boursiers vivant en couple avaient un conjoint salarié et, pour la moitié d'entre eux, de formation universitaire. Dans les faits, **un tiers des boursiers a été accompagné par sa famille durant son séjour à l'étranger** (dont la moitié parmi les avancés). Avec des différences particulièrement significatives, **les femmes ont été par contre moins accompagnées par leur famille que les hommes.**

Enfin, du point de vue du déroulement de la carrière académique, il apparaît que **la probabilité de devenir professeur est influencée par plusieurs facteurs : être plus éloigné dans le temps de la Bourse, avoir obtenu une Bourse avancée, avoir séjourné aux USA et être en sciences sociales et humaines.** A partir de ces caractéristiques, un bénéficiaire des sciences sociales et humaines aurait presque cinq fois plus de chances de devenir professeur qu'un bénéficiaire de biologie ou médecine. D'une manière générale, **la variable du genre est également très importante dans le déroulement des carrières académiques** : que ce soit pour l'obtention d'une Bourse, d'un contrat à durée indéterminée, d'un emploi à temps plein ou pour l'accès au professorat, les femmes sont presque toujours, toutes choses égales par ailleurs, défavorisées par rapport à leurs collègues masculins, sauf quand il s'agit de trouver un emploi à l'étranger.

Dans la partie consacrée aux **recommandations**, les auteurs identifient **deux grandes options** : **1. modifications en profondeur de l'instrument des bourses ; 2. modifications à la marge**. Selon l'option de modification en profondeur, il apparaît qu'**un instrument de soutien du FNS directement et exclusivement adressé aux candidats au doctorat pourrait se révéler de plus en plus important et nécessaire** (non seulement dans les sciences sociales et humaines mais également, le cas échéant, dans d'autres disciplines). Même si la place de la thèse n'est pas identique selon les disciplines, le « modèle » de Bologne pourrait réduire les différences disciplinaires et justifier qu'un instrument du FNS soit complètement dédié à l'encouragement des doctorants (*a fortiori* après la disparition progressive du Programme ProDoc). Selon une option de modification à la marge, les auteurs suggèrent **une harmonisation formelle de l'information sur les bourses débutants sur les sites et documents des commissions de recherche du FNS auprès des hautes écoles**, ainsi que des procédures de sélection des dossiers, du traitement des demandes de prolongation et dans la durée d'attribution des subsides. Pour les Bourses avancés, il est suggéré de **rendre plus transparents les critères de choix de la durée des bourses dans chaque domaine**.

Zusammenfassung

Dieser Bericht ist eine Auswertung des Stipendienprogramms des Schweizerischen Nationalfonds zur Förderung der wissenschaftlichen Forschung (SNF), in dem analysiert wird, inwieweit Ziele und Ergebnisse in einem angemessenen Verhältnis zueinander stehen. Die untersuchten Hauptpunkte betreffen **die Relevanz des Programms** (Förderung des wissenschaftlichen und akademischen Nachwuchses, *Brain drain*, Verlauf der Karrieren der Beitragsempfängenden und Förderung von Frauen) sowie **die Konzeption und die Attraktivität des Programms** (Ziele und Konzeption sowie Organisation des Programms entsprechen sich, Attraktivität für die Beitragsempfängenden).

In Übereinstimmung mit diesen Zielen enthält die vorliegende Untersuchung **einen sogenannten „objektiven“ Ansatz zu den Auswirkungen des Stipendienprogramms auf die Förderung des wissenschaftlichen** (und in der Schweiz auch des nicht-akademischen) Nachwuchses und zum beruflichen Werdegang der Beitragsempfängenden (und der Nicht- Beitragsempfängenden von SNF-Stipendien) **sowie einen eher „subjektiven“ Ansatz, der die Wahrnehmung der Beitragsempfängenden** in Bezug auf die Attraktivität beleuchtet (Bedürfnisse, Leistungen, Zufriedenheit etc.).

Im Rahmen dieser Studie wurden **zwei Hauptuntersuchungen** durchgeführt:

- **eine Umfrage per Online-Fragebogen** (unter Verwendung der Software Lime Survey) bei den Beitragsempfängenden und Nicht- Beitragsempfängenden des Programms. Um eine ausreichend grosse Stichprobe von Kandidierenden für die Stipendien zu erhalten, wurden entsprechend den im SNF verfügbaren Daten verschiedene Referenzzeiträume für die beiden Instrumente untersucht: 1998–2000 und 2003–2005 für angehende Forschende und 1996–2000 und 2003–2007 für fortgeschrittene Forschende. Die Wahl dieser beiden grossen Zeiträume hat es vor allem ermöglicht, die Auswirkungen der Abschaffung der Altersbegrenzung für Frauen und die früheren und jüngsten Auswirkungen auf die folgenden Karriereschritte der Beitragsempfängenden und Nicht-Beitragsempfängenden zu messen.
- **eine qualitative Umfrage mittels narrativer leitfadengestützter Interviews** sowohl bei den Beitragsempfängenden und Nicht- Beitragsempfängenden von SNF-Stipendien zur Vorbereitung des Fragebogens als auch bei der SNF Geschäftsstelle und den Mitgliedern der lokalen SNF Forschungs-kommission der Hochschulen zur Analyse der gängigen Praktiken und Systeme vor Ort.

Die Sammlung der quantitativen Daten erfolgte anhand von drei verschiedenen Fragebögen (jeder in drei Sprachen verschickt), einer für die Beitragsempfängenden eines Stipendiums für angehende Forschende, einer für die eines Stipendiums für fortgeschrittene Forschende und einer für die Nicht- Beitragsempfängenden dieser beiden Stipendienarten. **Die Rücklaufquote** ermöglicht Aussagen über die Anzahl der Antwortenden (1540 Personen) im Verhältnis zu den kontaktierten Befragten. Für eine Befragung, die einen Zeitraum von über zehn Jahren betrifft, **ist sie besonders hoch. Im Durchschnitt beläuft sie sich auf 55,8 %** für die Gesamtheit der befragten Populationen (41,8 % bei den Nicht- Beitragsempfängenden und 59,1 %

bei sämtlichen Beitragsempfängenden). Die Daten wurden anhand eines zweistufigen methodischen Vorgehens erhoben: deskriptiv (doppelte Gliederung auf der Basis von drei oder vier Variablen) und logistische Regression.

Generell geht aus dem Bericht hervor, **dass das Stipendienprogramm sein Zielpublikum ebenso erreicht hat wie seine Ziele der Förderung des wissenschaftlichen und akademischen Nachwuchses, der Mobilität und der Unterstützung der Karrieren von Frauen.** Darüber hinaus ist die Zufriedenheit der Beitragsempfängenden sehr hoch. Schwieriger hingegen ist es, die Frage des *brain drain/brain gain* in Bezug auf die Auswirkungen zu evaluieren, obwohl darauf hinzuweisen ist, dass ein guter Teil der Beitragsempfängenden nach einem Auslandsaufenthalt in die Schweiz zurückgekehrt ist.

Bei den wichtigsten Ergebnissen ist zunächst in Bezug auf das Profil der befragten Personen zu erwähnen, dass in den beiden Betrachtungszeiträumen (1996–2000 und 2003–2007) **der Frauenanteil unter den Kandidierenden für die SNF-Stipendien beträchtlich gestiegen ist:** Er erhöhte sich von 26 % auf 37 %. Der Vergleich des Durchschnittsalters vor und nach 2000 ergibt zudem einen geringen Anstieg des Alters der Stipendiatinnen (+ 7 Monate). Bezüglich der Reglementsänderung mittels einer Übergangslösung, wodurch für die Frauen die biologische Alterslimite ab dem Jahr 2002 – 2007 aufgehoben wurde (die biologische Alterslimite wurde per 1. Januar 2008 durch die akademische Alterslimite für Frauen und Männer ersetzt), ist festzustellen, dass **das Durchschnittsalter der Frauen von einem Zeitraum zum nächsten etwas stärker gestiegen ist als das der Männer.** In unserer Umfrage ist ausserdem **eine Überrepräsentation der Frauen unter den Nicht- Beitragsempfängenden** festzustellen. Zudem waren bei beiden beantragten Stipendientypen **mehr Frauen als Männer kinderlos.** Darüber hinaus unterscheidet sich die Situation der fortgeschrittenen Stipendiatinnen von derjenigen der Männer, da sie häufiger Mitglieder des oberen Mittelbaus sind (z.B. Oberassistentin oder „Maitre d'enseignement et de recherche“) und seltener Assistentinnen.

Hinsichtlich des weiteren Werdegangs der Stipendiaten/-innen ist festzustellen, dass **mehr als drei Viertel der Doktorierenden ihr Doktorat zum Zeitpunkt der Umfrage beendet hatten.** Im Übrigen ist der Anteil der Beitragsempfängenden, die im akademischen Bereich geblieben sind, recht hoch (etwas weniger als drei Viertel gegenüber 64 % bei den Nicht- Beitragsempfängenden); von ihnen sind knapp 30 % Professoren/-innen geworden. **Der Erhalt eines Stipendiums ist somit signifikant für die Fortsetzung einer Karriere im akademischen Milieu.**

Zwar sind die Chancen, eine Arbeit zu finden, bei den Nicht- Beitragsempfängenden etwas höher. Die berufliche Eingliederung aber ist ganz allgemein für die Befragten von besonderer Bedeutung. Allerdings fällt sie bei den Beitragsempfängenden aus den Sozial- und Geisteswissenschaften etwas geringer aus (zudem ist der Unterschied zwischen Männern und Frauen in diesen Disziplinen ebenfalls grösser). Vom akademischen Standpunkt aus ist **die Wahrscheinlichkeit, einen Professorentitel zu erwerben, bei denjenigen grösser, die ein Stipendium erhalten haben. Die Chancen steigen zusätzlich, wenn sie ein Stipendium für fortgeschrittene Forschende erhalten haben. Frauen haben jedoch proportional gesehen geringere Erfolgchancen als Männer** (hingegen steigen ihre Chancen

stärker als bei den Männern, wenn sie ein Stipendium für fortgeschrittene Forschende erhalten haben).

Die Art des erhaltenen Stipendiums gibt ebenfalls Auskunft über die Erwerbsquote: **Nach ihrer Rückkehr bekleiden die fortgeschrittenen Stipendiaten häufiger eine Vollzeitstelle als die angehenden Forschenden oder die Nicht- Beitragsempfangenden** (es ist jedoch ein deutlicher Unterschied zwischen Männern und Frauen festzustellen, denn Letztere haben öfter Teilzeitstellen inne). Die zeitliche Dimension spielt ebenfalls eine wichtige Rolle, da der Anteil der Professoren/-innen naturgemäss in der befragten Population vor dem Jahr 2000 höher ist als danach, ebenso, wie die Wahrscheinlichkeit, eine unbefristete Stelle zu erhalten, mit der Zeit steigt. Festzustellen ist auch, **dass der Anteil der Nicht- Beitragsempfangenden, die zum Zeitpunkt der Umfrage eine Beschäftigung im Ausland gefunden hatten, im Vergleich zu den Beitragsempfangenden höher ist. Letztere haben dagegen häufiger eine Stelle in der Schweiz gefunden.**

Die Verwendung der Stipendien ist recht unterschiedlich. Die Erfahrung internationaler Mobilität ist die von den Beitragsempfangenden am häufigsten genannte Motivation, die in dieser Hinsicht auch motivierter zu sein scheinen als die Nicht-Beitragsempfangenden (obwohl vermutlich ihre Einschätzung durch die nachträgliche Betrachtung beeinflusst wird). Zwar ist eine nicht unbeträchtliche Varianz je nach Disziplin zu beobachten (zwischen Mathematik, Natur- und Ingenieurwissenschaften einerseits und Biologie und Medizin andererseits, wo eine Planung für die berufliche Eingliederung häufiger anzutreffen ist). Es ist jedoch auch festzustellen, dass **zwei Drittel der Stipendiaten/-innen zum Zeitpunkt der Beantragung des Stipendiums keine Planung der beruflichen Eingliederung nach dem Stipendium gemacht haben.**

Die Gastinstitution spielt bei der Ausarbeitung des Forschungsplans häufig eine wichtige Rolle. Die Unterstützung, die die Beitragsempfangenden bei der Formulierung des Projekts erhielten, unterscheidet sich recht deutlich von den Nicht-Beitragsempfangenden, die diese Hilfe anscheinend nicht in Anspruch genommen haben. **Die Eingliederung in eine Gastinstitution war generell bei allen Stipendiaten/-innen sehr gut** – 90 % haben im Laufe des Stipendiums an Seminaren der Gastinstitution teilgenommen, wobei die Frequentierung je nach Art des Stipendiums variiert und vor allem von der jeweiligen Disziplin abhängt. Sehr zufrieden zeigen sich die Beitragsempfänger/-innen in Bezug auf die Interaktionen mit Forschenden an der Gastinstitution, wenn es um ihr Forschungsprojekt geht, wobei die Integration bei den Männern etwas stärker ausgeprägt ist als bei den Frauen und in den Geistes- und Sozialwissenschaften geringer als in den anderen Disziplinen. Knapp ein Drittel der Stipendiaten/-innen war im Lehrbetrieb der Gastinstitution aktiv, dies gilt für fortgeschrittene Forschende stärker als für angehende.

Für zwei Drittel der Beitragsempfänger/-innen ist es wichtig, nach ihrem Auslandsaufenthalt in die Schweiz zurückzukehren (dies gilt stärker für die Geistes- und Sozialwissenschaften als für Mathematik, Natur- und Ingenieurwissenschaften). Dies hat in erster Linie familiäre oder kontextuelle Gründe (Lebensqualität) und nicht so sehr berufliche. Familiäre Gründe werden von den Männern häufiger genannt als von den Frauen, wahrscheinlich, weil sie proportional betrachtet häufiger eine Familie haben. Der Wunsch, die Karriere in der Schweiz fortzusetzen, ist für die

Beitragsempfängenden ebenfalls eine starke Motivation. **Das Anliegen, in der Schweiz zu leben und zu arbeiten, hat sich in den Vergleichsgruppen vor und nach 2000 bei den Frauen stärker ausgeprägt als bei den Männern**, und wird logischerweise, da die Frauen in den Geistes- und Sozialwissenschaften stärker vertreten sind, im Vergleich zu den anderen Disziplinen dort häufiger genannt. Jedoch **befürchtet ein Drittel der Beitragsempfängenden fehlende Karriereperspektiven bei der Rückkehr in die Schweiz** (häufiger bei den fortgeschrittenen als bei den angehenden Forschenden und mehr bei den Frauen als bei den Männern).

Hinsichtlich der Attraktivität der Stipendien ist zunächst hervorzuheben, dass **die subjektive Wahrnehmung des Stellenwerts des Stipendiums (für angehende und fortgeschrittene Forschende) sehr positiv ist**. Vier Fünftel der Beitragsempfängenden bescheinigen dem Stipendium Auswirkungen auf die nachfolgenden Schritte ihrer akademischen Karriere (etwas mehr bei den fortgeschrittenen als bei den angehenden Forschenden und mit leichten Schwankungen in den Disziplinen) und sagen, dass **die Stipendiendauer mit der beantragten Dauer und mit den eigenen Bedürfnissen übereinstimmt** (nach 2000 weniger als vor diesem Datum). **Bei einem Viertel der Beitragsempfängenden hat der Stipendiatenstatus im Vergleich zum Angestelltenstatus ein Problem dargestellt**. Die Wahrnehmung dieses Problems scheint in der Gruppe vor 2000 gegenüber der Gruppe nach 2000 grösser zu werden. Die Zufriedenheit in Bezug auf den Lebensstandard ist hoch, denn knapp drei Viertel der Beitragsempfängenden geben an, zufrieden zu sein, wobei diese Zufriedenheit bei den Stipendiaten/-innen in den Sozial- und Geisteswissenschaften hoch ist und tiefer in Biologie und Medizin.

Für zwei Drittel der Beitragsempfängenden wird der Stipendienbetrag als ausreichend bewertet (dies gilt für die fortgeschrittenen Forschenden stärker als für die angehenden). Die Stipendiaten/-innen in Biologie und Medizin sind mit der Höhe ihres Stipendiums weniger zufrieden als die Geförderten der Sozial- und Geisteswissenschaften. **Die Stipendiaten/-innen der 2000er Jahre sind ihren Angaben zufolge generell zufriedener als diejenigen des vorherigen Zeitraums**. Von den Stipendiaten/-innen, die angeben, dass die Höhe des Stipendiums unzureichend sei, mussten 90 % Geld zuschiessen, das sie durch Lohnarbeit im Gastland oder an der Gastinstitution verdienten. Der Anteil der Eigenfinanzierung variiert je nach Art des Stipendiums (bei den angehenden Forschenden höher als bei den fortgeschrittenen).

Die Zufriedenheit der Antragstellenden zeigt sich auch in Bezug auf die Bearbeitung ihres Stipendiengesuches, hier insbesondere im Hinblick auf die Schnelligkeit (die Mehrzahl empfand das Verfahren als normal). Hingegen **empfanden nur sehr wenige das Verfahren als langsam**. Logischerweise gab es in der Gruppe der Nicht-Beitragsempfängenden doppelt so viele Personen wie bei den Beitragsempfängenden, die fanden, dass das Auswahlverfahren nicht transparent gewesen sei.

In Bezug auf den familiären Kontext gab mehr als ein Drittel der Stipendiaten/-innen, die zum Zeitpunkt des Stipendiums Eltern waren, an, ein Kind sei ein Hindernis oder Hemmnis für das Mobilitätsprojekt (dies gilt stärker für angehende Forschende als für fortgeschrittene). Zudem wird **die Elternschaft von den Frauen stärker als Hemmnis empfunden als von den Männern** (wobei festzustellen ist, dass unter den Befragten Männer mit Kindern zahlreicher vertreten sind als Frauen mit Kindern). Darüber hinaus hatten die meisten Stipendiaten/-innen, die in einer

Partnerschaft lebten, eine/n mitverdienenden Partner/-in, die Hälfte von diesen hatte einen universitären Abschluss. De facto wurde **ein Drittel der Stipendiaten/-innen bei ihrem Auslandsaufenthalt von ihrer Familie begleitet** (bei den fortgeschrittenen Forschenden war es die Hälfte). Allerdings ist als signifikanter Unterschied festzustellen, dass **Frauen seltener von ihrer Familie begleitet wurden als Männer.**

Hinsichtlich der Gestaltung der akademischen Laufbahn wird ersichtlich, dass **die Wahrscheinlichkeit, den Professorentitel zu erwerben, von mehreren Faktoren abhängig ist: vergangene Zeit seit Erhalt des Stipendiums, Bezug eines Stipendiums für fortgeschrittene Forschende, Auslandsaufenthalt in den USA und Studium der Sozial- und Geisteswissenschaften.** Diese Charakteristika vorausgesetzt, hätte ein/-e Beitragsempfänger/-in aus den Sozial- und Geisteswissenschaften eine fünffach höhere Chance, Professor/in zu werden als ein/e Stipendiat/in aus der Biologie oder Medizin. Generell ist die **Geschlechtervariable für den Verlauf akademischer Karrieren ebenfalls von grosser Bedeutung:** Bei der Stipendienvergabe, dem Erhalt eines unbefristeten Arbeitsvertrags, einer Vollzeitarbeit und auch beim Zugang zu einer Professur sind Frauen im Vergleich zu ihren männlichen Kollegen meistens trotz ansonsten gleicher Voraussetzungen benachteiligt, ausser, wenn es darum geht, eine Beschäftigung im Ausland zu finden.

Im Teil, der den **Empfehlungen** vorbehalten ist, verweisen die Verfasser auf zwei zentrale Optionen: **1. Tiefgreifende Änderungen der Stipendienvergabe; 2. marginale Anpassungen.** Hinsichtlich der grundlegenden Änderung wird deutlich, dass **ein Förderungsinstrument des SNF, das sich direkt und exklusiv an die Doktorierenden richtet, immer wichtiger und notwendiger wird** (nicht nur in den Geistes- und Sozialwissenschaften, sondern gegebenenfalls auch in den anderen Disziplinen). Auch wenn der Stellenwert der Dissertation in den verschiedenen Disziplinen nicht derselbe ist, könnte das Bologna-Modell die Unterschiede zwischen den Disziplinen reduzieren und die Tatsache rechtfertigen, dass ein Instrument des SNF vollständig der Förderung der Doktorierenden zu widmen ist (insbesondere nach dem Auslaufen des Pro Doc-Programms). Bei der Option der marginalen Anpassungen empfiehlt die Autorenschaft **eine formale Harmonisierung der Informationen über die Stipendien für angehende Forschende auf den Webseiten und Dokumenten der Forschungskommissionen des SNF bei den Hochschulen** sowie des Auswahlverfahrens für die Gesuche, der Behandlung von Verlängerungsgesuchen und der Dauer der Zusprachen. In Bezug auf die Stipendien für fortgeschrittene Forschende wird vorgeschlagen, **die Kriterien für die Bestimmung der Stipendiendauer in jedem Bereich transparenter zu gestalten.**

Summary

The objective of this report is to evaluate the Programme of fellowships of the Swiss National Science Foundation (SNSF) by analysing the adequacy of its objectives and the results achieved. The main aspects considered are the **impact of the Programme** (promotion of the scientific and academic report, *brain drain*, development of the beneficiaries' careers and the promotion of women) **as well as the design and appeal of the Programme** (appropriateness of the objectives with regard to the design and organisation of the Programme and the appeal for the beneficiaries).

In line with these aims, this study offers **an approach or “objective” view of the effects of the fellowships Programme on promoting young scientists** (and in Switzerland non-academics as well), and on the careers of beneficiaries (and non-beneficiaries of SNSF fellowships), **as well as a more “subjective” approach which mobilises the perceptions of beneficiaries from the perspective of appeal** (needs of beneficiaries, services, satisfaction, etc.).

Two main types of investigation have been implemented in the context of this study:

- **A survey via an online questionnaire** (using the LimeSurvey software) among beneficiaries and non-beneficiaries of the Programme. To obtain a sufficiently large sample of candidates with fellowships, and based on the data available to SNSF, distinct benchmark periods have been established for both instruments: 1998-2000 and 2003-2005 for prospective researchers and 1996-2000 and 2003-2007 for advanced researchers. The choice of these two major periods has notably enabled measurement of the impact of removal of the age limit for women and the previous and recent impact on the career stages that followed for beneficiaries and non-beneficiaries.
- **A qualitative survey using semi-structured interviews** among both beneficiaries and non-beneficiaries of SNSF fellowships, for the preparation for the questionnaire, and among representatives of the SNSF administrative office, as well as members of the local SNSF research commissions at the Universities, to analyse the practices and systems in place.

The gathering of quantitative data was carried out by means of three different questionnaires (each one sent in three languages) sent to the beneficiaries of the fellowships for the prospective and advanced researchers, and to non-beneficiaries of the two types of fellowship, respectively. The **response rate** sets the number of respondents (1540 individuals) against those contacted for the surveys. **It is particularly high for a survey covering a period of more than 10 years: it averages 55.8%** for all populations surveyed (41.8% for non-beneficiaries and 59.1% for all beneficiaries). The data were analysed using a dual methodology: descriptive (tabulations crossed on the basis of 3 or 4 variables) and logistical regression.

Generally, the report established that **the Fellowship Programme has achieved its target audience and objectives of promoting scientific and academic take-up, and encouraging mobility and the support of women's careers.** In addition, the

satisfaction of beneficiaries is indeed very high. The question of *brain drain/brain gain* is, on the other hand, more difficult to evaluate in terms of impact, even if you have to take into account that a good number of the beneficiaries have returned to Switzerland at the end of a period abroad.

The main results show, firstly with regard to the profile of people surveyed, that between the two periods under consideration (1996-2000 and 2003-2007), **the number of women applying for SNSF Fellowships has increased considerably**, from 26% to 37%. The average age comparison before and after 2000 also demonstrates a slight increase in the age of women fellowship applicants (+ 7 months). In the course of the change of rules which temporarily suppressed the biological age limit for women from 2002 to 2007 (the biological age limit was replaced by the academic age for women and men on 1st January 2008), it should be noted that **from one period to the other, the age of women has risen slightly more than that of men**. Our survey also showed **an over-representation of women among the non-beneficiaries**, but also for the two types of fellowship requested, that there are **more women than men without children**. Furthermore, the circumstances of females applying for the advanced fellowships are different to those of the males, as they are more often members of the middle to upper grades (for example, assistant professor, or teaching or research fellow) and less often assistants.

When becoming doctoral fellowship recipients, **more than three-quarters of the candidates had achieved their doctorate at the time of the survey**. Besides, the proportion of beneficiaries remaining in the academic world is somewhat higher (slightly below three-quarters against 64% for non-beneficiaries) and of these, slightly fewer than 30% have become professors. **Receiving a fellowship is therefore significant for continuing an academic career**.

In general, although the chances of accessing a post were slightly higher among non-beneficiaries, professional integration was particularly important for all populations surveyed, even though the results show that it was slightly lower among beneficiaries in the social and human sciences (and that the gap between men and women was also highest in these disciplines). From an academic perspective, **the probability of becoming a professor was greater for a person who has received a fellowship, and these chances increased if an advanced fellowship was obtained. However, it was proportionally lower for women than for men** (even though their opportunities increased more than those of the men once they have received an advanced fellowship).

The type of fellowship obtained also gives information on working status: **on their return, advanced fellowship recipients were more likely to occupy a full-time post than their prospective researcher counterparts or non-beneficiaries** (but a large difference was to be found between men and women, the latter being most often employed part-time). The time aspect also played an important part because the proportion of professors was of course higher in the population surveyed before 2000 than afterwards, simply because the probability of being in a non-fixed term post increases with time. It should be noted that **the proportion of non-beneficiaries who had found a post abroad at the time of the survey, was higher in comparison with the more numerous beneficiaries who had found a post in Switzerland**.

The use of fellowships was fairly diverse. Experiencing international mobility was the first motivation mentioned by the beneficiaries, who seemed more motivated than non-beneficiaries in this respect (although the aspect of re-telling after the event probably influences their appreciation). Even if we observe a variation in disciplines which is fairly significant (between mathematics, natural sciences and engineering sciences on the one hand and biology and medicine on the other hand, where professional integration is more pronounced), it should be flagged up that, at the time of lodging the fellowship request, **two-thirds of fellowship recipients did not have a professional integration project planned post-grant.**

The host institution often played an important part in supporting the development of the request to SNSF. The support obtained by the beneficiaries at the time of developing the project distinguished them fairly significantly from non-beneficiaries who did not appear to have had recourse to such assistance. **Integration in a host institution has generally been very good among all fellowship recipients,** with 9 out of 10 of them having participated at a given time in the seminars of the host institution, with a frequency that varies depending upon the type of fellowship and, above all, the discipline. A high level of satisfaction was also expressed among beneficiaries with regard to interaction with members of the host institution in relation to their research project, with integration being slightly stronger among men than women, and not as high in human and social sciences as in other disciplines. Just less than one-third of fellowship recipients have led teaching activities within the host institution, and this is more the case among the advanced than the prospective researchers.

For both groups of fellowship beneficiaries, it was important to return to Switzerland at the end of the stay (all the more for human and social sciences, biology and medicine than for mathematics, natural and engineering sciences). The main reasons were family or contextual (quality of life) before becoming a professional. The family reasons were raised more frequently by men than women, probably because there was a higher proportion of men with a family. **The desire to pursue a career in Switzerland was also an important motivation for beneficiaries. However, the wish to live and work in Switzerland also increased after 2000 among women rather than among men,** logically because women have been better represented here in social and human sciences compared with the other disciplines. **The absence of career perspective when returning to Switzerland was nevertheless encountered by around one-third of the beneficiaries** (most frequently among the advanced rather than the prospective researchers and among women rather than men).

On the subject of the appeal of the fellowship, it should firstly be noted that **the subjective perception of the part played by the fellowship (prospective and advanced researchers) was very positive.** Four-fifths of the beneficiaries attributed an impact to it in the latter stages of their academic career (slightly higher among advanced compared to prospective researchers, and with slight variations by discipline) and judged that **the duration of the fellowship corresponded to their needs** (fewer after than before 2000). **For one quarter of beneficiaries, the status of fellowship recipient presented a problem in comparison with their status as salary recipient.** At the level of perception, this problem appears to have increased after 2000. Satisfaction with regard to standards of living have increased, as almost three-

quarters of beneficiaries stated that they were satisfied, with a satisfaction level that was higher among beneficiaries in social and human sciences and lower in biology and medicine.

For two-thirds of the beneficiaries, the amount allocated for the fellowship was considered to be sufficient (this was more the case among the advanced than among the prospective researchers). The fellowship recipients in biology and medicine were the least satisfied with the amount of their fellowship and those in social and human sciences were the most satisfied. **Fellowship recipients after 2000 also stated that they were more satisfied overall than those in the previous period.** Among the fellowship recipients who considered the amount of the fellowship to be insufficient, 9 out of 10 had to supplement the money through paid work in the country or institution where they were located. The proportion of self-financing varies according to the type of fellowship (higher among the prospective than the advanced researchers).

The satisfaction of the fellowship applicants also showed in the handling of their application, mainly in terms of speed (though the majority found the procedure simply to be normal). By contrast, **there were only a few who found the procedure to be slow.** Logically, there was twice the number of non-beneficiaries compared to beneficiaries who thought the selection procedure for the files was not transparent.

With regard to the family context, among those fellowship recipients who were parents at the time of the fellowship, more than one-third considered having a child to be an obstacle or a hindrance to the mobility project (this was more often the case among prospective researchers than among advanced researchers). And **being a parent was viewed as being more of a barrier for women than for men** (note that among those surveyed, there were more men than women with a child). Besides, for the majority of fellowship recipients living as couples, the partner was employed and half of them had attended university. **One-third of fellowship recipients were accompanied by their family** during their stay overseas, of which half were advanced researchers. With particularly significant differences, **women were less often accompanied by their families than men.**

Finally, from the perspective of academic career development, it appeared that **the probability of becoming a professor was influenced by several factors: elapsed time since the fellowship, having obtained an advanced fellowship, having stayed in the USA and being in the social and human sciences.** From these characteristics, a beneficiary within social and human sciences had almost five times more chance of becoming a professor than a beneficiary in biology and medicine. In general, **the gender variability was also very important in the development of academic careers,** whether this was for obtaining a fellowship, a non-fixed term contract, a full-time post or access to a professorship, and everything else being equal, women were more often disadvantaged in comparison with their male colleagues, except when it came to finding a post abroad.

In the part dedicated to **recommendations**, two major options were identified: **1. profound modifications in the fellowships programme; 2. modifications to the margin.** According to the option for modifying in depth, it appeared that **an SNSF**

funding scheme directly and exclusively addressed to PhD candidates may become increasingly important and necessary (not only in social and human sciences but also, where necessary, in other disciplines). Even if the status of the dissertation is not identical according to the disciplines, the Bologna “model” could reduce the disciplinary differences and justify an SNSF instrument being completely dedicated to promoting PhD students (particularly since the progressive dissolution of the Pro Doc Programme). Based on a margin modification option, the authors suggest **a formal harmonisation of information on the web-sites and in the documents of the SNSF research commissions at the Universities**, along with the selection procedures for applications, the handling of requests for extension and the duration of granting fellowships. For the advanced fellowships, it is suggested that **the criteria be more transparent for the determination of the duration of the fellowships in each field.**

1. Introduction

1.1 Préambule

Dès sa création en 1952, le soutien à la relève scientifique et académique a été l'une des préoccupations centrales du Fonds national suisse (FNS) (Fleury, Joye, 2002). Dans le cadre de l'encouragement des personnes, le Programme des bourses du FNS constitue ainsi l'un des plus anciens instruments de promotion des jeunes carrières académiques. Actuellement, le FNS distingue les bourses de chercheurs débutants de celles de chercheurs avancés² :

- Les bourses de chercheurs débutants (relevant des commissions de recherche locales du FNS auprès des hautes écoles universitaires) ont vocation à soutenir de jeunes chercheurs en début de carrière à travers un subside pour un séjour à l'étranger. Ce Programme concerne des chercheurs en fin de thèse (6-24 mois) ou en postdoc (12 à 36 mois) issus de l'ensemble des disciplines traditionnellement soutenues par le FNS
- Les bourses de chercheurs avancés (relevant du Conseil de la recherche du FNS) s'adressent également à des chercheurs issus de l'ensemble des disciplines et supposent aussi un séjour à l'étranger (12 à 36 mois). Le candidat doit toutefois disposer dans tous les cas d'un doctorat, d'une année d'expérience postdoctorale et d'un projet pour « approfondir les connaissances » et améliorer son « profil scientifique ».

Depuis une quinzaine d'années, dans un contexte de compétition et d'internationalisation scientifiques accrues, le système suisse de recherche et d'enseignement supérieur connaît des transformations importantes (expansion, différenciation, spécialisation, etc.) (Benninghoff, Leresche, 2003 ; Braun, Leresche, 2007 ; Lepori, 2007 ; Leresche et al., 2009). Le FNS s'inscrit dans ces évolutions non seulement en mettant en place ses propres réformes qui ont touché ses structures et son fonctionnement (FNS futuro) mais également en offrant de nouveaux programmes, en particulier dans l'encouragement des personnes (ProDoc, Ambizione). Ces réformes devaient notamment contribuer à clarifier le rôle du FNS dans la politique de recherche, en particulier dans la promotion des carrières académiques (dans le prolongement des instruments créés à la fin des années 90 comme celui des « Professeurs boursiers FNS ») et à répondre à une augmentation des demandes de soutien adressées au FNS (gestion des requêtes et procédures d'évaluation) (Goastellec et al., 2007). De fait, parallèlement à l'élargissement de l'offre de programmes, le nombre absolu de requêtes de chercheurs débutants et avancés a globalement augmenté dans les années 2000 (augmentation toutefois plus faible que celle des requêtes auprès des Divisions de recherche libre). En conséquence, si les taux de succès de ces programmes demeurent les plus élevés parmi les programmes d'encouragement des personnes l'augmentation des demandes a contribué à abaisser le taux de succès durant la même période (cf. section 1.3.2).

² Pour faciliter la lecture de ce rapport, les mots de genre masculin se rapportant aux personnes désignent les femmes et les hommes.

Dans ce cadre en transformation et face à une allocation des ressources toujours plus interrogée par les pouvoirs publics, la question de l'efficacité et de l'impact de chaque instrument se pose avec acuité (Benninghoff et al., 2005). Si, historiquement, les efforts financiers du FNS ont d'emblée été orientés vers le soutien à la relève scientifique et académique, l'offre de programmes en matière de soutien aux personnes, qui a été démultipliée durant ces 10 dernières années, nécessite de réinterroger ce Programme dans ses visées et ses résultats en relation avec sa conception et son organisation.

1.2 Rappel du mandat

En mai 2009, à la suite d'une mise au concours lancée en novembre 2008, le Fonds national suisse (FNS), représenté par MM. Daniel Höchli et Marcel Kullin, a confié à l'Observatoire science, politique et société (OSPS) de la Faculté des sciences sociales et politiques (SSP) de l'Université de Lausanne (UNIL), représenté par Mme Gaële Goastellec (co-requérante) et M. Jean-Philippe Leresche (requérant principal), le mandat d'évaluer le Programme des bourses du FNS (du 1^{er} juin 2009 au 28 février 2010, avec prolongation jusqu'au 30 avril 2010).

Selon l'invitation à soumettre une esquisse du FNS, l'évaluation devait couvrir deux groupes d'objectifs.

Le but principal était d'évaluer l'impact du Programme sous plusieurs aspects :

- Promotion de la relève scientifique et académique en Suisse
- *Brain drain*
- Développement de la carrière des bénéficiaires
- Promotion des femmes dans la recherche.

Les autres objectifs visaient à évaluer la conception et l'attractivité du Programme :

- Adéquation entre les objectifs du Programme, sa conception et son organisation, ainsi que son positionnement par rapport aux autres instruments du FNS en matière d'encouragement de la relève
- Attractivité du Programme des bourses auprès des bénéficiaires.

1.3 Démarche et méthode

1.3.1 Objectifs de l'étude

En relation avec les deux objectifs principaux de l'évaluation (« Evaluer l'impact du Programme » et « Evaluer la conception et l'attractivité du Programme »), le questionnement principal de cette étude repose à la fois sur la consultation de travaux récents d'évaluation de programmes équivalents³ en Allemagne (Enders, Mugabushaka, 2005; Böhmer, Hornbostel, Meuser, 2008)⁴ ou en Suisse (Butera et

³ Le rapport de J. Enders et al. (2005) porte sur trois programmes de la DFG (Deutsche Forschungsgemeinschaft) soutenant respectivement les postdoctorants, les candidats à l'habilitation ainsi que les chercheurs. Tandis que Böhmer et al. (2008) ont évalué le Programme Emmy Noether, autre programme conçu par la DFG. Cf. aussi au niveau international Kaulich, Böhmer (2010) ; Kulonpalo (2007) ; Laudel, Gläser (2008) ; Béret et al. (2002).

⁴ A noter aussi l'évaluation du Programme des bourses du FNS réalisée par B. Frey (1990) à la fin des années 80.

al., 2008 ; Dritsas, Fitzli, 2007) et sur une analyse évaluative classique des effets d'un programme :

- I. Analyse des impacts (au sens d'*outcomes*) du Programme sur les bénéficiaires (effets « réels » sur la situation et le devenir des bénéficiaires, cf. Knoepfel et al., 2006): déterminer si le Programme a donné les meilleures chances, opportunités et qualifications aux bénéficiaires en termes de carrières académique et non académique.
- II. Analyse du rôle de l'organisation et de la conception du Programme sur son attractivité auprès des demandeurs de bourses mais aussi sur la sélection des boursiers (modèles centralisé vs décentralisé).

Autrement dit, il s'est agi d'articuler une approche dite « objective » des effets du Programme des bourses sur la promotion de la relève scientifique (et extra-académique en Suisse) et sur les carrières des bénéficiaires à une approche plus « subjective » qui mobilise les perceptions des bénéficiaires du point de vue de l'attractivité (besoins des bénéficiaires, prestations, satisfaction, etc.).

Sous ce double point de vue, notre étude vise trois buts principaux :

- Caractériser les spécificités des populations touchées par le Programme et identifier pour chacune d'entre elles les principaux avantages et inconvénients du Programme
- Informer quantitativement le devenir des anciens boursiers sur les marchés du travail nationaux et internationaux (*brain drain/brain gain*), dans le monde académique et non académique
- Analyser les expériences des boursiers et leur appréciation de l'importance du soutien dans la poursuite de la carrière et tirer des enseignements de leurs expériences afin d'évaluer le soutien à la relève et l'attractivité du Programme.

Pour atteindre ces divers objectifs, la présente étude s'est particulièrement intéressée aux aspects suivants :

- **Profils des populations concernées par les deux Programmes des bourses :**
 - Spécificités des populations touchées par le Programme
 - Principaux avantages et inconvénients du Programme pour celles-ci
- **Devenir des anciens boursiers :**
 - Sur les marchés du travail nationaux et internationaux (*brain drain/brain gain*)
 - Dans le monde académique et non académique
- **Expériences des boursiers :**
 - Appréciation de l'importance du soutien de ce Programme de bourse dans la poursuite de la carrière
 - Tirer des enseignements à partir de leurs expériences, afin d'évaluer le soutien à la relève et l'attractivité du Programme
- **Conception du Programme des bourses :**
 - Structure et fonctionnement des commissions locales
 - Pratiques des différentes structures de promotion des bourses

La structure du présent rapport reprend ces différents aspects (profil et devenir des boursiers, usages et attractivité des bourses, carrières des candidats aux bourses) en distribuant l'analyse dans six chapitres et une conclusion essentiellement orientée vers une synthèse et des recommandations.

1.3.2 Type d'enquêtes

Deux principaux types d'investigation ont été mis en œuvre dans le cadre de cette étude :

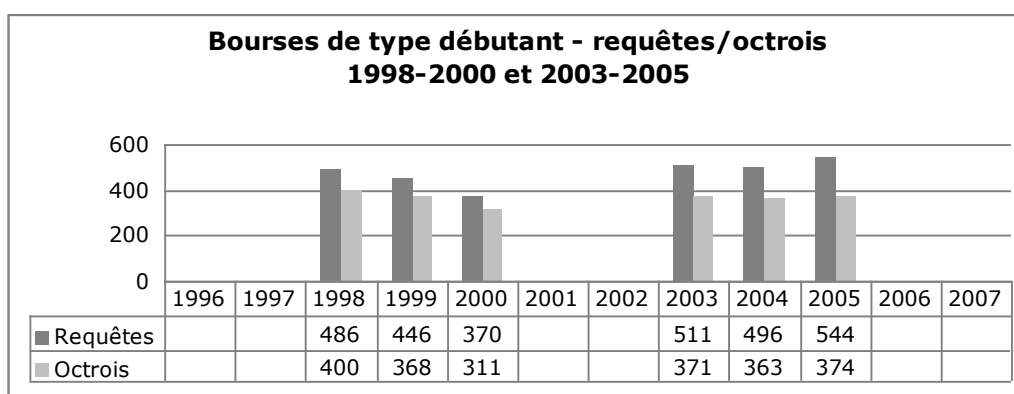
- **Une enquête auprès des bénéficiaires et des non bénéficiaires du Programme**

Une enquête par questionnaire *on-line* (utilisant le logiciel *LimeSurvey*) a été menée auprès des bénéficiaires des deux types de bourses, ainsi qu'auprès des non bénéficiaires. Pour obtenir un échantillon suffisamment large des candidats aux bourses et en fonction des données disponibles au FNS, des périodes de référence légèrement distinctes ont été établies pour les deux instruments :

Chercheurs débutants

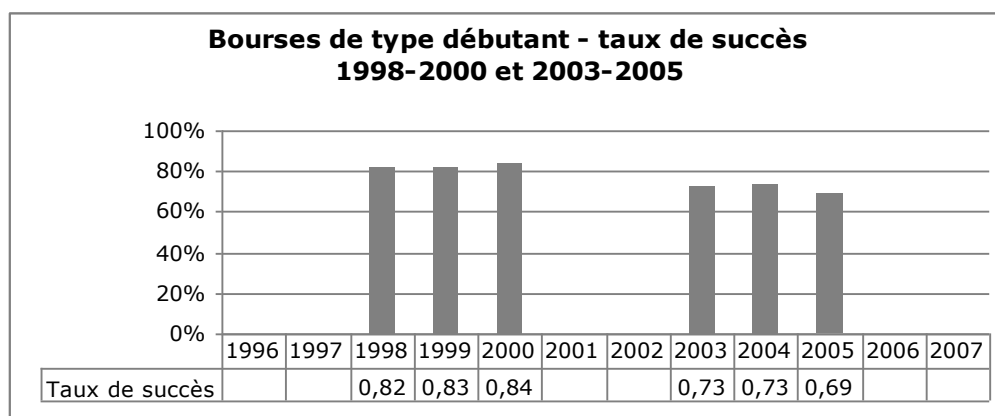
- 1998-2000, soit avant la suppression de la limite d'âge biologique pour les femmes et pour mesurer un impact plus ancien du Programme sur les étapes suivantes de la carrière
- 2003-2005, soit après la suppression de la limite d'âge biologique pour les femmes et pour mesurer un impact plus récent sur l'étape suivante de la carrière académique.

Graph 1: Bourses de type débutant – requêtes/octrois 1998-2000 et 2003-2005



Source : FNS (2010)

Graphe 2: Bourses de type débutant – taux de succès 1998-2000 et 2003-2005

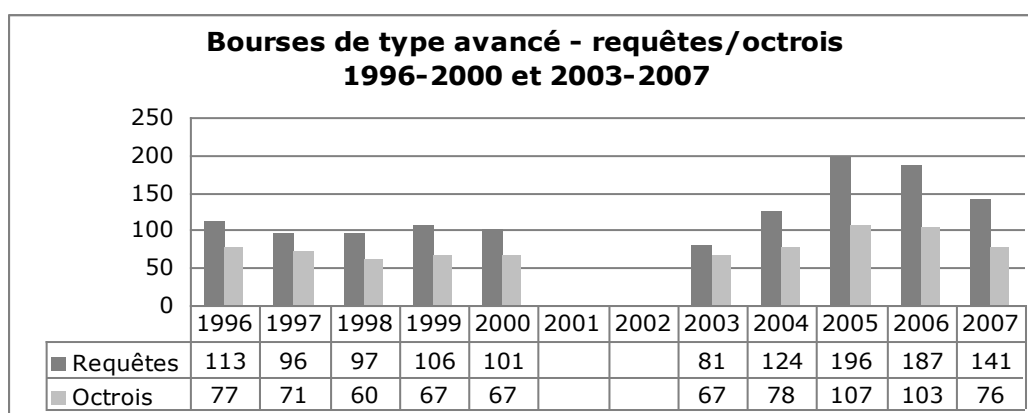


Source : FNS (2010)

Chercheurs avancés

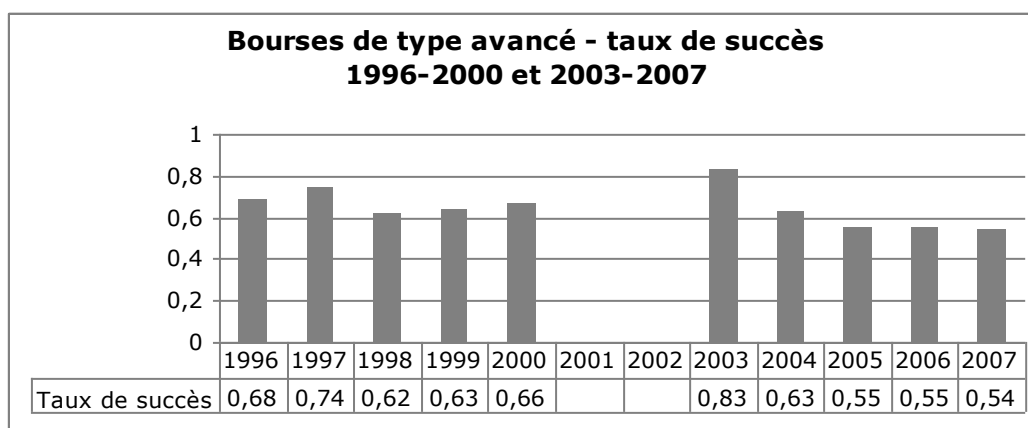
- 1996-2000, soit avant la suppression de la limite d'âge biologique pour les femmes et pour mesurer un impact plus ancien du Programme sur les étapes suivantes de la carrière
- 2003-2007, soit après la suppression de la limite d'âge biologique pour les femmes et pour mesurer un impact plus récent sur l'étape suivante de la carrière académique.

Graphe 3: Bourses de type avancé – requêtes/octrois 1996-2000 et 2003-2007



Source : FNS (2010)

Graph 4: Bourses de type avancé – taux de succès 1996-2000 et 2003-2007



Source : FNS (2010)

A noter que la comparaison entre les bénéficiaires du Programme de bourse et des candidats non bénéficiaires constitue une des originalités de cette enquête⁵ et vise à apprécier l'efficacité du Programme. De plus, il importait dans la comparaison de pouvoir prendre en considération la dimension temporelle à travers laquelle peuvent s'entremêler les effets propres du Programme et d'autres facteurs (variables circonstancielles).

Enfin, relevons que, d'une manière générale, la méthodologie proposée ici est conçue pour être réutilisable pour une évaluation ultérieure de l'impact du Programme, en particulier si le FNS est intéressé à connaître l'impact dans quelques années de l'introduction début 2008 du critère de l'âge académique pour l'ensemble des requérants.

• Une enquête qualitative

Dans un premier temps, 6 entretiens exploratoires semi-directifs ont été menés auprès de bénéficiaires et de non bénéficiaires pour établir le questionnaire administré aux différentes cohortes. Le volet qualitatif a été toutefois essentiellement consacré à une analyse institutionnelle et organisationnelle du Programme des bourses. Cette analyse vise à rendre compte à la fois de l'organisation formelle, des pratiques spécifiques et des prestations (attractivité) des dispositifs instrumentaux des commissions d'évaluation de la Bourse chercheurs avancés et des commissions de recherche locales étudiées (fonctionnement, règles et critères de sélection des bénéficiaires et de suivi des dossiers, etc.). À cette fin, une quinzaine d'entretiens ont été menés avec des responsables du Programme des bourses (ainsi qu'auprès de la Fondation suisse pour les bourses en médecine et en biologie - FSBMB) et des membres de ces commissions locales. Les entretiens se sont déroulés essentiellement dans quatre Hautes écoles suisses (EPFL, UNIBE, UNIL et UNIZH) choisies en fonction de critères linguistiques, institutionnels et disciplinaires qui, selon nous, agissent sur le développe-

⁵ Idéalement, il aurait fallu aussi pouvoir comparer le profil des bénéficiaires des bourses avec celui des jeunes chercheurs (doctorants et postdoc) qui participent à des projets des Divisions de recherche libre du FNS. Les limites du mandat ne permettaient toutefois pas d'investiguer cette population pour aider à préciser les éventuelles spécificités des boursiers.

ment des carrières scientifiques et académiques. En outre, des informations plus générales ont été recherchées dans l'ensemble des Hautes écoles universitaires suisses, concernant en particulier les règlements des commissions locales. Cela s'est fait par la consultation de leurs règlements, de leurs sites internet ainsi que par quelques contacts téléphoniques et/ou électroniques ponctuels avec des secrétaires et présidents de Commission de recherche.

1.3.3 Etapes de la récolte des données

Outre les entretiens exploratoires pour préparer le questionnaire, il a fallu vérifier les adresses électroniques figurant sur les différentes bases de données reçues du FNS concernant les bénéficiaires et les non bénéficiaires du Programme des bourses. Cette phase s'est révélée particulièrement fastidieuse car la plupart des adresses électroniques étaient indisponibles ou invalides (environ 2'000 au total), de façon plus accentuée pour la période de 1996 à 2000.

- La recherche des adresses électroniques de la population d'enquête a été effectuée d'abord à partir d'Internet (essentiellement Google)⁶. La recherche d'une seule adresse pouvait prendre jusqu'à 20-30 minutes. Au-delà de cette durée, la recherche était poursuivie sur une base téléphonique si le numéro de téléphone était trouvé sur Internet. La personne était ensuite contactée téléphoniquement pour lui demander si elle pouvait transmettre une adresse mail⁷. Les numéros de téléphone étaient principalement trouvés à partir du site <http://tel.local.ch> (pour les personnes résidant en Suisse) et par le biais de sites indiquant uniquement le contact téléphonique de la personne recherchée.
- En parallèle, une première stratégie de vérification automatique (outil utilisé : le site <http://my-addr.com>) des boîtes emails encore actives a été mise en place. L'intérêt d'une telle action était de vérifier rapidement parmi les adresses reçues du FNS les boîtes emails définitivement fermées. Cela ne nous renseignait toutefois pas si les boîtes emails encore ouvertes étaient effectivement utilisées. Il a fallu parfois encore reconstituer l'adresse email non fournie à partir du nom de l'institution ou de l'entreprise.
- Une fois une première base d'adresses réputées valides constituée, l'envoi du questionnaire a permis d'identifier avec les « undelivered mail » des adresses qui devaient faire l'objet d'investigations supplémentaires. Des démarches de recherche sur Internet et par téléphone ont été renouvelées et approfondies : les nouvelles adresses ainsi trouvées ont fait l'objet de relance pendant la période générale de relance du questionnaire (deux rappels au total).
- A chaque étape, les doublons de noms étaient nettoyés de la base de données. Une personne pouvait en effet se retrouver dans 3 populations distinctes (bénéficiaires débutants, avancés, voire refusés une fois).

⁶ Nous avons utilisé la recherche avancée sur Google, réduisant les recherches aux 365 derniers jours. L'objectif était de trouver les adresses électroniques les plus récentes. Nous avons également utilisé des sites comme <http://www.123people.ch> lorsque la recherche Google ne donnait pas de résultats. Mais cet outil ne nous a pas été d'une très grande utilité. Enfin, nos recherches ont souvent abouti (surtout pour le secteur privé) à des pages du réseau www.linkedin.com.

⁷ Durant cette phase de la récolte de données, nous avons été souvent confrontés au problème des homonymes, ce qui a pu rendre l'identification de la bonne personne parfois ardue.

Trois questionnaires ont été établis pour ces trois populations dans trois langues différentes (français, allemand et anglais). Ces questionnaires ont été administrés entre le 19 août et le 24 septembre 2009.

Quant au volet qualitatif, l'essentiel des entretiens a été mené à partir de septembre sur la base d'un guide d'entretien semi-directif administrés aux différents interlocuteurs institutionnels.⁸

1.3.4 Analyse des données

Deux méthodes ont été utilisées pour analyser les données quantitatives récoltées. Pour les chapitres 2 à 5, l'analyse a été réalisée dans une optique descriptive en utilisant des tableaux croisés avec trois ou quatre variables. Dans le chapitre 7, des modèles de régression logistique ont été élaborés. Cette méthode a été choisie car elle est la plus adaptée à l'étude des variables dichotomiques. Comparés aux analyses descriptives des autres chapitres, les modèles de régression logistique ont permis de déceler les variables indépendantes qui influencent le parcours des demandeurs de bourse, tout en tenant compte de l'effet simultané des autres variables entrées dans le modèle. On parle alors d'une estimation d'association « ajustée ».

1.3.5 Les taux de réponse

Le taux de réponse met en rapport le nombre de répondants avec celui des enquêtés contactés. Le taux de réponse brut correspond à ce rapport. Si l'on prend en compte les mauvaises adresses, faisant qu'un certain nombre de personnes n'ont finalement pas pu être contactées (ce qui réduit d'autant la population réellement enquêtée) et qu'on les exclut des enquêtés contactés, on obtient alors un taux de réponse net. La difficulté à calculer ici un taux de réponse vient du fait que la base reçue du FNS comporte plusieurs fois les mêmes personnes avec plusieurs statuts (débutant/avancé ou bénéficiaire/non bénéficiaire, par exemple).

Ayant effectué l'enquête auprès de trois populations avec pour chacune un questionnaire différent (bénéficiaires d'une Bourse pour chercheurs débutants, bénéficiaires d'une Bourse pour chercheurs avancés et non bénéficiaires de ces deux types de bourse), il est arrivé que plusieurs emails d'invitation à remplir un questionnaire soient envoyés à une même personne. Pour les personnes qui avaient bénéficié à la fois d'une Bourse de chercheur débutant et d'une Bourse de chercheur avancé, il a ainsi été demandé de ne considérer que l'email reçu correspondant au questionnaire pour chercheur avancé ; et pour celles ayant été bénéficiaires et non bénéficiaires, il a été demandé de ne considérer que l'email reçu correspondant à leur situation de bénéficiaire. Les autres personnes pour lesquelles le statut était faux ont été invitées à nous contacter afin que nous les changions de catégorie de population (débutant bénéficiaire/avancé bénéficiaire ou non bénéficiaire).

Pour pouvoir calculer les taux de réponse, nous connaissons pour chaque population le nombre de répondants (866 pour les débutants bénéficiaires, 455 pour les avancés bénéficiaires et 219 pour les non bénéficiaires).

⁸ Il faut donc souligner que la plupart des données concernant les commissions de recherche du FNS auprès des Hautes écoles rendent compte de leur état en 2009.

Le calcul du nombre de personnes enquêtées n'a pu se faire que par estimation compte tenu des incertitudes de départ sur la base FNS. La base reçue du FNS comporte 4'011 observations (et non personnes au sens donc où une même personne peut être présente plusieurs fois, base avec doublons). A ces observations s'ajoutent 74 boursiers FSBMB (fichier fourni séparément par la FSBMB via le FNS), soit au total 4'085 observations.

Sur les 4'085 observations, 477 doublons ont été identifiés et isolés. Reste donc une population de 3'608 personnes. On dispose avant envoi d'une adresse pour 2'990 d'entre elles. Dans cette population pour laquelle nous avons une adresse électronique (2'990), la répartition⁹ est la suivante : 1'706 débutants bénéficiaires (57%), 717 avancés bénéficiaires (24%) et 567 non bénéficiaires (19%).

A partir de là, il a été possible de calculer un taux de réponse brut.

Tableau 1: Taux de réponse bruts

	Population enquêtée (n)	Répondants (n)	Taux de réponse (% répondants/enquêtés)
Débutants	1'706	866	50.8
Avancés	717	455	63.5
Total bénéficiaires	2'423	1'321	54.5
Non bénéficiaires	567	219	38.6
Total	2'990	1'540	51.5

Nous nous sommes efforcés d'affiner l'estimation des taux de réponse en passant à une estimation de taux de réponse nets qui tiennent comptent des adresses qui lors de l'envoi se sont avérées invalides (« *undelivered mail* »). Ces dernières sont au nombre de 253.

Si l'on veut prendre en compte les « *undelivered mail* », il faut d'abord le faire en fonction des emails réellement envoyés lors du premier envoi. Ces derniers, sachant que l'envoi s'est effectué avec les doublons, étaient au nombre de 3'296. Les emails non acheminés (253) représentent 7.7% des 3'296 emails de départ. Une manière d'approximer les taux de réponse nets est d'appliquer ce pourcentage sur la population des 2'990 pour laquelle nous avons un email. On arrive alors à une population de 2'990 diminuée de 7.7% soit 2'760. À partir de là, on peut estimer des taux nets de réponse en tenant compte de la part respective de chaque population : bénéficiaires débutants (57% de 2'760), bénéficiaires avancés (24% de 2'760) et non bénéficiaires (19% de 2'760). On obtient alors les taux de réponse nets suivants qui sont particulièrement élevés pour ce type d'enquête :

⁹ La base du FNS reçue sous format Excel a été transformée en fichier Spss. Ce logiciel a permis d'identifier et d'isoler les doublons (ici à partir du nom et du prénom) en spécifiant des critères de choix grâce à l'ordonnancement de variables clés. Cela pour déterminer lesquelles de plusieurs observations correspondant à une même personne sont à isoler et quelle est celle à retenir pour finalement qualifier cette personne. Les critères retenus ont visé à être le plus cohérents avec la manière de cibler la population des enquêtés (puisque en effet, il a été demandé aux personnes présentes plusieurs fois dans la base de répondre en tant que « chercheur avancé » si elles ont obtenu les deux bourses et en tant que bénéficiaire par rapport à non bénéficiaire si elles ont connu les deux situations).

Tableau 2: Taux de réponse nets

	Population enquêtée (n)	Répondants (n)	Taux de réponse (% répon- dants/enquêtés)
Débutants	1'574	866	55
Avancés	662	455	68.7
Total bénéficiaires	2'236	1'321	59.1
Non bénéficiaires	524	219	41.8
Total	2'760	1'540	55.8

1.4 Remerciements

Enfin, les auteurs du rapport tiennent à remercier tout particulièrement leurs interlocuteurs du FNS qui leur ont facilité l'accès aux informations nécessaires et ont accompagné avec bienveillance les développements du travail, en particulier MM. Marcel Kullin, Daniel Sebastiani et Pascal Walther.

Nos très chaleureux remerciements vont également à M. Jacques Guélat du Centre informatique de l'UNIL qui a mis en forme et en ligne les neuf questionnaires. Sa patience et son savoir-faire ont également été sollicités par les renvois des emails d'invitation (avec adresses corrigées) à remplir le bon questionnaire. Les auteurs expriment aussi leur plus vive reconnaissance aux assistants-étudiants de l'Observatoire science, politique et société (Anne-Laure Jan et Pierre Benz) ainsi qu'à l'équipe de 4 étudiants qui ont tous consacré une partie de leur été 2009 à retrouver ou à vérifier les adresses des milliers de bénéficiaires et non bénéficiaires de bourses retenus dans cette enquête. Ils ont souvent fait preuve d'une grande ingéniosité et d'un savoir-faire précieux qui ont favorisé le succès de cette enquête (en particulier un taux de réponse si élevé). Anne-Laure Jan et Pierre Benz ont également relu avec attention le rapport et la première a aussi mis en page le présent rapport.

Enfin, les auteurs remercient chaleureusement le Prof. Peter Farago (directeur du Centre de compétences suisse en sciences sociales - FORS) et le Dr. Boris Wernli, Chef de l'Unité Enquêtes de FORS, qui ont rendu possible la collaboration avec M. Nicolas Pekari, responsable de recherche à FORS, et qui ont été de très bons conseils au cours des différentes étapes du projet. Ils adressent également tous leurs remerciements à l'ensemble des personnes qui, dans les diverses phases de l'enquête, ont accepté de répondre à leurs questions et/ou ont fourni les documents nécessaires au bon déroulement de l'étude.

2. Conception et structures du Programme des bourses du FNS

L'objectif de ce chapitre est de donner quelques clés de compréhension des dimensions organisationnelles et institutionnelles du Programme des bourses FNS. Pour ce faire, il analyse trois niveaux distincts de ce Programme : la conception du Programme des bourses, l'organisation de la Bourse chercheurs débutants (ci-après Bourse débutants), l'organisation de la Bourse chercheurs avancés (ci-après Bourse avancés).

2.1 Introduction

Le Programme des bourses est le plus ancien instrument d'encouragement des personnes du FNS. Il représente également l'instrument central d'encouragement à la mobilité du FNS, avec près de 800 requêtes soumises en 2009.¹⁰ De plus, il constitue un important poste budgétaire puisque, en 2009, plus de 35 millions de CHF ont été distribués aux bénéficiaires de ce Programme sur un octroi total de 161,4 millions de CHF consacré à l'encouragement des personnes (et pour un total de 707 millions de CHF de subsides de recherche octroyés par le FNS, tous domaines et instruments confondus).¹¹ Malgré son importance, ce programme n'a pas été, dans les années 2000, l'objet de débats organisationnels et politiques fondamentaux.¹² Il nous semble que trois raisons peuvent expliquer cet état de fait :

- D'abord, une grande partie des bourses est distribuée par les instances déléguées du FNS que sont les commissions de recherche locales, et celles-ci ne sont de fait pas au cœur du fonctionnement du FNS.
- Ensuite, les montants relativement peu élevés distribués par bénéficiaire – en comparaison avec l'encouragement de projets et les instruments d'encouragement des personnes consacrés à des stades plus avancés de carrière¹³ – peuvent expliquer le moindre enjeu politique qu'a représenté jusqu'à présent ce Programme.
- Enfin, en tant qu'instrument relativement précoce de soutien aux personnes, le Programme des bourses touche forcément un spectre d'individus plus large que des instruments intervenant plus tard dans la carrière scientifique, ce qui en fait un instrument à vocation moins sélective, d'ailleurs souvent associé à l'idée de *seed money*¹⁴ par les personnes qui sont concernées par l'attribution des deux bourses¹⁵.

¹⁰ En 2009, 799 requêtes ont été déposées dans le cadre du Programme des bourses (669 pour la *Bourse débutants* et 130 pour la *Bourse avancés*) et 542 bourses ont été accordées (456 *Bourses débutants* et 86 *Bourses avancés*) (FNS (2009) *Rapport annuel 2009*).

¹¹ En 2009, 25.5 millions de CHF ont été distribués au titre de Bourses débutants contre 10.1 millions pour la Bourse avancés (FNS (2009) *Rapport annuel 2009*).

¹² Plusieurs enquêtes ont été menées par le FNS sur le Programme des bourses. Les résumés en ont été publiés dans *Politique de la Science*. Pour l'enquête portant sur les années 1969 à 1974 voir FNS (1977); les résultats de l'enquête sur les bénéficiaires de bourses distribuées entre 1975 et 1982 figurent dans FNS (1985); la dernière enquête en date, portant sur les années 1983 à 1986, est résumée dans Frey (1990). Un autre rapport porte sur les bénéficiaires de bourses chercheurs avancés entre 1980 et 1986 (Akert et al., 1993).

¹³ Voir les tableaux 3 et 4 pour les montants totaux ainsi que le tableau 4 pour le montant alloué par subside octroyé dans chacun des programmes.

¹⁴ La notion de *seed money* renvoie à l'idée de première impulsion donnée à une carrière en germe, sans garantie que toutes les impulsions engendrent une carrière académique.

¹⁵ Voir les taux de succès comparés dans le tableau 3.

Tableau 3: Encouragement de personnes: dotation par instrument – projection (en millions de CHF)

	2008	2009	2010	2011	2008 (%)	2011 (%)
Professeurs boursiers FNS	63	63	63	63	49.61	37.06
Ambizione	14	27	39	39	11.02	22.94
MHV	6	6	6	6	4.72	3.53
ProDoc	11	14	17	20	8.66	11.76
Programme des bourses	33	36	39	42	25.98	24.71
Total	127	146	164	170	100.00	100.00

Source: FNS (2007) Programme pluriannuel 2008-11

Tableau 4: L'encouragement de personnes en 2008

	Requêtes	Octrois	Taux de succès	Montant accordés	Montant par octroi ¹⁶
Professeurs boursiers FNS	197	51	25.89%	57'217'238	1'121'907
Ambizione	89	37	41.57%	16'559'324	447'549
ProDoc	106	71	66.98%	22'191'892	312'562
MHV	84	37	44.05%	5'360'893	144'889
Programme des bourses	690	524	75.94%	35'670'766	68'074
Bourse avancés	148	94	63.51%	10'989'069	116'905
Bourse débutants	542	430	79.34%	24'681'697	57'399

Source: FNS rapport annuel 2008

Néanmoins, comme la présente étude portant sur le Programme des bourses en témoigne, cette situation évolue. Cette volonté d'acquérir une meilleure compréhension de ce Programme est le fruit de deux évolutions liées :

Premièrement, la création de nouveaux instruments transversaux d'encouragement aux personnes a rendu nécessaire une compréhension plus fine du fonctionnement de chacun d'eux, ceci afin de nourrir la réflexion sur l'articulation de ces différents instruments. En effet, outre le Programme des bourses, l'encouragement de la relève du FNS s'effectuait auparavant principalement au moyen d'instruments spécifiques à chaque division (les programmes ATHENA, PROFIL et START). Or, comme le rapport d'évaluation du Programme Professeurs boursiers¹⁷ le met en évidence, cette organisation des instruments de relève par domaine a fait l'objet d'une critique interne au FNS. Une réflexion menée lors de l'arrivée de la nouvelle Présidente (Mme H. Diggel-

¹⁶ Le montant « par octroi » ne recouvre pas seulement le salaire/subside du requérant, mais également d'autres dépenses comme par exemple des assistants dans le cas des Professeurs boursiers. Dans le cas de ProDoc, le montant reçu par octroi couvre les modules de formation (frais relatifs à la formation et à l'encadrement des doctorants, ainsi qu'à l'organisation du ProDoc) et les modules de recherche (rémunération des doctorants et frais de recherche) du ProDoc.

¹⁷ Cf. Goastellec et al. (2007 : 28). Voir aussi l'entretien avec H. Diggelmann dans Campus (72, oct.-nov 2004 : 30) « Il existait déjà depuis dix ou vingt ans divers programmes assurant la relève académique, mais ils étaient très spécifiques à chacune des trois divisions du FNS (sciences humaines, sciences exactes, biologie et médecine). Le statut de professeur boursier est un essai pour rassembler ces programmes dans un statut commun. La question de la relève est très sensible du point de vue politique. Et il est plus facile de convaincre les élus d'investir l'argent public dans l'avenir de la Suisse avec un instrument unique plutôt qu'avec 36 petits programmes différents. »

mann)¹⁸ a en effet souligné un certain éparpillement des instruments d'encouragement à la relève scientifique et, corollaire, la nécessité de les harmoniser.¹⁹ De même, en 2002, le CSST, évoquant l'octroi de fonds en général, a affirmé qu'il était urgent : « [...] d'harmoniser les modes opératoires et les procédures de prise de décision entre les quatre divisions. On observe actuellement des écarts en ce qui concerne le recours systématique à des experts étrangers, les interactions personnelles entre les requérants et les membres concernés du Conseil de la recherche ainsi que les pratiques d'octroi de fonds. L'argument souvent invoqué, selon lequel ils se justifieraient par des différences fondamentales entre les disciplines, n'a qu'une validité très limitée. L'une des principales missions du FNS est de préserver l'unité scientifique et de lutter contre tout particularisme ou toute fragmentation inutile » (CSST, 2002 : 16). Le FNS s'est attelé à corriger cette grande diversité: la transformation des instruments de soutien à la relève de chaque domaine (ATHENA et PROFIL et START) en un seul programme – le Programme Professeurs Boursiers, opérationnel dès 2000 – illustre cette volonté d'uniformisation et de transversalité. De même, le Programme Marie Heim-Vögtlin a été étendu aux sciences humaines et sociales depuis 2003 et couvre désormais tous les domaines ainsi que les deux catégories de candocs et postdocs, les postdocs du domaine I ayant été intégrés à partir de 2007. À ces refontes et transformations d'instruments existants s'est ajoutée la création d'autres instruments transversaux de soutien aux personnes tels que le Programme ProDoc en 2006 – en collaboration avec la CRUS depuis 2008 – ainsi que le Programme Ambizione dès 2008. Le processus d'harmonisation a également touché le Programme des bourses : D'abord, les quatre commissions de recherche auprès des Académies ont été remplacées, fin 2002, par la Commission des Bourses du FNS. Ensuite, le FNS a établi, en 2005, un Règlement faïtier donnant des lignes organisationnelles communes aux commissions de recherche du FNS auprès des Hautes écoles. Enfin, les pratiques d'évaluation des requêtes pour la Bourse avancés sont désormais harmonisées dans les trois domaines du FNS.

Deuxièmement, cette transformation des instruments s'accompagne d'une évolution de la structure organisationnelle du FNS. Dans le prolongement de l'harmonisation des instruments de soutien aux personnes, la réorganisation du Conseil de la recherche a impliqué la création d'une instance transversale responsable de l'ensemble des instruments d'encouragement de personnes.²⁰ Car, si l'on trouve au niveau administratif une division « Encouragement des personnes » depuis 2001, il n'existait pas, jusqu'au 1^{er} avril 2008, d'organe du Conseil de la recherche qui soit consacré exclusivement à cette question. Les auteurs du rapport FNS futuro déploraient ce fait lorsqu'ils relevaient l'absence de « groupes constitués au sein du CNR pour se pencher plus à fond sur l'encouragement de personnes ou les relations internationales et y élaborer des stratégies plus suivies et cohérentes. » (FNS, 2007 : 3).

C'est par l'adoption de nouveaux statuts en 2008 que le FNS s'est doté d'une nouvelle organisation du Conseil national de la recherche.²¹ Suite à cette réforme, la

¹⁸ Mme H. Diggelmann a présidé le FNS de 1997 à 2004.

¹⁹ L'OFES avait déjà relevé ce problème dans son expertise de 1990. Voir OFES (1990 : 10 et 16-17). Voir aussi FNS (1998 : 30).

²⁰ Il faut également noter que le CSST avait appelé de ses vœux la création d'un « organe d'encouragement intégré » chargé de la problématique de la relève au sein du FNS (CSST 2001: 22).

²¹ Cette réforme est le fruit d'une réflexion menée sur plusieurs années, que l'on peut suivre en consultant le rapport *FNS 2008* (Hertig, 2004) ainsi que le rapport *FNS Futuro* (FNS, 2007).

traditionnelle organisation verticale en divisions²²(I, II, III et IV) est désormais complétée par une structure transversale composée de « comités spécialisés ».²³ Ces comités spécialisés sont actuellement au nombre de trois : Recherche interdisciplinaire; Coopération internationale; Encouragement de personnes.²⁴ Composés de membres du Conseil national de la recherche représentant ses différentes divisions, ils prennent en charge une thématique de manière transversale.²⁵

Les tâches des comités spécialisés sont définies dans le Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche. Selon ce règlement, chaque comité spécialisé est, à l'instar du reste du Conseil de la recherche, chargé des tâches suivantes pour son domaine:

- Procéder à l'expertise scientifique des demandes de subsides remises au FNS et décide du soutien à leur accorder
- Surveiller et accompagner les travaux de recherche soutenus par le FNS, ainsi que la mise en œuvre de leurs résultats
- Ratifier les plans d'exécution qu'il doit soumettre à l'approbation des autorités fédérales dans le cadre de la recherche orientée
- Surveiller la mise au concours des instruments d'encouragement et approuver les dispositions d'exécution pertinentes
- Elaborer les dispositions nécessaires régissant l'octroi de subsides ainsi que les procédures applicables, et les soumettre au Comité du Conseil de fondation pour approbation.²⁶

Les comités spécialisés doivent également remplir certaines missions pour le compte de la Présidence du Conseil de la recherche : élaborer une stratégie pour leur domaine spécialisé et préparer des prises de position du Conseil de la recherche sur des questions de politique de la recherche ainsi que des propositions pour la politique d'encouragement de la recherche du FNS.²⁷

L'instrument analysé ici – le Programme des bourses – fait partie du portefeuille d'instruments du Comité Spécialisé Encouragement de personnes (ci-après CSEP). Le CSEP est ainsi chargé d'en définir les lignes et de proposer, le cas échéant, des changements dans ce Programme. Outre ce Programme, le CSEP a la charge des autres instruments de soutien de personnes, à savoir les Programmes : Marie Heim-Vögtlin, Ambizione, Professeurs boursiers FNS ainsi que ProDoc.

²² Il faut relever que l'on parle de "division" lorsqu'il s'agit des quatre subdivisions du Conseil national de la recherche, mais que l'on parle de "domaine" (*Fachgebiet*) lorsqu'il s'agit des différents regroupements disciplinaires (I, II et III). Par exemple, la présidente du *Comité Spécialisé Encouragement des personnes* fait partie de la Division IV (recherche orientée) mais est également membre des commissions d'évaluations *MHV* et *Bourse avancés* du domaine III (biologie et médecine).

²³ On voit cette transformation dans la reformulation de l'article 22 des statuts du FNS dans la nouvelle mouture de 2008. Alors que, dans les statuts de 2002, le Conseil national de la recherche était organisé en divisions, désormais: "La Présidence dirige le Conseil national de la recherche (art. 23), qui se compose de divisions et de comités spécialisés." (FNS (2007) *Acte de fondation. Statuts*. Article 22.1. p. 33). Voir également l'article 2 du *Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche du 14 novembre 2007*.

²⁴ *Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche du 14 novembre 2007*. Article 18. P.5.

²⁵ Les Comités spécialisés sont entrés en fonction le 1^{er} avril 2008.

²⁶ Il s'agit des tâches désignées à l'art. 21, alinéa 2, lettres e - i des statuts du FNS auxquelles renvoie le Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche (art.19, alinéa 1).

²⁷ Article 19, alinéa 2 du *Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche*.

Plus précisément, les lignes directrices du CSEP impliquent que son travail s'articule autour des tâches suivantes :

- Développement d'une stratégie à long terme de l'encouragement de personnes au FNS, d'entente avec les partenaires en politique de la recherche et en tenant compte du contexte national et international, notamment européen
- Elaboration de bases pour la création de nouveaux instruments d'encouragement et pour l'adaptation ou la suppression d'instruments existants
- Garantie de la cohérence et de la complémentarité des différents instruments et mesures d'encouragement de personnes
- Responsabilité du budget de l'encouragement de personnes, y compris des transferts budgétaires entre les instruments d'encouragement
- Responsabilité sur le plan de l'évaluation des requêtes dans le domaine de l'encouragement de personnes (y compris la création de commissions d'évaluation ainsi que l'intégration et l'encadrement d'autres organes d'évaluation de l'encouragement de personnes)
- Responsabilité concernant la fourniture de prestations d'évaluation du FNS à des tiers dans le cadre de l'encouragement de personnes
- Préparation de l'élection des membres du comité spécialisé et de sa présidence (article 18, alinéas 3 et 4 du règlement d'organisation du Conseil de la recherche ; article 4bis du règlement d'élection du conseil de la recherche).²⁸

La garantie de la cohérence des instruments représente un point fondamental du travail du CSEP, qui doit permettre de dépasser les différences entre les trois domaines de recherche et d'harmoniser les procédures d'attribution des subsides aux personnes. En effet, avant la création du CSEP, il n'y avait pas de véritable dialogue entre domaines sur les pratiques d'évaluations. Ainsi, les instances d'évaluation de chacun des domaines étaient très indépendantes et pouvaient ignorer la manière dont les évaluations étaient organisées dans les autres domaines.

Concernant le Programme des bourses, le CSEP a principalement porté son effort sur deux points: d'une part, l'organisation de l'évaluation des Bourses avancées pour laquelle ce sont désormais des commissions d'évaluation spécifiques par domaine qui sont chargées d'évaluer les requêtes. Chaque Commission d'évaluation doit comprendre au moins un membre du CSEP, ce qui permet d'établir un lien continu entre le CSEP et les commissions d'évaluation. D'autre part, à la suite des rapports annuels 2008 des commissions de recherche, le CSEP a fait sa première communication aux commissions en leur demandant de se pencher sur les taux de succès élevés des requêtes ainsi que sur la durée relativement brève des bourses octroyées.²⁹

La constitution très récente du CSEP ne permet pas encore de tirer des enseignements de son action, mais il est certain que, au vu du nombre de programmes que

²⁸ FNS, Règlement d'organisation du Comité spécialisé dans l'encouragement des personnes.

²⁹ Communication de la Présidente du CSEP aux Commissions de Recherche sur leur rapport annuel 2008, FNS, Berne, 15 juin 2009.

son portefeuille contient, son travail de réflexion et de coordination représente une avancée significative.

2.2 Conception du Programme des bourses

La question de la conception du Programme des bourses renvoie à ses objectifs ainsi qu'à son articulation avec les différents programmes de soutien aux personnes du FNS.

2.2.1 Place du Programme dans le dispositif de soutien aux personnes

Dans un premier temps, il faut donc souligner la place du Programme des bourses dans le dispositif général d'encouragement de personnes du FNS. Il a longtemps été la seule bourse qu'offrait le FNS aux chercheurs de toutes les disciplines. Désormais, le FNS dispose de six instruments différents dédiés à l'encouragement individuel, toutes disciplines confondues. Il s'agit des programmes suivants :

- ProDoc
- Bourses pour chercheuses et chercheurs débutants
- Bourses pour chercheuses et chercheurs avancés
- Ambizione
- Professeurs boursiers FNS
- Marie Heim-Vögtlin (réservé aux femmes)

Si l'on excepte le Programme MHV destiné à offrir une possibilité de réinsertion dans le monde académique à des femmes dont la carrière a été retardée ou interrompue suite à des charges d'assistance familiale, les autres programmes pris dans leur ensemble constituent une sorte de voie de carrière académique parallèle à la carrière institutionnelle classique dans les Hautes écoles. En effet, avec les programmes les plus récemment créés – ProDoc et Ambizione – les instruments d'encouragement de personnes du FNS couvrent désormais toutes les étapes de la carrière académique. Théoriquement, on peut donc très bien imaginer un chercheur bénéficiant du Programme ProDoc pour mener à bien sa thèse, puis d'une Bourse débutants pour faire un premier postdoc, avant d'enchaîner sur un second postdoc comme chercheur avancé, puis de revenir en Suisse grâce à un subside Ambizione avant de décrocher un subside de Professeur Boursier.

Néanmoins, une telle carrière paraît assez peu probable. D'abord, chacun de ces programmes est limité dans le temps et offre donc, par définition, un statut précaire et certainement moins attractif qu'un poste à durée indéterminée financé dans une Haute école. Ensuite, l'obtention de ces différents subsides requiert des compétences variées et le fait d'avoir obtenu des subsides d'autres organisations (comme par exemple, au niveau européen, les bourses Marie-Curie ou celles de l'EMBO³⁰) ou d'avoir occupé un poste dans une Haute école joue un rôle dans l'évaluation positive d'un dossier. Enfin, il ressort clairement de la conception du Conseil de la recherche qu'il ne s'agit pas d'offrir la possibilité aux scientifiques de substituer une « carrière FNS » à une carrière classique. Il s'agit bien plutôt d'offrir un dispositif dans lequel

³⁰ *European Molecular Biology Organisation.*

chaque échelon de la carrière soit couvert et qui permette un va-et-vient entre financements par le FNS et par les Hautes écoles dans la construction d'une carrière. C'est d'ailleurs la porosité de la frontière entre instruments FNS et carrière « institutionnelle » qui permettra *in fine* de juger de l'adéquation des instruments du FNS au soutien à la relève en Suisse. En effet, plus les carrières attesteront de l'enchevêtrement des deux sources de financement, plus les instruments FNS prouveront leur utilité.

Dans ce dispositif, le Programme des bourses constitue le deuxième échelon (cf. *funding chain* du FNS) et doit donc être pensé, d'une part, par rapport au Programme ProDoc qui le précède et, d'autre part, par rapport au Programme Ambizione qui le suit³¹.

De prime abord, le rapport avec ProDoc ne pose pas de problème car il s'agit d'un programme destiné à soutenir des candidats au doctorat, tandis que le Programme des bourses soutient des postdoctorants. Il pourrait toutefois y avoir des chevauchements dans la mesure où la Bourse débutants peut, sous certaines conditions, être attribuée à des candidats au doctorat. Néanmoins, il est peu probable que les instruments fassent doublon car il ne s'agit pas du même type de soutien. ProDoc soutient des groupes de doctorants, en Suisse, durant toute la période de thèse (36 mois), tandis que la Bourse débutants est octroyée à des candocs déjà avancés dans leur recherche et doit leur permettre de la terminer, dans le cadre d'un projet de mobilité.³² De plus, dans le Programme ProDoc, les doctorants ne demandent pas eux-mêmes leur subside, en l'occurrence un salaire, mais ce sont les Professeurs du programme qui le font.

Les relations avec Ambizione semblent également assez claires. Tout d'abord, si les conditions formelles de candidatures sont quasiment les mêmes pour Ambizione que pour la Bourse avancés,³³ il faut toutefois souligner qu'Ambizione permet également à des scientifiques étrangers de venir en Suisse (*incoming*) avec un projet indépendant. De plus, la nature de l'instrument est différente : d'une part, l'offre n'est pas la même, puisqu'Ambizione permet au boursier de s'intégrer dans une Haute école suisse, de faire à la fois de la recherche et de l'enseignement ainsi que de demander des financements pour d'autres personnes tandis que la Bourse avancés représente une bourse de recherche individuelle et qu'elle est destinée à financer un séjour à l'étranger.³⁴ D'autre part, la population visée n'est pas la même, la Bourse avancés est destinée à des chercheurs au début de leur carrière académique³⁵ tandis qu'Am-

³¹ Si le FNS dispose d'une offre d'instruments qui couvre toutes ces étapes de la carrière académique, cela ne signifie pas pour autant que chacun est appelé à obtenir un subside à chacune de ces étapes. Ce n'est du moins pas la politique du FNS que d'en faire un „passage obligé“.

³² A noter que le Programme *ProDoc* va cesser dès fin 2011 (dernière mise au concours) et s'éteindre financièrement au plus tard en 2014 (dernière tranche de financement).

³³ Au plus tard cinq ans après le doctorat et une année d'expérience postdoctorale. Toutefois, dans le cadre d'*Ambizione*, l'expérience postdoctorale doit être faite dans une institution différente de celle qui a délivré le doctorat.

³⁴ Il faut toutefois noter que le *Règlement relatif à l'octroi des bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs avancés* (art. 3 alinéa 2) autorise des cas particuliers: "Sur demande motivée une partie du séjour peut être exceptionnellement effectuée en Suisse dans le domaine des sciences humaines et sociales, pour autant que le travail de recherche le justifie."

³⁵ Elle constitue d'ailleurs le premier instrument de soutien à la carrière académique, la *Bourse débutant* étant consacrée au soutien à la carrière scientifique.

bizione s'adresse à des personnes ayant déjà établi leur profil et qui peuvent revendiquer une certaine autonomie de recherche dans le milieu académique.

Ces différents points devront néanmoins être examinés au travers d'une analyse de l'évolution concrète des instruments dans les prochaines années. Car pour ProDoc et plus encore pour Ambizione, qui n'en est qu'à son lancement, seul l'avenir pourra nous renseigner sur les rapports concrets qu'ils entretiennent avec le Programme des bourses.

2.2.2 Logique interne du Programme

Le premier élément qui caractérise le Programme des bourses est qu'il contient en fait deux instruments distincts : d'une part, la Bourse débutants et, d'autre part, la Bourse avancés. Plusieurs éléments différencient ces deux bourses: d'abord, la durée de la bourse n'est pas la même (de 6 à 24 mois pour un débutant candoc et de 12 à 36 mois pour un débutant postdoc et un avancé). Ensuite, les conditions de base à remplir pour les candidats diffèrent puisque, pour déposer une requête en tant que chercheur avancé, il faut avoir au moins une année d'expérience de recherche au niveau postdoctoral. Enfin, l'objectif de la Bourse débutants est de soutenir les carrières scientifiques, tandis que celui de la Bourse avancés est de soutenir les carrières académiques. Dans le premier cas, on ne fait pas a priori de différence entre un potentiel de relève dans le secteur public ou privé, tandis que, dans le second, les candidats doivent avoir un profil clairement académique.

Dans les faits, cette séparation, interne au Programme, entre deux bourses se complexifie encore lorsque l'on va dans le détail. D'une part, la Bourse débutants se divise en deux catégories selon le statut des candidats: le règlement diffère en effet selon que la requête est émise par un candidat au doctorat (candoc) ou par un postdoctorant (postdoc). Si la Bourse débutants est à l'origine pensée comme un Programme postdoc³⁶, il existe un certain nombre de bourses attribuées à des candocs. C'est particulièrement le cas dans les sciences humaines et sociales (domaine I).

D'autre part, à cette spécificité de la Bourse débutants, il convient d'ajouter une autre distinction, concernant la Bourse avancés. En effet, les candidats à une Bourse avancés dont les disciplines font partie des domaines I, II et III doivent soumettre leur requête au FNS tandis que les candidats dont les recherches relèvent de la « médecine expérimentale et clinique, ainsi qu'en biologie en tant que science médicale de base » doivent postuler auprès de la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB), qui distribue les Bourses avancés sur la base du règlement des bourses du FNS. Il faut toutefois souligner que, hormis certaines spécificités liées à l'organisation interne de la FSBMB, on ne rencontre pas de différences fondamentales entre les Bourses avancés distribuées par le FNS et celles qui le sont par la FSBMB.

On se trouve donc face à un instrument qui se divise en trois, voire même en quatre, selon le point de vue adopté. Le tableau suivant résume les caractéristiques principales des différents instruments du Programme des bourses.

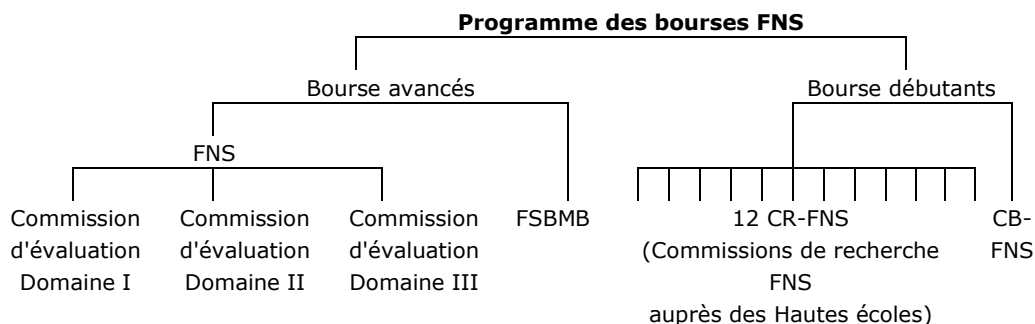
³⁶ Le FNS présente d'ailleurs la *Bourse débutant* comme une bourse postdoc dans son *Programme Pluriannuel 2008-2011*, Berne, FNS, p. 27.

Tableau 5: Caractéristiques du Programme des bourses selon le règlement du FNS

Type de bourse	Prérequis personnels	Prérequis académiques	Début	Durée	Objectifs	Instance évaluant la requête
Débutant candoc	- Nationalité suisse / autorisation d'établissement, de séjour ou autorisation pour frontaliers. - Les Suisses résidant à l'étranger et les étrangères et étrangers avec autorisation de séjour ou frontalière doivent confirmer par écrit leur intention de vouloir poursuivre leur carrière scientifique en Suisse après leur séjour de recherche. - Les candidats n'ayant pas la nationalité suisse doivent pouvoir faire valoir au moins 2 ans d'activité dans une Haute école universitaire suisse au moment du dépôt de la requête.	Licence / diplôme / master.	Au plus tôt 2 ans après licence / diplôme / master.	6 à 24 mois.	- Soutien à une carrière scientifique. - Séjour à l'étranger.	- Commissions locales de recherche du FNS auprès des Hautes écoles universitaires suisses (<i>CR-FNS</i>) - Commission des bourses du FNS (<i>CB-FNS</i>)
Débutant postdoc	Mêmes prérequis.	Doctorat (obtenu au plus tard au moment du début de la bourse).	Au plus tard 3 ans après le doctorat.	12 à 36 mois.	- Soutien à une carrière scientifique. - Séjour à l'étranger.	- Commissions locales de recherche du FNS auprès des Hautes écoles universitaires suisses (<i>CR-FNS</i>) - Commission des bourses du FNS (<i>CB-FNS</i>)
Avancé	Même prérequis, la seule différence étant que: « Les Suisses résidant à l'étranger et les étrangères et étrangers avec autorisation de séjour ou frontalière doivent confirmer par écrit leur intention de vouloir poursuivre leur carrière académique en Suisse après leur séjour de recherche. »	- Doctorat - Au moins une année d'activité de recherche au niveau post-doc au moment du dépôt de la requête.	Au plus tard 5 ans après le doctorat.	12 à 36 mois.	- Soutien à une carrière académique. - Approfondir les connaissances et améliorer le profil scientifique. - Séjour à l'étranger.	- Commissions d'évaluation du domaine concerné (I, II, III) - Soumis à la ratification du CSEP, puis de la Présidence
Avancé FSBMB	Même prérequis que pour « Avancé ».	- Même prérequis que pour « Avancé ». - Domaine de recherche: médecine expérimentale et clinique et biologie en tant que science médicale de base.	Idem.	12 à 24 mois.	Idem.	- Fondation Suisse des Bourses en Médecine et Biologie (FSBMB) - Soumis à la ratification du CSEP, puis de la Présidence

Ces différences formelles à l'intérieur de l'instrument s'accompagnent d'une division du travail entre les différentes instances chargées d'évaluer les requêtes. Celles-ci disposent d'une certaine marge de manœuvre réglementaire et possèdent ainsi chacune leur organisation et leur règlement propre, dans les limites imposées par le cadre du FNS. Ainsi, si l'on observe les variantes possibles du Programme des bourses du point de vue institutionnel, on peut distinguer 17 organes différents réunis sous le même instrument. C'est cela que décrit le tableau suivant:

Figure 1: Déclinaison institutionnelle du Programme des bourses



17 variantes au sein du même programme

2.3 La Bourse pour « chercheurs débutants »

Dans le Programme des bourses, le premier instrument à disposition est la Bourse débutants. On l'a vu, cet instrument est en principe destiné au soutien de postdoctorants³⁷ (postdocs) qui viennent de terminer leur thèse. Néanmoins, elles peuvent également être attribuées à des doctorants (candocs).³⁸ Cette définition de la Bourse débutants comme étant une bourse postdoc est encore plus incertaine lorsque l'on analyse les statistiques des CR-FNS : elles montrent en effet que, loin d'être des cas exceptionnels, les candocs représentent près du tiers de la population de la Bourse débutants.

³⁷ Art. 1 alinéa 2 du Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs débutants: "Les bourses sont en principe des bourses postdoc."

³⁸ Art. 1 alinéa 4 du Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs débutants: "Sur demande, une bourse peut aussi être octroyée en tant que bourse pour doctorant-e quand, du point de vue de la discipline concernée, un séjour à l'étranger laisse présager un avantage pour le succès de la thèse de doctorat."

Tableau 6: Bourse débutants : distribution candocs et postdocs (2008)

	Requêtes		Accordés	
	Candocs	Postdocs	Candocs	Postdocs
UNIBA	7	39	5	31
UNIBE	13	46	9	41
UNIFR	11	13	10	12
UNIGE	35	40	27	32
UNIL	16	26	12	21
EPFL	1	39	1	34
UNILU	2	2	1	2
UNINE	14	11	9	10
UNISG	16	2	16	2
UNIZH	33	46	32	36
ETHZ	0	63	0	49
USI	9	3	9	3
CB-FNS	13	28	7	21
Total	170	358	138	294
%	32.20%	67.80%	31.94%	68.06%

Sources: Rapports annuels des CR-FNS pour l'année 2008

Excepté pour ETHZ: FNS Jahresbericht FK 2008

L'importance de cette population s'explique par le nombre de candocs provenant du domaine I (sciences humaines et sociales). En effet, comme le montre le tableau 7, pour l'année 2008, plus de quatre requêtes candocs sur cinq concernent le domaine I et le taux augmente encore légèrement lorsque l'on analyse les bourses attribuées, puisque 86% des bourses candocs sont attribuées à des chercheurs en sciences humaines et sociales.

Tableau 7: Bourse débutants – candocs (2008)

	Requêtes par domaine			Bourses par domaine		
	I	II	III	I	II	III
UNIBA	6	0	2	5	0	1
UNIBE	10	1	3	6	1	3
UNIFR	6	0	0	5	0	0
UNIGE	34	1	2	27	1	2
UNIL	16	0	1	13	0	0
EPFL	0	3	1	0	3	1
UNILU	2	0	0	1	0	0
UNINE	15	0	0	10	0	0
UNISG	15	0	0	15	0	0
UNIZH	30	1	0	29	1	0
ETHZ	2	2	0	2	2	0
USI	6	2	0	6	2	0
CB-FNS	10	1	5	5	0	3
Total	152	11	14	124	10	10
%	85.88%	6.21%	7.91%	86.11%	6.94%	6.94%

Source: FNS (banque de données)

Outre cette spécificité liée au domaine dans lequel la bourse est demandée, la caractéristique principale de la Bourse débutants réside dans son système décentralisé d'attribution par les commissions de recherche locales du FNS auprès des Hautes écoles (ci-après CR-FNS). Ce sont en effet les CR-FNS qui sont chargées d'évaluer les requêtes des chercheurs débutants. Pour toutes les personnes suisses n'ayant pas obtenu leur doctorat en Suisse ou n'étant pas inscrite au doctorat en Suisse et ne pouvant donc pas être affiliées à une CR-FNS, le FNS traite les requêtes au sein de sa Commission des bourses (ci-après CB-FNS).³⁹

Les CR-FNS sont considérées comme des organes du FNS sis à l'intérieur des Hautes écoles. Elles sont formellement régies par trois types de règlement. Les statuts du FNS constituent le premier niveau réglementaire. Dans les derniers statuts en date du FNS (adoptés en 2008) les CR-FNS sont évoquées de manière très concise. Du point de vue statutaire, elles doivent être reconnues par le Comité du Conseil de fondation en accord avec la direction de la Haute école concernée. Leur tâche principale est d'assurer le lien entre la Haute école et le FNS. Elles peuvent également « être mandatées pour prendre en charge de manière indépendante des tâches relevant du domaine de l'encouragement de la relève scientifique ». De plus, elles doivent régulièrement rendre compte de leur activité au Conseil national de la recherche. Enfin, les statuts du FNS précisent que le détail des attributions et des compétences des CR-FNS doit être fixé dans un règlement commun.⁴⁰

Ce règlement commun⁴¹, appelé également « Règlement faitier », constitue le deuxième niveau réglementaire.⁴² En effet, après avoir longtemps été organisées de manière indépendante, les CR-FNS sont désormais structurées sur la base du Règlement faitier des commissions de recherche du FNS. Ce règlement édicte les principes de base que l'organisation des CR-FNS et leurs procédures doivent respecter. Les CR-FNS ont eu jusqu'à la fin de l'année 2007 pour harmoniser leurs propres règlements avec les dispositions du Règlement faitier et les faire approuver par le FNS.

Le troisième niveau est constitué du règlement propre de la Commission. Parmi les 13 commissions existant en Suisse⁴³, on distingue une grande variété de règlements. Certains sont très concis, comme celui de l'UNIFR, et renvoient au Règlement faitier plutôt que d'en reprendre les articles tandis que d'autres, tel que celui de l'UNISG, fixent plus en détail le travail de la Commission.

Afin de mieux comprendre cette décentralisation et d'en saisir l'étendue, nous allons donner quelques informations concernant ces commissions en abordant trois théma-

³⁹ La CB-FNS traite en fait toutes les requêtes qui ne peuvent pas être attribuées à une CR-FNS, par exemple la requête d'un étranger travaillant en Suisse depuis plus de deux ans qui n'aurait pas de diplômes d'une Haute école suisse.

⁴⁰ Il s'agit des articles 24 à 26 des statuts 2008 du FNS, ces articles n'ont pas subi de révision par rapport aux statuts de 2002.

⁴¹ Règlement commun des Commissions de recherche du Fonds national suisse du 13 mai 2005.

⁴² À ce niveau, il faut également mentionner le *Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs débutants* qui donne les lignes générales définissant la *Bourse débutants* (tels que : durée du subsides, conditions d'éligibilité, critères d'évaluation, droits et devoirs du bénéficiaire).

⁴³ Une par Haute école plus la CB-FNS.

tiques centrales: les questions d'organisation, de procédure ainsi que de fonctionnement.

2.3.1 Organisation des commissions

Chaque Commission est organisée de manière différente et possède ses spécificités propres. Afin d'illustrer ces différences, nous avons établi les profils organisationnels des commissions en partant de différents critères. Pour chaque critère, nous avons pris les directives du Règlement faïtier comme point de départ.

Premièrement, en ce qui concerne la composition des commissions, le Règlement faïtier exige un minimum de 7 membres. Le choix des membres doit faire en sorte que: « l'ensemble de l'éventail professionnel de recherche et d'enseignement de la Haute école soit quantitativement représenté de manière adéquate avec un haut niveau de qualification. »⁴⁴ De plus, l'évaluation des requêtes ne doit être dévolue qu'à des membres du corps professoral de la Haute école. Cela implique que si des représentants d'autres corps siègent dans la Commission, ceux-ci ne peuvent pas participer à la décision d'attribution des bourses FNS, ils ne peuvent avoir qu'une voix consultative.

Les CR-FNS et la CB-FNS respectent toutes ces règles. On trouve bien entendu des variations dans le nombre de membres. D'un côté, on trouve les commissions de Hautes écoles de petites tailles avec le minimum de membres (UNILU et USI) et, de l'autre, des commissions plus fournies à l'exemple de celles de l'EPFL et de l'ETHZ. À l'intérieur des commissions, les membres sont la plupart du temps élus en tant que représentant d'une Faculté, sauf pour l'EPFL et l'ETHZ, dans lesquelles le président nomme les membres, sans que la provenance facultaire ne soit spécifiée. Hormis cette différence formelle, toutes les commissions respectent l'exigence de représentation des domaines d'enseignement et de recherche de la Haute école.

Deuxièmement, pour la durée totale des mandats, le Règlement faïtier impose un maximum de 12 ans de participation à la Commission. Toutes les commissions respectent ce maximum et celles qui ne fixent pas la limite à 12 ans optent pour un maximum de 8 ans, sauf l'EPFL qui autorise 9 ans. Si l'on entre dans le détail, on remarque que la durée de présence est calculée de manière différente selon que les mandats en tant que président et/ou vice-président et en tant que membre se cumulent ou non. À titre d'exemple, avec un mandat de 3 ans renouvelable une fois, l'UNIL présente le mandat de membre le plus court de toutes les commissions (6 ans). Néanmoins, étant donné que le président et le vice-président sont choisis parmi les membres de la Commission pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, il est possible d'atteindre 12 ans de participation dans la Commission de l'UNIL si l'on devient président ou vice-président après avoir exercé deux mandats en tant que membre. D'un autre côté, l'UNISG fixe également la limite à 12 ans, mais en prévoyant des mandats de 2 ans sans faire de différence entre les mandats en tant que membres et en tant que président ou vice-président.

⁴⁴ Art. 5 alinéa 1.

Troisièmement, concernant le statut de la Commission dans la Haute école, le Règlement faïtier autorise que « des organes qui couvrent aussi des tâches propres à la Haute école »⁴⁵ soient reconnus comme Commission de recherche FNS à la condition que « les deux domaines d'activité sont clairement séparés l'un de l'autre et qu'une double représentation des intérêts est exclue dans des affaires identiques. »⁴⁶ Seules trois commissions (UNIBE, UNIGE et USI) sont exclusivement des CR-FNS. Pour les autres commissions, la double casquette est mobilisée essentiellement dans le cadre de la réflexion sur la stratégie de recherche de la Haute école. Mais elles peuvent également avoir la tâche plus concrète de distribuer les fonds de recherche de la Haute école ainsi que ceux de fondations privées soutenant la « relève » de la Haute école. Deux cas de figure sont alors possibles pour la gestion de la double tâche de la Commission. Soit elle intègre les fonds propres de la Haute école et/ou ceux des fondations au budget FNS et utilise le même cadre pour distribuer les deux types de financement (UNIL par ex.), soit deux règlements coexistent (UNIBA par ex.). L'avantage du double règlement est qu'il permet parfois de financer des chercheurs qui ne satisferaient pas aux critères d'éligibilité du FNS, ce qui était particulièrement le cas à l'époque où la limite d'âge était d'ordre biologique et non académique.

Quatrièmement, sur la question de la parité femmes-hommes, le Règlement faïtier fait référence au fait que le FNS « aspire à une représentation paritaire entre les femmes et les hommes au sein de ses organes » et que les CR-FNS doivent en tenir compte lors de l'élection des membres et de la désignation de la présidence.⁴⁷ Cette directive est reprise explicitement par certaines commissions, mais on constate que la parité n'est pas plus atteinte dans ces commissions que dans celles qui ne reprennent pas la directive dans leur règlement.

Dernier élément concernant l'organisation, le statut et le taux d'engagement du secrétaire de la Commission. Le Règlement faïtier ne donne aucune précision quant à ces questions et cette liberté se traduit par une grande variété de configurations. Concernant le temps de travail consacré à la CR-FNS par le ou les secrétaires, il est difficile d'avoir une idée précise car les périodes de travail sont très irrégulières et cette fonction est souvent une tâche parmi d'autre que la personne en question remplit pour la Haute école. Par contre, il est à noter que les secrétaires peuvent être divisés en trois types selon leur statut : d'abord les secrétaires strictement administratifs, ensuite, les adjoints dont le périmètre de compétence est élargi, comme les adjoints au rectorat ou adjoints de facultés, enfin, les secrétaires scientifiques, qui partagent leur temps entre une activité de recherche académique et les tâches administratives que requièrent la CR-FNS (les deux cas sont l'USI et l'EPFL). Il faut également relever que certaines commissions emploient plusieurs secrétaires dont les profils diffèrent selon les catégories décrites plus haut.

⁴⁵ Art. 2 alinéa 2.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Art. 7 alinéa 5.

Tableau 8: Organisation des CR-FNS (état fin 2009)

	Membres (nombre)	Membres (statuts)	Durée des mandats	Statut du secrétaire	Organe associé	échéances de dépôt
Règlement Faïtier FNS	Min. 7	- Corps enseignant professoral - Représentation quantitative et qualitative de l'éventail d'enseignement et recherche de la HE	Max. 12 ans	-	Autorisé avec séparation claire	2-4
UNIBA	12	- Corps enseignant académique - Minimum 7 P.O. - Représentants des Facultés (1 ou 2 selon les Facultés)	Max. 12 ans (3 fois 4 ans)	Administratif (60%)	Oui	2
UNIBE	16	- P.O. ou Professeurs - Représentant des Facultés (1 à 3 selon les Facultés)	Max. 12 ans (3 fois 4 ans)	Secrétaire (60%)	Non	3
UNIFR	11	- Représentants des Facultés (1 ou 2 selon les Facultés) - Membre du Rectorat en charge de la recherche - Représentant des collaborateurs scientifiques (pas droit de vote)	Max. 8 ans (2 fois 4 ans)	Secrétaire (50%)	Oui	2
UNIGE	13	- Représentants des Facultés (1 ou 2 selon les Facultés)	Max. 12 ans (2 fois 4ans pour délégué / vice-président / président)	Secrétaire (120%)	Non	2
UNIL	16	- Représentants des Facultés (1 ou 2 selon les Facultés)	Membres: max 6 ans (2 fois 3 ans) Président et vice-président: max 6 ans (2 fois 3 ans)	Adjoint (80%) Secrétaire (10%)	Oui	2
EPFL	18	- Au moins 12 membres sont PO, PA, PAss, PB FNS ou titulaires - Couvre l'éventail des domaines de recherche de l'EPFL	Max 9 ans (3 fois 3 ans)	Scientifique (50%)	Oui	2
UNILU	7	- Président de la Commission - 2 Représentants par Facultés	Max 12 ans (mandats de 2 ans)	Scientifique (50%) Secrétaire(20%)	Oui	2

UNINE	10	- PO, P.extraordinaires et Directeurs de recherche - Président et un collège de 9 membres. - 2 Représentants par Facultés (1 ou 2 selon les Facultés)	- Président: 4 ans, renouvelable 1 fois. - Membres: 4 ans, renouvelable 1 fois.	Secrétaire (50%)	Oui	2
UNISG	11	- Président - Vice-recteur recherche - Représentants par Facultés (1 ou 2 selon les Facultés)	Max. 12 ans (mandats de 2 ans)	Adjoint (35%)	Oui	2
UNIZH	7-15 2009: 11	- Président - 1 représentant par Faculté - représentants des étudiants (1); Assistants (1); Privat-Docent (1) (sans droit de vote).	- Membres: max 6 ans (mandats de 2 ans) - Président: max 12 ans dans la Commission au total	Adjoint (35%)	Oui	2
ETHZ	15-25 2009: 20	- Profs de l'ETHZ - Couvre le spectre des domaines d'enseignement et de recherche de l'ETHZ - 1 Président - trois sous-commissions de domaines.	Membres: 8 ans (2 fois 4 ans) Président: 12 ans Max.	Secrétaire (30%)f Adjoint (15%)	Oui	3
USI	7	Profs	Max 12 ans (3 fois 4 ans)	Scientifique (10%)	Non	2
CB-FNS	7	- un représentant du Conseil de la recherche par domaine (3) - un représentant pour chaque Académie Suisse des sciences (4)	Max. 8 ans (2 fois 4 ans)	Scientifique (10%) Administratif (25%)	Non	2

Sources: Règlement Faïtier des Commissions de Recherche
Règlements des Commissions de Recherche
Rapports annuels 2008 des CR-FNS
Sites internet des Commissions de Recherche
Entretiens

2.3.2 Procédures

La deuxième dimension exprimant les différences entre les CR-FNS concerne les procédures de traitement des dossiers de candidature à la Bourse débutants. Le Règlement faitier précise le quorum, fixé à la moitié des membres, ainsi que le fait que les décisions doivent être prises à la majorité simple des membres présents, le président départageant les voix en cas d'égalité.⁴⁸ Sur les autres points, le Règlement faitier donne des directives assez larges⁴⁹, ce qui fait que les CR-FNS jouissent d'une assez grande marge de manœuvre.

Concernant les rapports directs avec les candidats, le Règlement faitier du FNS autorise un entretien entre le rapporteur de la Commission et le candidat à la Bourse débutants mais cet entretien doit faire l'objet d'un procès-verbal. Il précise également que la Commission peut inviter les requérants à une audition mais que celle-ci doit se faire devant au moins trois membres de la Commission et faire l'objet d'un résumé qui sera versé au dossier de la requête.⁵⁰ On trouve donc deux types de contacts possibles entre la CR-FNS et le candidat: un entretien avec le rapporteur de la Commission et une audition devant la Commission (ou une délégation de la Commission). Ces contacts ne sont pas obligatoires, ce qui laisse une grande marge de manœuvre aux CR-FNS et explique la variété des cas observés. Seule la CB-FNS ne pratique aucun des deux types de contact, tandis que la CR-FNS de l'USI n'entre en contact avec le candidat que si le dossier pose certains problèmes, le candidat est alors invité à venir défendre son dossier devant la Commission.

Dans la plupart des autres CR-FNS, un entretien a lieu entre le membre de la Commission qui fait office de rapporteur pour le dossier et le candidat à la Bourse débutants. La durée et la forme de l'entretien (téléphonique ou en face-à-face) ne sont pas forcément fixées formellement et peuvent donc varier entre les commissions. Certaines commissions vont plus loin dans l'interaction et convoquent le candidat à une audition, ou se réservent la possibilité de le faire. Il faut encore noter que les CR-FNS de l'UNIBE et de l'UNINE sont les seules à pratiquer automatiquement les deux types de contacts pour toutes les requêtes.

Pour ce qui est du rapporteur en charge du dossier du candidat, le Règlement faitier ne précise qu'une chose : chaque requête doit faire l'objet d'une brève évaluation écrite d'un membre de la CR-FNS ou d'un spécialiste indépendant.⁵¹ Cela implique qu'il n'est même pas obligatoire de déterminer un rapporteur dans la Commission pour chaque requête. Néanmoins, les CR-FNS ont toutes au moins un rapporteur par requête et parfois même deux. De plus, certaines CR-FNS, comme celle de l'USI, font systématiquement évaluer les requêtes par un ou plusieurs experts externes.

L'évaluation du dossier du requérant repose sur un certain nombre de critères. Ceux-ci ne figurent pas dans le Règlement faitier mais sont stipulés dans le Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs débutants. Il s'agit des critères suivants :

⁴⁸ Art. 15.

⁴⁹ La plupart des points figurent dans l'article 21.

⁵⁰ Voir art. 21 alinéas d et e.

⁵¹ Art. 21 alinéa c.

- « Qualité, originalité et actualité du projet de recherche dont la réalisation est prévue pendant le séjour de recherche
- Accomplissements scientifiques des requérants à ce jour
- Perspectives d'atteindre l'objectif de formation visé
- Aptitude personnelle des requérants à une carrière scientifique ainsi que les perspectives réelles d'une telle carrière en Suisse
- Qualité du lieu prévu pour le séjour scientifique, notamment les conditions locales de travail et les possibilités d'encadrement et de formation professionnels, ainsi que le gain escompté en termes de mobilité.»⁵²

Un formulaire d'évaluation conçu par le FNS traduit ces critères en les synthétisant en trois catégories : Personne (formation, expérience professionnelle, publications, etc.) ; Projet (plan des recherche, faisabilité, durée, etc.) ; Contexte (choix du lieu de travail, importance du thème pour la recherche, lettres de recommandations, etc.). Les CR-FNS n'ont aucune obligation quant à l'usage de ce formulaire. Certaines, comme celle de l'UNIGE et la CB-FNS, l'utilisent tel quel. D'autres établissent des modalités propres d'opérationnalisation pratiques de ces dimensions qui se traduisent par l'usage de formulaires plus ou moins détaillés que les rapporteurs et/ou experts doivent remplir à l'intention de la Commission. On trouve également des commissions, comme celles de UNIBA et UNIBE, dans lesquelles les référents scientifiques du candidat sont invités à remplir un formulaire à l'intention de la Commission.

Il faut souligner que, malgré ces différences formelles, toutes les commissions se basent sur les mêmes critères pour attribuer les bourses et placent toutes l'excellence scientifique comme critère fondamental. En outre, les critères de l'aptitude du requérant à une carrière scientifique et ses perspectives de mener une telle carrière en Suisse semblent ne pas être centraux dans l'attribution des bourses. La raison en est probablement qu'un tel critère est difficile à évaluer, d'autant plus qu'il est question, pour la Bourse débutants, de carrière « scientifique » et non pas de carrière « académique ».

Concernant le processus de décision il faut rappeler que, depuis 2001, le pouvoir final de décision revient aux CR-FNS alors qu'auparavant leurs décisions devaient être ratifiées par le Conseil de la recherche. Le processus concret par lequel la décision est prise ne fait pas l'objet de directives précises dans le Règlement faitier et varie selon les commissions. La plupart du temps, chaque expertise permet d'établir un rating individuel – dont la gradation diffère – sur la base des critères d'évaluation. Cela fournit la base de discussion à la Commission, les cas les plus discutés étant les requêtes situées autour des échelons médians. La CR-FNS de l'UNIBE procède un peu différemment dans la mesure où ses membres doivent donner une note à chaque requête en tenant compte de l'ensemble des informations à disposition (dossier de requête, évaluation de rapporteur et audition par la Commission). Ces notes forment ensuite une moyenne par requête qui permet de les classer puis la Commission décide de l'endroit où passe la ligne entre octroi et rejet des requêtes.

⁵² Art. 9.

Tableau 9: Procédures des CR-FNS

	Entretien avec le candidat	Audition par la Commission	Rapporteurs par dossiers	Expert externe
Règlement Faïtier FNS	Possibilité	Présence minimum de 3 membres requise	1	Possibilité
UNIBA	Oui	Non	2	Possibilité
UNIBE	Oui Env. 1h	Oui (15 min)	1	Non
UNIFR	Oui	Possibilité (avec au moins 3 membres)	1	Non
UNIGE	Oui	Non	1	Non
UNIL	Possibilité	Non	1	Possibilité
EPFL	Oui Env. 1h	Non	2	Non
UNILU	Possibilité	Oui	1	Non
UNINE	Oui	Oui (par une délégation de la Commission)	1	Non
UNISG	Oui	Non	1	Non
UNIZH	Oui (procédure exacte dépend des Facultés)	Non	1	Expertise par les commissions de recherche des facultés
ETHZ	Oui	Oui, un entretien, (minimum 15 min.) avec le président et deux membres de la Commission dont les domaines sont en lien avec celui du requérant.	2	Parfois expertise par un membre de l'ETHZ ne faisant pas partie de la CR-FNS
USI	Non	Possibilité. Au cas où le dossier comporte des éléments susceptibles de la faire refuser, la Commission convoque le candidat qui peut s'exprimer.	1	2 experts externes
CB-FNS	Non	Non	1	Oui

Sources: Règlement Faïtier des Commissions de Recherche
Règlements des Commissions de Recherche
Sites Internet des Commissions de Recherche
Entretiens

Une nouvelle fois, les formes différentes prises par l'évaluation selon les commissions ne semblent pas impliquer de grandes différences réelles sur la sélection des boursiers. En effet, la contrainte fondamentale de l'évaluation reste la limite des ressources qui renvoie le processus à un concours entre les requêtes. C'est donc la comparaison de la qualité des différentes requêtes qui permet de poser la limite entre rejet et octroi d'une demande. À noter que dans les rares cas où le budget dépasse

les besoins des requêtes jugées dignes d'être soutenues, les commissions préfèrent retourner l'argent au FNS plutôt que de soutenir des requêtes moyennes.⁵³

2.3.3 Spécificités

La troisième dimension concerne le fonctionnement des CR-FNS. Plus précisément, il s'agit de rendre compte de certaines spécificités de fonctionnement des commissions et des décalages qui peuvent exister entre leurs pratiques et le Règlement faitier.

Tout d'abord, les conditions d'éligibilité à la Bourse débutants varient selon les commissions, ceci bien qu'elles soient clairement définies dans le Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs débutants. Certaines CR-FNS affirment clairement que seuls des postdocs peuvent être candidats à la Bourse débutants. Dans certaines Hautes écoles, le doctorat est un pré-requis pour certains domaines. Dans ces cas (UNIBE, UNIGE et UNIZH dans une moindre mesure), le doctorat est exigé pour les domaines II et III, tandis que les candidatures candocs sont acceptées pour le domaine I. L'ETHZ, pour sa part, ne refuse pas formellement les candidatures de candocs mais ne les encourage pas et n'attribue de Bourse débutants candocs que de manière exceptionnelle.

D'autres spécificités de moindre importance se glissent dans les critères des commissions. D'abord, on trouve, dans quelques commissions, des exigences liées aux notes obtenues à la licence, au master ou au doctorat. Ainsi, les CR-FNS de l'UNIBA et de l'UNISG exigent du candidat la note de 5 au minimum lors de l'obtention de son dernier titre. Ensuite, certaines CR-FNS mentionnent que les candidats doivent pouvoir faire état de « relations avec la recherche suisse » (UNIFR, EPFL, UNISG). Enfin, l'UNINE exige des candidats candocs qu'ils puissent achever leur thèse lors du séjour à l'étranger ou qu'ils la soutiennent durant l'année suivant leur retour en Suisse et avec la garantie d'un emploi à leur retour.

Ensuite, c'est la durée des bourses qui varie selon les commissions alors que, comme pour les conditions d'éligibilité, cette durée est fixée dans le règlement du FNS. On trouve en effet des divergences entre la durée des bourses prévue par le FNS et celle annoncée par les commissions dans les directives internes et sur les sites Internet. Des différences apparaissent également dans les pratiques d'attribution des commissions. Il faut toutefois préciser que le règlement du FNS fournit une fourchette possible de durée (6-24 mois pour candocs et 12 à 36 pour postdocs) et ne livre pas d'indications quant aux critères régissant le choix de la durée. Concernant les durées annoncées pour les candocs, deux commissions proposent des bourses de 6 à 12 mois (UNIBA et UNISG). Tandis que pour les postdocs, une CR-FNS annonce une bourse de 12 à 18 mois et quatre autres mettent la limite à 24 mois.

Dans la pratique, les choses sont encore plus complexes et variées, dépendant à la fois des spécificités locales et des domaines concernés. Car, dans certaines disciplines, en particulier dans les domaines II et III, les CR-FNS considèrent qu'il est normal qu'un postdoc trouve un financement dans l'institution hôte après 12 ou 18

⁵³ Cet argent peut ensuite être redistribué à d'autres Commissions par le biais du fonds de péréquation du FNS. Ce fonds peut également être alimenté par le solde du budget de la *Bourse avancés*, si celui-ci est positif. Plus généralement, le CSEP peut transférer de l'argent non utilisé d'un instrument vers un autre durant une période budgétaire.

mois de financement par le FNS. De plus, certaines commissions préfèrent donner des bourses de moins longue durée, afin de pouvoir en distribuer un plus grand nombre (UNIL par exemple). Le corollaire de cette pratique étant que ces CR-FNS encouragent les candidats à demander une prolongation durant le cours de la bourse.

Cette question de la durée des bourses est l'un des deux points sur lequel le CSEP a, dès sa création, interpellé les CR-FNS: le CSEP a en effet demandé aux commissions d'augmenter la durée des Bourse débutants postdocs, octroyées le plus souvent pour 12 mois, à 18 voire 24 mois.⁵⁴ D'ailleurs le second point soulevé par le CSEP renforce cette perspective puisqu'il relève que les taux d'octroi des CR-FNS sont parfois très élevés et qu'un taux plus bas permettrait de distribuer des bourses plus longues, tout en rendant l'instrument plus compétitif.⁵⁵

Enfin, les commissions peuvent avoir des critères disciplinaires ou de domaines pour l'organisation et la distribution des bourses. Cela se traduit de deux manières : d'une part, certaines commissions sont divisées en sous-commissions spécialisées. Dans le cas de l'ETHZ, cette subdivision est formalisée par l'existence de trois sous-commissions autonomes. Dans d'autres cas, comme à l'UNIL et à l'UNIZH, la subdivision est informelle et concerne la première évaluation de la requête, la CR-FNS incorpore restant l'instance finale de discussion et de décision. Il faut préciser que le Règlement faitier autorise une subdivision formelle des commissions⁵⁶ à la condition que les sous-commissions soient composées d'au moins sept membres. D'autre part, certaines commissions, comme celle de l'UNIZH, traitent toutes les requêtes dans la même Commission, mais ont recours, en cas de nécessité d'arbitrage, à des répartitions disciplinaires flexibles. A l'opposé, on trouve des CR-FNS qui ne font aucune distinction disciplinaire (UNIBE, USI, EPFL). Bien évidemment, cette caractéristique des logiques disciplinaires ou de domaines est plus susceptible d'apparaître dans des Hautes écoles couvrant de nombreux domaines et traitant de nombreuses requêtes.

⁵⁴ Communication de la Présidente du CSEP aux Commissions de Recherche sur leur rapport annuel 2008, FNS, Berne, 15 juin 2009.

⁵⁵ En 2008, les taux d'octroi les plus bas pour les *Bourses débutants* sont ceux de la *CB-FNS* (68%) et de la *CR* de l'UNILU (75%), les plus élevés sont ceux de l'UNISG et de l'USI (100%).

⁵⁶ Art. 18.

Tableau 10: Fonctionnement et spécificités des CR-FNS

	Exigences spécifiques	Durée Candoc (mois)	Durée Postdoc (mois)	Durée pratique (mois)
Règlement faïtier FNS	-	6-24	12-36	-
UNIBA	Note de 5 au minimum à la licence / master /doctorat (cf. www)	6-12 (www)	12-24 (www)	En général 12, possibilité jusqu'à 24
UNIBE	- PhD pour les candidats de la Fac. des sciences - MD pour ceux de la Faculté de Médecine Humaine et Vétérinaire - Inscription au Doctorat pour les autres Facs.	6-24 (entretien)	12-24 (entretien)	Max. 24
UNIFR	« Relations avec la recherche suisse » (www)	6-24	12-36	Candoc: max. 12 Postodc: 12-18 (www)
UNIGE	- Thèse de doctorat soutenue pour les Facs des sciences et de médecine - Thèse de doctorat en cours pour les autres Facs (cf. détails dans Récapitulatif)	6-24	12-36	Candoc: 6 (pas de prolongation) Postodc: 12 (possibilité de prolongation)
UNIL	Selon règl. FNS	6-24	12-36	Candoc: 6-12 Postodc: 12 (possibilité de prolongation)
EPFL	« Relations avec la recherche suisse » (www)	6-24	Max. 24	Candoc: 6 Postodc: max. 24
UNILU	-	6-24 (« selon règlement FNS »)	12-36 (« selon règlement FNS »)	Pas de restrictions particulières
UNINE	Candoc: - Travail de recherche suffisamment avancé afin que le séjour à l'étranger conduise à l'achèvement de la thèse; - Soutenance prévisible dans l'année qui suit le retour; - Conditions d'achèvement garanties par un emploi au retour à l'université.	6-24 («selon règlement FNS »)	12-36 («selon règlement FNS »)	Candoc : 12 Postdoc : 24

UNISG	- « Relations avec la recherche suisse » (www). - Note de 5 au minimum aux examens de diplôme et au séminaire de doctorat (cf. www)	6-12 (www)	12-24 (www)	Candocs 12 Postdocs 24
UNIZH	Bourse en général postdoc. Possibilité candoc sous certaines conditions, mais en général que pour SHS. (www)	6-24 (www)	12-36 (www)	Candoc: 12 Postdoc: 12-18 (prolongation possible)
ETHZ	Doctorat (www)	6-12 (exceptionnel et pas de prolongation)	12-18 (www)	Postdoc: max. 12 Prolongation exceptionnelle de 6 pour projet de 24 avec poursuite du financement par institution hôte (www)
USI	-	6-24	12-36 (www)	12-36 (www)
CB-FNS	-	6-24	12-36	-

*Sources: Règlement Faïtier des Commissions de Recherche
Règlements des Commissions de Recherche
Sites internet des Commissions de Recherche
Système électronique de gestion des requêtes du FNS, 2008-2009
Entretiens*

2.4 La Bourse pour « chercheurs avancés »

Contrairement aux requêtes de chercheurs débutants, les requêtes pour la Bourse avancés sont centralisées au FNS, à l'exception des bourses relevant du domaine de la « médecine expérimentale et clinique, ainsi qu'en biologie en tant que science médicale de base » qui sont évaluées et attribuées par la FSBMB. Il faut toutefois noter que toutes les décisions prises par les commissions doivent être ratifiées par le Conseil national de la recherche, même celles de la FSBMB.

2.4.1 Organisation

Au sein du FNS, la responsabilité du traitement des requêtes est confiée au domaine dont elles relèvent (I, II et III). Le CSEP prévoit que chaque domaine établit une Commission d'évaluation (Coéval) pour chaque instrument d'encouragement de personne.⁵⁷ De plus, ces commissions doivent être présidées par un membre du CSEP, ceci afin que le lien entre l'organe chargé de l'encouragement de personnes et ses instruments soit constant.

Hormis ces directives générales, il n'existe pas, pour l'heure, de règlement qui régit l'organisation des commissions d'évaluation. Celles-ci sont organisées par les divisions I, II et III mais leur établissement est *in fine* de la responsabilité du CSEP. On retrouve ainsi des configurations différentes pour chaque Commission d'évaluation. Dans le cas des commissions d'évaluation pour la Bourse avancés, c'est avant tout le nombre de membres externes qui varie selon le domaine.

Les commissions d'évaluation peuvent en effet également intégrer, outre les membres du Conseil de la recherche, des membres externes. Cela permet à la fois de ne pas augmenter les tâches des membres du Conseil de la recherche et de couvrir un plus grand champ disciplinaire à l'intérieur de la Commission d'évaluation. Le choix de ses membres doit être ratifié par le CSEP⁵⁸, mais ceux-ci n'ont pas toujours un statut bien défini.⁵⁹ Ils ne sont en effet pas forcément convoqués à toutes les séances car ils n'ont pas à chaque fois des requêtes à évaluer. De plus, la durée de leur mandat n'est pas clairement définie. Quant à la FSBMB, elle est en principe libre de sa composition, mais doit intégrer des représentants du FNS.⁶⁰

⁵⁷ Les commissions d'évaluation sont définies de manière très générale dans les articles 20 et 21 du *Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche*.

⁵⁸ « Les membres externes non permanents des commissions d'évaluation sont élus par un comité spécialisé. Pour l'élection des membres externes permanents, il soumet à la présidence du Conseil de la recherche des candidats qu'il propose. » De plus, ils sont « placés sur un pied d'égalité avec les membres du Conseil de la recherche ». (art. 21 du *Règlement d'organisation du Conseil national de la recherche*).

⁵⁹ Il semble que ces membres externes ont un statut « non permanent », car leur élection n'est approuvée que par le CSEP.

⁶⁰ Pour 2009, la FSBMB était composée de 5 représentants de l'ASSM, 4 représentants du FNS, 2 représentants de la FMH, 2 représentants de Novartis, 1 représentant de Hoffmann-La Roche, 1 représentant de la Société Vétérinaire Suisse (SVS).

Tableau 11: Organisation des commissions d'évaluation (Coéval)

	Coéval Domaine I	Coéval Domaine II	Coéval Domaine III	FSBMB
Membres (total)	12	24	8	15
Membres du <i>CSEP</i>	1	3	1	0
Membres du <i>Conseil de la Recherche</i>	4	24	3	4
Membres externes	8	0	5	11

Sources: FNS – Evaluationskommissionen Stipendien für fortgeschrittene Forschende
Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM) – Rapport annuel 2008

Il faut souligner que cette harmonisation des modalités d'organisation est très récente puisqu'elle a été introduite par la réforme des statuts du FNS en 2008. Pour l'heure, il est donc encore difficile de juger d'une structure en train de se mettre en place, pas plus qu'il n'est possible d'en évaluer les effets.

2.4.2 Procédures

L'un des objectifs centraux du développement de la réforme de la structure du soutien aux personnes visait à harmoniser les procédures entre les divisions. De ce point de vue, il apparaît clairement que la mission est en grande partie remplie. En effet, depuis la mise en place du CSEP, toutes les commissions confient l'évaluation des requêtes à deux rapporteurs (un rapporteur et un co-rapporteur). Concernant le recours à des expertises externes, la possibilité demeure pour les rapporteurs d'en solliciter une, mais la pratique est de traiter si possible l'évaluation de manière uniquement interne. Enfin, les pratiques dans les procédures de choix sont très proches d'une Commission à l'autre puisque toutes utilisent les formulaires du FNS pour les rapports et que les discussions s'organisent sur la base des rating faits par les rapporteurs et la question centrale reste, comme pour la Bourse débutants, liée à la notion de concours et à la définition du niveau au-dessous duquel une requête n'est pas soutenue.

Tableau 12: Procédures des commissions d'évaluation

	Coéval Domaine I	Coéval Domaine II	Coéval Domaine III	FSBMB
Entretien	Non	Non	Non	Non
Rapporteurs	2	2	2	2
Expertises externes	Possibilité	Possibilité	Possibilité	Possibilité
Echéances	2	2	2	2
Procédures de choix	Rating et discus- sion des cas médiens	Rating, classement et discussion des cas médiens	Rating et discus- sion des cas médiens	Rating, dis- cussion et vote

Sources: Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs avancés
FSBMB – Memento
Entretiens

2.4.3 Spécificités

Malgré la logique d'harmonisation, on trouve encore des spécificités dans les différentes commissions:

- Tout d'abord, la FSBMB se démarque sur la question de la durée « formelle » de la bourse puisqu'elle est la seule instance à fixer la limite maximale de la Bourse avancés à 24 mois, alors que les autres commissions la fixent à 36 mois.
- Ensuite, les sources de financement diffèrent. Si les Coéval sont financées exclusivement par le FNS, la FSBMB reçoit également des fonds privés, ainsi qu'un soutien financier de la Société Vétérinaire Suisse (SVS). Néanmoins, ces montants sont relativement faibles par rapport aux fonds versés par le FNS.
- Enfin, la durée « réelle » de la Bourse avancés n'est pas la même dans toutes les commissions. La FSBMB alloue 24 mois aux meilleurs boursiers et 12 mois aux autres. D'ailleurs, il faut relever que la pratique de la FSBMB était de ne donner que des bourses de 12 mois et d'attribuer une bourse de 24 mois seulement au meilleur boursier de chaque session. Afin d'étendre la durée des bourses, le FNS a augmenté sa participation au financement de la FSBMB en 2007 (de 1.2 à 1.5 millions de CHF).⁶¹

La Coéval du domaine II, pour sa part, a pour habitude de ne pas dépasser 24 mois, se basant sur l'idée que cela suffit pour mettre en place un projet. Dans le domaine III, le critère présidant au choix de la durée est un mixte entre la qualité de la requête et la prise en compte d'un éventuel soutien préalable du FNS. L'idée étant qu'un boursier avancé ayant déjà obtenu une Bourse débutants pour une année ou plus ne devrait pas obtenir trois ans de Bourse avancés. Enfin, dans le domaine I, il est de coutume d'attribuer des bourses de 36 mois au meilleur dossier et de 24 mois aux autres. Il est en effet souvent plus difficile pour un chercheur du domaine I de trouver un financement dans l'institution hôte.

Tableau 13: Spécificités des commissions d'évaluation

	Coéval Domaine I	Coéval Domaine II	Coéval Domaine III	FSBMB
Durée (règlement)	12-36 mois	12-36 mois	12-36 mois	12-24 mois
Durée (pratique)	36 mois pour les meilleures requêtes. 24 mois maximum pour les autres.	Dépend du dossier, mais en principe 18-24 mois.	Dépend du dossier et si un soutien a déjà été accordé par le FNS.	12 ou 24 mois, dépend de la qualité de la requête.
Financement	FNS	FNS	FNS	FNS Novartis, Hoffman-La Roche et SVS

Sources: Règlement relatif à l'octroi de bourses de recherche pour chercheuses et chercheurs avancés
FSBMB – Memento
Entretiens

⁶¹ ASSM (2008) *Rapport annuel 2007*, p. 36.

La consultation des statistiques des Bourses avancées permet de confirmer certaines particularités liées aux différents domaines. On voit notamment que les montants accordés sont plus élevés dans le domaine I, ce qui corrobore l'hypothèse que cette Commission d'évaluation distribue des bourses plus longues. De même, le montant le plus bas est accordé aux boursiers de la FSBMB, qui est la Commission qui attribue les bourses les moins longues.

Tableau 14: Bourse Avancés – nouvelles requêtes (2009)

Domaine	Nombre			Budget (en mios de CHF)			Montant accordé par personnes (en CHF)
	Re-quêtes	Oc-trois	Taux de succès	Re-quêtes	Oc-trois	Taux de succès	
I	43	30	69.77%	6.49	3.82	58.86%	127'333
II	23	18	78.26%	2.99	1.82	60.87%	101'111
III	30	25	83.33%	3.82	2.48	64.92%	99'200
FSBMB	29	19	65.52%	2.89	1.59	55.02%	83'684
Total (sans FSBMB)	96	73	76.04%	13.3	8.12	61.05%	111'232
Total	125	92	73.60%	16.19	9.71	59.98%	105'543

Source: FNS – Statistiques de la Division Encouragement de Personnes

2.5 Conclusion

Au terme de ce survol de la conception et des structures du Programme des bourses, il apparaît que la caractéristique principale de ce Programme réside dans sa diversité. Cette diversité peut être différenciée selon deux axes: d'une part, un axe « horizontal » qui renvoie à la distinction des instances d'évaluation des requêtes. D'autre part, un axe « vertical » sur lequel on trouve la distinction entre les domaines disciplinaires auxquels les candidats appartiennent.

Premièrement, on remarque que ce Programme se caractérise par une différenciation « horizontale » dans la mesure où l'évaluation des candidats, tant pour la Bourse débutants que pour la Bourse avancés, est de la responsabilité de différentes instances. En ce qui concerne la Bourse débutants, la diversité est grande car elle est distribuée sur treize institutions différentes (les commissions de recherche du FNS auprès des 12 Hautes écoles et la Commission des bourses du FNS). Ces différentes commissions sont toutefois unifiées par quatre canaux : 1. le cadre réglementaire fixé par le Règlement faïtier du FNS ; 2. les rencontres entre présidents et entre secrétaires des commissions, qui se tiennent une fois par année, respectivement dans la Conférence des présidents et la Conférence des secrétaires, organisées par le FNS ; 3. le fait qu'un représentant du secrétariat de la Division Encouragement de personnes du FNS assiste régulièrement aux séances des différentes commissions de recherche, ce qui confère au FNS une vision d'ensemble des processus à l'œuvre dans le cadre de la Bourse débutants et 4. les recommandations que le CSEP adresse aux CR-FNS à partir de l'analyse des leurs rapports annuels.⁶²

⁶² Il faut noter que cela est très récent, étant donné que le CSEP a débuté son travail en 2008.

Ces quatre canaux n'en produisent pas pour autant un type uniforme de commission. Nous avons vu que le Règlement faïtier constitue une base légale qui laisse une certaine marge de manœuvre organisationnelle aux commissions. Les Conférences des présidents et des secrétaires sont avant tout des forums d'échanges et d'informations. Quant aux visites des secrétaires du FNS, elles permettent de mutualiser certaines informations et de régler certains problèmes factuels, ce qui est déjà beaucoup. Il nous paraît donc plus adéquat de parler d'harmonisation que d'uniformisation pour le cadre institutionnel et réglementaire de la Bourse débutants. En effet, bien que n'étant pas profondes, les différences entre CR-FNS sont relativement nombreuses, tant au niveau de l'organisation des commissions que de la procédure de traitement des requêtes. Il faut néanmoins relever que l'apparition du CSEP devrait contribuer à approfondir l'harmonisation du Programme, mais il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'action d'un comité si récemment établi.

Pour ce qui est de la Bourse avancés, la différenciation « horizontale » est de moindre ampleur car les trois commissions d'évaluation du FNS tendent à une unification plus forte, notamment sous l'impulsion du CSEP, qui permet d'établir un lien direct avec les commissions d'évaluation. De plus, la FSBMB, bien qu'elle soit organisée de manière indépendante, fonctionne de manière très semblable aux commissions d'évaluation du FNS et le président de la FSBMB participe aux réunions du CSEP durant lesquelles les bourses de la FSBMB sont à l'ordre du jour.

Deuxièmement, comme pour tout instrument transversal, on trouve une diversité « verticale » qui renvoie au fait que des candidats provenant de différents domaines disciplinaires concourent pour la même bourse et sont évalués par la même instance. La problématique de la diversité « verticale » affecte principalement la Bourse débutants. En effet, dans la plupart des CR-FNS, toutes les requêtes sont traitées par la même commission d'évaluation, ce qui implique que des candidats provenant de différents domaines disciplinaires sont en concurrence les uns avec les autres. Cela ne constitue pas un problème en soi, néanmoins, étant donné la diversité dans la composition disciplinaire des Hautes écoles – par exemple, certaines sont spécialisées dans les sciences humaines et sociales, d'autres n'ont pas du tout de sciences humaines et sociales – on pourrait y voir un danger d'inégalité de traitement des candidatures puisque le périmètre des concurrents est différent selon la Haute école dans laquelle le candidat dépose sa requête.

Pour ce qui est de la Bourse avancés, les problèmes potentiels liés à la diversité « verticale » sont résolus par l'existence d'une Commission d'évaluation pour chaque domaine. On note également que, tout en étant unifiée dans son organisation, la Bourse avancés garde une certaine souplesse dont témoignent les pratiques différentes des commissions d'évaluations du FNS, ainsi que de la FSBMB. Ces pratiques sont d'ailleurs en majeure partie liées aux spécificités des domaines dans lesquels les bourses sont demandées (par exemple, les bourses distribuées dans le domaine I sont, en règle générale, plus longues). De plus, la FSBMB permet à la fois de décharger le FNS tout en mettant à profit son expertise dans le domaine des sciences médicales dans le cadre de l'évaluation des requêtes ainsi que d'offrir l'accès à des fonds supplémentaires.

3. Le profil des bénéficiaires

Ce chapitre analyse les caractéristiques de la population de l'enquête. Il compare le profil des répondants, qu'ils aient bénéficié d'une bourse de chercheur débutant, de chercheur avancé, ou qu'ils n'en aient pas obtenu.

3.1 Caractéristiques de la population étudiée

L'enquête se fonde sur une population de 1'540 individus. Les individus ayant répondu à l'enquête ont plus souvent postulé pour une bourse de chercheur FNS après 2000 qu'avant 2000 (trois fois plus souvent). Cette sous-représentation des demandeurs de bourse avant 2000 traduit à la fois une difficulté à retrouver les candidats proportionnelle au temps écoulé depuis la demande de bourse, mais également un nombre croissant de demandes reçues par le FNS.

Les répondants à l'enquête ont également pour caractéristique d'avoir été plus souvent bénéficiaires que non bénéficiaires de bourse. Parmi les bénéficiaires, les chercheurs débutants représentent environ les deux tiers de la population, le tiers restant étant composé de chercheurs avancés. On peut également distinguer parmi les chercheurs débutants les candidats au doctorat (330 individus) des post-doctorants (531 individus), et parmi les chercheurs avancés, ceux qui ont postulé par l'intermédiaire de la FSBMB (et donc en médecine expérimentale et clinique et biologie en tant que science médicale de base) de ceux qui ont postulé via le FNS (dans toutes les autres disciplines).

Tableau 15: Caractéristiques de la population selon la période de demande de bourse et le type de bourse

	Nombre total d'individus	%	Nombre d'individus 1996-2000	%	Nombre d'individus 2003-2007	%
Bénéficiaires	1'321	85.8	518	91.5	803	82.4
Débutants	866	56.2	330	58.3	536	54.6
Candocs	330		112		218	
Postdocs	531		217		314	
Avancés	455	29.6	188	33.2	267	27.4
FNS	400		170		230	
FSBMB	55		18		37	
Non bénéficiaires	219	14.2	48	8.5	171	17.6
Débutants	134	8.7	34	6.0	100	10.3
Candocs	43		11		32	
Postdocs	84		23		61	
Avancés	83	5.4	14	2.5	71	7.3
FNS	67		14		53	
FSBMB	16		0		16	
Total	1'540	100	566	100	974	100

Dans ce tableau, les % ne s'additionnent pas toujours à 100% pour des raisons d'arrondissements et de données manquantes. Les totaux de colonne ne s'additionnent pas toujours non plus, du fait des données manquantes.

3.2 Une population toujours plus masculine au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des bourses

Entre les deux périodes considérées (1996-2000 et 2003-2007), la part des femmes parmi les candidats aux bourses FNS a considérablement augmenté, passant de 26% à 37%. Au-delà de cette tendance assez classique de l'évolution de la « profession académique » au sens large, et des programmes de soutien aux carrières universitaires en Suisse en particulier (les femmes comptaient par exemple pour 23% des professeurs boursiers FNS en 1999-2000, et 31% en 2004-2005, Goastellec et al., 2007) la question genre demeure omniprésente lorsque l'on s'intéresse à la distribution des boursiers FNS.

De fait, alors que les femmes représentent un tiers des chercheurs débutants, elles sont surreprésentées dans la catégorie des demandeurs la moins importante numériquement : les candidats au doctorat (candocs), où elles représentent 44.5% de la population. En comparaison, elles ne représentent que 25.8% des boursiers postdocs (cf. tableau 16) et 30% des boursiers avancés. De même, elles sont proportionnellement moins nombreuses à recevoir une bourse en médecine et en biologie (27.3%) qu'elles ne le sont à recevoir une bourse chercheur avancé via le FNS. On peut donc faire ici l'hypothèse d'un biais disciplinaire. De plus, les femmes ne sont pas représentées parmi les boursiers FSBMB des années 90 ayant répondu à l'enquête.

En revanche, leur représentation parmi les non bénéficiaires (38.1%) est supérieure à leur représentation parmi les bénéficiaires (32.2%). Par ailleurs, elles sont surreprésentées parmi les non bénéficiaires de Bourses débutants postdocs (39.3% versus 25.8%) et avancés (35.3% versus 30.5%) comparativement à leur représentation parmi les bénéficiaires. On peut donc faire l'hypothèse d'une plus grande difficulté rencontrée par les femmes candidates au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des bourses et de la carrière académique. Ce que d'autres enquêtes sur les parcours académiques avaient déjà mis en évidence (cf. REUNIL, Fassa F. et al., 2008). Enfin, elles représentent 41.9% des candocs non bénéficiaires, 39.3% des postdocs non bénéficiaires et 35.3% des avancés non bénéficiaires. Cette moindre représentation au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des bourses correspond également à une moindre demande de leur part.

Tableau 16: Représentation des femmes avant 2001 et après 2002 (en %)

	% femmes 1996-2007	% femmes 1996-2000	% femmes 2003-2007	
Bénéficiaires	32.2	25.9	36.2***	n=1'321
Débutants	33.0	26.7	36.9***	n=861
Candocs	44.5	38.4	47.7	n=330
Postdocs	25.8	20.3	29.6***	n=531
Avancés	30.5	24.5	34.8***	n=455
FNS	31.0	27.1	33.9	n=400
FSBMB	27.3	0.0	40.5***	n=55
Non bénéficiaires	38.1	30.0	40.0	n=219
Débutants	39.6	23.5	45.0**	n=134
Candocs	41.9	18.2	50.0*	n=43
Postdocs	39.3	26.1	44.3	n=84
Avancés	35.3	42.9	33,8	n=85
FNS	36.1	20.0	38.7	n=72
FSBMB	18.8	50.0 ^a	14.3	n=16
Total	33.0	26.0	37.0***	n=1'540

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%
 * significatif au seuil de 10%

3.3 Des boursiers en début de carrière

3.3.1 Des jeunes chercheurs...

Les candidats aux bourses FNS sont au début de leur carrière universitaire : les boursiers débutants ont en moyenne 30 ans et 4 mois au moment du dépôt de leur candidature avec une très faible différence d'âge entre les candocs et les postdocs. Les chercheurs avancés ont en moyenne 33 ans⁶³. En comparaison, les non bénéficiaires débutants candocs et postdocs ont en moyenne 31 ans révolus et les avancés un peu plus de 34 ans. On peut donc faire l'hypothèse que la précocité dans la carrière influe sur la probabilité d'obtenir une bourse FNS.

La comparaison de l'âge moyen des répondants avant et après 2000 met en évidence une faible augmentation : ces derniers sont légèrement plus âgés, quelle que soit la catégorie de boursiers considérée.

⁶³ Pour comparaison, l'âge moyen des professeurs boursiers FNS sur la période 2000-2006 était de 37 ans.

Tableau 17: Age des répondants au moment du dépôt de la demande de bourse

	Age moyen 1996-2007	Age moyen 1996-2000	Age moyen 2003-2007	
Bénéficiaires	31.1	31.1	31.3	<i>n=1'321</i>
Débutants	30.3	30.1	30.4*	<i>n=866</i>
Candocs	30.1	29.8	30.3*	<i>n=330</i>
Postdocs	30.4	30.3	30.5	<i>n=531</i>
Avancés	33.0	32.8	33.1	<i>n=455</i>
FNS	33.0	32.8	33.2	<i>n=400</i>
FSBMB	32.9	32.9	32.8	<i>n=55</i>
Non bénéficiaires	32.3	31.8	32.4	<i>n=219</i>
Débutants	31.0	30.8	31.0	<i>n=134</i>
Candocs	31.1	30.8	31.3	<i>n=43</i>
Postdocs	30.9	30.6	31.0	<i>n=84</i>
Avancés	34.2	34.5	34.2	<i>n=83</i>
FNS	33.7	34.2	33.5	<i>n=69</i>
FSBMB	35.0	35.0	35.0	<i>n=16</i>
Total	31.2	31.1	31.3	<i>n=1'540</i>

*** significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%
* significatif au seuil de 10%

Les femmes obtenant une bourse FSBMB sont non seulement plus jeunes d'un an et 5 mois en moyenne que les femmes obtenant une bourse FNS (32.5 ans contre 33.9 ans) mais également plus jeunes que leurs homologues masculins (32.5 ans contre 33 ans) (cf. tableau 18). La précocité des boursières de la FSBMB est d'autant plus saisissante que les femmes ayant bénéficié d'une bourse FNS tendent à être en moyenne légèrement plus âgées que les hommes (d'environ 7 mois pour les débutants et un an pour les avancés). Globalement, on retrouve donc la tendance générale à des carrières légèrement plus lentes chez les femmes, la différence d'âge entre hommes et femmes augmentant à chaque étape de la carrière.

Bien que les corpus d'individus soient trop restreints pour être statistiquement significatifs, les non bénéficiaires étant, au moment du dépôt de leur demande de bourse, systématiquement plus âgés que les bénéficiaires, on pourrait faire l'hypothèse d'une prime à la précocité ou, pour le moins, d'un facteur âge, dans la probabilité d'obtenir la bourse et, en particulier, dans le contexte de la FSBMB.

Tableau 18: L'âge moyen selon le sexe

	Hommes	Femmes	
Bénéficiaires	31.0	31.8***	n=1'321
Débutants	30.1	30.7***	n=861
Candocs	29.8	30.6***	n=330
Postdocs	30.3	30.7	n=531
Avancés	32.7	33.8***	n=455
FNS	32.6	33.9***	n=400
FSBMB	33.0	32.5	n=55
Non bénéficiaires	32.0	32.7	n=209
Débutants	30.9	31.2	n=127
Candocs	30.8	31.7	n=43
Postdocs	30.9	30.8	n=84
Avancés	33.6	35.4**	n=82
FNS	33.1	35.4**	n=66
FSBMB	34.9	35.5	n=16
Total	31.2	31.8***	n=1'535

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%
* significatif au seuil de 10%

Au regard du test de comparaison (cf. tableau 18), on observe une différence de dispersion (plus grande chez les femmes). Concernant par exemple la différence significative entre les hommes et les femmes au niveau des débutants, un examen plus détaillé de la distribution des âges révèle une amplitude des âges plus grande chez les femmes (jusqu'à 39 ans contre 37 pour les hommes).

A noter qu'il n'y a pas un groupe où l'augmentation apparaîtrait vraiment plus importante (12 mois pour les avancées FNS). Les femmes sont plus nombreuses dans les âges les plus avancés (de 36 ans à 39 ans). La comparaison de l'âge moyen avant et après 2000 met en évidence un léger vieillissement des femmes boursières (+ 7 mois) (cf. tableau 19).

Tableau 19: L'âge moyen selon le sexe et la période (1996-2000/2003-2007)

	Age moyen 1996-2000			Age moyen 2003-2007		
	Hommes	Femmes		Hommes	Femmes	
Bénéficiaires	31.0	31.3	n=518	31.0	31.9***	n=803
Débutants	30.1	30.2	n=330	30.2	30.9***	n=532
Candocs	29.6	30.1	n=112	29.9	30.9***	n=218
Postdocs	30.3	30.2	n=217	30.3	30.9*	n=314
Avancés	32.6	33.3	n=188	32.7	34.0***	n=267
FNS	32.6	33.3	n=170	32.6	34.3***	n=230
FSBMB	32.9	-	n=18	33.1	32.5	n=37
Non bénéficiaires	31.8	31.4	n=47	32.1	32.9	n=167

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%
* significatif au seuil de 10%

3.3.2 ... suisses

Dans leur très large majorité, les répondants à l'enquête sont de nationalité suisse (79.9%). C'est moins souvent le cas des non bénéficiaires comparativement aux bénéficiaires (69.2% versus 81.6%). Les demandeurs de nationalité allemande représentent 8.7% des répondants. Quant aux Français, ils comptent pour 4.4% des demandeurs soit 3.5% des bénéficiaires et 9.8% des non bénéficiaires. On retrouve ici le traditionnel pouvoir d'attraction des Hautes écoles suisses sur les marchés académiques des pays limitrophes. On peut également faire l'hypothèse d'un effet de la nationalité sur l'octroi de la bourse, lié en particulier aux conditions d'octroi de la bourse (cf. tableau 20).

Tableau 20: Nationalité (actuelle) des répondants (en %)

	Bénéficiaires	Non bénéficiaires	Ensemble
Suisse	81.6	69.2	79.9
Allemagne	8.4	10.3	8.7
France	3.5	9.8	4.4
Italie	1.7	2.8	1.9
Autre Europe	3.2	3.7	3.3
Autre Monde	1.5	4.2	1.9
Ensemble	100	100	100
	<i>n=1'297</i>	<i>n=214</i>	<i>n=1'511</i>

Par comparaison, les bénéficiaires des bourses débutants et avancés sont plus fréquemment de nationalité suisse que les bénéficiaires d'une bourse de professeur boursier FNS (69%) (Goastellec et al., 2007 : 41). Ils sont aussi moins souvent originaires des pays limitrophes comme l'Allemagne (12% des professeurs boursiers FNS) et l'Italie (7%).

Lorsque l'on compare la nationalité des répondants avant et après 2000, on s'aperçoit que l'instrument « bourses » s'internationalise : les Suisses représentaient 86.8% des demandeurs de bourse dans la première période, 75.8% des demandeurs au cours de la seconde, (cf. tableau 21).

Tableau 21: Proportions de demandeurs de nationalité suisse (en %)

	% Suisses 1996-2007	% Suisses 1996-2000	% Suisses 2003-2007	
Bénéficiaires	81.6	87.6	77.8***	n=1'297
Débutants	80.4	86.2	76.8**	n=851
Candocs	81.9	83.8	80.9	n=326
Postdocs	79.6	87.3	74.3***	n=520
Avancés	84.1	90.3	79.7**	n=444
FNS	84.2	90.4	79.6**	n=393
FSBMB	83.0	88.9	80.0	n=53
Non bénéficiaires	69.2	77.8	66.9	n=214
Débutants	65.6	71.9	63.4	n=131
Candocs	78.0	100	71.9*	n=40
Postdocs	59.5	60.9	59.0	n=83
Avancés	76.5	92.3	73.5	n=81
FNS	73.8	92.3	69.2*	n=69
FSBMB	87.5	-	87.5	n=16
Total	79.9	86.8	75.8***	n=1'511

Significativité des répartitions effectuées à partir du Test du Chi-deux

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%

* significatif au seuil de 10%

Les femmes sont légèrement moins nombreuses que les hommes à être de nationalité suisse (77.2% versus 81.2%), notamment parmi les bénéficiaires débutants (77,7% versus 81.7%) (cf. tableau 22).

Tableau 22: Proportions de demandeurs de nationalité suisse selon le sexe (en %)

	% Suisses 1996-2007		
	H	F	
Bénéficiaires	82.8	79.1	n=1'297
Débutants	81.7	77.7	n=851
Candocs	82.9	80.7	n=326
Postdocs	81.3	74.8	n=520
Avancés	84.9	82.2	n=446
FNS	84.7	75.5	n=391
FSBMB	80.0	78.3	n=53
Non bénéficiaires	70.2	67.5	n=214
Débutants	66.2	64.7	n=125
Avancés	78.8	72.4	n=81
Total	81.2	77.2	n=1'511

3.3.3 Lieu de résidence au moment du dépôt du dossier : une distinction entre débutants et avancés

Au moment du dépôt de leur candidature, les enquêtés résident pour la plupart en Suisse (78.4%). Si leur localisation ne change qu'à la marge avant et après 2000, elle diffère fortement selon le type de bourse obtenue : les boursiers débutants sont en Suisse à 89.8% contre 56.8% des bénéficiaires avancés, probablement du fait de stades de carrière distincts et aussi, dans une moindre mesure, parce qu'il est possible de candidater pour une bourse de chercheur avancés directement après la Bourse débutants (et donc faire la demande depuis l'étranger pendant la Bourse débutant).

Tableau 23: Lieu de vie au moment de la candidature (en %)

	% en Suisse 1996-2007	% en Suisse 1996-2000	% en Suisse 2003-2007	Significa- tivité	
Bénéficiaires	78.4	77.7	78.9	ns	<i>n</i> =1'316
Débutants	89.8	90.5	89.3	ns	<i>n</i> =862
Candocs	84.5	84.8	84.4	ns	<i>n</i> =330
Postdocs	93.0	93.5	92.7	ns	<i>n</i> =528
Avancés	56.8	55.1	58.1	ns	<i>n</i> =454
FNS	57.1	55.0	58.7	ns	<i>n</i> =399
FSBMB	54.5	55.6	54.1	ns	<i>n</i> =55
Non bénéficiaires	79.0	73.9	80.5	ns	<i>n</i> =210
Débutants	88.4	81.3	91.0	ns	<i>n</i> =121
Candocs	92.5	100	89.7	ns	<i>n</i> =40
Postdocs	86.4	71.4	91.7	**	<i>n</i> =81
Avancés	65.9	57.1	57.6	ns	<i>n</i> =82
FNS	63.6	57.1	65.4	ns	<i>n</i> =66
FSBMB	75.0	-	75.0	-	<i>n</i> =16
Total	78.4	77.7	78.9	ns	<i>n</i> =1'526

*** significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5%
* significatif au seuil de 10%

3.3.4 ... célibataires

Au moment du dépôt de la demande de bourse, la moitié des chercheurs débutants est célibataire. Un bon tiers est en couple sans enfants et un peu plus d'un sur dix en couple avec des enfants. S'agissant des chercheurs avancés, la proportion des célibataires diminue à 29%. Près de 36% d'entre eux sont en couple et 29% ont au moins un enfant au moment de leur candidature (et un tiers deux enfants). Ici encore, l'avancement dans la carrière modifie le profil des bénéficiaires, en particulier au niveau de la situation familiale. Quant aux non bénéficiaires, ils sont plus souvent célibataires (42%), en couple sans enfant (31.6%), et en couple avec enfant(s) (22.6%).

Indépendamment du type de bourse demandée, les femmes sont plus nombreuses à ne pas avoir d'enfants au moment de leur candidature : alors que parmi les bénéficiaires débutants, 13.9% des hommes sont en couple avec enfant(s), les femmes ne sont que 6.8% à être dans ce cas de figure. Parmi les bénéficiaires avancés, elles sont 25% à être en couple avec enfant, alors que les hommes sont 31.4%. S'agissant des

non bénéficiaires, on retrouve les mêmes tendances : 25% des hommes sont en couple avec enfant(s), contre 18% des femmes.

Tableau 24: Situation familiale au moment du dépôt de dossier selon le sexe (en %)

Situation familiale au moment du dépôt du dossier	Célibataire	En couple	En couple avec enfant(s)	Autre	
Chercheurs débutants	49.1	34.8	11.5	4.6	<i>n=841</i>
Femmes	53.6	34.9	6.8	4.7	<i>n=278</i>
Hommes	46.9	34.8	13.9	4.6	<i>n=563</i>
Chercheurs avancés	29.0	35.8	29.0	6.2	<i>n=447</i>
Femmes	31.9	35.5	25.4	7.2	<i>n=138</i>
Hommes	28.5	36.9	31.4	3.2	<i>n=309</i>
Non bénéficiaires	42.1	31.8	22.6	1.0	<i>n=195</i>
Femmes	40.3	37.5	18.1	4.1	<i>n=72</i>
Hommes	43.1	28.5	25.2	3.2	<i>n=123</i>

Des différences s’observent également selon l’affiliation disciplinaire : les chercheurs débutants en biologie et médecine ont toujours plus fréquemment des enfants (18.5%) que ceux en mathématiques, sciences naturelles et de l’ingénieur (10.5%) ou encore ceux de sciences humaines et sociales (7.5%). Les différences hommes femmes sont par ailleurs plus importantes en mathématiques, sciences naturelles et de l’ingénieur et en biologie et médecine qu’en sciences humaines et sociales.

Tableau 25: Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les chercheurs débutants selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %)

		Célibataire	En couple	En couple avec enfant(s)	Autre	
Sciences humaines et sociales	Hommes	49.7	36.6	8.2	5.5	<i>n=183</i>
	Femmes	56.0	32.7	6.7	4.7	<i>n=150</i>
	Total	52.6	34.8	7.5	5.1	<i>n=333</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l’ingénieur	Hommes	49.8	32.8	12.4	5.0	<i>n=201</i>
	Femmes	60.0	29.1	3.6	7.3	<i>n=55</i>
	Total	52.0	32.0	10.5	5.5	<i>n=256</i>
Biologie et médecine	Hommes	38.7	36.2	22.7	2.5	<i>n=163</i>
	Femmes	43.8	45.3	7.8	3.1	<i>n=64</i>
	Total	40.1	38.8	18.5	2.6	<i>n=227</i>

Les tendances disciplinaires sont un peu différentes chez les chercheurs avancés : ici, ce sont les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l’ingénieur qui ont le plus fréquemment des enfants (33%), avant ceux de biologie et médecine (30.6%) et enfin ceux de sciences humaines et sociales (25.8%).

Finalement, il n’est guère surprenant que les boursiers en sciences humaines et sociales soient ceux qui aient le moins fréquemment des enfants : les femmes y sont sur-représentées comparativement aux autres disciplines. Et comme elles tendent globalement à avoir moins fréquemment d’enfants que les hommes à ce stade de leur carrière, cela génère un effet disciplinaire. Toutefois, il est à noter que la tendance s’inverse entre les femmes bénéficiaires débutantes et avancées : si les pre-

mières ont moins fréquemment des enfants que les hommes boursiers débutants, elles deviennent plus nombreuses parmi les avancés 29% versus 23.3%).

Tableau 26: Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les chercheurs avancés selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %)

		Célibataire	En couple	En couple avec enfant(s)	Autre	
Sciences humaines et sociales	Hommes	32.6	41.9	23.3	2.3	<i>n</i> =86
	Femmes	24.6	37.7	29.0	8.7	<i>n</i> =69
	Total	29.0	40.0	25.8	5.2	<i>n</i> =155
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Hommes	31.5	31.5	34.8	2.2	<i>n</i> =92
	Femmes	41.2	23.5	23.5	11.8	<i>n</i> =17
	Total	33.0	30.3	33.0	3.7	<i>n</i> =109
Biologie et médecine	Hommes	23.7	37.4	34.4	4.6	<i>n</i> =131
	Femmes	38.5	36.5	21.2	3.8	<i>n</i> =52
	Total	27.9	37.2	30.6	4.4	<i>n</i> =183

Tableau 27: Situation familiale au moment du dépôt de dossier pour les non bénéficiaires selon le domaine disciplinaire et selon le sexe (en %)

		Célibataire	En couple	En couple avec enfant(s)	Autre	
Sciences humaines et sociales	Hommes	52.5	22.5	20.0	5.0	<i>n</i> =40
	Femmes	32.4	38.2	23.5	5.9	<i>n</i> =34
	Total	43.2	29.7	21.6	5.4	<i>n</i> =74
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Hommes	41.0	30.8	23.1	5.1	<i>n</i> =39
	Femmes	53.3	40.0	6.7		<i>n</i> =15
	Total	44.4	33.3	18.5	3.7	<i>n</i> =54
Biologie et médecine	Hommes	35.9	33.3	30.8		<i>n</i> =39
	Femmes	43.5	34.8	17.4	4.3	<i>n</i> =23
	Total	38.7	33.9	25.8	1.6	<i>n</i> =62

3.4 Situation professionnelle au moment de la demande de bourse

Les candidats aux bourses FNS sont le plus souvent assistants (46.7%), puis collaborateurs scientifiques (22.1%) et, enfin, étudiants (11.8%). On observe une différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires, les premiers étant plus souvent assistants que les seconds (47.9% versus 38.9%), alors qu'inversement les seconds sont plus souvent collaborateurs scientifiques (28.7% et 21%).

Très logiquement, le statut des bénéficiaires débutants est distinct de celui des bénéficiaires avancés : les débutants sont plus de deux fois plus souvent assistants que les seconds (58.1% et 28.5%) alors que les avancés sont plus souvent collaborateurs scientifiques (33.2% versus 14.5%). Enfin, les femmes sont toujours différemment représentées au sein des diverses catégories professionnelles. Elles sont toujours plus souvent étudiantes que les hommes et toujours moins souvent assistantes ou

collaboratrices scientifiques. En revanche, elles mentionnent toujours plus souvent un statut « autre »⁶⁴.

Tableau 28: Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le privé	Autre	
Bénéficiaires							
Femmes	14.5	4.8	43.2	19.2	4.3	14.0	n=421
Hommes	10.9	5.4	50.2	21.8	2.7	9.1	n=891
Total	12.0	5.2	47.9	21.0	3.2	10.7	n=1'312
Débutants							
Femmes	20.8	1.4	53.0	13.1	4.2	7.4	n=283
Hommes	16.5	1.6	60.7	15.3	3.5	2.6	n=577
Total	17.9	1.5	58.1	14.5	3.7	4.2	n=860
Avancés							
Femmes	1.4	11.6	23.2	31.9	4.3	27.5	n=138
Hommes	0.6	12.4	30.9	33.8	1.3	21.0	n=314
Total	0.9	12.2	28.5	33.2	2.2	23.0	n=452
Non bénéficiaires							
Femmes	12.2	3.7	32.9	29.3	4.9	17.1	n=82
Hommes	9.7	2.2	42.5	28.4	2.2	14.9	n=134
Total	10.6	2.8	38.9	28.7	3.2	15.7	n=216
Total							
Femmes	14.1	4.6	41.6	20.9	4.4	14.5	n=503
Hommes	10.7	5.0	49.2	22.6	2.6	9.9	n=1025
Total	11.8	4.8	46.7	22.1	3.2	11.4	n=1'528

La comparaison des situations des candidats avant et après 2000 fait apparaître une forte diminution de la représentation des assistants (de 51.4% à 43.9%) et une légère augmentation de la représentation des étudiants (de 10.3% à 12.7%), au détriment des autres catégories. La part des femmes bénéficiaires ayant le statut d'assistant a d'ailleurs diminué plus fortement que celle des hommes (respectivement de 49.3% à 40.4% et de 53.4% à 47.7%). Cette diminution de la part des assistants parmi les bénéficiaires est surtout prégnante parmi les boursiers avancés qui, de 34.2% d'assistants avant 2001, passent à 24.5% dans la période suivante.

⁶⁴ La catégorie « autre » regroupe un ensemble de statuts minoritaires parmi les boursiers (administration, corps professoral, bourse FNS, membre du corps intermédiaire supérieur et autre).

Tableau 29: Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse avant 2001 selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le	Autre	
Bénéficiaires							
Femmes	11.9	3.0	49.3	17.9	3.0	14.9	n=134
Hommes	10.2	5.8	53.4	20.4	1.8	8.4	n=382
Total	10.7	5.0	52.3	19.8	2.1	10.1	n=516
Débutants							
Femmes	15.9	1.1	58.0	12.5	2.3	10.2	n=88
Hommes	15.4	2.5	64.3	12.4	2.9	2.5	n=241
Total	15.5	2.1	62.6	12.5	2.7	4.6	n=329
Avancés							
Femmes	4.3	6.5	32.6	28.3	4.3	23.9	n=46
Hommes	1.4	11.3	34.8	34.0	0.0	18.4	n=141
Total	2.1	10.2	34.2	32.6	1.1	19.8	n=187
Non bénéficiaires							
Femmes	7.7	7.7	38.5	23.1	7.7	15.4	n=13
Hommes	6.1	0.0	42.4	36.4	3.0	12.1	n=33
Total	6.5	2.2	41.3	32.6	4.3	13.0	n=46
Total							
Femmes	11.6	3.4	48.3	18.4	3.4	15.0	n=147
Hommes	9.9	5.3	52.5	21.7	1.9	8.7	n=415
Total	10.3	4.8	51.4	20.8	2.3	10.3	n=562

Tableau 30: Situation professionnelle des candidats au moment de la demande de bourse après 2002 selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le privé	Autre	
Bénéficiaires							
Femmes	15.7	5.6	40.4	19.9	4.9	12.9	n=287
Hommes	11.4	5.1	47.7	22.8	3.3	9.0	n=509
Total	12.9	5.3	45.1	21.7	3.9	10.4	n=796
Débutants							
Femmes	23.1	1.5	50.8	13.3	5.1	6.2	n=195
Hommes	17.3	0.9	58.0	17.3	3.9	2.7	n=336
Total	19.4	1.1	55.4	15.8	4.3	4.0	n=531
Avancés							
Femmes		14.1	18.5	33.7	4.3	29.3	n=92
Hommes		13.3	27.7	33.5	2.3	23.1	n=173
Total		13.6	24.5	33.6	3.0	25.3	n=265
Non bénéficiaires							
Femmes	13.0	2.9	31.9	30.4	4.3	17.4	n=69
Hommes	10.9	3.0	42.6	25.7	2.0	15.8	n=101
Total	11.8	2.9	38.2	27.6	2.9	16.5	n=170
Total							
Femmes	15.2	5.1	38.8	21.9	4.8	14.3	n=356
Hommes	11.3	4.8	46.9	23.3	3.1	10.7	n=610
Total	12.7	4.9	43.9	22.8	3.7	12.0	n=966

Lorsque l'on compare la situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse, il apparaît que les postdocs sont plus fréquemment assistants et collaborateurs scientifiques que les candocs (respectivement 59.5% versus 56.7% et 15.7% versus 12.2%). En revanche, les candocs se singularisent parce qu'ils sont plus souvent employés dans le privé (6.7% contre 1.9% pour les postdocs).

Tableau 31: Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le privé	Autre	
Débutants	17.9	1.5	58.1	14.5	3.7	4.2	<i>n</i> =860
Femmes	20.8	1.4	53.0	13.1	4.2	7.4	<i>n</i> =283
Hommes	16.5	1.6	60.7	15.3	3.5	2.6	<i>n</i> =577
Candocs	18.3	-	56.7	12.2	6.7	6.1	<i>n</i> =328
Femmes	19.3	-	55.2	11.7	4.1	9.7	<i>n</i> =145
Hommes	17.5	-	57.9	12.6	8.7	3.3	<i>n</i> =183
Postdocs	17.4	2.5	59.5	15.7	1.9	3	<i>n</i> =528
Femmes	22.6	2.9	51.1	13.9	4.4	5.1	<i>n</i> =137
Hommes	15.6	2.3	62.4	16.4	1.0	2.3	<i>n</i> =391

Les tableaux ci-après mettent en évidence une augmentation de la proportion d'étudiants parmi les boursiers débutants: avant 2000, ils représentaient 15.5% des boursiers, après 2000 ils comptent pour 19.4%. Cette augmentation est notamment due à un fort accroissement de la proportion de femmes étudiantes au cours de la seconde période. Cet accroissement est plus important parmi les femmes postdocs (près de 10 points de plus) que parmi les boursières candocs (environ 5 points). Cette augmentation se fait notamment au détriment des assistants, moins représentés dans la période après 2000 (55.4% pour 62.6% précédemment).

Tableau 32: Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse de 1996-2000 selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le privé	Autre	
Débutants	15.5	2.1	62.6	12.5	2.7	4.6	<i>n</i> =329
Femmes	15.9	1.1	58.0	12.5	2.3	10.2	<i>n</i> =88
Hommes	15.4	2.5	64.3	12.4	2.9	2.5	<i>n</i> =241
Candocs	18.8	-	58.9	8.9	5.4	8.0	<i>n</i> =112
Femmes	16.3	-	58.1	7.0	2.3	16.3	<i>n</i> =43
Hommes	20.3	-	59.4	10.1	7.2	2.9	<i>n</i> =69
Postdocs	13.9	3.2	64.8	13.9	1.4	2.8	<i>n</i> =216
Femmes	15.9	2.3	59.1	15.9	2.3	4.5	<i>n</i> =44
Hommes	13.4	3.5	66.3	13.4	1.2	2.3	<i>n</i> =172

Tableau 33: Situation professionnelle des débutants au moment de la demande de bourse de 2003-2007 selon le sexe (en %)

	Etudiant	Postdoc	Assistant	Collaborateur scientifique	En emploi dans le privé	Autre	
Débutants	19.4	1.1	55.4	15.8	4.3	4.0	<i>n</i> =531
Femmes	23.1	1.5	50.8	13.3	5.1	6.2	<i>n</i> =195
Hommes	17.3	0.9	58.0	17.3	3.9	2.7	<i>n</i> =336
Candocs	18.1	-	55.6	13.9	7.4	5.1	<i>n</i> =216
Femmes	20.6	-	53.9	13.7	4.9	6.9	<i>n</i> =102
Hommes	15.8	-	57.0	14.0	9.6	3.5	<i>n</i> =114
Postdocs	19.9	1.9	55.8	17.0	2.2	3.2	<i>n</i> =312
Femmes	25.8	3.2	47.3	12.9	5.4	5.4	<i>n</i> =93
Hommes	17.4	1.4	59.4	18.7	0.9	2.3	<i>n</i> =210

Les boursiers avancés se différencient des débutants car ils sont plus souvent collaborateurs scientifiques (33.2%). 28.5% d'entre eux sont assistants, près de 14% font partie du corps intermédiaire et environ 12% sont en postdoc.

La situation professionnelle des femmes boursières avancées se distingue de celle des hommes car elles sont plus souvent membres du corps intermédiaire supérieur (11.8% versus 18.8%) et moins souvent assistantes (23.2% versus 30.9%). Cette caractéristique est cohérente avec la tendance des femmes à être légèrement plus âgées, mais on peut également faire l'hypothèse que les femmes qui demandent et obtiennent une bourse FNS ont traversé tout un processus d'auto-sélection.

Tableau 34: Situation professionnelle des avancés au moment de la demande de bourse selon le sexe (en %)

	Post-doc	Assis-tant	Collaborateur scientifique	Membre du corps intermédiaire supérieur	En emploi dans le privé	Autre ⁶⁵	
Avancés	12.2	28.5	33.2	13.9	2.2	10.0	<i>n</i> =452
Femmes	11.6	23.2	31.9	18.8	4.3	10.1	<i>n</i> =138
Hommes	12.4	30.9	33.8	11.8	1.3	9.9	<i>n</i> =314
Avancés FNS	11.8	28.0	32.0	14.4	2.5	11.3	<i>n</i> =397
Femmes	9.8	24.4	30.1	19.5	4.9	11.4	<i>n</i> =123
Hommes	12.8	29.6	32.8	12	1.5	11.3	<i>n</i> =274
Avancés FSBMB	14.5	32.7	41.8	10.9	-	-	<i>n</i> =55
Femmes	26.7	13.3	46.7	13.3	-	-	<i>n</i> =15
Hommes	10.0	40.0	40.0	10.0	-	-	<i>n</i> =40

3.5 Le profil scientifique

Les répondants à l'enquête appartiennent d'abord aux sciences humaines et sociales (38.8%), puis à la biologie et médecine (32.5%) et, enfin, aux mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (28.7%). La comparaison des bénéficiaires avec

⁶⁵ Dans la situation « autre » chez les avancés se trouvent notamment des personnes qui se sont déclarées boursiers FNS (12), « sans emploi » (7) ou dans l'administration (6).

les non bénéficiaires ne révèle pas de différence significative de représentation des différentes disciplines.

En revanche, cette distribution diffère selon le type de bourse demandée : si les débutants sont plus souvent en sciences sociales (41%) qu'en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (30.9%) ou en biologie et médecine (28.1%), parmi les avancés, les boursiers sont plus souvent en biologie et en médecine (41.1%), puis en sciences humaines et sociales (37.7%) et, enfin, en mathématiques et sciences de l'ingénieur (24.2%).

On observe également une évolution de la distribution des disciplines selon la période considérée : avant 2000, la part des boursiers débutants en sciences humaines et sociales est inférieure de presque dix points par rapport à celle de la période post 2000. Cet accroissement se fait d'abord au détriment de la biologie et médecine (moins six points), puis des mathématiques et sciences de l'ingénieur (environ moins quatre points). On retrouve cette même tendance pour les boursiers avancés de sciences humaines et sociales (environ plus six points) et ceux en biologie et médecine (moins cinq points). Cette évolution de la distribution des boursiers selon les disciplines peut émaner de différentes dynamiques : une augmentation de la demande de bourses en sciences humaines et sociales, éventuellement liée à une transformation dans la structure et la conception de la carrière académique dans ce champ, et/ou à une volonté du FNS de développer davantage le soutien à un champ disciplinaire spécifique. Une analyse exhaustive de ce phénomène devrait également prendre en compte l'évolution de la démographie doctorale et du paysage des bourses disponibles durant la même période.

Tableau 35: Domaine disciplinaire selon le type de bourse (avant 2001 et après 2002) (en %)

	Sciences humaines et sociales			Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur			Biologie et médecine		
	Total	1996-2000	2003-2007	Total	1996-2000	2003-2007	Total	1996-2000	2003-2007
Bénéficiaires	38.8	33.6	42.2	28.5	30.0	27.6	32.6	36.4	30.3
Débutants	41.0	34.9	44.7	30.9	33.3	29.4	28.1	31.8	25.8
Candocs	89.6	84.1	92.4	4.1	6.5	2.9	6.3	9.3	4.8
Postdocs	11.4	9.5	12.6	47.2	47.1	47.2	41.4	43.3	40.1
Avancés	34.7	31.4	37.1	24.2	24.5	24.0	41.1	44.1	39.0
FNS	39.5	34.7	43.0	27.5	27.1	27.8	33.0	38.2	29.1
FSBMB	-	-	-	-	-	-	100	100	100
Non bénéficiaires	38.5	38.3	38.6	29.6	40.4	26.5	31.9	21.3	34.9
Débutants	36.4	24.2	40.6	37.2	48.5	33.3	26.4	27.3	26.0
Candocs	73.2	50.0	80.6	9.8	20.0	6.5	17.1	30.0	12.9
Postdocs	20.7	13.0	23.7	50.0	60.9	45.8	29.3	26.1	30.5
Avancés	42.7	71.4	36.8	18.3	21.4	17.6	39.0	7.1	45.6
FNS	52.2	56.3	43.6	22.4		21.8	25.4	6.3	34.5
FSBMB	-	-	-	-	-	-	100	100	100
Total	38.8	34.0	41.5	28.7	30.9	27.4	32.5	35.1	31.1

La comparaison de la répartition disciplinaire des bénéficiaires et des non bénéficiaires ne révèle pas de différence.

Tableau 36: Domaine disciplinaire des bénéficiaires et des non bénéficiaires (en %)

	Bénéficiaires	Non bénéficiaires
Sciences humaines et sociales	38.8	38.5
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	28.5	29.6
Biologie et médecine	32.6	31.9
Total	100	100
	<i>n=1'296</i>	<i>n=213</i>

En revanche, les candidats sont plus fréquemment en sciences humaines et sociales dans les années 2000 que dans la période précédente (41.5% pour 34%).

Tableau 37: Domaine disciplinaire en fonction de la période (en %)

	Candidats	Avant 2001	Après 2002
Sciences humaines et sociales	38.8	34.0	41.5
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	28.7	30.9	27.4
Biologie et médecine	32.5	35.1	31.1
Total	100	100	100
	<i>n=1'509</i>	<i>n=553</i>	<i>n=956</i>

Sans surprise (au vu des règlements des bourses), on retrouve également des profils disciplinaires particuliers selon les types de bourses : les candocs sont en grande majorité inscrits en sciences humaines et sociales (89.6%) alors que les postdocs sont presque toujours en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (47.2%) ou en biologie et médecine (41.4%).

Tableau 38: Domaine disciplinaire par type de boursier

	Débutants	Candocs	Postdocs	Avancés
Sciences humaines et sociales	41.0	89.6	11.4	34.7
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	30.9	4.1	47.2	24.2
Biologie et médecine	28.1	6.3	41.4	41.1
Total	100	100	100	100
	<i>n=841</i>	<i>n=317</i>	<i>n=519</i>	<i>n=455</i>

Maintenant, si l'on désagrège plus précisément par discipline, on s'aperçoit que les bénéficiaires sont le plus représentés en sciences sociales, économiques et juridiques (17.4%), sciences biologiques de base (15.3%), physique (7%), chimie (6.6%) ou sciences de l'histoire (5.8%). Sur la base de la comparaison de la répartition disciplinaire des bénéficiaires par rapport aux non bénéficiaires, on pourrait faire l'hypothèse d'un taux de pression sur les bourses ou d'une sélectivité apparemment plus forte en sciences sociales, économiques et juridiques (17.4% de boursiers,

19.2% de non boursiers), sciences de l'histoire (5.8% et 6.1%) comparativement aux sciences biologiques de base (15.3% et 12.6%), physique (7% versus 2%) ou chimie (6.6% et 5.6%).

Tableau 39: Distribution de toutes les disciplines des bénéficiaires et non bénéficiaires (en %)

	Bénéficiaires	Non bénéficiaires
Philosophie, sciences religieuses et sciences de l'éducation	3.9	7.1
Sciences sociales, économiques et juridiques	17.4	19.2
Sciences de l'histoire	5.8	6.1
Archéologie, ethnologie, étude des arts et urbanisme	4.2	2.5
Linguistique et littératures	7.2	5.1
Mathématiques	3.7	3.0
Astronomie, astrophysique et recherche spatiale	1.2	0.5
Chimie	6.6	5.6
Physique	7.0	2.0
Sciences de l'ingénieur	4.5	9.6
Sciences de l'environnement	2.6	3.5
Sciences de la terre	2.9	4.5
Sciences biologiques de base	15.3	12.6
Biologie générale	4.7	3.0
Sciences médicales de base	3.6	2.5
Médecine expérimentale	3.2	2.5
Médecine clinique	5.3	7.6
Médecine préventive	0.5	1.5
Médecine sociale	0.3	1.5
Total	100	100
	<i>n=1'234</i>	<i>N=198</i>

Par ailleurs, les sciences sociales, économiques et juridiques sont un peu plus représentées parmi les bénéficiaires des années 2000 que parmi ceux des années 90 (15.5% puis 18.6%), la tendance inverse s'observant par exemple dans les sciences biologiques de base (de 17% à 14.2%).

Tableau 40: Distribution des disciplines avant 2001 et après 2002 chez les bénéficiaires et les non bénéficiaires (en %)

	Bénéficiaires	Avant 2001	Après 2002
Philosophie, sciences religieuses et sciences de l'éducation	3.9	2.7	4.6
Sciences sociales, économiques et juridiques	17.4	15.5	18.6
Sciences de l'histoire	5.8	4.6	6.6
Archéologie, ethnologie, étude des arts et urbanisme	4.2	3.2	4.9
Linguistique et littératures	7.2	7.1	7.3
Mathématiques	3.7	3.8	3.7
Astronomie, astrophysique et recherche spatiale	1.2	1.9	.8
Chimie	6.6	6.5	6.6
Physique	7.0	7.1	6.9
Sciences de l'ingénieur	4.5	5.5	4.0
Sciences de l'environnement	2.6	2.7	2.5
Sciences de la terre	2.9	2.5	3.2
Sciences biologiques de base	15.3	17.0	14.2
Biologie générale	4.7	4.0	5.1
Sciences médicales de base	3.6	5.0	2.6
Médecine expérimentale	3.2	3.8	2.8
Médecine clinique	5.3	5.7	5.1
Médecine préventive	0.5	0.8	0.3
Médecine sociale	0.3	0.4	0.3
Total	100	100	100
	<i>N=1'234</i>	<i>n=476</i>	<i>n=758</i>

Tableau 41: Distribution des disciplines selon le type de bourse chez les débutants et selon le sexe pour les sciences humaines et sociales (en %)

	Candocs		Postdocs	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Philosophie, sciences religieuses et sciences de l'éducation	36.4	63.6	62.5	37.5
Sciences sociales, économiques et juridiques	58.1	41.9	69.0	31.0
Sciences de l'histoire	60.0	40.0	0.0	100
Archéologie, ethnologie, étude des arts et urbanisme	47.2	52.8	0.0	100
Linguistique et littérature	46.7	53.3	33.3	66.7
	<i>n=144</i>	<i>n=126</i>	<i>n=35</i>	<i>n=20</i>
	<i>n=270</i>		<i>n=55</i>	

S'agissant de la relation entre le domaine disciplinaire du doctorat et le type de bourse demandée, les boursiers de sciences humaines et sociales sont presque toujours des candocs (82.8%), alors qu'en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur, ainsi qu'en biologie et médecine, ils sont respectivement à 95% et à 91.5% à être postdocs. On voit bien ici réapparaître des trajectoires doctorales dis-

tinctes avec des temporalités plus longues en sciences humaines et sociales et donc la nécessité de trouver un financement complémentaire pour terminer la thèse.

Tableau 42: Type de boursier débutant par domaine disciplinaire (en %)

	Candocs	Postdocs	
Sciences humaines et sociales	82.8	17.2	<i>n=343</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	5.0	95.0	<i>n=258</i>
Biologie et médecine	8.5	91.5	<i>n=235</i>

De même, on retrouve ici la traditionnelle surreprésentation des femmes en sciences humaines et sociales (56% d'entre elles sont boursières débutantes en SHS, 20.2% en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur. et 23.8% en biologie et médecine), alors même que les hommes sont quasi équitablement répartis dans les trois groupes disciplinaires.

Le tableau 43 met en évidence une évolution de la part des femmes dans les trois groupes disciplinaires : l'accroissement de la part des femmes est le plus fort en biologie et médecine (plus 14 points environ) puis en mathématiques et sciences de l'ingénieur (plus 6 points) et, enfin, en sciences humaines et sociales (plus 5 points). Leur représentation augmente donc d'abord dans les disciplines où elles étaient le moins nombreuses.

Tableau 43: Domaine disciplinaire du doctorat selon le sexe (en %)

	1996-2000		2003-2007		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Sciences humaines et sociales	58.6	41.4	53.4	46.6	55.1	44.9
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	82.1	17.9	76.0	24.0	78.5	21.5
Biologie et médecine	80.2	19.8	65.9	34.1	72.0	28.0
Total	73.3	26.7	63.3	36.7	67.1	32.9

3.6 Institution d'affiliation

La répartition institutionnelle des candidats au moment de la demande de bourse fait apparaître une forte représentation des universités de Genève, Berne, Bâle, et Zurich. Certains établissements sont surreprésentés parmi les non boursiers comparativement aux boursiers : ETHZ (14% de non boursiers, entre 7 et 9% de boursiers). On observe l'inverse pour Berne et Bâle. Notons par ailleurs que ces deux universités ont le plus grand nombre de boursiers FSBMB (30% de ces boursiers viennent de Bâle, 26,7% de Berne) ce qui peut, pour tout ou partie, expliquer ce phénomène.

Tableau 44: Origine institutionnelle des candidats selon le type de bourse (en %)

	% des boursiers	% chercheurs débutants	% chercheurs avancés	% non boursiers
Autre	2.2	1.4	4.7	4.9
UNIBA	11.5	11.2	12.5	8.0
UNIBE	13.2	13.0	13.6	9.9
UNIFR	7.6	7.8	7.0	5.6
UNIGE	16.0	15.6	17.1	17.9
UNIL	9.0	9.1	8.6	11.1
UNILU	0.2	0.3	0.0	0.0
UNINE	5.6	6.2	3.5	4.9
UNISG	3.5	4.3	1.2	1.2
UNIZH	11.4	10.8	13.2	9.3
EPFL	6.3	7.2	3.9	5.6
ETHZ	8.4	8.8	7.0	14.2
USI	1.1	1.4	0.0	0.0
Un autre institut de recherche	3.0	2.2	5.4	5.6
Une HES	0.3	0.3	0.4	0.0
Une administration	0.2	0.0	0.8	1.9
Une entreprise privée	0.6	0.4	1.2	0.0
Total	100	100	100	100

Lorsque l'on sépare les institutions en trois groupes ; universités alémaniques, universités romandes et autres organisations (instituts de recherche, HES, administrations, entreprises privées)⁶⁶, il apparaît que le fait d'être affilié à une université semble favoriser fortement l'obtention d'une bourse (87.8% et 86.2% de bénéficiaires versus 76.4% pour les non universitaires). En revanche, il n'y a que très peu de différence entre les deux régions linguistiques étudiées (1.6 points).

Tableau 45: Origine des candidats selon le type de bourse (en %)

	Bénéficiaires débutants	Bénéficiaires avancés	Non bénéficiaires débutants	Non bénéficiaires avancés	
Autre	38.8	37.6	14.1	9.4	<i>n=85</i>
Alémaniques	66.1	21.7	7.6	4.6	<i>n=563</i>
Romands ⁶⁷	66.7	19.5	10.0	3.8	<i>n=529</i>
Total	64.4	21.8	9.2	4.6	<i>n=1'177</i>

Quant à la distribution entre les disciplines selon la région linguistique, on remarque une plus grande proportion de demandeurs en sciences humaines et sociales en Suisse romande qu'en Suisse alémanique (45.5% contre 37.2%), ces derniers étant

⁶⁶ Les 11 individus de l'Université de Lugano ne sont pas pris en compte dans ce tableau.

⁶⁷ La distribution est faite selon l'université et non pas l'origine linguistique du candidat. L'UNIFR est catégorisée ici comme romande.

de leur part surreprésentés dans la catégorie biologie et médecine (35.9% versus 21.9%).

Tableau 46: Domaine disciplinaire des candidats selon l'origine (en %)

	Sciences humaines et sociales	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Biologie et mé- decine	
Autre	36.1	31.3	32.5	<i>n=83</i>
Alémaniques	37.2	27.0	35.9	<i>n=549</i>
Romands	45.5	32.7	21.9	<i>n=517</i>
Total	40.8	29.9	29.3	<i>n=1'149</i>

3.7 Conclusion

Ce chapitre n'apporte pas vraiment de surprise par rapport au profil des bénéficiaires et des non bénéficiaires. Il confirme ce que d'autres enquêtes sur la relève académique en Suisse ont déjà montré en termes de variations de genre, disciplinaires ou institutionnelles (cf. notamment Meyer, Nyffeler, 2001 ; Felli et al., 2006).

4. Le devenir des bénéficiaires

Comme l'a mis en évidence le chapitre précédent consacré au profil des enquêtés, les bénéficiaires des différents types de bourse se trouvent, lors de leur postulation, à des moments distincts de leur carrière. Leur devenir diffère donc en fonction de leur position à ce moment donné et du nombre d'années écoulées depuis l'obtention de la bourse.

4.1 Le devenir des enquêtés

4.1.1 Les candocs et le doctorat

Les candidats au doctorat représentent environ un cinquième des répondants de l'enquête (330 individus). Très logiquement, la première étape à franchir pour les bénéficiaires les moins avancés dans leur carrière concerne la finalisation de leur thèse. Parmi ces jeunes chercheurs pour la plupart en fin de thèse au moment de l'obtention de la bourse, 76.6% ont, au moment de l'enquête, soutenu leur doctorat.

Tableau 47: Les candocs et l'accès à la thèse (en %)

	Obtention du doctorat parmi les candocs	
Oui	76.6	<i>n=245</i>
Non	23.4	<i>n=75</i>
Total	100	<i>n=320</i>

Bien que difficile à interpréter, ce chiffre de 76.6% apparaît *a priori* satisfaisant (et il ne peut qu'augmenter avec le temps) même si l'on ne dispose pas, à notre connaissance, de statistiques officielles sur la part des doctorants qui, en Suisse, terminent leur thèse. Selon des sources officielles ou des observations disciplinaires locales, ce taux semble plus bas pour l'ensemble des doctorants et, en particulier, pour les doctorants en sciences sociales et humaines.

Tableau 48: Moment du séjour par rapport à la période de doctorat pour les candocs (en %)

	Candocs	
Premier tiers	22.0	<i>n=70</i>
Second tiers	34.9	<i>n=111</i>
Troisième tiers	43.1	<i>n=137</i>
Total	100.0	<i>n=318</i>

Compte tenu de ce que les candocs sont essentiellement inscrits en sciences humaines et sociales, cette spécificité se retrouve dans le profil des candocs n'ayant pas (encore) obtenu leur doctorat.

Tableau 49: Domaine disciplinaire des candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat (en %)

	Domaine disciplinaire du doctorat	
Sciences humaines et sociales	87.7	<i>n=64</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	8.2	<i>n=6</i>
Biologie et médecine	4.1	<i>n=3</i>
Total	100	<i>n=73</i>

Aucun effet de genre n'est observable dans l'accès ou le non accès au doctorat. En revanche, leur année de demande de bourse montre que ce sont surtout des personnes qui ont fait une demande récente auprès du FNS (majoritairement 2005 puis 2006). Néanmoins, au moment de l'enquête, les deux tiers d'entre elles sont inscrites en doctorat depuis plus de cinq ans. Dans ce groupe de doctorants « lents », la probabilité de soutenir la thèse est inversement proportionnelle au temps passé depuis l'inscription. Il est donc probable qu'une partie de ces doctorants ne soutiendra jamais de thèse.

Tableau 50: Année d'obtention de la bourse pour les candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat (en %)

Avant 2001	17.3	<i>n=13</i>
2003	13.3	<i>n=10</i>
2004	16	<i>n=12</i>
2005	34.7	<i>n=26</i>
2006	18.7	<i>n=14</i>
Total	100	<i>n=75</i>

Tableau 51: Année de début du doctorat des candocs n'ayant pas obtenu leur doctorat

Début du doctorat	%	
Avant 2004	72	<i>n=52</i>
2004 et après	28	<i>n=20</i>
Total	100	<i>n=72</i>

Le fait de ne pas avoir obtenu sa thèse ne semble pas handicaper l'accès à l'emploi : la plupart d'entre eux affirme être en emploi (73%). En revanche, le type de poste occupé reflète l'absence de diplôme doctoral : les doctorants employés dans le monde académique (48.1%) sont surtout des assistants et des collaborateurs scientifiques. Les autres sont pour 15% d'entre eux dans l'administration (essentiellement des enseignants du secondaire) et 11% d'entre eux dans le privé.

Tableau 52: Type d'emploi occupé par les bénéficiaires candocs n'ayant pas soutenu leur thèse

		Tous	Parmi en emploi	
En emploi		73.0		<i>n=54</i>
Académique	Total	33.8	48.1	<i>n=25</i>
	Collaborateur scientifique	17.6	24.1	<i>n=13</i>
	Chargé de cours	5.4	7.4	<i>n=4</i>
	Corps intermédiaire supérieur	4.1	5.6	<i>n=3</i>
	Corps professoral	1.4	1.9	<i>n=1</i>
Autre	Total	36.5	51.9	<i>n=27</i>
	Administration	20.3	27.8	<i>n=15</i>
	Privé	14.9	20.4	<i>n=11</i>
	Autre	1.4	19	<i>n=1</i>
Sans emploi		27.0		<i>n=20</i>
Total		100	100	<i>n=74</i>

Quoi qu'il en soit, le taux d'accès au doctorat des boursiers FNS est extrêmement élevé comparativement aux taux d'accès traditionnel, notamment s'agissant des sciences sociales et humaines. De ce point de vue, la Bourse jeunes chercheurs remplit une fonction importante en finançant la plus souvent la période de fin de thèse.

4.1.2 Ils ont trouvé un emploi

4.1.2.1 L'insertion professionnelle selon le type de bourse

Si la réussite des répondants se mesure à l'aune de leur accès à l'emploi, son taux est extrêmement élevé. Dans leur très grande majorité, les candidats aux bourses FNS sont salariés au moment de l'enquête. La différence d'accès à l'emploi entre boursiers et non boursiers, qui pourrait surprendre car elle est en faveur des non boursiers (95.3 contre 93.8%), n'est, en revanche, pas significative.

Lorsque sont comparés les taux d'accès à l'emploi selon les types de bourse obtenus, il apparaît qu'il est le plus élevé pour les débutants postdocs (96.6%) comparative-ment aux avancés (94.3%) et aux débutants candocs (89.0%). Si cette hiérarchie est identique quelque soit le genre des bénéficiaires, les femmes demeurent moins souvent insérées professionnellement que les hommes et cette différence d'accès à l'emploi augmente selon le type de bourse obtenue : les femmes sont 3.8 points de moins que les hommes à avoir un emploi lorsqu'elles ont bénéficié d'une bourse candoc, 6.3 points de moins lorsqu'elles ont bénéficié d'une bourse postdoc, et 9.0 points de moins quand elles ont été boursières avancées. On retrouve ici le phénomène classique selon lequel les femmes ont toujours plus de difficulté à s'insérer au fur et à mesure qu'elles avancent dans la carrière et dans la hiérarchie des postes.

Tableau 53: Insertion professionnelle selon le type de bourse (en %)

		Taux d'emploi	
Débutants candocs	Hommes	90.7	<i>n=165</i>
	Femmes	86.9	<i>n=126</i>
	Total	89.0	<i>n=291</i>
Débutants postdocs			
	Hommes	98.2	<i>n=383</i>
	Femmes	91.9	<i>n=125</i>
	Total	96.6	<i>n=508</i>
Avancés			
	Hommes	97.1	<i>n=297</i>
	Femmes	88.1	<i>n=119</i>
	Total	94.3	<i>n=416</i>
Total bénéficiaires			
	Hommes	96.1	<i>n=846</i>
	Femmes	89.0	<i>n=372</i>
	Total	93.8	<i>n=1218</i>
Non bénéficiaires			
	Hommes	98.5	<i>n=130</i>
	Femmes	90.4	<i>n=75</i>
	Total	95.3	<i>n=205</i>

4.1.2.2 L'insertion professionnelle selon la discipline

Alors que le taux d'accès à l'emploi est sensiblement identique pour les débutants postdocs des différentes disciplines, on observe de plus fortes disparités pour les boursiers avancés : ceux en sciences humaines et sociales sont nettement moins souvent employés que ceux en biologie et médecine et en mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur (88.3% versus 96.6% et 99.1%). On remarque aussi que c'est parmi les boursiers avancés de sciences humaines et sociales que l'écart hommes-femmes est le plus important. Concernant les bénéficiaires de la FSBMB, la totalité des hommes (40 personnes) déclare être en emploi et c'est également le cas de 14 des 15 femmes.

Tableau 54: Taux d'emploi selon le type de bourse, le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

		Sciences humaines et sociales		Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur		Biologie et médecine	
		Taux d'emploi		Taux d'emploi		Taux d'emploi	
Débutants postdocs	Hommes	100	<i>n</i> =39	97.9	<i>n</i> =188	98.1	<i>n</i> =151
	Femmes	89.5**	<i>n</i> =17	90.4**	<i>n</i> =47	93.3*	<i>n</i> =56
	Total	96.6	<i>n</i> =56	96.3	<i>n</i> =235	96.7	<i>n</i> =207
Avancés FNS	Hommes	93.0	<i>n</i> =80	98.9	<i>n</i> =90	97.8	<i>n</i> =87
	Femmes	82.4**	<i>n</i> =56	100	<i>n</i> =17	91.4	<i>n</i> =32
	Total	88.3	<i>n</i> =136	99.1	<i>n</i> =107	96.0	<i>n</i> =119
Total bénéficiaires	Hommes	92.7	<i>n</i> =293	98.2	<i>n</i> =331	98.2	<i>n</i> =336
	Femmes	87.0**	<i>n</i> =227	92.4***	<i>n</i> =85	90.7***	<i>n</i> =127
	Total	90.1	<i>n</i> =520	97.0	<i>n</i> =416	96.1	<i>n</i> =463

Significativité des différences de répartitions entre hommes et femmes effectuée à partir du Test du Chi-deux
 *** significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
 ns : en deçà de 10%

4.1.2.3 Géographie du devenir des candidats aux bourses FNS

Parmi les répondants à l'enquête ayant un emploi, environ les deux tiers (62.9%) résidaient en Suisse au moment de l'enquête. Comparativement aux non bénéficiaires, les boursiers FNS sont un peu plus souvent employés en Suisse qu'à l'étranger (63.8% versus 57.1%). On note également que les femmes non boursières se caractérisent par leur localisation plus fréquente à l'étranger (41.3% d'entre elles) que les hommes non bénéficiaires (38.5%) et que les bénéficiaires (35.2% pour les hommes et 34.9% pour les femmes). Cette plus forte insertion internationale des femmes non boursières comparativement aux boursières suggère que la population des non boursières ayant répondu à l'enquête se caractérise par une plus grande mobilité mais aussi peut-être davantage de difficultés à trouver un emploi en Suisse.

Tableau 55: Localisation géographique de ceux qui ont un emploi (en %)

		En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	
Bénéficiaires	Hommes	64.0	35.2	0.8	<i>n</i> =841
	Femmes	63.5	34.9	1.6	<i>n</i> =370
	Total	63.8	35.1	1.1	<i>n</i> =1'211
Non bénéficiaires	Hommes	57.7	38.5	3.8	<i>n</i> =130
	Femmes	56.0	41.3	2.7	<i>n</i> =75
	Total	57.1	39.5	3.4	<i>n</i> =205
Total	Hommes	63.1	35.6	1.2	<i>n</i> =971
	Femmes	62.2	36.0	1.8	<i>n</i> =445
	Total	62.9	35.7	1.4	<i>n</i> =1'416

De même, les boursiers avancés sont nettement plus nombreux que les non boursiers débutants, les non boursiers avancés et les boursiers débutants à avoir trouvé

un poste à l'étranger (45.0% versus 42.9% versus 35.0% et 29.9%). La probabilité d'être employé à l'étranger augmente donc au fur et à mesure de l'avancement dans la carrière. On peut également faire l'hypothèse que plus la bourse est obtenue à un moment avancé de la carrière, plus elle rend le candidat compétitif sur le marché international. Il est également probable que les boursiers avancés n'ayant pas trouvé d'emploi en Suisse ont utilisé les réseaux développés pendant leurs bourses pour trouver un emploi à l'étranger.

Au delà de cette différence selon le type de bourse obtenue, il est à noter que la différence entre hommes et femmes est la plus forte pour les candocs en SHS, les femmes candocs étant sensiblement plus souvent employées à l'étranger que les hommes (24.6% versus 18.5%) alors que s'agissant des autres types de bourses, les différences sont insignifiantes.

Tableau 56: Localisation géographique des boursiers en emploi selon le type de bourse (en %)

		En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	
Débutants candocs SHS	Hommes	79.3	18.5	2.2	<i>n=135</i>
	Femmes	72.8	24.6	2.6	<i>n=114</i>
	Total	76.3	21.3	2.4	<i>n=249</i>
Débutants postdocs	Hommes	65.4	33.9	0.8	<i>n=381</i>
	Femmes	66.9	32.3	0.8	<i>n=124</i>
	Total	65.7	33.5	0.8	<i>n=505</i>
Avancés	Hommes	55.7	43.9	0.3	<i>n=296</i>
	Femmes	50.8	47.5	1.7	<i>n=120</i>
	Total	54.3	45.0	0.7	<i>n=416</i>
Ensemble des boursiers	Hommes	64.0	35.2	0.8	<i>n=842</i>
	Femmes	63.6	34.8	1.6	<i>n=371</i>
	Total	63.9	35.0	1.1	<i>n=1'213</i>

La discipline joue à plein dans le degré d'internationalisation : parmi les boursiers travaillant à l'étranger, ceux en mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur sont nettement plus représentés que les boursiers de médecine et biologie ou ceux de sciences humaines et sociales (46.0%, 36.3%, 26.2%).

Tableau 57: Distribution par discipline et par sexe des boursiers travaillant à l'étranger (en %)

	Sciences humaines et sociales	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Biologie et médecine	
Hommes	25.5	45.4	34.2	<i>n=294</i>
Femmes	27.1	48.5	42.1	<i>n=129</i>
Total	26.2	46.0	36.3	<i>n=423</i>

La comparaison de la localisation géographique des boursiers débutants postdocs et avancés selon la discipline de recherche met en évidence une singularité disciplinaire : alors que les boursiers débutants postdocs en biologie et médecine travaillent plus fréquemment en Suisse que ceux des autres disciplines (les trois quarts d'entre

eux au lieu des deux tiers), ils ne sont plus qu'un peu moins de la moitié lorsqu'ils ont bénéficié d'une bourse de chercheur avancé, soit une proportion identique aux boursiers en mathématiques et sciences naturelles et de l'ingénieur. On note également une différence de localisation selon que les boursiers en biologie et en médecine ont bénéficié d'une bourse par l'entremise de la FSBMB ou du FNS : les premiers sont à 60% en Suisse alors qu'ils ne sont que 46.2% parmi les seconds.

En revanche, alors que dans l'ensemble, les boursiers avancés sont moins nombreux à travailler en Suisse que les débutants postdocs, la proportion est la même pour tous les boursiers de sciences humaines et sociales. On ne note donc pas d'effet du type de bourse obtenue sur la mobilité pour les boursiers en sciences humaines et sociales, sauf s'agissant des femmes qui travaillent plus fréquemment à l'étranger quand elles ont obtenu une bourse de chercheur avancé comparativement à celles qui ont bénéficié d'une bourse postdoctorale.

Enfin, parmi les bénéficiaires avancés en biologie et médecine, ceux ayant bénéficié d'une bourse par l'intermédiaire de la Commission FSBMB sont moins fréquemment à l'étranger que ceux passés par le FNS (39.6% versus 53.8%), ce qui pourrait s'expliquer non seulement par une différence de profil disciplinaire mais également par une insertion différenciée dans les réseaux locaux.

Tableau 58: Situation géographique des postdocs débutants en emploi selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Postdocs					
Sciences humaines et sociales					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	61.5	35.9	2.6	100	<i>n=39</i>
Femmes	75	25	0.0	100	<i>n=16</i>
Total	65.5	32.7	1.8	100	<i>n=55</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	57.5	42.5	0.0	100	<i>n=186</i>
Femmes	55.3	44.7	0.0	100	<i>n=47</i>
Total	57.1	42.9	0.0	100	<i>n=233</i>
Biologie et médecine					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	75.5	23.2	1.3	100	<i>n=151</i>
Femmes	71.4	26.8	1.8	100	<i>n=56</i>
Total	74.4	24.2	1.4	100	<i>n=207</i>

Tableau 59: Situation géographique des boursiers avancés en emploi selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Avancés

Sciences humaines et sociales					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	66.7	32.1	1.2	100	<i>n=81</i>
Femmes	63.2	33.3	3.5	100	<i>n=57</i>
Total	65.2	32.6	2.2	100	<i>n=138</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	48.3	51.7	0.0	100	<i>n=89</i>
Femmes	35.3	64.7	0.0	100	<i>n=17</i>
Total	46.2	53.8	0.0	100	<i>n=106</i>

Tableau 60: Situation géographique des bénéficiaires avancés en biologie et médecine en emploi selon la Commission (en %)

Commission FNS					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Hommes	49.4	50.6	0.0	100	<i>n=87</i>
Femmes	37.5	62.5	0.0	100	<i>n=32</i>
Total	46.2	53.8	0.0	100	<i>n=119</i>
FSBMB					
	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	Total	
Total	60.4	39.6	0.0	100	<i>n=53</i>

(7 des 14 femmes sont en emploi en Suisse, 25 des 39 hommes)

Si nous avons vu précédemment que les chercheurs avancés sont plus souvent employés à l'étranger que les chercheurs débutants, la comparaison de ceux qui ont obtenu une bourse avant 2000 avec ceux qui ont obtenu une bourse à partir de 2003 met en évidence un probable effet temporel : les boursiers de la période débutant après 2000 sont plus fréquemment en poste à l'étranger que leurs prédécesseurs. On peut donc faire l'hypothèse d'un passage ponctuel par l'étranger au cours d'une carrière académique plutôt helvétique dans son ensemble ou d'une plus forte internationalisation de la nouvelle génération de boursiers.

Par ailleurs, la différence de localisation en Suisse selon la période considérée est moins importante pour les boursiers débutants (8.2 points) que pour les non bénéficiaires (9.0 points) et les boursiers avancés (13.4 points).

Tableau 61: Situation géographique des candidats selon la demande de la bourse (avant/après 2000) (en %)

		En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	
Bénéficiaires	Jusqu'à 2000	69.5	29.9	0.6	<i>n</i> =495
	A partir de 2003	59.9	38.7	1.4	<i>n</i> =716
	Total	63.8	35.1	1.1	<i>n</i> =1'211
Bénéficiaires débutants	Jusqu'à 2000	73.9	25.5	0.6	<i>n</i> =314
	A partir de 2003	65.6	32.7	1.7	<i>n</i> =483
	Total	68.9	29.9	1.3	<i>n</i> =797
Bénéficiaires avancés	Jusqu'à 2000	61.9	37.6	0.6	<i>n</i> =181
	A partir de 2003	48.5	50.6	0.9	<i>n</i> =235
	Total	54.3	45.0	0.7	<i>n</i> =416
Non bénéficiaires	Jusqu'à 2000	63.8	29.8	6.4	<i>n</i> =47
	A partir de 2003	55.1	42.4	2.5	<i>n</i> =158
	Total	57.1	39.5	3.4	<i>n</i> =205

Aucune influence de l'origine institutionnelle sur le lieu de résidence actuelle des candidats n'est perceptible : ils sont environ 70% à travailler soit en Suisse soit en Suisse et à l'étranger.

Tableau 62: Situation géographique des candidats selon l'origine (en %)

	En Suisse	A l'étranger	En Suisse et à l'étranger	
Autre	65.0	31.3	3.8	<i>n</i> =80
Alémaniques	68.7	30.0	1.3	<i>n</i> =534
Romands	68.1	30.5	1.5	<i>n</i> =476
Total	68.2	30.3	1.6	<i>n</i> =1090

4.1.2.4 Dans quel secteur sont-ils employés?

L'effet de la bourse sur la probabilité d'occuper un poste académique est perceptible lorsqu'on compare les bénéficiaires avec les non bénéficiaires : les bénéficiaires sont 73.2% à occuper un poste académique contre 64.3% des non bénéficiaires. Les non bénéficiaires semblent donc plus fréquemment sortis de la trajectoire académique.

Tableau 63: Situation professionnelle actuelle de l'ensemble de la population (en %)

	Poste académique	Poste dans le privé	Poste dans l'administration	Autre	Ensemble	
Bénéficiaires	73.2	14.2	8.1	4.4	100	<i>n</i> =1'208
Non bénéficiaires	64.3	12.1	8.0	15.6	100	<i>n</i> =199
Ensemble	71.9	13.9	8.1	6.0	100	<i>n</i> =1'407

De même, les boursiers avancés sont plus nombreux que les boursiers débutants et les non boursiers à avoir obtenu un poste académique (84.5%, 67.3%, 64.3%). A l'inverse, les débutants sont plus nombreux dans l'industrie : les objectifs respectifs de soutien à la relève dans son ensemble pour les bourses débutants et de soutien à la relève académique pour les boursiers avancés sont donc transcrits dans les spécificités de l'insertion professionnelle des bénéficiaires.

Plus encore, l'impact de la bourse apparaît important pour les carrières féminines : les femmes non bénéficiaires sont bien moins souvent demeurées dans le monde académique que les hommes non bénéficiaires (57.5% versus 68.3%) alors que, lorsqu'elles ont bénéficié d'une bourse de chercheuse débutante, ou de chercheuse avancée, la différence est très légèrement à leur avantage (respectivement 67.9% versus 67.0% et 84.9% versus 84.4%). On peut donc en déduire que la bourse FNS constitue un levier important s'agissant des carrières féminines.

Tableau 64: Situation professionnelle actuelle selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Poste académique	Poste dans le privé	Poste dans l'administration	Autre	
Bénéficiaires débutants	Hommes	67.0	22.0	9.0	2.0	<i>n=545</i>
	Femmes	67.9	12.0	14.9	5.2	<i>n=249</i>
	Total	67.3	18.9	10.8	3.1	<i>n=794</i>
Bénéficiaires avancés	Hommes	84.4	5.1	4.1	6.4	<i>n=294</i>
	Femmes	84.9	5.9	0.0	9.2	<i>n=119</i>
	Total	84.5	5.3	2.9	7.2	<i>n=413</i>
Non bénéficiaires	Hommes	68.3	10.3	7.1	14.3	<i>n=126</i>
	Femmes	57.5	15.1	9.6	17.8	<i>n=73</i>
	Total	64.3	12.1	8.0	15.6	<i>n=199</i>
Total	Hommes	72.4	15.3	7.3	4.9	<i>n=965</i>
	Femmes	70.7	10.9	10.0	8.4	<i>n=441</i>
	Total	71.9	13.9	8.1	6.0	<i>n=1'406</i>

Lorsque l'on examine la situation professionnelle selon le type d'établissement d'origine, il apparaît que les Alémaniques occupent un peu plus souvent un poste académique (71.9% versus 69.1%). On pourrait s'attendre à une moindre proportion de candidats d'autres institutions dans les postes académiques, mais la différence n'est que de 2 points par rapport aux Romands. Ces derniers sont, en revanche, surreprésentés dans les postes dans l'administration.

Tableau 65: Situation professionnelle actuelle selon l'origine (en %)

	Poste académique	Poste dans le privé	Poste dans l'administration	Autre	
Autre	67.1	15.2	12.7	5.1	<i>n=79</i>
Alémaniques	71.9	16.6	7.5	4.0	<i>n=531</i>
Romands	69.1	16.2	8.9	5.7	<i>n=470</i>
Total	70.4	16.3	8.5	4.8	<i>n=1080</i>

D'un point de vue disciplinaire (cf. tableau 66), les candidats aux bourses en médecine et en biologie ont plus fréquemment obtenu un poste académique (78%) que les candidats en Sciences humaines et sociales et les candidats en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (respectivement 69.5% et 69.1%). Du point de vue du genre, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à accéder aux carrières académiques que les hommes dans le domaine des sciences humaines et sociales (72.1% versus 67.5%) alors qu'elles sont moins représentées en biologie et en médecine (78.7% versus 79.6%) et encore moins en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (63.5% versus 70.6%). On retrouve ici un effet du type de bourse dominant dans chaque discipline et des dynamiques disciplinaires connues s'agissant de la représentation des femmes, un peu mieux représentées en sciences humaines et sociales que dans les autres disciplines.

Tableau 66: Situation professionnelle selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

		Poste académique	Poste dans le privé	Poste dans l'administration	Autre	
Sciences humaines et sociales	Hommes	67.5	16.1	11.3	5.1	<i>n</i> =292
	Femmes	72.1	7.2	10.8	9.9	<i>n</i> =222
	Total	69.5	12.3	11.1	7.2	<i>n</i> =514
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Hommes	70.6	20.9	5.5	3.1	<i>n</i> =326
	Femmes	63.5	23.5	11.8	1.2	<i>n</i> =85
	Total	69.1	21.4	6.8	2.7	<i>n</i> =411
Biologie et médecine	Hommes	79.6	9.0	5.1	6.3	<i>n</i> =333
	Femmes	78.7	9.4	7.1	4.7	<i>n</i> =126
	Total	78.0	8.9	5.7	7.4	<i>n</i> =459
Total	Hommes	72.8	15.2	7.2	4.8	<i>n</i> =951
	Femmes	70.9	10.9	9.9	8.3	<i>n</i> =433
	Total	72.2	13.9	8.0	6.0	<i>n</i> =1384

On remarque également que les boursiers de la FSBMB sont fortement insérés dans le monde académique puisque cela concerne 85.2% d'entre eux. Ce qui peut être interprété soit comme un facteur disciplinaire soit être mis en relation avec un taux d'attribution de bourses plus sélectif que le FNS.

Tableau 67: Situation professionnelle actuelle des bénéficiaires avancés FSBMB selon le sexe (en %)

	Poste académique	Poste dans le privé	Poste dans l'administration	Autre	
Hommes	90.0	5.0	0.0	5.0	<i>n</i> =40
Femmes	71.4	7.1	0.0	21.4	<i>n</i> =14
Total	85.2	5.6	0.0	9.3	<i>n</i> =54

4.2 Quel type de poste académique occupent-ils ?

Parmi les répondants occupant un poste dans le monde académique⁶⁸, différents types de postes peuvent être distingués : le corps professoral, qui accueille 28.3% d'entre eux, le corps intermédiaire supérieur (19.6%) et les chercheurs (collaborateur scientifique ou chargé de cours) à hauteur de 49.3% : près de la moitié des répondants occupent donc un poste plutôt subalterne ou précaire.

Très logiquement, des différences peuvent être observées selon le type de bourse obtenue : les boursiers avancés occupent plus fréquemment un poste professoral que les boursiers débutants ou non boursiers (38.4% versus 23.1% et 22.8% respectivement). Le tableau 68 met en évidence un effet de la bourse dans la durée : la différence d'accès au corps professoral entre boursiers et non boursiers est plus importante parmi les demandeurs avancés. On peut donc faire l'hypothèse que l'obtention d'une bourse influence davantage l'accès à la partie haute de la hiérarchie académique que l'accès aux premiers niveaux : elle aurait donc un effet à long terme sur la carrière universitaire.

Les femmes ayant obtenu une bourse sont proportionnellement moins nombreuses à être devenues professeur que leurs homologues masculins (22.2% versus 31.9%). En revanche, elles sont plus représentées dans le corps intermédiaire supérieur (21.8% versus 18.8%).

La différence d'accès au poste professoral entre boursiers débutants et avancés est nettement plus forte pour la gent féminine (de 14.7% à 34.4%) que pour les hommes (de 26.7% à 40%) : les femmes sont deux fois plus souvent professeur quand elles ont obtenu une bourse avancée qu'une bourse débutants. Est-ce lié à des carrières plus lentes ? Quoi qu'il en soit, l'obtention d'une bourse avancée semble jouer un effet important sur l'accès au titre professoral. En revanche, et assez bizarrement, parmi les non bénéficiaires, les femmes s'en sortent mieux que les hommes : elles sont 26.2% à être professeurs, comparativement à 21.2% des hommes⁶⁹.

⁶⁸ 980 personnes sont dans le domaine académique soit 853 bénéficiaires et 127 non bénéficiaires.

⁶⁹ Mais le *n* est relativement bas: 11/42 pour les femmes, 18/85 pour les hommes.

Tableau 68: Type de poste académique selon le sexe (en %)

		Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	
Bénéficiaires	Hommes	31.9	47.4	18.8	1.8	n=601
	Femmes	22.2	50.8	21.8	5.2	n=252
	Total	29.1	48.4	19.7	2.8	n=853
Bénéficiaires débutants	Hommes	26.7	51.3	19.2	2.8	n=360
	Femmes	14.7	56.4	22.4	6.4	n=156
	Total	23.1	52.8	20.2	3.9	n=516
Bénéficiaires avancés	Hommes	40.0	41.2	18.3	0.4	n=241
	Femmes	34.4	41.7	20.8	3.1	n=96
	Total	38.4	41.5	19.0	1.2	n=337
Non bénéficiaires	Hommes	21.2	54.1	21.2	3.5	n=85
	Femmes	26.2	57.1	14.3	2.4	n=42
	Total	22.8	55.1	18.9	3.1	n=127
Total	Hommes	30.6	48.3	19.1	2	n=688
	Femmes	22.8	51.7	20.7	4.8	n=294
	Total	28.3	49.3	19.6	2.9	n=980

Les Alémaniques sont beaucoup moins souvent devenus professeurs que les Romands (32.5% contre 21.1%), ce qui peut être probablement expliqué en partie par le plus grand nombre de candidats aux bourses en SHS en Suisse romande, où obtenir un poste de professeur est moins difficile, et, à l'inverse, un plus grand nombre de candidats aux bourses en biologie et médecine en Suisse allemande, disciplines dans lesquelles l'obtention d'un poste de professeur est bien plus difficile. La différence entre femmes et hommes est, de surcroît, très marquée pour les candidats issus d'universités de Suisse allemande.

Tableau 69: Type de poste académique selon l'origine et le sexe (en %)

		Corps professoral	Chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	
Hommes	Autre	34.3	54.3	8.6	2.9	n=35
	Alémaniques	24.9	52.9	20.6	1.6	n=257
	Romands	32.5	44.3	20.2	3.1	n=228
	Total	28.8	49.2	19.6	2.3	n=520
Femmes	Autre	35.3	58.8	0.0	5.9	n=17
	Alémaniques	12.8	57.3	23.1	6.8	n=117
	Romands	32.5	43.4	19.3	4.8	n=83
	Total	22.1	52.1	19.8	6.0	n=217

Tableau 70: Type de poste académique selon l'origine (en %)

	Corps profes- soral	Chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Corps intermé- diaire supé- rieur	Autre	
Autre	34.6	55.8	5.8	3.8	<i>n=52</i>
Alémaniques	21.1	54.3	21.4	3.2	<i>n=374</i>
Romands	32.5	44.1	19.9	3.5	<i>n=311</i>
Total	26.9	50.1	19.7	3.4	<i>n=737</i>

On a vu précédemment que le type de bourse obtenue n'était pas sans incidence sur la probabilité d'être professeur. À type de bourse identique, on remarque également des différences selon les disciplines. Parmi les postdocs, les bénéficiaires en biologie et en médecine sont nettement moins nombreux proportionnellement à être devenus professeurs que les autres bénéficiaires (11.6% versus 32.4% en sciences humaines et sociales et 32.7% pour les bénéficiaires en mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur). Il en va de même parmi les boursiers avancés (19,6% versus 45.2% en mathématique, sciences naturelles et de l'ingénieur et 53,9% en sciences humaines et sociales). De même, c'est en biologie et en médecine que le taux d'accès au professorat augmente le moins entre boursiers débutants et boursiers avancés (8 points contre 13 en sciences humaines et sociales et 21.2% en mathématiques et sciences de l'ingénieur). On observe ici des différences liées à des spécificités disciplinaires dans l'organisation et la structure des carrières, les biologistes et les médecins tendant à accéder plus tardivement aux postes professoraux.

Plus encore, des différences entre hommes et femmes apparaissent, notamment en sciences humaines et sociales où, à l'inverse des hommes, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à occuper un poste dans le corps intermédiaire qu'un poste de collaborateur scientifique ou de chargé de cours, mais occupent 3.5 fois moins fréquemment un poste de professeur.

Tableau 71: Type de poste académique pour les postdocs débutants selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	47.4	36.9	10.5	5.3	100	<i>n=19</i>
Femmes	13.3	66.7	20.0	0.0	100	<i>n=15</i>
Total	32.4	50.0	14.7	2.9	100	<i>n=34</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	35.4	53.5	9.4	1.6	100	<i>n=127</i>
Femmes	19.2	65.4	11.5	3.8	100	<i>n=26</i>
Total	32.7	55.6	9.8	2	100	<i>n=153</i>
Biologie et médecine						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	14.4	55.9	26.1	3.6	100	<i>n=111</i>
Femmes	2.9	60	25.7	11.4	100	<i>n=35</i>
Total	11.6	56.8	26	5.5	100	<i>n=146</i>
Ensemble des domaines disciplinaires						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	27.2	53.3	16.7	2.7	100	<i>n=257</i>
Femmes	10.5	63.1	19.7	6.6	100	<i>n=76</i>
Total	23.4	55.7	17.4	3.6	100	<i>n=333</i>

Tableau 72: Type de poste académique pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	56.7	28.4	14.9	0.0	100	<i>n=67</i>
Femmes	50	22.9	25	2.1	100	<i>n=48</i>
Total	53.9	26.0	19.1	0.9	100	<i>n=115</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	45.7	45.8	8.6	0.0	100	<i>n=70</i>
Femmes	42.9	35.7	14.3	7.1	100	<i>n=14</i>
Total	45.2	44.1	9.5	1.2	100	<i>n=84</i>
Biologie et médecine						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	23.9	52.1	23.9	0.0	100	<i>n=71</i>
Femmes	7.7	80.8	11.5	0.0	100	<i>n=26</i>
Total	19.6	59.8	20.6	0.0	100	<i>n=97</i>
Ensemble des domaines disciplinaires						
	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	Total	
Hommes	41.8	42.3	15.9	0.0	100	<i>n=208</i>
Femmes	36.4	42.0	19.3	2.3	100	<i>n=88</i>
Total	40.2	42.3	16.9	0.7	100	<i>n=296</i>

Tableau 73: Type de poste académique pour les bénéficiaires FSBMB selon le sexe (en %)

	Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	
Hommes	28.1	34.4	34.4	3.1	<i>n=32</i>
Femmes	12.5	37.5	37.5	12.5	<i>n=8</i>
Total	25	3	35	5	<i>n=40</i>

Enfin, la comparaison des deux périodes met en évidence l'effet positif du temps sur la probabilité de devenir professeur : alors que les candidats des années 90 sont à 42.1% dans le corps professoral, ce taux diminue de moitié (20.2%) pour ceux des années 2000. On remarque également que le temps écoulé depuis l'obtention de la bourse semble réduire les disparités entre hommes et femmes : parmi les bénéficiaires des années 90, la différence d'accès au corps professoral est de 6.6 points (42.9% versus 36.3%) alors que pour ceux des années 2000, elle est de 8.4 points (24.1% versus 15.7%). En revanche, la comparaison des bénéficiaires débutants et avancés met en évidence un effet inverse du temps écoulé: la différence d'accès au

professorat est de 22.1% pour les bénéficiaires avancés des années 90, de 9.1% pour ceux des années 2000 (cf. tableaux 74 et 75).

Tableau 74: Type de poste académique selon le sexe avant 2001 (en %)

		Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	
Bénéficiaires	Hommes	42.9	37.3	19.0	0.8	n=252
	Femmes	36.3	43.8	18.8	1.3	n=80
	Total	41.3	38.8	19.0	0.9	n=332
Bénéficiaires Débutants	Hommes	34.5	45.1	19.0	1.4	n=142
	Femmes	24.4	53.7	22.0	0.0	n=41
	Total	32.2	47.0	19.7	1.1	n=183
Bénéficiaires avancés	Hommes	53.6	27.3	19.1	0.0	n=110
	Femmes	48.7	33.3	15.4	2.6	n=39
	Total	52.3	28.9	18.1	0.7	n=149
Non bénéficiaires	Hommes	42.9	33.3	19.0	4.8	n=21
	Femmes	75.0	25.0	0.0	0.0	n=8
	Total	51.7	31.0	13.8	3.4	n=29
Total	Hommes	42.9	37.0	19.0	1.1	n=273
	Femmes	39.8	42.0	17.0	1.1	n=88
	Total	42.1	38.2	18.6	1.1	n=361

Tableau 75: Type de poste académique selon le sexe après 2002 (en %)

		Dans le corps professoral	De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours)	Dans le corps intermédiaire supérieur	Autre	
Bénéficiaires	Hommes	24.1	54.7	18.6	2.6	n=349
	Femmes	15.7	54.1	23.3	7.0	n=172
	Total	21.3	54.5	20.2	4.0	n=521
Bénéficiaires Débutants	Hommes	21.6	55.5	19.3	3.7	n=218
	Femmes	11.3	57.4	22.6	8.7	n=115
	Total	18.0	56.2	20.3	5.4	n=333
Bénéficiaires avancés	Hommes	28.2	53.4	17.6	0.8	n=131
	Femmes	24.6	47.4	24.6	3.5	n=57
	Total	27.1	51.6	19.7	1.6	n=188
Non bénéficiaires	Hommes	14.1	60.9	21.9	3.1	n=64
	Femmes	14.7	64.7	17.6	2.9	n=34
	Total	14.3	62.2	20.4	3.1	n=98
Total	Hommes	22.5	55.7	19.1	2.7	n=413
	Femmes	15.5	55.8	22.3	6.3	n=206
	Total	20.2	55.7	20.2	3.9	n=619

4.3 Quels types de contrat de travail ont-ils ?

Seul un répondant sur deux occupe un poste à durée indéterminée (CDI). Logiquement, c'est moins souvent le cas des candocs (41%) que des postdocs ou des avancés (environ 53%). La probabilité d'obtenir un CDI augmente donc avec le type de bourse obtenue.

Mais cette augmentation est nettement moins importante pour les femmes que pour les hommes. Elles sont 37.2% des débutants candocs, 42.2% des débutants postdocs et 43.9% des avancés à occuper un poste en CDI contre respectivement 44.3%, 57% et 56.9% des hommes. L'écart entre hommes et femmes se creuse donc au fur et à mesure où l'on monte dans la hiérarchie des bourses.

Tableau 76: Type de contrat de travail (en %)

	A durée indéterminée	A durée déterminée	
Bénéficiaires	50.5	49.5	<i>n=1177</i>
Débutants	49.7	50.3	<i>n=780</i>
Avancés	51.9	48.1	<i>n=397</i>
Non bénéficiaires	51.8	48.2	<i>n=195</i>
Total	50.7	49.3	<i>n=1372</i>

Tableau 77: Type de contrat de travail pour les bénéficiaires débutants candocs en sciences humaines et sociales selon le sexe (en %)

Candocs SHS	A durée indéterminée	A durée déterminée	
Hommes	44.3	55.7	<i>n=131</i>
Femmes	37.2	62.8	<i>n=113</i>
Total	41.0	59.0	<i>n=244</i>

A nouveau, la différence hommes-femmes est bien plus marquée pour les Alémaniques que pour les Romands. Les Romands ont en général plus facilement un contrat à durée indéterminée, peut-être aussi dû à la différence dans la distribution entre les disciplines.

Tableau 78: Type de contrat de travail selon l'origine (en %)

	A durée indéterminée	A durée déterminée	
Autre	53.9	46.1	<i>n=76</i>
Alémaniques	48.6	51.4	<i>n=518</i>
Romands	53.6	46.4	<i>n=461</i>
Total	51.2	48.8	<i>n=1055</i>

Tableau 79: Type de contrat de travail selon l'origine et le sexe (en %)

		A durée indéterminée	A durée déterminée	
Hommes	Autre	57.4	42.6	n=47
	Alémaniques	53.1	46.9	n=354
	Romands	56.0	44.0	n=325
	Total	54.7	45.3	n=726
Femmes	Autre	48.3	51.7	n=29
	Alémaniques	39.0	61.0	n=164
	Romands	47.8	52.2	n=136
	Total	43.5	56.5	n=329

Ici encore, les différences disciplinaires sont importantes : la probabilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée pour les bénéficiaires postdocs est plus forte pour les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et sciences humaines et sociales (58.4% et 57.4%) que pour ceux en biologie et médecine (46.7%). Les différences selon le genre semblent également nettement plus importantes en sciences humaines et sociales, bien que le petit nombre d'individus contenus dans cette catégorie limite la possibilité d'analyse.

Tableau 80: Type de contrat de travail pour les bénéficiaires débutants postdocs selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	70.3	29.7	100	N=37
Femmes	29.4	70.6	100	N=17
Total	57.4	42.6	100	N=54
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	59.9	40.1	100	n=187
Femmes	52.2	47.8	100	N=46
Total	58.4	41.6	100	n=233
Biologie et médecine				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	50	50	100	n=146
Femmes	37.7	62.3	100	N=53
Total	46.7	53.3	100	n=199
Ensemble des domaines disciplinaires				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	57	43	100	n=370
Femmes	42.2	57.8	100	n=116
Total	53.5	46.5	100	n=486

Les mêmes tendances sont observables parmi les bénéficiaires avancés, exception faite de la différence entre hommes et femmes selon la discipline. Ici, c'est en biologie et médecine que la probabilité d'obtenir un contrat à durée indéterminée est la plus liée au genre, et non plus en sciences humaines et sociales comme c'était le cas pour les boursiers postdocs. L'ampleur des inégalités hommes-femmes diffère donc selon le moment de la carrière et le champ disciplinaire.

Tableau 81: Type de contrat de travail pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	61.5	38.5	100	<i>N=78</i>
Femmes	51.9	48.1	100	<i>N=52</i>
Total	57.7	42.3	100	<i>n=130</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	60.5	39.5	100	<i>N=86</i>
Femmes	52.9	47.1	100	<i>N=17</i>
Total	59.2	40.8	100	<i>n=103</i>
Biologie et médecine				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	48.8	51.2	100	<i>n=84</i>
Femmes	24.1	75.9	100	<i>n=29</i>
Total	42.5	57.5	100	<i>n=113</i>
Ensemble des domaines disciplinaires				
	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	56.9	43.1	100	<i>n=248</i>
Femmes	43.9	56.1	100	<i>n=98</i>
Total	53.2	46.8	100	<i>n=346</i>

Tableau 82: Type de contrat de travail pour les bénéficiaires avancés de la FSBMB selon le sexe (en %)

FSBMB	A durée indéterminée	A durée déterminée	Total	
Hommes	46.2	53.8	100	<i>n=39</i>
Femmes	33.3	66.7	100	<i>n=12</i>
Total	43.1	56.9	100	<i>n=51</i>

Enfin, la probabilité d'être employé en contrat à durée indéterminée est proportionnelle au temps écoulé depuis la bourse : les bénéficiaires des années 90 sont à 70.3% en CDI contre 36.7% des bénéficiaires des années 2000. Ici, il apparaît que les inégalités hommes-femmes se creusent avec le temps : alors que parmi les bénéficiaires des années 2000, la différence est de 5.7% (32.9% et 38.6%), elle augmente à 17.3% pour ceux des années 90 (57.4% et 74.7%).

Tableau 83: Type de contrat pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires selon le sexe avant 2001 (en %)

		A durée indéterminée	A durée déterminée	
Bénéficiaires	Hommes	74.7	25.3	<i>n=360</i>
	Femmes	57.4	42.6	<i>n=122</i>
	Total	70.3	29.7	<i>n=482</i>
Bénéficiaires Débutants	Hommes	72.7	27.3	<i>n=227</i>
	Femmes	58.4	41.6	<i>n=77</i>
	Total	69.1	30.9	<i>n=304</i>
Bénéficiaires avancés	Hommes	78.2	21.8	<i>n=133</i>
	Femmes	55.6	44.4	<i>n=45</i>
	Total	72.5	27.5	<i>n=178</i>
Non bénéficiaires	Hommes	78.8	21.2	<i>n=33</i>
	Femmes	92.9	7.1	<i>n=14</i>
	Total	83.0	17.0	<i>n=47</i>
Total	Hommes	75.1	24.9	<i>n=393</i>
	Femmes	61.0	39.0	<i>n=136</i>
	Total	71.5	28.5	<i>n=529</i>

Tableau 84: Type de contrat pour les bénéficiaires et les non bénéficiaires selon le sexe après 2002 (en %)

		A durée indéterminée	A durée déterminée	
Bénéficiaires	Hommes	38.6	61.4	<i>n=461</i>
	Femmes	32.9	67.1	<i>n=234</i>
	Total	36.7	63.3	<i>n=695</i>
Bénéficiaires Débutants	Hommes	40.1	59.9	<i>n=307</i>
	Femmes	32.5	67.5	<i>n=169</i>
	Total	37.4	62.6	<i>n=476</i>
Bénéficiaires avancés	Hommes	35.7	64.3	<i>n=154</i>
	Femmes	33.8	66.2	<i>n=65</i>
	Total	35.2	64.8	<i>n=219</i>
Non bénéficiaires	Hommes	42.9	57.1	<i>n=91</i>
	Femmes	40.4	59.6	<i>n=57</i>
	Total	41.9	58.1	<i>n=148</i>
Total	Hommes	39.3	60.7	<i>n=552</i>
	Femmes	34.4	65.6	<i>n=291</i>
	Total	37.6	62.4	<i>n=843</i>

4.4 A quels taux ont-ils été engagés ?

Les boursiers avancés occupent plus souvent un poste à temps plein que les débutants ou les non boursiers (87.0% versus 75.0% et 74.2%). Ici encore, la différence hommes-femmes est patente : les femmes sont plus souvent employées à temps partiel que les hommes. Le temps plein concerne 86.6% des bénéficiaires hommes pour 61.8% des bénéficiaires femmes et 83.1% des non bénéficiaires hommes contre 58,6% des non bénéficiaires femmes : si l'obtention d'une bourse FNS semble avoir un léger impact sur le taux d'occupation, en revanche, le type de bourse obtenue influence le degré de différenciation entre hommes et femmes. La différence est plus forte parmi les bénéficiaires débutants (54.0% des femmes versus 84.9% des hommes sont à plein temps) que parmi les avancés (79,8% des femmes et 89,7% des hommes).

Tableau 85: Taux d'engagement (en %)

		100%	80%	50%	Autre	
Bénéficiaires débutants	Hommes	84.9	4.9	3.6	6.7	<i>n</i> =535
	Femmes	54.0	18.0	10.4	17.6	<i>n</i> =250
	Total	75.0	9.0	5.7	10.2	<i>n</i> =785
Bénéficiaires avancés	Hommes	89.7	2.7	2.4	5.2	<i>n</i> =291
	Femmes	79.8	3.7	5.5	11.0	<i>n</i> =109
	Total	87.0	3.0	3.3	6.8	<i>n</i> =400
Total Bénéficiaires	Hommes	86.6	4.1	3.1	6.2	<i>n</i> =826
	Femmes	61.8	13.6	8.9	15.6	<i>n</i> =359
	Total	79.1	7.0	4.9	9.0	<i>n</i> =1185
Non bénéficiaires	Hommes	83.1	8.1	1.6	7.3	<i>n</i> =124
	Femmes	58.6	10.0	14.3	17.1	<i>n</i> =70
	Total	74.2	8.8	6.2	10.8	<i>n</i> =194
Total	Hommes	86.1	4.6	2.9	6.3	<i>n</i> =950
	Femmes	61.3	13.1	9.8	15.9	<i>n</i> =429
	Total	78.4	7.3	5.1	9.3	<i>n</i> =1379

Indépendamment du type de bourse obtenue, les bénéficiaires en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur sont plus souvent employés à plein temps que les bénéficiaires des autres disciplines (88,5% des postdocs et 92.5% des avancés). On note également que les bénéficiaires de la FSBMB sont tous employés à temps plein.

C'est également en biologie et médecine que l'impact du type de bourse sur la probabilité de travailler à temps plein estompe le plus fortement les différences de genre : alors que la différence homme-femme est la plus forte de toutes les disciplines lorsque l'on analyse les débutants postdocs (61,1% des femmes versus 88,4% des hommes), elle disparaît pour les bénéficiaires avancés (88,2% pour les hommes, 89,7% pour les femmes) alors qu'elle demeure dans les autres disciplines (cf. tableaux 86 et 87).

Tableau 86: Taux d'engagement pour les bénéficiaires débutants candocs en SHS selon le sexe (en %)

Candocs SHS	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	67.2	8.4	9.2	15.3	100	<i>n=131</i>
Femmes	42.6	17.4	15.7	24.3	100	<i>n=115</i>
Total	55.7	12.6	12.2	19.5	100	<i>n=246</i>

Tableau 87: Taux d'engagement pour les bénéficiaires débutants postdocs selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales						
	100%	80	50%	Autre	Total	
Hommes	87.2	2.6	2.6	7.7	100	<i>n=39</i>
Femmes	64.7	11.8	11.8	11.8	100	<i>n=17</i>
Total	80.4	5.4	5.4	8.9	100	<i>n=56</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	92.5	3.2	1.6	2.7	100	<i>n=187</i>
Femmes	72.3	14.9	4.3	8.5	100	<i>n=47</i>
Total	88.5	5.6	2.1	3.8	100	<i>n=234</i>
Biologie et médecine						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	88.4	4.8	1.4	5.5	100	<i>n=146</i>
Femmes	61.1	25.9	3.7	9.3	100	<i>n=54</i>
Total	81	10.5	2	6.5	100	<i>n=200</i>
Ensemble des domaines disciplinaires						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	90.3	3.8	1.6	4.3	100	<i>n=372</i>
Femmes	66.1	19.5	5.1	9.3	100	<i>n=118</i>
Total	84.5	7.6	2.4	5.5	100	<i>n=490</i>

Tableau 88: Taux d'engagement pour les bénéficiaires avancés du FNS selon le domaine disciplinaire et le sexe (en %)

Sciences humaines et sociales						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	80.5	3.9	5.2	10.4	100	<i>n=77</i>
Femmes	69.2	3.8	11.5	15.4	100	<i>n=52</i>
Total	76.0	3.9	7.8	12.4	100	<i>n=129</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	94.4	2.2	1.1	2.2	100	<i>n=89</i>
Femmes	82.4	5.9	0.0	11.8	100	<i>n=17</i>
Total	92.5	2.8	0.9	3.8	100	<i>n=106</i>
Biologie et médecine						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	88.2	3.5	2.4	5.9	100	<i>n=85</i>
Femmes	89.7	3.4	0.0	6.9	100	<i>n=29</i>
Total	88.6	3.5	1.8	6.1	100	<i>n=114</i>
Ensemble des domaines disciplinaires						
	100%	80%	50%	Autre	Total	
Hommes	88	3.2	2.8	6	100	<i>n=251</i>
Femmes	77.6	4.1	6.1	12.2	100	<i>n=98</i>
Total	85.1	3.4	3.7	7.7	100	<i>n=349</i>

Tableau 89: Taux d'engagement pour les bénéficiaires avancés de la FSBMB selon le sexe (en %)

	100%	
Hommes	100	<i>n=40</i>
Femmes	100	<i>n=11</i>
Total	100	<i>n=51</i>

Ici, il n'y a pas de différence significative entre les deux régions linguistique étudiées et, contrairement au type de contrat, il n'y a pas de grande différence entre les régions quant à la différence homme-femme.

Tableau 90: Taux d'engagement selon l'origine (en %)

	100%	80%	50%	Autre	
Autre	74.0	13.0	6.5	6.5	<i>n=77</i>
Alémaniques	77.4	7.5	5.0	10.2	<i>n=521</i>
Romands	78.0	6.9	5.2	9.9	<i>n=464</i>
Total	77.4	7.6	5.2	9.8	<i>n=1'062</i>

Tableau 91: Taux d'engagement selon l'origine et le sexe (en %)

		100%	80%	50%	Autre	Total
Homme	Autre	87.5	8.3	0.0	4.2	<i>n=48</i>
	Alémaniques	85.0	5.4	3.4	6.2	<i>n=354</i>
	Romands	85.6	3.1	3.1	8.3	<i>n=326</i>
	Total	85.4	4.5	3.0	7.0	<i>n=728</i>
Femme	Autre	51.7	20.7	17.2	10.3	<i>n=29</i>
	Alémaniques	61.1	12.0	8.4	18.6	<i>n=167</i>
	Romands	60.1	15.9	10.1	13.8	<i>n=138</i>
	Total	59.9	14.4	9.9	15.9	<i>n=334</i>

Enfin, lorsque sont comparés les taux d'engagement selon la période de la bourse, il apparaît que la probabilité d'être engagé à temps plein ne varie que marginalement (77.8% après 2000, 79.3% avant). En revanche, la situation semble légèrement plus favorable aux femmes boursières de la période post 2000 qui sont 63.7% à temps plein contre 58.4% des boursières de la période des années 1990.

Tableau 92: Taux d'engagement pour les bénéficiaires et non bénéficiaires selon le sexe avant 2001 (en %)

		100%	80%	50%	Autre	
Bénéficiaires débutants	Hommes	85.0	6.6	2.6	5.7	<i>n=227</i>
	Femmes	45.0	23.8	7.5	23.8	<i>n=80</i>
	Total	74.6	11.1	3.9	10.4	<i>n=307</i>
Bénéficiaires avancés	Hommes	90.3	3.0	1.5	5.2	<i>n=134</i>
	Femmes	82.2	2.2	4.4	11.1	<i>n=45</i>
	Total	88.3	2.8	2.2	6.7	<i>n=179</i>
Total Bénéficiaires	Hommes	87.0	5.3	2.2	5.5	<i>n=361</i>
	Femmes	58.4	16.0	6.4	19.2	<i>n=125</i>
	Total	79.6	8.0	3.3	9.1	<i>n=486</i>
Non bénéficiaires	Hommes	84.4	6.3	0.0	9.4	<i>n=32</i>
	Femmes	57.1	14.3	21.4	7.1	<i>n=14</i>
	Total	76.1	8.7	6.5	8.7	<i>n=46</i>
Total	Hommes	86.8	5.3	2.0	5.9	<i>n=393</i>
	Femmes	58.3	15.8	7.9	18.0	<i>n=139</i>
	Total	79.3	8.1	3.6	9.0	<i>n=532</i>

Tableau 93: Taux d'engagement pour les bénéficiaires et non bénéficiaires selon le sexe après 2002 (en %)

		100%	80%	50%	Autre	
Bénéficiaires débutants	Hommes	84.9	4.9	3.6	6.6	<i>n</i> =535
	Femmes	54.0	18.0	2.9	17.4	<i>n</i> =242
	Total	75.0	9.0	5.7	10.3	<i>n</i> =768
Bénéficiaires avancés	Hommes	89.7	2.7	2.4	5.2	<i>n</i> =291
	Femmes	79.8	3.7	5.5	11.0	<i>n</i> =109
	Total	87	3.0	3.3	6.7	<i>n</i> =400
Total Bénéficiaires	Hommes	86.2	3.2	3.9	6.7	<i>n</i> =465
	Femmes	63.7	12.4	10.3	13.7	<i>n</i> =234
	Total	78.7	6.3	6.0	9.0	<i>n</i> =699
Non bénéficiaires	Hommes	82.6	8.7	2.2	6.5	<i>n</i> =92
	Femmes	58.9	8.9	12.5	19.6	<i>n</i> =56
	Total	73.6	8.8	6.1	11.5	<i>n</i> =148
Total	Hommes	85.6	4.1	3.6	6.6	<i>n</i> =557
	Femmes	62.8	11.7	10.7	14.8	<i>n</i> =290
	Total	77.8	6.7	6.0	9.4	<i>n</i> =847

4.5 Conclusion

Au delà de leur très forte insertion professionnelle, les carrières des bénéficiaires de bourse FNS se distinguent par de fortes différences selon le genre des individus et les domaines disciplinaires. Elles se caractérisent également par des différences dans les types de bourses obtenues et par une internationalisation croissante des débouchés professionnels.

5. Les usages des bourses : de la candidature au séjour à l'étranger

Ce chapitre s'intéresse aux usages qui ont été faits des divers types de bourses, depuis les modalités de la candidature à la bourse jusqu'à la fin du séjour. Il vise également à rendre compte des rôles pluriels attribués à chacun des acteurs du Programme des bourses, qu'ils soient institutionnels ou scientifiques. Il met également en évidence les diverses motivations des demandeurs de bourses et l'influence des facteurs personnels et institutionnels.

5.1 La postulation

5.1.1 Comment avez vous eu connaissance de la bourse ?

La connaissance des bourses du FNS passe essentiellement par les pairs : boursiers comme non boursiers ont en premier lieu entendu parler des bourses du FNS par les étudiants et collègues de leur institution (39.9%). En revanche, le rôle du directeur de thèse semble plus souvent important pour les boursiers (30%) que pour les non boursiers (24.4%). A l'inverse, les non boursiers ont plus souvent été informés par un autre professeur ou le directeur d'unité (14.1% versus 8.5%). Quant aux séances d'information du FNS, elles semblent jouer un rôle résiduel dans la connaissance des bourses par les universitaires.

Tableau 94: Modalités de connaissance des bourses FNS pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Autre	Etud./ coll. de mon insti- tution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté dir. de thèse)	Une séance d'infor- mation du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Bénéficiaires	7.8	39.9	30.0	8.5	1.7	12.1	0.0	<i>n=1287</i>
Non bénéfi- ciaires	10.8	39.9	24.4	14.1	1.9	8.0	0.9	<i>n=213</i>
Total	8.3	39.9	29.2	9.3	1.7	11.5	0.1	<i>n=1500</i>

Selon le type de bourse obtenue, les modalités de connaissance de l'existence de la bourse diffèrent, ce qui est cohérent avec l'inscription des boursiers dans des réseaux distincts et des pratiques professionnelles différenciées selon le statut et le degré d'avancement dans la carrière universitaire. On voit ainsi que les boursiers débutants ont plus souvent que les avancés pris connaissance des bourses par l'entremise de collègues de leur institution (43.3% versus 32.9%) ou de leur directeur de thèse (34.6% versus 20.9%). En revanche, les boursiers avancés ont bien plus souvent pris connaissance via les publications du FNS (22% versus 7.1%).

On remarque également que les non boursiers avancés ont bien moins souvent entendu parler des bourses via les publications du FNS que les boursiers avancés (11% versus 22%). On peut ici faire l'hypothèse d'une meilleure connaissance du FNS par les seconds, et d'une possible incidence de cette variable sur la probabilité d'obtenir

une bourse. On remarque également que les boursiers avancés ont plus souvent connu les bourses FNS via leur directeur de thèse que les non boursiers FNS (20.9% versus 13.4%).

Tableau 95: Modalités de connaissance des bourses FNS selon le type de bourse (en %)

	Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Bénéficiaires débutants	5.3	43.3	34.6	8.1	1.6	7.1	0.0	<i>n</i> =856
Bénéficiaires avancés	13.0	32.9	20.9	9.3	1.9	22.0	0.0	<i>n</i> =431
Non bénéficiaires débutants	8.4	41.2	31.3	10.7	2.3	6.1	0.0	<i>n</i> =131
Non bénéficiaires avancés	14.6	37.8	13.4	19.5	1.2	11.0	2.4	<i>n</i> =82
Total	8.3	39.9	29.2	9.3	1.7	11.5	0.1	<i>n</i> =1500

Globalement, les différences observées entre hommes et femmes dans les modalités de prise de connaissance des bourses FNS peuvent être indexées sur le type de bourse caractérisant chaque population.

Tableau 96: Modalités de connaissance des bourses FNS pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Bénéficiaires	Hommes	7.8	38.2	31.8	8.9	1.2	12.1	-	<i>n</i> =868
	Femmes	7.9	43.2	26.3	7.6	2.9	12.2	-	<i>n</i> =419
	Total	7.8	39.9	30.0	8.5	1.7	12.1	-	<i>n</i> =1287
Non bénéficiaires	Hommes	11.9	39.6	23.9	13.4	0.7	9.0	1.5	<i>n</i> =134
	Femmes	8.9	40.5	25.3	15.2	3.8	6.3	0.0	<i>n</i> =79
	Total	10.8	39.9	24.4	14.1	1.9	8.0	0.9	<i>n</i> =213

Lorsque sont comparées les populations d'enquêtés avant et après 2000, les modalités de prise de connaissance de l'existence des bourses FNS ne varient pas, à une exception près : le rôle du directeur de thèse semble diminuer (32.9% avant 2000, 27% après 2000) au profit des étudiants et collègues de l'institution (36.9% versus 41.6%). Cette tendance illustre une meilleure connaissance du Programme des bourses par l'ensemble des universitaires. Cette connaissance est désormais moins l'apanage de l'élite universitaire et davantage le fait des différentes sous-populations (jeunes chercheurs, corps intermédiaire, etc.).

Tableau 97: Modalités de connaissance des bourses FNS selon la période de demande de la bourse (en %)

	Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon directeur de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Jusqu'à 2000	7.1	36.9	32.9	9.6	1.3	12.3	0.0	n=553
Après 2000	9.0	41.6	27.0	9.1	2.0	11.1	0.2	n=947
Total	8.3	39.9	29.2	9.3	1.7	11.5	0.1	n=1500

Etonnamment, ce sont les femmes qui sont principalement concernées par ces variations dans les modalités de la prise de connaissance des bourses FNS : le directeur de thèse était le principal informateur pour 34.5% d'entre elles avant 2000, il ne l'est plus que pour 22.7% d'entre elles après 2000. A l'inverse, les étudiants et collègues de l'institution représentaient 35.2% des informateurs avant 2000, 45.9% après 2000. Conjugué au fait que la proportion des femmes augmente, on peut faire l'hypothèse que les femmes bénéficient de cette relative « démocratisation » du savoir relatif aux bourses, « démocratisation » qui permet probablement de contourner partiellement les stéréotypes classiques s'agissant de la progression attendue dans la carrière universitaire.

Tableau 98: Modalités de connaissance des bourses FNS selon la période de demande de bourse et selon le sexe (en %)

		Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Hommes	Jusqu'à 2000	7.1	37.5	32.4	9.8	.2	13.0	0.0	n=408
	Après 2000	9.3	39.1	29.6	9.3	1.7	10.8	0.3	n=594
	Total	8.4	38.4	30.7	9.5	1.1	11.7	0.2	n=1'002
Femmes	Jusqu'à 2000	6.9	35.2	34.5	9.0	4.1	10.3	-	n=145
	Après 2000	8.5	45.9	22.7	8.8	2.5	11.6	-	n=353
	Total	8.0	42.8	26.1	8.8	3.0	11.2	-	n=498

Quant à l'impact de la région linguistique sur les modalités de connaissance de l'offre de bourse FNS, on observe un rôle plus important joué par le directeur de thèse dans le cadre des candidats romands comparativement aux alémaniques (39.5 et 28.2% respectivement). A l'inverse, les Alémaniques ont plus souvent consulté des publications du FNS que les Romands (8.3 et 5.4% respectivement).

Tableau 99: Modalités de connaissance des bourses FNS selon l'origine (en %)

	Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité	Une séance d'information du FNS	Des publ. du FNS	La FSBMB	
Autre	10.8	34.9	20.5	19.3	1.2	13.3	0.0	n=83
Alémaniques	7.4	43.6	28.2	10.5	1.6	8.3	0.4	n=533
Romands	3.5	40.9	39.5	8.0	2.7	5.4	0.0	n=514
Total	5.9	41.7	32.7	10.0	2.1	7.4	0.2	n=1'150

Enfin, on note des différences selon les domaines disciplinaires des répondants : le rôle du directeur de thèse est bien moindre en biologie et médecine qu'il ne l'est dans les autres disciplines (20.7% comparé à 30.6% en SHS et 36.9% en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur), alors qu'à l'inverse, le rôle joué par un autre professeur et les publications du FNS y sont nettement plus importants que dans les autres disciplines.

Tableau 100: Modalités de connaissance des bourses FNS selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Autre	Etud./coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publications du FNS	La FSBMB	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sc. hum. et soc.	8.5	40.5	30.6	6.8	3.0	10.8	0.0	n=576
	Math., sc.nat. et de l'ing.	7.1	40.7	36.9	5.9	0.7	8.7	0.0	n=425
	Bio. et méd.	9.2	38.5	20.7	14.7	1.1	15.4	0.4	n=468
Total		8.3	39.9	29.3	9.1	1.7	11.6	0.1	n=1'469

Ces variations disciplinaires sont couplées à une différence selon le genre : en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur, les étudiants et collègues de l'institution ont été les principaux informateurs pour 37.9% des hommes et 51.1% des femmes. En revanche, pour les premiers, le directeur de thèse était le principal informateur à 38.2%, contre 32.2% pour les femmes. Dans ce domaine disciplinaire particulièrement, les femmes bénéficient donc de la « démocratisation » du savoir relatif aux bourses FNS. On peut en retour faire l'hypothèse de la prégnance d'une certaine forme de domination masculine dans les autres disciplines.

Tableau 101: Modalités de connaissance des bourses FNS selon le domaine disciplinaire du doctorat et le sexe (en %)

			Autre	Etud. /coll. de mon institution	Mon dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité (excepté votre dir. de thèse)	Une séance d'information du FNS	Des publi. du FNS	La FSBMB	
Hommes	Domaine disc. du doctorat	Sc. hum. et soc.	8.3	38.0	36.4	6.1	1.9	9.3	0.0	n=313
		Math., sc. nat. et de l'ing.	7.8	37.9	38.2	6.3	.3	9.6	0.0	n=335
		Bio. et méd.	9.0	39.5	17.8	15.7	.9	16.6	0.6	n=332
	Total		8.4	38.5	30.7	9.4	1.0	11.8	0.2	n=980
Femmes	Domaine disc. du doctorat	Sc. hum. et soc.	8.7	43.3	23.6	7.6	4.2	12.5	-	n=263
		Math., sc. nat. et de l'ing.	4.4	51.1	32.2	4.4	2.2	5.6	-	n=90
		Bio. et méd.	9.6	36.0	27.9	12.5	1.5	12.5	-	n=136
	Total		8.2	42.7	26.4	8.4	3.1	11.2	-	n=489

5.1.2 Motivations

5.1.2.1 Les candidats au doctorat et le financement de la fin de thèse

Pour 72.6% des débutants candocs, la demande de bourse FNS répond à l'impératif de financement de la thèse. Les femmes sont 10 points de plus que les hommes à identifier le financement comme une dimension importante (78.4% versus 68.1%), ce qui peut témoigner de situations professionnelles plus précaires.

Tableau 102: Importance attribuée au financement de la thèse dans la demande de bourse selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Homme	Bénéficiaires	67.7	32.3	n=186
	Non bénéficiaires	70.8	29.2	n=24
	Total	68.1	31.9	n=210
Femme	Bénéficiaires	79.2	20.8	n=144
	Non bénéficiaires	72.2	27.8	n=18
	Total	78.4	21.6	n=162

On note également que l'importance attribuée à la motivation financière augmente pour les candidats de la période post 2000 (74.2% versus 69.4%), peut-être liée à une tension accrue dans certaines universités relative aux conditions de réalisation de la thèse (notamment la réduction de la durée des financements liés à des postes d'assistants, voire de 1^{er} assistant).

Tableau 103: Importance attribuée au financement dans la demande de bourse selon la période (en %)

	Très important/important	Autre	
Jusqu'à 2000	69.4	30.6	<i>n=124</i>
Après 2000	74.2	25.8	<i>n=248</i>
Total	72.6	27.4	<i>n=372</i>

5.1.2.2 Les candidats aux bourses FNS et la mobilité internationale

La première motivation identifiée comme très importante/importante par les candidats aux bourses FNS concerne l'expérience professionnelle à l'étranger pour (82.7%) d'entre eux. Cette motivation est plus fréquemment mentionnée par les boursiers (83.8%) que par les non boursiers (78.3%).

Tableau 104: Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger dans la demande de bourse (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	83.8	16.2	<i>n=779</i>
Non bénéficiaires	78.3	21.7	<i>n=203</i>
Total	82.7	17.3	<i>n=982</i>

Si parmi les boursiers, les boursiers avancés sont plus nombreux que les débutants à identifier la mobilité comme une motivation très importante ou importante (86.2% versus 80.6%), cela n'est pas le cas pour les non boursiers : les non boursiers débutants sont nettement plus nombreux que les non boursiers avancés à identifier cette dimension (83.1% versus 70.9%). On observe également une forte différence entre boursiers avancés et non boursiers avancés, les premiers identifiant davantage la mobilité comme ayant motivé leur demande. On peut ici faire l'hypothèse d'une influence du projet de mobilité sur la probabilité d'obtenir la bourse FNS.

Tableau 105: Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger dans la demande de bourse pour les bénéficiaires et non bénéficiaires (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires débutants	80.6	19.4	<i>n=330</i>
Bénéficiaires avancés	86.2	13.8	<i>n=449</i>
Non bénéficiaires débutants	83.1	16.9	<i>n=124</i>
Non bénéficiaires avancés	70.9	29.1	<i>n=79</i>
Total	82.7	17.3	<i>n=982</i>

La variable genre influence l'importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger : les femmes demandant une bourse débutants ont plus souvent mentionné l'importance de l'expérience à l'étranger que les hommes, alors que s'agissant des avancés, on observe la tendance inverse.

Tableau 106: Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon le sexe et le type de bourse demandée ou obtenue (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires débutants	78.9	21.1	<i>n=185</i>
	Bénéficiaires avancés	88.2	11.8	<i>n=313</i>
	Non bénéficiaires débutants	79.5	20.5	<i>n=73</i>
	Non bénéficiaires avancés	71.7	28.3	<i>n=53</i>
	Total	83.0	17.0	<i>n=624</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	82.8	17.2	<i>n=145</i>
	Bénéficiaires avancés	81.6	18.4	<i>n=136</i>
	Non bénéficiaires débutants	88.2	11.8	<i>n=51</i>
	Non bénéficiaires avancés	69.2	30.8	<i>n=26</i>
	Total	82.1	17.9	<i>n=358</i>

L'origine linguistique du candidat n'influe que marginalement sur l'importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger. Par contre, on retrouve ici un rôle bien plus important de cette variable chez les femmes comparativement aux hommes dans la région alémanique (89% et 83.4% respectivement), alors que chez les Romands, la différence est moindre et la relation inverse (83.6% pour les femmes et 85.5% pour les hommes). Dans le milieu non universitaire, l'importance attribuée à ce facteur est en moyenne inférieure.

Tableau 107: Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon l'origine (en %)

	Très important/important	Autre	
Autre	82.4	17.6	<i>n=68</i>
Alémaniques	85.7	14.3	<i>n=308</i>
Romands	84.8	15.2	<i>n=303</i>
Total	85.0	15.0	<i>n=679</i>

Tableau 108: Importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger lors de la demande de bourse selon l'origine et selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Autre	83.7	16.3	<i>n=43</i>
	Alémaniques	83.4	16.6	<i>n=181</i>
	Romands	85.5	14.5	<i>n=193</i>
	Total	84.4	15.6	<i>n=417</i>
Femmes	Autre	80.0	20.0	<i>n=25</i>
	Alémaniques	89.0	11.0	<i>n=127</i>
	Romands	83.6	16.4	<i>n=110</i>
	Total	85.9	14.1	<i>n=262</i>

Lorsque l'on analyse cette même dimension à l'aune de la variable disciplinaire, les sciences humaines et sociales se distinguent parce que la mobilité y est moins souvent mentionnée comme très importante ou importante que dans les autres domaines disciplinaires (78.4% versus environ 87% pour les deux autres domaines). Ceci est cohérent avec la surreprésentation des candidats de sciences humaines et sociales parmi les boursiers débutants.

Tableau 109: Domaine disciplinaire du doctorat et expérience professionnelle à l'étranger (en %)

		Très important/important	Autre	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sc. hum. et sociales	78.4	21.6	<i>n=513</i>
	Math., sc. naturelles et de l'ingénieur	87.0	13.0	<i>n=184</i>
	Biologie et médecine	87.8	12.2	<i>n=270</i>
Total		82.6	17.4	<i>n=967</i>

Lorsque sont comparées les cohortes des périodes avant et après 2000, il apparaît que la dernière cohorte mentionne moins souvent la mobilité comme importante (80.7% versus 86.4%).

Tableau 110: Année de la bourse et importance attribuée à l'expérience professionnelle à l'étranger (en %)

	Très important/important	Autre	
Jusqu'à 2000	86.4	13.6	<i>n=345</i>
Après 2000	80.7	19.3	<i>n=637</i>
Total	82.7	17.3	<i>n=982</i>

5.1.2.3 Obtention d'un poste académique stable

L'obtention d'un poste académique stable est mentionnée par 79% des candidats comme une raison importante ou très importante de leur demande. Logiquement par rapport à la structure des carrières, les récipiendaires d'une bourse de chercheur avancé sont plus nombreux à mentionner cet objectif que ceux qui ont bénéficié d'une bourse de chercheur débutant (89.8% versus 63.2%).

Tableau 111: Importance attribuée à l'obtention d'un poste académique stable selon le type de bourse demandée ou obtenue (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires débutants	63.2	36.8	<i>n</i> =329
Bénéficiaires avancés	89.8	10.2	<i>n</i> =453
Non bénéficiaires débutants	76.8	23.2	<i>n</i> =125
Non bénéficiaires avancés	86.4	13.6	<i>n</i> =81
Total	79.0	21.0	<i>n</i> =988

On n'observe pas de différence entre les demandeurs avant et après 2000.

5.1.2.4 Obtention d'un poste stable dans l'économie

L'obtention d'un poste stable dans l'économie est invoquée par 13% des candidats, et plus fréquemment par les boursiers débutants qu'avancés (17.1% versus 9.3%) ce qui correspond à la finalité initiale (soutien à une carrière scientifique au sens large, c.-à-d. pas seulement académique) des bourses de chercheur débutant.

Tableau 112: Importance attribuée à l'obtention d'un poste stable dans l'économie selon le type de bourse (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires débutants	17.1	82.9	<i>n</i> =321
Bénéficiaires avancés	9.3	90.7	<i>n</i> =429
Non bénéficiaires débutants	15.1	84.9	<i>n</i> =119
Non bénéficiaires avancés	12.3	87.7	<i>n</i> =73
Total	13.0	87.0	<i>n</i> =942

On retrouve ici les différences disciplinaires avec un intérêt plus fort des candidats en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (15.6% pour environ 12% pour les autres groupes disciplinaires).

Tableau 113: Importance attribuée à l'obtention d'un poste académique stable selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Très important/important	Autre	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	12.2	87.8	<i>n</i> =485
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	15.6	84.4	<i>n</i> =179
	Biologie et médecine	11.8	88.2	<i>n</i> =263
Total		12.7	87.3	<i>n</i> =927

5.1.2.5 L'absence d'emploi

L'absence d'emploi est indiquée par 11.4% des candidats comme l'une des raisons de leur demande. C'est plus souvent le cas des femmes que des hommes (14.2% versus 9.9%), ce qui illustre une nouvelle fois la position souvent plus précaire des femmes dans la sphère académique.

Tableau 114: L'absence d'emploi comme motivation pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires	9.7	90.3	<i>n=433</i>
	Non bénéficiaires	10.8	89.2	<i>n=111</i>
	Total	9.9	90.1	<i>n=544</i>
Femmes	Bénéficiaires	13.0	87.0	<i>n=231</i>
	Non bénéficiaires	18.5	81.5	<i>n=65</i>
	Total	14.2	85.8	<i>n=296</i>

Les candidats aux bourses de chercheur avancé mentionnent plus souvent l'absence de travail que les candidats aux bourses de chercheur débutant (13.2% pour les bénéficiaires avancés et 16.7% pour les non bénéficiaires avancés versus 7.9% pour les bénéficiaires débutants et 11.8% pour les non bénéficiaires débutants).

Tableau 115: L'absence d'emploi comme motivation selon le type de bourses (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires débutants	7.9	92.1	<i>n=292</i>
Bénéficiaires avancés	13.2	86.8	<i>n=372</i>
Non bénéficiaires débutants	11.8	88.2	<i>n=110</i>
Non bénéficiaires avancés	16.7	83.3	<i>n=66</i>
Total	11.4	88.6	<i>n=840</i>

Le domaine disciplinaire influence fortement la probabilité de demander une bourse du fait de l'absence de travail : les candidats en sciences humaines et sociales sont deux fois plus nombreux que ceux de mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur, et trois fois plus nombreux que ceux de biologie et médecine à avoir déposé une demande de bourse pour cette raison. Cette tendance - qui est encore accrue par le fait que les candidats de sciences humaines et sociales sont surreprésentés parmi les demandeurs de bourses de chercheur débutant et, en particulier, de candocs - met en lumière un marché du travail moins propice dans ces domaines disciplinaires.

Tableau 116: L'absence d'emploi comme motivation selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Très important/important	Autre	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	15.4	84.6	<i>n=442</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	10.0	90.0	<i>n=160</i>
	Biologie et médecine	5.3	94.7	<i>n=226</i>
Total		11.6	88.4	<i>n=828</i>

Enfin, la situation semble s'être légèrement dégradée pour les candidats d'après 2000 puisqu'ils sont près de 3 points de plus à invoquer l'absence d'emploi comme ayant motivé leur demande de bourse comparativement aux demandeurs d'avant 2000 (12.4% versus 9.5%).

5.1.3 Existence d'un projet d'insertion professionnelle

Interrogés sur l'existence d'un projet d'insertion professionnelle concret au moment du dépôt de demande de bourse pour la période post-bourse, un quart des candidats répondent par l'affirmative. Étonnamment, c'est plus souvent le cas des non bénéficiaires que des bénéficiaires (29% versus 25%).

Tableau 117: Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires	25.0	75.0	<i>n=1311</i>
Non bénéficiaires	29.0	71.0	<i>n=214</i>
Total	25.6	74.4	<i>n=1525</i>

C'est également plus souvent le cas des femmes que des hommes (30.1% versus 23.4%).

Tableau 118: Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires	22.6	77.4	<i>n=891</i>
	Non bénéficiaires	28.8	71.2	<i>n=132</i>
	Total	23.4	76.6	<i>n=1023</i>
Femmes	Bénéficiaires	30.2	69.8	<i>n=420</i>
	Non bénéficiaires	29.3	70.7	<i>n=82</i>
	Total	30.1	69.9	<i>n=502</i>

Autre différence : alors que les boursiers débutants et avancés évoquent dans des proportions similaires l'existence d'un projet concret d'insertion professionnelle ultérieure à la bourse (autour de 25%), les non bénéficiaires avancés se distinguent des autres groupes car ils sont 32.5% à mentionner un projet.

Tableau 119: Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	24.5	75.5	<i>n=860</i>
Bénéficiaires avancés	25.9	74.1	<i>n=451</i>
Non bénéficiaires débutants	26.7	73.3	<i>n=131</i>
Non bénéficiaires avancés	32.5	67.5	<i>n=83</i>
Total	25.6	74.4	<i>n=1525</i>

Quand on prend en considération la région linguistique d'origine il semblerait que les Alémaniques aient plus souvent un projet d'insertion pour l'après bourse que les Romands (27.4% et 24% respectivement). De même, les non universitaires semblent accorder plus d'importance à cet aspect (31% de oui).

Tableau 120: Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon l'origine (en %)

	Oui	Non	
Autre	31.0	69.0	<i>n=84</i>
Alémaniques	27.4	72.6	<i>n=558</i>
Romands	24.0	76.0	<i>n=525</i>
Total	26.1	73.9	<i>n=1167</i>

Le domaine disciplinaire du doctorat influence fortement l'existence d'un projet d'insertion : si les réponses sont quasi identiques en biologie et médecine et sciences humaines et sociales (30.5% et 28.5%), en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur, ce pourcentage chute à 15.7%, illustrant une spécificité des carrières dans ces domaines disciplinaires.

Tableau 121: Existence d'un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	28.5	71.5	<i>n=583</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	15.7	84.3	<i>n=428</i>
	Biologie et médecine	30.5	69.5	<i>n=485</i>
Total		25.5	74.5	<i>n=1496</i>

Enfin, la comparaison des deux périodes met en évidence une légère augmentation de l'existence de projets professionnels (26.9% versus 23.3%). Les candidats faisant état d'un projet professionnel concret l'inscrivent très largement dans la sphère académique (82.7%). Logiquement, c'est moins souvent le cas parmi les boursiers débutants qu'avancés (77.5% et 92.3%).

Tableau 122: Domaine du projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse selon le type de bourse (en %)

	Autre	D'un poste académique	D'un poste dans le privé	D'un poste dans l'administration	D'un poste dans une ONG	
Bénéficiaires débutants	11.5	77.5	6.7	3.8	.5	<i>n</i> =209
Bénéficiaires avancés	2.6	92.3	1.7	2.6	.9	<i>n</i> =117
Non bénéficiaires débutants	5.7	77.1	11.4	2.9	2.9	<i>n</i> =35
Non bénéficiaires avancés	11.1	88.9	.0	.0	.0	<i>n</i> =27
Total	8.2	82.7	5.2	3.1	.8	<i>n</i> =388

5.1.4 Effets contextuels et ressources dans le montage du dossier

5.1.4.1 La connaissance d'autres projets

Pour élaborer leur demande de bourse, environ la moitié des candidats ont pris connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse. Les boursiers sont plus nombreux à avoir développé cette démarche que les non boursiers (53.5% et 46.5%).

Tableau 123: Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires	53.5	46.5	<i>n</i> =1306
Non bénéficiaires	46.5	53.5	<i>n</i> =215
Total	52.5	47.5	<i>n</i> =1521

C'est également plus souvent le cas des femmes que des hommes (55.5% et 51.1%).

Tableau 124: Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête selon le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires	51.7	48.3	<i>n</i> =887
	Non bénéficiaires	46.6	53.4	<i>n</i> =133
	Total	51.1	48.9	<i>n</i> =1020
Femmes	Bénéficiaires	57.3	42.7	<i>n</i> =419
	Non bénéficiaires	46.3	53.7	<i>n</i> =82
	Total	55.5	44.5	<i>n</i> =501

De même, les boursiers débutants ont plus souvent développé cette stratégie que les avancés (60.4% et 40.6%)

Tableau 125: Prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse comme aide dans le montage et la présentation de leur propre requête selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	60.4	39.6	<i>n</i> =853
Bénéficiaires avancés	40.6	59.4	<i>n</i> =453
Non bénéficiaires débutants	55.6	44.4	<i>n</i> =133
Non bénéficiaires avancés	31.7	68.3	<i>n</i> =82
Total	52.5	47.5	<i>n</i> =1521

La compétition augmentant, les candidats aux bourses après 2000 ont plus fréquemment eu recours à la lecture d'autres projets que ceux d'avant 2000 (56% et 46.5%).

Tableau 126: Année de la bourse et prise de connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	46.5	53.5	<i>n</i> =557
Après 2000	56.0	44.0	<i>n</i> =964
Total	52.5	47.5	<i>n</i> =1521

5.1.4.2 Rôle des membres de l'institution hôte dans la candidature

Pour environ la moitié des candidats, les membres de l'institution hôte ont été des partenaires très importants ou importants dans l'élaboration du dossier de candidature. Le domaine disciplinaire est la variable influant le plus fortement la probabilité d'avoir bénéficié du support de membres de l'institution hôte dans l'élaboration du projet : en biologie et en médecine, 66.4% des candidats ont été aidés, contre 56.5% en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et 26.6% en sciences humaines et sociales. On retrouve probablement ici des traditions disciplinaires de mobilité et de collaboration internationales distinctes, et donc de réseaux internationaux préexistants à la demande de mobilité.

Tableau 127: Importance de l'aide des membres de l'institution hôte dans la conception et l'écriture du projet selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Très important/important	Autre	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	26.6	73.4	<i>n</i> =582
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	56.5	43.5	<i>n</i> =430
	Biologie et médecine	66.4	33.6	<i>n</i> =488
Total		48.1	51.9	<i>n</i> =1500

De ce point de vue, on observe une diminution des différences entre hommes et femmes : avant 2000, les hommes étaient 51.3% à bénéficier du support d'un membre de l'institution hôte dans la constitution du projet, les femmes 48.6%. Après 2000, ils sont 46.8% pour 47.1%.

Tableau 128: Importance de l'aide des membres de l'institution hôte dans la conception et l'écriture du projet selon la période et le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Jusqu'à 2000	51.3	48.7	<i>n=413</i>
	Après 2000	46.8	53.2	<i>n=611</i>
	Total	48.6	51.4	<i>n=1024</i>
Femmes	Jusqu'à 2000	48.6	51.4	<i>n=148</i>
	Après 2000	47.1	52.9	<i>n=357</i>
	Total	47.5	52.5	<i>n=505</i>

5.1.4.3 Rôle joué par les membres de la Commission locale dans la candidature des boursiers débutants

- **Le président**

Interrogés sur l'aide qu'avait éventuellement pu leur apporter le président de la Commission, les candidats aux bourses débutants ont à 80.3% indiqué une absence d'aide. On remarque ici que les hommes ont plus fréquemment pris contact avec le président de la Commission que les femmes (21.2% et 16.7%). On peut faire l'hypothèse que la confiance en soi joue en faveur des hommes dans leur capacité à mobiliser leur environnement pour monter au mieux leur dossier. En revanche, cette tendance est inversée parmi les non bénéficiaires (12.5% des femmes, 8.4% des hommes).

Tableau 129: Rôle joué par le président de la Commission pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires	24.1	75.9	<i>n=527</i>
	Non bénéficiaires	8.4	91.6	<i>n=119</i>
	Total	21.2	78.8	<i>n=646</i>
Femmes	Bénéficiaires	17.9	82.1	<i>n=252</i>
	Non bénéficiaires	12.5	87.5	<i>n=72</i>
	Total	16.7	83.3	<i>n=324</i>

On remarque également que les non bénéficiaires disent moins souvent avoir bénéficié de l'aide du président de la Commission que les bénéficiaires (9.9% et 22.1%).

- **Le secrétaire**

Le secrétaire de la Commission a plus souvent été contacté que le président (26.8% versus 19.7%). La différence est ici encore plus importante entre boursiers et non boursiers qu'elle ne l'était s'agissant du président de la Commission (31% et 10% comparativement à 22.1% et 9.9%).

Tableau 130: Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	31.0	69.0	<i>n</i> =759
Non bénéficiaires	10.5	89.5	<i>n</i> =191
Total	26.8	73.2	<i>n</i> =950

Etonnamment, les femmes sont ici plus nombreuses à contacter le/la secrétaire de la Commission que les hommes (31.4% et 24.6%). Cela s'explique sans doute par le fait que cela mobilise un autre registre que celui requis pour contacter le président de la Commission.

Tableau 131: Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires	28.4	71.6	<i>n</i> =517
	Non bénéficiaires	7.6	92.4	<i>n</i> =118
	Total	24.6	75.4	<i>n</i> =635
Femmes	Bénéficiaires	36.4	63.6	<i>n</i> =242
	Non bénéficiaires	15.1	84.9	<i>n</i> =73
	Total	31.4	68.6	<i>n</i> =315

On remarque également que le rôle joué par le secrétaire de la Commission augmente : il était important pour 17.7% des candidats avant 2000, il l'est désormais pour 31.5% des candidats. On observe ici une transformation des pratiques dans le prolongement d'une certaine formalisation des contacts entre candidats et commission FNS avec, souvent, un statut revalorisé du secrétaire de la Commission.

Tableau 132: Rôle joué par le secrétaire de la Commission pour les boursiers et les non boursiers selon l'année de la bourse (en %)

	Très important/important	Autre	
Jusqu'à 2000	17.7	82.3	<i>n</i> =322
Après 2000	31.5	68.5	<i>n</i> =628
Total	26.8	73.2	<i>n</i> =950

- **Un autre membre de la Commission**

Pour 19.1% des candidats, un autre membre de la Commission a également joué un rôle important ou très important. La différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires est ici saisissante : 22.4% des bénéficiaires mentionnent l'aide d'un membre de la Commission contre 6.3% des non bénéficiaires. Aucune différence ne s'observe en revanche selon le genre.

Tableau 133: Rôle joué par un autre membre de la Commission pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	22.4	77.6	<i>n=746</i>
Non bénéficiaires	6.3	93.7	<i>n=189</i>
Total	19.1	80.9	<i>n=935</i>

5.1.4.4 Rôle du contexte professionnel

- **Personnes de l'institution d'origine**

Seuls 15.3% des candidats disent avoir reçu l'aide de personnes de leur institution. C'est deux fois plus souvent le cas des bénéficiaires débutants que des bénéficiaires avancés (18.5% et 9.9%).

Tableau 134: Rôle joué par une personne de mon institution selon le type de bourse (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires débutants	18.5	81.5	<i>n=735</i>
Bénéficiaires avancés	9.9	90.1	<i>n=405</i>
Non bénéficiaires débutants	16.7	83.3	<i>n=114</i>
Non bénéficiaires avancés	10.0	90.0	<i>n=70</i>
Total	15.3	84.7	<i>n=1'324</i>

En revanche, le directeur de thèse semble jouer un rôle important pour 47.8% des candidats. La différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires est ici sensible : respectivement 50% et 33.7% disent avoir bénéficié de l'aide du directeur de thèse. En revanche, on n'observe pas de différence selon le genre.

Tableau 135: Rôle joué par mon directeur de thèse pour les bourses et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	50.0	50.0	<i>n=1'228</i>
Non bénéficiaires	33.7	66.3	<i>n=190</i>
Total	47.8	52.2	<i>n=1'418</i>

On retrouve cette même tendance, quoi que dans de moindres proportions, s'agissant de l'aide d'un professeur ou directeur d'unité de son institution : 38.3%

des candidats mentionnent cette aide comme importante ou très importante, mais 39.2% des bénéficiaires et 32.8% des non bénéficiaires. Ici non plus on n'observe pas de différence selon le genre.

Tableau 136: Rôle joué par un professeur ou le directeur d'unité pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	39.2	60.8	<i>n=1162</i>
Non bénéficiaires	32.8	67.2	<i>n=183</i>
Total	38.3	61.7	<i>n=1345</i>

Les candidats ont également pris appui sur des collègues de leur institution pour 40.5% d'entre eux. Ici, la différence entre boursiers et non boursiers s'amointrit (41% et 37.3%).

Tableau 137: Rôle joué par les collègues de l'institution pour les boursiers et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	41.0	59.0	<i>n=1'180</i>
Non bénéficiaires	37.3	62.7	<i>n=185</i>
Total	40.5	59.5	<i>n=1'365</i>

5.1.4.5 Rôle du contexte personnel

L'aide apportée par le conjoint est jugée très importante ou importante par 24.5% des candidats. Ici, la différence entre hommes et femmes est saisissante : les femmes sont 39.8% à mentionner l'importance de cette aide, pour 17.3% des hommes.

Tableau 138: Rôle joué par le conjoint pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires	16.6	83.4	<i>n=770</i>
	Non bénéficiaires	22.0	78.0	<i>n=109</i>
Total		17.3	82.7	<i>n=879</i>
Femmes	Bénéficiaires	39.4	60.6	<i>n=345</i>
	Non bénéficiaires	41.4	58.6	<i>n=70</i>
Total		39.8	60.2	<i>n=415</i>

On retrouve cette même tendance s'agissant du rôle attribué à la famille (15.4% versus 8.1%).

Tableau 139: Rôle joué par la famille pour les boursiers et non boursiers selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Bénéficiaires	8.3	91.7	<i>n=750</i>
	Non bénéficiaires	7.3	92.7	<i>n=110</i>
Total		8.1	91.9	<i>n=860</i>
Femmes	Bénéficiaires	14.6	85.4	<i>n=335</i>
	Non bénéficiaires	19.4	80.6	<i>n=67</i>
Total		15.4	84.6	<i>n=402</i>

5.1.5 Temporalité de la thèse et bourse FNS

- **A quel moment du doctorat êtes-vous partis avec la bourse FNS ?**

Les candocs sont plus souvent partis avec la bourse FNS lors du troisième tiers de leur temps de doctorat (43.1%) puis au cours du second tiers (34.9%). On remarque qu'entre les périodes pré et post 2000, la part des candocs en début de thèse a diminué de moitié (de 33% à 16.7%).

Tableau 140: Année de la bourse (en %)

	Premier tiers	Second tiers	Troisième tiers	
Jusqu'à 2000	33.0	21.4	45.6	<i>n=103</i>
Après 2000	16.7	41.4	41.9	<i>n=215</i>
Total	22.0	34.9	43.1	<i>n=318</i>

Pour les trois quart des candocs, le moment du départ est directement lié à l'état d'avancement de la thèse.

Tableau 141: Motivation principale du moment de votre départ avec la bourse FNS (en %)

	Autre	L'avancement de votre travail de thèse (sources, matériel, apports méthodologiques)	A vos conditions de travail en Suisse (fin de contrat, ...)	Aux sollicitations de votre directeur de thèse	Aux sollicitations d'une personne de l'institution hôte	
Jusqu'à 2000	12.0	69.4	11.1	2.8	4.6	<i>n=108</i>
Après 2000	5.1	77.8	9.3	6.0	1.9	<i>n=216</i>
Total	7.4	75.0	9.9	4.9	2.8	<i>n=324</i>

L'avancement du travail de thèse est plus souvent mentionné lorsque les candocs se trouvent dans le deuxième ou troisième tiers de leur thèse que lorsqu'ils en sont au début (82.9%, 77.2% et 65.2%).

Tableau 142: A quel moment du doctorat êtes-vous parti ? (en %)

		Autre	L'avancement de votre travail de thèse (sources, matériel, apports méthodologiques)	A vos conditions de travail en Suisse (fin de contrat, ...)	Aux sollicitations de votre directeur de thèse	Aux sollicitations d'une personne de l'institution hôte	
Moment de vos années de doctorat où vous êtes parti avec la bourse FNS	Premier tiers	13.0	65.2	7.2	11.6	2.9	<i>n=69</i>
	Second tiers	1.8	82.9	9.0	4.5	1.8	<i>n=111</i>
	Troisième tiers	6.6	77.2	11.0	2.2	2.9	<i>n=136</i>
Total		6.3	76.6	9.5	5.1	2.5	<i>n=316</i>

- **Le moment était-il approprié ?**

A la question de savoir si le moment de la bourse FNS était approprié, 88.2% des bénéficiaires répondent par l'affirmative. Ici, le taux de satisfaction est quasiment identique quelque soit le degré d'avancement dans le travail de thèse.

Tableau 143: Partir à ce moment-là vous a-t-il semblé approprié pour l'avancement de votre thèse ? (en %)

	Oui	Non, j'aurais dû partir plus tôt	Non, j'aurais dû partir plus tard	
Jusqu'à 2000	89.0	5.0	6.0	<i>n=100</i>
Après 2000	87.8	8.5	3.8	<i>n=213</i>
Total	88.2	7.3	4.5	<i>n=313</i>

5.1.6 Postulation et ses objectifs : critères de choix

5.1.6.1 Critères de choix de l'institution d'accueil

Interrogés sur le critère principal ayant présidé au choix de l'institution d'accueil à l'étranger, près d'une moitié des boursiers mentionne la réputation d'un professeur dans la discipline (47%). Pour un quart d'entre eux, il s'agit de l'importance accordée au domaine de recherche (26.9% des boursiers). La réputation de l'institution est choisie par 17.4%. Ces trois critères de choix renvoient à la dimension scientifique du projet de recherche développée, et à la dimension d'excellence présumée de l'institution d'accueil dans la discipline du boursier.

Par contraste, seuls 5.7% des boursiers évoquent comme critère de choix principal l'adéquation avec les projets du conjoint. Et ce sont deux fois plus souvent les femmes qui invoquent ce critère (8.9% des femmes pour 4.2% des hommes).

Tableau 144: Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le type de bourse (en %)

	La proximité géographique du pays	L'éloignement géographique du pays	La réputation d'un professeur dans ma discipline	La réputation de l'institution	L'importance accordée à mon domaine de recherche	L'apprentissage de la langue	La familiarité avec la langue	L'adéquation avec les projets du conjoint	Des amis dans le pays	
Bénéficiaires débutants	0.5	1.5	46.6	18.5	26.0	0.7	0.4	5.4	0.5	<i>n=816</i>
Bénéficiaires avancés	1.4	0.2	47.7	15.2	28.6	0.0	0.2	6.2	0.5	<i>n=434</i>
Total	0.8	1.0	47.0	17.4	26.9	0.5	0.3	5.7	0.5	<i>n=1'250</i>

De fait, si les mêmes critères sont invoqués par les boursiers hommes et femmes, ils ne le sont pas dans les mêmes proportions : la réputation d'un professeur est plus souvent mentionnée par les hommes que par les femmes (50.8% pour 38.6%), de même que la réputation de l'institution (18.7% et 14.5%) alors qu'à l'inverse, l'importance accordée au domaine de recherche est plus souvent évoquée par les femmes (34% et 23.6%). Comment interpréter ces données ? On peut faire l'hypothèse d'une perception genrée de la réputation d'une institution : les hommes seraient plus sensibles au rayonnement d'un individu, les femmes à celui d'un département. Cela est sans doute à mettre en relation avec une meilleure insertion des hommes dans les réseaux internationaux et donc des interactions plus personnalisées lorsqu'il s'agit de monter un dossier de bourse.

Tableau 145: Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le sexe (en %)

	La proximité géographique du pays	L'éloignement géographique du pays	La réputation d'un professeur dans ma discipline	La réputation de l'institution	L'importance accordée à mon domaine de recherche	L'apprentissage de la langue	La familiarité avec la langue	L'adéquation avec les projets du conjoint	Des amis dans le pays	
Hommes	0.7	0.9	50.8	18.7	23.6	0.2	0.1	4.2	0.7	<i>n=856</i>
Femmes	1.0	1.3	38.6	14.5	34.0	1.0	0.8	8.9	0.0	<i>n=394</i>
Total	0.8	1.0	47.0	17.4	26.9	0.5	0.3	5.7	0.5	<i>n=1250</i>

Lorsqu'est prise en compte la région linguistique d'origine, aucune différence majeure n'apparaît relative aux critères de choix de l'institution d'accueil. Il s'agit de la différence entre les régions linguistique par rapport à cette question, l'on ne retrouve aucune grande différence, la plus marquée étant pour l'importance accordée au domaine de recherche du candidat, les Romands ayant légèrement plus souvent mentionné cet aspect que les Alémaniques (28.1% et 26.6% respectivement).

Tableau 146: Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon l'origine (en %)

	La proximité géographique du pays	L'éloignement géographique du pays	La réputation d'un professeur dans ma discipline	La réputation de l'institution	L'importance accordée à mon domaine de recherche	L'apprentissage de la langue	La familiarité avec la langue	L'adéquation avec les projets du conjoint	Des amis dans le pays	
Autre	0.0	1.6	50.0	14.5	29.0	0.0	0.0	4.8	0.0	n=62
Alémaniques	1.0	1.7	47.1	17.6	26.6	0.4	0.4	4.8	0.4	n=478
Romands	0.9	0.7	46.6	18.3	28.1	0.7	0.2	4.0	0.5	n=427
Total	0.9	1.2	47.1	17.7	27.4	0.5	0.3	4.4	0.4	n=967

Le groupe disciplinaire d'appartenance semble également influencer sur les critères de choix de l'institution d'accueil. Le critère « réputation d'un professeur dans ma discipline » est plus souvent choisi par les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et biologie et médecine (54.8% et 53.4%) que par ceux de sciences humaines et sociales (35%). A l'inverse, ces derniers classent plus souvent comme premier critère « l'importance accordée au domaine de recherche » (33.9% pour 26.1% en biologie et médecine et 19.2% en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur), ainsi que la réputation de l'institution (23.1% pour 11.6% et 15.8%).

Tableau 147: Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le domaine disciplinaire (en %)

		La proximité géographique du pays	L'éloignement géographique du pays	La réputation d'un professeur dans ma discipline	La réputation de l'institution	L'importance accordée à mon domaine de recherche	L'apprentissage de la langue	La familiarité avec la langue	L'adéquation avec les projets du conjoint	Des amis dans le pays	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	1.1	0.8	35.0	23.1	33.9	0.6	0.2	4.7	0.6	n=472
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	0.3	1.4	54.8	15.8	19.2	0.8	0.3	6.5	0.8	n=354
	Biologie et médecine	1.0	1.0	53.4	11.6	26.1	0.0	0.5	6.4	0.0	n=406
Total		0.8	1.1	46.8	17.2	27.1	0.5	0.3	5.8	0.5	n=1'232

Aucune variation n'est observée selon la période analysée. En revanche, le type de bourse influence les critères de choix de l'institution : les postdocs accordent davantage d'importance à la réputation d'un professeur dans leur discipline que les candocs (53.9% et 34.1%), la réputation de l'institution et l'importance accordée au domaine de recherche étant à l'inverse plus souvent mentionnée par les seconds (35.1% et 24.3% versus 20.5% et 15.2%). On retrouve sans doute ici une meilleure insertion des postdocs dans les réseaux internationaux, qui expliquerait la plus grande importance attribuée à un individu.

Tableau 148: Critère principal dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le type de bourse demandée (en %)

		La proximité géographique du pays	L'éloignement géographique du pays	La réputation d'un professeur dans ma discipline	La réputation de l'institution	L'importance accordée à mon domaine de recherche	L'apprentissage de la langue	La familiarité avec la langue	L'adéquation avec les projets du conjoint	Des amis dans le pays	
Type de bourse demandée	Candocs	0.7	0.7	34.1	24.3	35.1	0.3	0.3	3.9	0.7	<i>n=305</i>
	Postdocs	0.4	2.0	53.9	15.2	20.5	1.0	0.4	6.3	0.4	<i>n=508</i>
Total		0.5	1.5	46.5	18.6	26.0	0.7	0.4	5.4	0.5	<i>n=813</i>

Parmi les autres critères évoqués par les boursiers comme ayant influencé, en second lieu cette fois, le choix de leur institution d'accueil, la proximité géographique fait quasiment l'unanimité avec 91.1% de répondants. Les femmes sont un peu moins nombreuses à avoir choisi ce critère que les hommes (87.8% et 92.7%).

Tableau 149: La proximité géographique comme autre critère ayant joué un rôle important dans le choix de la principale institution d'accueil selon le sexe (en %)

<i>La proximité géographique a-t-elle été importante dans le choix de votre institution principale ?</i>			
	Oui	Non	
Hommes	7.3	92.7	<i>n=896</i>
Femmes	12.2	87.8	<i>n=425</i>
Total	8.9	91.1	<i>n=1321</i>

L'apprentissage de la langue est un autre critère de choix de l'institution évoqué par 20.1% des boursiers, et un peu plus souvent par les hommes que par les femmes (21.9% et 16.5%).

Tableau 150: L'apprentissage de la langue comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de votre principale institution d'accueil selon le sexe (en %)

<i>L'apprentissage de la langue a-t-il été important dans le choix de votre institution principale ?</i>			
	Oui	Non	
Hommes	21.9	78.1	<i>n=896</i>
Femmes	16.5	83.5	<i>n=425</i>
Total	20.1	79.9	<i>n=1321</i>

Quant à l'adéquation avec les projets du conjoint, elle est mentionnée par 19% des boursiers comme importante et, logiquement, plus souvent par les bénéficiaires avancés que par les débutants (23.3% et 16.7%).

Tableau 151: L'adéquation avec les projets du conjoint comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de la principale institution d'accueil selon le type de bourse (en %)

<i>L'adéquation avec les projets du conjoint a-t-elle été importante dans le choix de votre institution principale ?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	16.7	83.3	<i>n=866</i>
Bénéficiaires avancés	23.3	76.7	<i>n=455</i>
Total	19.0	81.0	<i>n=1'321</i>

Etonnamment, alors que les femmes mentionnent globalement plus souvent cette raison que les hommes (21.9% et 17.6%), cela n'est plus le cas lorsque sont comparées les réponses des boursiers de la période avant 2000 avec ceux de la période après 2000 : au cours de cette dernière période, boursiers femmes et hommes répondent à l'identique (19.9% d'entre eux) que l'adéquation avec les projets du conjoint a joué un rôle important dans le choix de l'institution d'accueil. On peut donc faire l'hypothèse d'une tendance à la convergence de la prise en considération des contraintes familiales entre les hommes et les femmes.

Tableau 152: L'année de la bourse, le sexe et l'adéquation avec les projets du conjoint comme autre critère qui a joué un rôle important dans le choix de la principale institution (en %)

<i>L'adéquation avec les projets du conjoint a-t-elle été importante dans le choix de votre institution principale ?</i>				
		Oui	Non	
Hommes	Jusqu'à 2000	14.6	85.4	<i>n=384</i>
	Après 2000	19.9	80.1	<i>n=512</i>
	Total	17.6	82.4	<i>n=896</i>
Femmes	Jusqu'à 2000	26.1	73.9	<i>n=134</i>
	Après 2000	19.9	80.1	<i>n=291</i>
	Total	21.9	78.1	<i>n=425</i>

5.1.6.2 Modalités du choix du pays et de l'institution d'accueil

Les deux tiers des boursiers (77.1%) disent avoir fait seuls le choix du pays et de l'institution d'accueil. C'est un peu plus souvent le cas des femmes que des hommes (78.5% et 76.5%), notamment parmi les bénéficiaires avancés (86.9% et 81.9%). Cette différence rend-elle compte d'une plus forte autonomie ou d'une moindre intégration ?

Tableau 153: Modalités du choix du pays et de l'institution d'accueil selon le type de bourse demandée et le sexe (en %)

		J'ai plutôt fait le choix seul	Le choix m'a plutôt été conseillé	
Hommes	Bénéficiaires débutants	73.5	26.5	n=566
	Bénéficiaires avancés	81.9	18.1	n=310
	Total	76.5	23.5	n=876
Femmes	Bénéficiaires débutants	74.4	25.6	n=281
	Bénéficiaires avancés	86.9	13.1	n=137
	Total	78.5	21.5	n=418
Total		77.1	22.9	n=1'294

En revanche, les bénéficiaires ont bénéficié des conseils du directeur de thèse (45.1%), d'un professeur ou du directeur d'une autre unité (31.9%) et de collègues de leur institution (12.2%).

Tableau 154: Personnes impliquées dans le choix du pays et de l'institution d'accueil principale selon le type de bourse (en %)

	Autre	Dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité	Des coll. de mon institution	Le conjoint	La famille	Des amis	
Bénéficiaires débutants	4.5	50.5	25.7	13.5	2.7	1.4	1.8	n=222
Bénéficiaires avancés	5.5	28.8	50.7	8.2	1.4	0.0	5.5	n=73
Total	4.7	45.1	31.9	12.2	2.4	1.0	2.7	n=295

On remarque ici une différence disciplinaire : le rôle joué par le directeur de thèse est beaucoup plus important en sciences humaines et sociales et en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (57.7% et 47,1%) qu'en biologie et médecine (32.7%) ou, à l'inverse, le rôle d'un professeur ou directeur d'unité est plus souvent mentionné (30.7% versus 23.1% et 27.1%). Cela est probablement imputable à un fonctionnement spécifique des carrières et des modes de travail en biologie et médecine.

Tableau 155: Personnes impliquées dans le choix du pays et de l'institution d'accueil principale selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Autre	Dir. de thèse	Un prof. ou dir. d'unité	Des coll. de mon institution	Le conjoint	La famille	Des amis	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sc. hum. et soc.	7.7	57.7	23.1	7.7	1.0	0.0	2.9	n=104
	Math., sc. nat. et de l'ing.	4.7	47.1	27.1	14.1	1.2	2.4	3.5	n=85
	Biol. et méd.	2.0	32.7	41.8	15.3	5.1	1.0	2.0	n=98
Total		4.9	46.0	30.7	12.2	2.4	1.0	2.8	n=287

Quant aux boursiers qui ont choisi de résider dans plusieurs institutions à l'étranger, les raisons de leur choix sont d'abord la complémentarité par rapport au projet (78.1%), mais également l'augmentation de leurs chances pour l'obtention d'un poste stable dans une institution académique (51.9%), puis la disponibilité du professeur avec lequel ils devaient travailler (23%).

Tableau 156: Raisons du choix dans plusieurs institutions à l'étranger (en %)

	Complémentarité des institutions par rapport au projet	Augmentation de leurs chances pour un poste académique stable	Disponibilité du professeur	Augmentation de leurs chances pour un poste stable dans l'industrie
Boursiers/ non boursiers/ débutants/avancés	78.1	51.9	23	9.7
	<i>n=388</i>	<i>n=219</i>	<i>n=94</i>	<i>n=38</i>

Parmi ceux qui évoquent la complémentarité, il s'agit en particulier des méthodes et ou techniques utilisées (73.4%), en termes de sources telles les archives, banques de données, etc. (59.7%).

Tableau 157: Importance de différents aspects dans la complémentarité des institutions par rapport au projet (en %)

Complémentarité	Compétences des chercheurs	Méthode et/ou techniques utilisées	Sources (archives, banques de données, etc.)
Boursiers/non boursiers/ débutants/avancés	93.7	73.4	59.7
	<i>n=327</i>	<i>n=252</i>	<i>n=209</i>

5.2 L'intégration dans l'institution hôte et ses modalités

5.2.1 Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche

Au cours de leur séjour à l'étranger, la plupart des boursiers (89.7%) ont participé à des séminaires doctoraux ou de recherche. C'est plus souvent le cas des boursiers avancés que des débutants (95.5% et 86.7%), des postdocs que des candocs (89.9% et 81.3%). Cette différence témoigne d'un autre type possible d'insertion des boursiers débutants dans l'institution hôte qui s'explique soit par la finalité du séjour (doctoral), soit par son caractère souvent plus court.

Tableau 158: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	86.7	13.3	<i>n=841</i>
Bénéficiaires avancés	95.5	4.5	<i>n=445</i>
Total	89.7	10.3	<i>n=1 286</i>

Tableau 159: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le type de bourse demandée (en %)

	Oui	Non	
Candocs	81.3	18.8	<i>n=320</i>
Postdocs	89.9	10.1	<i>n=517</i>
Total	86.6	13.4	<i>n=837</i>

C'est également plus souvent le cas des hommes que des femmes, qu'ils soient chercheurs débutants (91.3% versus 88.3%) ou avancés (96.8% et 92.6%).

Tableau 160: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale pour selon le sexe et le type de bourse (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	88.3	11.7	<i>n=563</i>
	Bénéficiaires avancés	96.8	3.2	<i>n=310</i>
	Total	91.3	8.7	<i>n=873</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	83.5	16.5	<i>n=278</i>
	Bénéficiaires avancés	92.6	7.4	<i>n=135</i>
	Total	86.4	13.6	<i>n=413</i>

En revanche, parmi les débutants, les candocs participent dans les mêmes proportions aux séminaires qu'ils soient hommes (81.8%) ou femmes (80.6%).

Tableau 161: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le sexe et le type de bourse demandée (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Candocs	81.8	18.2	<i>n=176</i>
	Postdocs	91.1	8.9	<i>n=384</i>
	Total	88.2	11.8	<i>n=560</i>
Femmes	Candocs	80.6	19.4	<i>n=144</i>
	Postdocs	86.5	13.5	<i>n=133</i>
	Total	83.4	16.6	<i>n=277</i>

Quant à la région linguistique, elle influe fortement sur la probabilité de participer à des séminaires. En effet, les Alémaniques participent plus que les Romands (89.3 et 85.5% respectivement). Ce qui est encore plus marquant, c'est la différence entre les genres. Si les hommes des deux régions ont fréquenté des séminaires de manière relativement égale, ce n'est pas le cas de femmes (89.2% pour les Alémaniques et 79.7% pour les romandes).

Tableau 162: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon l'origine (en %)

	Oui	Non	
Autre	85.3	14.7	<i>n=75</i>
Alémaniques	89.3	10.7	<i>n=523</i>
Romands	85.5	14.5	<i>n=477</i>
Total	87.3	12.7	<i>n=1075</i>

Tableau 163: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le sexe et l'origine (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Autre	86.3	13.7	<i>n=51</i>
	Alémaniques	89.3	10.7	<i>n=356</i>
	Romands	88.3	11.7	<i>n=324</i>
	Total	88.6	11.4	<i>n=731</i>
Femmes	Autre	83.3	16.7	<i>n=24</i>
	Alémaniques	89.2	10.8	<i>n=167</i>
	Romands	79.7	20.3	<i>n=153</i>
	Total	84.6	15.4	<i>n=344</i>

On peut donc faire l'hypothèse d'un effet disciplinaire. Et de fait, la participation aux séminaires est plus fréquente en biologie et médecine (96.6%) qu'en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (90.3%) ou en sciences humaines et sociales (84.2%).

Tableau 164: Participation à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	84.2	15.8	<i>n=487</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	90.3	9.7	<i>n=361</i>
	Biologie et médecine	96.6	3.4	<i>n=417</i>
Total		90.0	10.0	<i>n=1265</i>

5.2.2 La fréquentation des séminaires

Pour la moitié des boursiers, la fréquentation des séminaires est hebdomadaire ou bimensuelle. Pour 16.6% d'entre eux, elle est bihebdomadaire. On note ici des spécificités disciplinaires : les boursiers en biologie et en médecine sont deux fois plus nombreux que les autres boursiers à assister à un séminaire deux fois par semaine (24.4% pour 12.9% et 11.8%). A l'inverse, les boursiers en sciences humaines et sociales sont deux fois plus nombreux que ceux de mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur, et trois fois plus nombreux que ceux de biologie et médecine à n'assister qu'une fois par mois à un séminaire (30% pour 16.5% et 10.8%).

Tableau 165: Fréquentation des séminaires (en moyenne par mois) selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Jamais	Une fois par mois	2 à 3 fois par mois	Une fois par semaine	5 à 7 fois par mois	2 fois par semaine	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	0.2	30.0	25.7	24.5	6.7	12.9	<i>n=404</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	0.6	16.5	28.6	33.9	8.7	11.8	<i>n=322</i>
	Biologie et médecine	0.0	10.8	18.5	32.1	14.4	24.4	<i>n=390</i>
Total		0.3	19.4	24.0	29.8	9.9	16.6	<i>n=1'116</i>

5.2.3 Effet positif des séminaires sur la manière de travailler des boursiers

45.7% des boursiers estiment que ces séminaires ont eu un fort effet positif sur leurs manières de travailler. 20.5% d'entre eux estiment que l'effet a été nul. On observe également une corrélation positive entre la fréquence de la participation au séminaire et le degré de satisfaction des bénéficiaires.

Tableau 166: Effet positif des séminaires sur la manière de travailler (moyenne mensuelle) selon le type de bourse (en %)

	Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Bénéficiaires débutants	43.1	34.6	22.3	n=719
Bénéficiaires avancés	50.0	32.5	17.5	n=422
Total	45.7	33.8	20.5	n=1'141

On note également une forte satisfaction liée à l'enrichissement du point de vue de la culture de la recherche. 73% des boursiers estiment que la participation au séminaire les a enrichis, soit 75.1% des hommes et 68.3% des femmes.

Tableau 167: Effet positif des séminaires au niveau de la culture de recherche (en moyenne par mois) selon le sexe (en %)

	Enormément/beaucoup	Moyennement	Peu/pas du tout	
Hommes	75.1	17.9	7.0	n=787
Femmes	68.3	21.9	9.8	n=356
Total	73.0	19.2	7.9	n=1'143

Il est également intéressant de noter qu'alors que les femmes estimaient que ces séminaires avaient un fort effet positif sur leur culture de la recherche à 75% avant 2000 (pour 73.7% des hommes), elles ne sont plus que 65.2% à partager cet avis après 2000 (alors même que le degré de satisfaction des hommes augmente à 76.1%). Est-ce à dire que le niveau des femmes monte, générant de plus fortes exigences ?

Tableau 168: Année de la bourse et effet positif des séminaires au niveau de la culture de recherche (en moyenne par mois) selon le sexe (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Hommes	Jusqu'à 2000	73.7	20.1	6.2	n=339
	Après 2000	76.1	16.3	7.6	n=448
	Total	75.1	17.9	7.0	n=787
Femmes	Jusqu'à 2000	75.0	16.1	8.9	n=112
	Après 2000	65.2	24.6	10.2	n=244
	Total	68.3	21.9	9.8	n=356

5.2.4 Interactions avec des membres de l'institution hôte

S'agissant de leur projet de recherche, 72.2% des boursiers estiment avoir eu beaucoup d'interactions avec les membres de l'institution hôte, 19% moyennement, et 8.9% pas du tout. On retrouve ici le traditionnel déficit d'intégration des femmes, et des moins avancées dans la carrière : 13.4% des femmes bénéficiaires débutantes n'ont peu ou pas eu d'interactions pour 7.8% des hommes, 10.2% des bénéficiaires avancées pour 6.4% des hommes.

Tableau 169: Interaction avec des membres de l'institut hôte selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Hommes	Bénéficiaires débutants	73.7	18.5	7.8	<i>n</i> =563
	Bénéficiaires avancés	76.2	17.4	6.4	<i>n</i> =311
	Total	74.6	18.1	7.3	<i>n</i> =874
Femmes	Bénéficiaires débutants	65.7	20.9	13.4	<i>n</i> =277
	Bénéficiaires avancés	68.6	21.2	10.2	<i>n</i> =137
	Total	66.7	21.0	12.3	<i>n</i> =414

Très logiquement, ces différences sont corrélées avec des spécificités disciplinaires : les boursiers en sciences humaines et sociales évoquent moins fréquemment des nombreuses interactions sur le projet de recherche que les autres boursiers (61.4% pour 77.3% en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et 80.4% en biologie et médecine).

Tableau 170: Interaction avec des membres de l'institut hôte sur le projet de recherche selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	61.4	24.5	14.0	<i>n</i> =485
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	77.3	17.5	5.2	<i>n</i> =365
	Biologie et médecine	80.4	13.6	6.0	<i>n</i> =419
Total		72.3	18.9	8.8	<i>n</i> =1269

De même, 60.2% des bénéficiaires disent avoir interagi sur d'autres projets. Ici encore, c'est plus souvent le cas des hommes que des femmes (63.6% et 52.8%).

Tableau 171: Interaction avec des membres de l'institut hôte sur d'autres projets selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Hommes	Bénéficiaires débutants	59.2	23.9	16.8	<i>n</i> =547
	Bénéficiaires avancés	71.7	19.0	9.3	<i>n</i> =300
	Total	63.6	22.2	14.2	<i>n</i> =847
Femmes	Bénéficiaires débutants	49.6	21.5	28.8	<i>n</i> =260
	Bénéficiaires avancés	59.0	20.1	20.9	<i>n</i> =134
	Total	52.8	21.1	26.1	<i>n</i> =394

5.2.5 Influence sur la manière de publier

38.4% des bénéficiaires estiment que leur séjour dans l'institution hôte a eu une forte influence sur la fréquence de leurs publications. C'est beaucoup plus souvent le cas des femmes que des hommes (32.2% et 41%).

Tableau 172: Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan quantitatif (fréquence de publication)) selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Enormément/ Beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Hommes	Bénéficiaires débutants	40.8	29.6	29.6	<i>n</i> =564
	Bénéficiaires avancés	41.5	37.0	21.5	<i>n</i> =311
	Total	41.0	32.2	26.7	<i>n</i> =875
Femmes	Bénéficiaires débutants	27.2	31.5	41.2	<i>n</i> =279
	Bénéficiaires avancés	42.3	29.9	27.7	<i>n</i> =137
	Total	32.2	31.0	36.8	<i>n</i> =416

Or, alors que la plupart des différences hommes-femmes sont assorties de différences disciplinaires mettant en adéquation femmes et sciences humaines et sociales, ici, cela n'est pas le cas : les bénéficiaires en biologie et médecine sont beaucoup plus nombreux à estimer que leur séjour a eu une forte incidence sur leur manière de publier que ceux en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et encore plus que ceux en sciences humaines et sociales (49.4%, 41.9%, 26.4%).

Tableau 173: Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan quantitatif (fréquence de publication)) selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyenne- ment	Peu/ pas du tout	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	26.4	32.4	41.2	<i>n</i> =488
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingé- nieur	41.9	34.0	24.1	<i>n</i> =365
	Biologie et médecine	49.4	29.7	20.9	<i>n</i> =417
Total		38.4	32.0	29.6	<i>n</i> =1270

Les bénéficiaires sont plus nombreux (60.3%) à estimer que leur séjour a eu un effet qualitatif sur leur manière de publier qu'ils ne l'étaient à estimer un effet quantitatif (38.2%). Ici, la tendance hommes-femmes est inversée par rapport à l'appréciation d'un effet quantitatif : les femmes évoquent moins fréquemment un fort effet que les hommes (53.2% et 63.7%).

Tableau 174: Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux articuler vos recherches et résultats)) selon le sexe (en %)

	Enormément/ beaucoup	Moyennement	Peu/ pas du tout	
Hommes	63.7	21.5	14.8	<i>n</i> =876
Femmes	53.2	22.9	23.9	<i>n</i> =419
Total	60.3	21.9	17.8	<i>n</i> =1295

De même, l'effet semble plus important en biologie et médecine (73.3%) qu'en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (60.2%) ou en sciences humaines et sociales (49.5%).

Tableau 175: Influence de l'institution d'accueil sur la manière de publier (sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux articuler vos recherches et résultats)) selon le domaine disciplinaire du doctorat? (en %)

		Enormément/ beaucoup	Moyennement	Peu/ pas du tout	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	49.5	23.8	26.7	<i>n</i> =491
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	60.2	24.7	15.1	<i>n</i> =364
	Biologie et médecine	73.3	17.7	9.1	<i>n</i> =419
Total		60.4	22.1	17.6	<i>n</i> =1274

En lien avec leur séjour, les bénéficiaires sont 32.2% à annoncer au moins quatre publications dans un ou plusieurs journaux *peer reviewed*, 33.3% à en comptabiliser deux ou trois, 21.6% une seule et 12.9% aucune. L'output scientifique semble également très différent selon le type de bourse : les bénéficiaires avancés sont presque proportionnellement deux fois plus nombreux que les bénéficiaires débutants à avoir publié quatre fois ou plus (46.6% et 24.6%).

Tableau 176: En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues *peer reviewed* selon le type de bourse (en %)

	0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +	
Bénéficiaires débutants	16.3	25.2	33.9	24.6	<i>n</i> =822
Bénéficiaires avancés	6.4	14.8	32.2	46.6	<i>n</i> =438
Total	12.9	21.6	33.3	32.2	<i>n</i> =1260

La fréquence des publications varie selon le type de bourse obtenue et le genre. Les bénéficiaires avancés hommes sont 49% à déclarer au moins quatre publications. Les femmes 40.8%. Quant aux bénéficiaires débutants, ils sont 29% pour les hommes et 15.4% pour les femmes.

Tableau 177: En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues *peer reviewed* selon le type de bourse et le sexe (en %)

		0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +	
Hommes	Bénéficiaires débutants	13.3	21.8	36.0	29.0	<i>n</i> =556
	Bénéficiaires avancés	5.2	12.0	33.8	49.0	<i>n</i> =308
	Total	10.4	18.3	35.2	36.1	<i>n</i> =864
Femmes	Bénéficiaires débutants	22.6	32.3	29.7	15.4	<i>n</i> =266
	Bénéficiaires avancés	9.2	21.5	28.5	40.8	<i>n</i> =130
	Total	18.2	28.8	29.3	23.7	<i>n</i> =396

S'agissant de publications dans des revues non expertisées, elles demeurent marginales en comparaison avec les revues *peer reviewed*.

Tableau 178: En lien direct avec le séjour, fréquence de publications dans des revues non expertisées selon le type de bourse (en %)

	0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +	
Bénéficiaires débutants	64.6	19.1	12.1	4.2	<i>n</i> =711
Bénéficiaires avancés	64.1	13.9	15.6	6.4	<i>n</i> =359
Total	64.4	17.4	13.3	5.0	<i>n</i> =1'070

19.2% des boursiers disent avoir publié, en tant qu'auteur ou co-auteur, un et, dans une moindre mesure, deux ou trois ouvrages en lien avec leur séjour de recherche. C'est un peu plus souvent le cas des femmes que des hommes (23.3% et 17.5%) (taux additionnés en ligne du tableau 179).

Tableau 179: En lien direct avec votre séjour, fréquence de publications de livres selon le sexe (en %)

	0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +	
Hommes	82.5	14.3	2.9	0.3	<i>n</i> =725
Femmes	76.6	20.4	2.6	0.3	<i>n</i> =304
Total	80.8	16.1	2.8	0.3	<i>n</i> =1'029

On retrouve également ici une spécificité disciplinaire puisque si 44% des boursiers en sciences humaines et sociales ont publié au moins un ouvrage, ce n'est le cas que de 4.7% et 3.4% des bénéficiaires en mathématique, sciences naturelles et de l'ingénieur et biologie et médecine.

Tableau 180: En lien direct avec votre séjour, fréquence de publication de livres selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	56.0	37.3	5.9	0.8	<i>n=389</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	95.3	4.0	0.7	0.0	<i>n=301</i>
	Biologie et médecine	96.6	2.2	1.2	0.0	<i>n=324</i>
Total		80.7	16.2	2.9	0.3	<i>n=1'014</i>

5.2.6 Participation à des activités d'enseignement au cours du séjour

23.9% des boursiers ont participé à des activités d'enseignement au cours de leur séjour. C'est un peu plus fréquemment le cas des boursiers avancés et, en particulier, des hommes (31% contre 29.9% pour les femmes).

Tableau 181: Participation à des activités d'enseignements au cours du séjour selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	21.4	78.6	<i>n=561</i>
	Bénéficiaires avancés	31.0	69.0	<i>n=300</i>
	Total	24.7	75.3	<i>n=861</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	18.2	81.8	<i>n=275</i>
	Bénéficiaires avancés	29.9	70.1	<i>n=137</i>
	Total	22.1	77.9	<i>n=412</i>

5.2.7 Participation à des réseaux de chercheurs

61.6% des boursiers disent avoir participé à un ou plusieurs réseaux de chercheurs en lien avec leur séjour. Ici, le genre, le type de bourse et la discipline ne semblent avoir qu'un impact marginal sur l'intégration des chercheurs.

Tableau 182: Participation à des réseaux de chercheurs au cours du séjour selon le type de bourse et le sexe (en %)

		0	1	2	3	+	
Hommes	Bénéficiaires débutants	42.1	38.4	15.0	2.1	2.3	<i>n=560</i>
	Bénéficiaires avancés	29.7	40.5	21.6	4.4	3.7	<i>n=296</i>
	Total	37.9	39.1	17.3	2.9	2.8	<i>n=856</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	43.0	37.6	12.9	4.3	2.2	<i>n=279</i>
	Bénéficiaires avancés	31.8	31.8	24.2	5.3	6.8	<i>n=132</i>
	Total	39.4	35.8	16.5	4.6	3.6	<i>n=411</i>

Les contacts créés pendant les séjours sont-ils durables ? 69% des boursiers ont après leur séjour participé à des activités scientifiques avec des membres de l'institution d'accueil. Le type de bourse semble influencer cette probabilité puisque cela concerne 80.7% des boursiers avancés et 62.7% des boursiers débutants.

Tableau 183: Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	62.7	37.3	<i>n</i> =750
Bénéficiaires avancés	80.7	19.3	<i>n</i> =409
Total	69.0	31.0	<i>n</i> =1'159

On retrouve également une différence entre hommes et femmes qui concerne autant les boursiers débutants qu'avancés, les hommes étant toujours plus susceptibles d'avoir développé des collaborations scientifiques ultérieures que les femmes : c'est le cas de 65.4% des boursiers débutants et 82.2% des boursiers avancés hommes pour 57.3% des boursières débutantes et 77% des boursières avancées.

Tableau 184: Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	65.4	34.6	<i>n</i> =497
	Bénéficiaires avancés	82.2	17.8	<i>n</i> =287
	Total	71.6	28.4	<i>n</i> =784
Femmes	Bénéficiaires débutants	57.3	42.7	<i>n</i> =253
	Bénéficiaires avancés	77.0	23.0	<i>n</i> =122
	Total	63.7	36.3	<i>n</i> =375

Le domaine disciplinaire influence également la probabilité d'avoir développé des collaborations : les boursiers en biologie et médecine ont plus fréquemment développé des collaborations (74.5%) que ceux de mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (71.5%) et, encore plus, que ceux de sciences humaines et sociales (63.6%).

Tableau 185: Participation à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions hôtes, pour ceux restés dans le domaine académique après le séjour selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	63.6	36.4	<i>n</i> =448
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	71.5	28.5	<i>n</i> =316
	Biologie et médecine	74.5	25.5	<i>n</i> =376
Total		69.4	30.6	<i>n</i> =1'140

En revanche, aucune différence n'apparaît entre les boursiers de la période pré 2000 et ceux de la période post 2000.

5.3 Les usages ultérieurs de la bourse

5.3.1 Rester ou partir ?

A la question « avez-vous envisagé de rester travailler dans le pays d'accueil », les boursiers sont 54.5% à répondre par l'affirmative. C'est un peu plus souvent le cas des boursiers avancés que débutants (59% et 51.9%).

Tableau 186: Rester travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	51.9	48.1	<i>n</i> =855
Bénéficiaires avancés	59.0	41.0	<i>n</i> =442
Total	54.4	45.6	<i>n</i> =1'297

Très logiquement, c'est aussi plus souvent le cas des postdocs que des candocs (59.2% et 40.4%), même si la proportion de candocs demeure relativement élevée si l'on considère le fait qu'ils n'avaient pas encore soutenu leur thèse.

Tableau 187: Rester travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse demandée (en %)

	Oui	Non	
Candocs	40.4	59.6	<i>n</i> =327
Postdocs	59.2	40.8	<i>n</i> =524
Total	51.9	48.1	<i>n</i> =851

C'est également plus souvent le cas des hommes que des femmes (57.3% et 48.2%).

Tableau 188: Rester travailler dans le pays d'accueil selon le sexe (en %)

	Oui	Non	
Hommes	57.3	42.7	<i>n</i> =880
Femmes	48.2	51.8	<i>n</i> =417
Total	54.4	45.6	<i>n</i> =1'297

Dans le cas de la région linguistique, il n'y a pas de réelle différence entre les groupes. En revanche, les non universitaires ont plus facilement envisagé de rester travailler dans le pays d'accueil (60.3% contre 51.5% pour les Alémaniques et 51.7% pour les Romands).

Tableau 189: Rester travailler dans le pays d'accueil selon l'origine (en %)

	Oui	Non	
Autre	60.3	39.7	<i>n</i> =63
Alémaniques	51.5	48.5	<i>n</i> =489
Romands	51.7	48.3	<i>n</i> =447
Total	52.2	47.8	<i>n</i> =999

Ici encore, apparaît une différence selon les disciplines : les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ont plus souvent envisagés de demeurer dans le pays d'accueil (64.7%) que ceux de biologie et médecine (60.7%) et surtout que ceux en sciences humaines et sociales (42.9%).

Tableau 190: Rester travailler dans le pays d'accueil selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	42.9	57.1	<i>n</i> =499
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	64.7	35.3	<i>n</i> =365
	Biologie et médecine	60.7	39.3	<i>n</i> =412
Total		54.9	45.1	<i>n</i> =1'276

A la question « Pourquoi n'êtes vous pas resté travailler dans le pays d'accueil ? », les boursiers évoquent en premier lieu une raison « autre » (44.5%) à l'absence d'opportunités (32.5%), la non réalisation d'opportunités (15.7%) et les difficultés administratives (8.2%).

Tableau 191: Motivations pour être resté travailler dans le pays d'accueil selon le type de bourse (en %)

	Autre	Des opportunités mais qui n'ont pas marché	Pas d'opportunités qui se soient présentées	Des difficultés administratives	
Bénéficiaires débutants	43.6	13.6	34.6	8.2	<i>n</i> =243
Bénéficiaires avancés	46.0	19.4	28.8	5.8	<i>n</i> =139
Total	44.5	15.7	32.5	7.3	<i>n</i> =382

Les réponses des boursiers mettent en évidence une différence d'opportunités selon les disciplines : 44.1% des boursiers en sciences humaines et sociales identifient l'absence d'opportunité comme raison à leur retour en Suisse, contre 25.4% des boursiers en biologie et médecine et 23.9% des boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur. On voit bien ici apparaître une différence de structure des marchés du travail universitaire⁷⁰ en fonction des disciplines.

⁷⁰ Sur les marchés du travail universitaire, cf. Musselin (2003 ;2005) et Felli et al. (2007).

Tableau 192: Motivations pour être resté travailler dans le pays d'accueil selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Autre	Des opportunités mais qui n'ont pas marché	Pas d'opportunités qui se soient présentées	Des difficultés administratives	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	36.4	11.9	44.1	7.7	<i>n=143</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	51.3	20.4	23.9	4.4	<i>n=113</i>
	Biologie et médecine	48.4	16.4	25.4	9.8	<i>n=122</i>
Total		44.7	15.9	32.0	7.4	<i>n=378</i>

5.3.2 Pourquoi rentrer en Suisse ?

Pour 64.9% des bénéficiaires, il était important de rentrer en Suisse à l'issue du séjour. Si les différences entre les boursiers selon le type de bourse, le sexe ou la période sont faibles, on retrouve ici l'importance de la discipline : les boursiers en sciences humaines et sociales et biologie et médecine (68.7% et 68.6%) perçoivent le retour en Suisse comme important, pour 54.4% des boursiers en mathématiques et sciences de l'ingénieur.

Tableau 193: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	68.7	31.3	<i>n=489</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	54.4	45.6	<i>n=360</i>
	Biologie et médecine	68.6	31.4	<i>n=411</i>
Total		64.6	35.4	<i>n=1'260</i>

L'origine joue aussi un rôle dans la perception de l'importance de revenir en Suisse. En effet, le taux est supérieur pour les Romands (68.7%) que pour les Alémaniques (65.9%).

Tableau 194: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour selon l'origine (en %)

	Oui	Non	
Autre	65.8	34.2	<i>n=73</i>
Alémaniques	65.9	34.1	<i>n=525</i>
Romands	68.7	31.3	<i>n=479</i>
Total	67.1	32.9	<i>n=1'077</i>

Les raisons motivant le retour sont d'abord d'ordre familial ou contextuel (la qualité de la vie), avant d'être d'ordre professionnel. Parmi les bénéficiaires qui jugeaient important de revenir en Suisse, les principales raisons évoquées sont d'ordre familial

(61.1%). Étonnamment, c'est plus souvent le cas des hommes que des femmes (62.8% et 57.7%).

Tableau 195: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour des raisons familiales selon le sexe (en %)

	Oui	Non	
Hommes	62.8	37.2	<i>n</i> =559
Femmes	57.7	42.3	<i>n</i> =272
Total	61.1	38.9	<i>n</i> =831

La seconde raison mentionnée concerne la qualité de vie, évoquée par 48.6% des boursiers : ici, les femmes boursières avancées mentionnent un peu plus souvent cette dimension que les hommes boursiers (54.2% et 53.7%) alors que pour les boursiers débutants, la tendance inverse est vraie (49.7% des hommes et 38.6% des femmes).

Tableau 196: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour la qualité de vie en Suisse selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	49.7	50.3	<i>n</i> =354
	Bénéficiaires avancés	53.7	46.3	<i>n</i> =205
	Total	51.2	48.8	<i>n</i> =559
Femmes	Bénéficiaires débutants	38.6	61.4	<i>n</i> =189
	Bénéficiaires avancés	54.2	45.8	<i>n</i> =83
	Total	43.4	56.6	<i>n</i> =272
Total		48.6	51.4	<i>n</i> =831

Le fait de « faire carrière » a motivé le retour de 39.6% des boursiers : on retrouve ici l'influence du type de bourse obtenue et du genre.

Tableau 197: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour faire carrière selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	36.4	63.6	<i>n</i> =354
	Bénéficiaires avancés	50.7	49.3	<i>n</i> =205
	Total	41.7	58.3	<i>n</i> =559
Femmes	Bénéficiaires débutants	28.0	72.0	<i>n</i> =189
	Bénéficiaires avancés	42.2	57.8	<i>n</i> =83
	Total	32.4	67.6	<i>n</i> =272

Le fait de devoir trouver un emploi est évoqué par 26.5% des boursiers comme raison de vouloir revenir en Suisse.

Tableau 198: Importance de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour trouver un emploi selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	29.7	70.3	<i>n=354</i>
	Bénéficiaires avancés	22.9	77.1	<i>n=205</i>
	Total	27.2	72.8	<i>n=559</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	28.0	72.0	<i>n=189</i>
	Bénéficiaires avancés	18.1	81.9	<i>n=83</i>
	Total	25.0	75.0	<i>n=272</i>

5.3.3 Pourquoi ne pas vouloir rentrer ?

Pour les boursiers ayant mentionné l'absence d'envie de revenir en Suisse, 45.6% l'imputent au désir de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse. On observe une légère augmentation après 2000.

Tableau 199: Année de la bourse et absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse (en %)

	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	43.1	56.9	<i>n=181</i>
Après 2000	47.2	52.8	<i>n=269</i>
Total	45.6	54.4	<i>n=450</i>

Cette différence est liée à un changement dans les réponses des femmes : alors qu'avant 2000, 34% de celles qui ne souhaitent pas rentrer en Suisse l'imputaient à leur désir de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse, cette proportion passe à 47.3% après 2000.

Tableau 200: Année de la bourse et absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse selon le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Jusqu'à 2000	46.3	53.7	<i>n=134</i>
	Après 2000	47.2	52.8	<i>n=178</i>
	Total	46.8	53.2	<i>n=312</i>
Femmes	Jusqu'à 2000	34.0	66.0	<i>n=47</i>
	Après 2000	47.3	52.7	<i>n=91</i>
	Total	42.8	57.2	<i>n=138</i>

On retrouve cette tendance avec les boursiers en sciences humaines et sociales, plus nombreux à mentionner cette dimension que les autres boursiers (59.5% contre environ 38.6%).

Tableau 201: Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour pour envie de vivre et travailler ailleurs qu'en Suisse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	59.5	40.5	<i>n=153</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	38.4	61.6	<i>n=164</i>
	Biologie et médecine	38.8	61.2	<i>n=129</i>
Total		45.7	54.3	<i>n=446</i>

L'absence de perspective d'emploi en Suisse est mentionnée par 32.7% des boursiers. Ici, ce sont les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur qui évoquent le plus cette raison (41.5% contre moins de 30% pour les autres boursiers).

Tableau 202: Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour car aucune perspective d'emploi en Suisse dans le domaine du boursier selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	26.1	73.9	<i>n=153</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	41.5	58.5	<i>n=164</i>
	Biologie et médecine	29.5	70.5	<i>n=129</i>
Total		32.7	67.3	<i>n=446</i>

Plus généralement, l'absence de perspective de carrière en Suisse est évoquée par 30.4% des boursiers. Ce sentiment est plus souvent mentionné par les boursiers avancés que débutants. A type de bourse égal, il est également plus aigu chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 203: Absence de désir de revenir en Suisse à l'issue du séjour car aucune perspective de carrière en Suisse dans le domaine du boursier selon le type de bourse et le sexe

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	32.7	67.3	<i>n=211</i>
	Bénéficiaires avancés	37.6	62.4	<i>n=101</i>
	Total	34.3	65.7	<i>n=312</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	31.5	68.5	<i>n=92</i>
	Bénéficiaires avancés	23.9	76.1	<i>n=46</i>
	Total	29.0	71.0	<i>n=138</i>
Total		32.7	67.3	<i>n=450</i>

5.4 Conclusion

Même s'ils convergent vers des objectifs semblables, on rencontre des usages variés des bourses. Qu'il s'agisse des modalités de la postulation, du séjour ou du retour, le genre, la discipline et le type de bourse obtenue constituent autant de variables influençant les usages que font les boursiers, et traduisent des constructions de carrières différenciées.

6. Attractivité financière et statutaire

A travers plusieurs indicateurs, il s'agit dans ce chapitre de saisir l'attractivité des bourses du FNS, que ce soit du point de vue financier (montants accordés), de la couverture sociale (AVS, 2^{ème} pilier, assurance chômage), de la fiscalité, de la durée de la bourse ou de la satisfaction des bénéficiaires par rapport aux standards de vie et aux besoins du projet. La satisfaction est également examinée en amont par rapport au traitement des dossiers de candidature et en aval par rapport à l'insertion professionnelle à l'issue de la bourse.

6.1 Montant de la bourse

Les bénéficiaires ont en moyenne reçu du FNS une bourse d'un montant de 54'373 CHF⁷¹. Ce montant varie très fortement selon le type de bourse obtenue : les bénéficiaires avancés reçoivent en moyenne un montant deux fois supérieur aux boursiers débutants (de 40'036 à 86'449 CHF). Cela correspond non seulement à des durées de bourse plus longues mais aussi aux montants traditionnellement plus élevés pour les bourses avancés. En outre, ces différences s'expliquent par le fait que les hommes partent plus souvent accompagnés d'un partenaire (montant marié/vie en ménage) et d'enfants (allocations pour enfants), phénomène qui se renforce avec l'avancement de l'âge. Il faut ajouter que les frais de recherche et de congrès sont aussi souvent plus élevés pour les Bourses avancés.

Les différences hommes-femmes s'inversent lorsque sont comparés les boursiers débutants et avancés : alors que parmi les boursiers débutants, les femmes bénéficiaires ont touché un montant moyen inférieur à celui des hommes (37'251 pour 41'318 CHF), les femmes bénéficiaires avancées ont reçu un financement supérieur à celui des hommes (87'790 et 85'881 CHF).

Tableau 204: Montant accordé (en francs suisses) selon le sexe

		Moyenne	Ecart type	
Bénéficiaires débutants	Hommes	41'319	15'101	n=510
	Femmes	37'252	13'191	n=235
	Total	40'036	14'639	n=745
Bénéficiaires avancés	Hommes	85'881	40'484	n=234
	Femmes	87'790	43'888	n=99
	Total	86'449	41'468	n=333
Total	Hommes	55'334	33'150	n=744
	Femmes	52'232	34'977	n=334
	Total	54'373	33'741	n=1'078

En conséquence, lorsque l'on rapporte le financement obtenu à la durée de la bourse afin de comparer les ressources allouées mensuellement, les femmes reçoivent systématiquement moins que les hommes : la différence est d'environ 300 CHF par

⁷¹ Il s'agit des montants indiqués par les personnes enquêtées et non de chiffres officiels fournis par le FNS.

mois. Cela s'explique essentiellement par des situations familiales différentes entre hommes et femmes. Comme, on l'a vu, les hommes partent plus souvent avec leur famille.

Tableau 205: Montant accordé (en francs suisses par mois) selon le sexe

		Moyenne	Ecart type	
Bénéficiaires débutants	Hommes	3'445	1'037	<i>n=508</i>
	Femmes	3'152	749	<i>n=233</i>
	Total	3'353	965	<i>n=741</i>
Bénéficiaires avancés	Hommes	4'188	1'089	<i>n=234</i>
	Femmes	3'908	1'206	<i>n=99</i>
	Total	4'104	1'131	<i>n=333</i>
Total	Hommes	3'679	1'108	<i>n=742</i>
	Femmes	3'378	971	<i>n=332</i>
	Total	3'586	1'076	<i>n=1'074</i>

Et cette différence persiste au sein des grands groupes disciplinaires : les hommes boursiers en sciences humaines et sociales se voient allouer une bourse mensuelle supérieure en moyenne de 116 CHF, les boursiers de mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur reçoivent 376 CHF de plus que leurs homologues femmes, et ceux de biologie et médecine 451 CHF. La différence entre hommes et femmes apparaît donc particulièrement forte dans ces deux derniers groupes disciplinaires.

Tableau 206: Montant accordé (en francs suisses par mois) selon le domaine disciplinaire du doctorat et le sexe

		Moyenne	Ecart-Type	
Sciences humaines et sociales	Hommes	3'485	958	<i>n=227</i>
	Femmes	3'368	1'009	<i>n=177</i>
	Total	3'434	981	<i>n=404</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	Hommes	3'647	1'097	<i>m=253</i>
	Femmes	3'271	884	<i>n=52</i>
	Total	3'583	1'071	<i>n=305</i>
Biologie et médecine	Hommes	3'915	1'211	<i>n=247</i>
	Femmes	3'464	875	<i>n=95</i>
	Total	3'789	1'145	<i>n=342</i>
Total	Hommes	3'687	1'110	<i>n=727</i>
	Femmes	3'381	951	<i>n=324</i>
	Total	3'593	1'072	<i>n=1'051</i>

Parmi les boursiers débutants, les candocs ont également reçu en moyenne un montant inférieur aux postdocs (35'901 et 42'643 CHF). Le montant moyen du financement est indexé sur le type de bourse obtenue : plus on avance dans la carrière, plus le montant moyen de la bourse est élevé.

Tableau 207: Montant accordé (en francs suisses) selon le type de bourse demandée

	Moyenne	Ecart-Type	
Candocs	35'901.39	10'523.886	<i>n=287</i>
Postdocs	42'643.86	16'239.053	<i>n=455</i>
Total	40'035.92	14'666.731	<i>n=742</i>

On observe également des variations selon les disciplines avec un montant moyen plus élevé en biologie et médecine (57'013 CHF) comparé aux sciences humaines et sociales (54'601 CHF) et aux mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (52'169 CHF). Cette tendance est confirmée par le montant moyen mensuel (cf. tableau 209).

Tableau 208: Montant accordé (en francs suisses) selon le domaine disciplinaire du doctorat

Domaine disciplinaire du doctorat	Moyenne	Ecart-Type	
Sciences humaines et sociales	54'601.98	39'867.205	<i>n=405</i>
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	52'168.66	27'766.575	<i>n=305</i>
Biologie et médecine	57'012.86	30'845.633	<i>n=345</i>
Total	54'686.90	33'848.604	<i>n=1'055</i>

Très logiquement, le montant moyen de la bourse a crû : avant 2000, il était de 52'428 CHF. Après 2000, il est en moyenne de 55'466 CHF. Rapporté à l'allocation mensuelle, l'augmentation entre les deux périodes est d'environ 280 CHF.

Tableau 209: Montant accordé par mois (en francs suisses) selon l'année de la bourse

Année de la bourse	Moyenne	Ecart-Type	
Jusqu'à 2000	3'406	1'126	<i>n=386</i>
Après 2000	3'686	1'035	<i>n=688</i>
Total	3'586	1'076	<i>n=1'074</i>

6.2 La couverture sociale des bénéficiaires

6.2.1 AVS

Pendant la durée de leur bourse, environ les deux tiers des boursiers ont cotisé à l'AVS. On remarque que les bénéficiaires débutants sont plus nombreux à ne pas avoir été conscients de cette dimension que les bénéficiaires avancés (23.3% et 16.7%).

Tableau 210: Cotisation à AVS pendant la période de la bourse (en %)

	Oui, j'avais suffisamment cotisé pour couvrir l'année	Oui, j'ai fait la démarche pour payer la cotisation annuelle forfaitaire	Non, j'ai choisi de ne pas cotiser pour cette année-là	Non, je n'étais pas conscient de cette question	
Bénéficiaires débutants	20.2	45.5	11.0	23.3	n=836
Bénéficiaires avancés	9.2	55.4	18.7	16.7	n=444
Total	16.4	48.9	13.7	21.0	n=1280

Pour 26.3% des boursiers, le statut de boursier a posé problème s'agissant de la cotisation à l'AVS. Ce problème est davantage identifié par les bénéficiaires avancés (33.6%) que par les débutants (22.6%).

Tableau 211: Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'AVS) selon le type de bourse (en %)

<i>Avez-vous rencontré des difficultés du fait d'avoir été «boursier» plutôt que salarié? [Concernant l'AVS]</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	22.6	77.4	n=814
Bénéficiaires avancés	33.6	66.4	n=420
Total	26.3	73.7	n=1234

De même, le statut de boursier en lien avec l'AVS semble davantage identifié comme un problème pour les boursiers de la période post 2000 que pour ceux de la période précédente.

Tableau 212: Année de la bourse et difficultés du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'AVS) (en %)

<i>Avez-vous rencontré des difficultés du fait d'avoir été «boursier» plutôt que salarié? [Concernant l'AVS]</i>			
	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	23.80	76.20	n=491
Après 2000	28.00	72.00	n=743
Total	26.30	73.70	n=1234

6.2.2 Le 2^{ème} pilier

En revanche, la plupart des boursiers n'ont pas cotisé à la prévoyance professionnelle (88%). Indépendamment du genre, les boursiers avancés sont plus nombreux à ne pas avoir cotisé que les débutants (environ 91% contre 84.1% pour les débutants femmes et 87.3% pour les débutants hommes). On remarque également une évolution entre les boursiers de la période avant 2000 et ceux de la période postérieure à 2000 : les derniers ont plus souvent cotisés que les premiers (13.4% versus 10%). Cette augmentation est essentiellement due à une forte augmentation de la part des femmes cotisantes (de 8.5 à 16.1%).

Tableau 213: Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) pendant la période de la bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	13.8	86.2	n=836
Bénéficiaires avancés	8.8	91.2	n=443
Total	12.0	88.0	n=1'279

Tableau 214: Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) selon l'année de la bourse (en %)

		Oui	Non	
Année de la bourse	Jusqu'à 2000	10.0	90.0	n=502
	Après 2000	13.4	86.6	n=777
Total		12.0	88.0	n=1'279

Tableau 215: Cotisation à la prévoyance professionnelle (2ème pilier) selon le sexe et selon l'année de la bourse (en%)

		Oui	Non	
Hommes	Jusqu'à 2000	10.5	89.5	n=372
	Après 2000	11.9	88.1	n=504
	Total	11.3	88.7	n=876
Femmes	Jusqu'à 2000	8.5	91.5	n=130
	Après 2000	16.1	83.9	n=273
	Total	13.6	86.4	n=403

Les boursiers disent avoir rencontré des difficultés du fait de leur statut de boursier à 33.1%. Logiquement, les boursiers avancés sont plus nombreux à mentionner ce problème que les boursiers débutants (42.2% et 28.4%).

Tableau 216: Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant la prévoyance professionnelle (2ème pilier)) selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	28.4	71.6	n=802
Bénéficiaires avancés	42.2	57.8	n=412
Total	33.1	66.9	n=1214

6.2.3 Recours à l'assurance chômage au retour

La plupart des boursiers (91.5%) n'ont pas eu recours à l'assurance chômage à l'issue de leur séjour. Proportionnellement, les boursiers débutants se sont deux fois plus souvent retrouvés au chômage que les bénéficiaires avancés (10.2% et 5.1%).

Tableau 217: Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse (en %)

A l'issue de votre séjour de boursier, avez-vous eu recours à l'assurance chômage ?					
	Non, j'avais un emploi	Oui, mais je n'ai pas pu en bénéficier	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur mon emploi précédent	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur le barème étudiant	
Bénéficiaires débutants	89.8	3.5	2.6	4.1	n=834
Bénéficiaires avancés	94.9	2.4	1.2	1.4	n=415
Total	91.5	3.1	2.2	3.2	n=1'249

En revanche, les boursiers postdocs ont plus souvent eu recours à l'assurance chômage que les boursiers candocs (11.4% et 8.3%).

Tableau 218: Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse demandée (en %)

A l'issue de votre séjour de boursier, avez-vous eu recours à l'assurance chômage ?						
Type de bourse demandée		Non, j'avais un emploi	Oui, mais je n'ai pas pu en bénéficier	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur mon emploi précédent	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur le barème étudiant	
Type de bourse demandée	Candocs	91.7	2.9	2.9	2.6	n=313
	Postdocs	88.6	3.9	2.5	5.0	n=518
Total		89.8	3.5	2.6	4.1	n=831

Les femmes boursières débutantes ont plus souvent eu recours à l'allocation chômage que les hommes (13% et 8.9%). En revanche, cette différence disparaît s'agissant des boursiers avancés.

Tableau 219: Recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour selon le type de bourse et selon le sexe (en %)

A l'issue de votre séjour de boursier, avez-vous eu recours à l'assurance chômage ?						
		Non, j'avais un emploi	Oui, mais je n'ai pas pu en bénéficier	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur mon emploi précédent	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur le barème étudiant	
Hommes	Bénéficiaires débutants	91.1	2.1	2.1	4.6	n=564
	Bénéficiaires avancés	94.9	1.4	1.7	2.0	n=296
	Total	92.4	1.9	2.0	3.7	n=860
Femmes	Bénéficiaires débutants	87.0	6.3	3.7	3.0	n=270
	Bénéficiaires avancés	95.0	5.0	0.0	0.0	n=119
	Total	89.5	5.9	2.6	2.1	n=389

On ne note pas de différence significative entre les boursiers des trois groupes disciplinaires. En revanche, les boursiers de la période post 2000 ont moins souvent enchaîné bourse FNS et emploi que ceux de la période précédente (95% contre 89.2%).

Tableau 220: Année de la bourse et recours à l'assurance chômage à l'issue du séjour (en %)

<i>A l'issue de votre séjour de boursier, avez-vous eu recours à l'assurance chômage</i>					
	Non, j'avais un emploi	Oui, mais je n'ai pas pu en bénéficier	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur mon emploi précédent	Oui, j'ai bénéficié d'une indemnité calculée sur le barème étudiant	
Jusqu'à 2000	95.0	1.0	2.2	1.8	<i>n=502</i>
Après 2000	89.2	4.6	2.1	4.1	<i>n=747</i>
Total	91.5	3.1	2.2	3.2	<i>n=1'249</i>

Le statut de boursier est mentionné comme un problème s'agissant du droit au chômage par 18.3% des boursiers.

Tableau 221: Difficultés rencontrées du fait d'avoir été boursier plutôt que salarié (concernant l'assurance chômage) selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	16.1	83.9	<i>n=799</i>
Bénéficiaires avancés	22.6	77.4	<i>n=393</i>
Total	18.3	81.7	<i>n=1'192</i>

6.3 Imposition

6.3.1 En Suisse

8.6% des boursiers disent avoir été imposés en Suisse sur leur bourse, ce qui correspond en effet à la réalité des pratiques de certains cantons. Parmi les bénéficiaires débutants ce taux est de 8.7% indépendamment du genre. En revanche, les femmes boursières avancées sont deux fois plus nombreuses en proportion que les hommes à s'être acquittées d'un impôt (13.2% et 6.2%).

Tableau 222: Votre bourse a-t-elle fait l'objet d'une imposition fiscale ? selon le type de bourse et selon le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	8.7	91.3	<i>n=564</i>
	Bénéficiaires avancés	6.2	93.8	<i>n=308</i>
	Total	7.8	92.2	<i>n=872</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	8.7	91.3	<i>n=276</i>
	Bénéficiaires avancés	13.2	86.8	<i>n=136</i>
	Total	10.2	89.8	<i>n=412</i>
Total		8.6	91.4	<i>n=1'284</i>

6.3.2 A l'étranger

S'agissant de l'imposition à l'étranger, cela a été le cas de 4.7% des boursiers, mais presque deux fois plus souvent celui des bénéficiaires avancés (6.8%) que celui des débutants (3.5%).

Tableau 223: Votre bourse a-t-elle fait l'objet d'une imposition fiscale ? selon le type de bourse (dans le pays d'accueil) (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	3.5	96.5	<i>n=829</i>
Bénéficiaires avancés	6.8	93.2	<i>n=438</i>
Total	4.7	95.3	<i>n=1'267</i>

6.4 Satisfaction par rapport aux standards de vie

Les boursiers sont aux trois quarts très satisfaits ou satisfaits de leur standard de vie (72.3%), sans différence notable entre boursiers débutants ou avancés.

Tableau 224: Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le type de bourse (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Moyenn. satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
Bénéficiaires débutants	22.9	49.6	19.6	6.3	1.7	<i>n=848</i>
Bénéficiaires avancés	22.0	49.8	22.6	4.7	0.9	<i>n=446</i>
Total	22.6	49.7	20.6	5.7	1.4	<i>n=1'294</i>

Les femmes sont légèrement plus nombreuses à être très satisfaites ou satisfaites de leur standard de vie que les hommes (73.7% et 71.6%).

Tableau 225: Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le sexe (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
Hommes	21.3	50.3	21.9	5.4	1.1	<i>n</i> =883
Femmes	25.3	48.4	18.0	6.3	1.9	<i>n</i> =411
Total	22.6	49.7	20.6	5.7	1.4	<i>n</i> =1'294

Les candidats des universités alémaniques sont plus souvent insatisfaits des conditions de bourses que les candidats d'universités romandes ou d'autres institutions. Un peu plus de 5% des Romands se disent peu ou pas du tout satisfaits, alors que chez les Alémaniques, la proportion atteint presque le double. Aucun candidat d'autres institutions se déclare peu ou pas du tout satisfait.

Tableau 226: Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon l'origine (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Moyennement satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
Autre	25.4	49.2	25.4	0.0	0.0	<i>n</i> =63
Alémaniques	21.8	48.4	20.4	7.0	2.5	<i>n</i> =486
Romands	22.9	52.6	19.2	4.7	0.7	<i>n</i> =449
Total	22.5	50.3	20.1	5.5	1.5	<i>n</i> =998

Le degré de satisfaction varie selon la discipline : les boursiers en sciences humaines et sociales sont plus fréquemment très satisfaits ou satisfaits que ceux en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ou biologie et médecine (80.3, 71 et 64.2%). Cela est probablement imputable à des marchés d'opportunités professionnelles distincts, le marché académique étant moins concurrentiel, et donc plus facilement accessible en sciences humaines et sociales.

Tableau 227: Satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Très satisfait	Satisfait	Moyenn. satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	28.9	51.4	15.0	3.6	1.0	<i>n</i> =494
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	22.2	48.8	21.4	5.8	1.9	<i>n</i> =365
	Biologie et médecine	15.4	48.8	26.4	7.9	1.4	<i>n</i> =416
Total		22.6	49.8	20.5	5.6	1.4	<i>n</i> =1'275

Globalement, entre les deux périodes de référence de l'enquête, on constate également une augmentation de la satisfaction de 68.8% à 74.4%.

Tableau 228: Année de la bourse et satisfaction par rapport aux standards de vie en tant que bénéficiaire de bourse (en %)

	Très satisfait	Satisfait	Moyenn. satisfait	Peu satisfait	Pas du tout satisfait	
Jusqu'à 2000	19.8	49.0	23.8	5.2	2.2	<i>n</i> =504
Après 2000	24.3	50.1	18.6	6.1	0.9	<i>n</i> =790
Total	22.6	49.7	20.6	5.7	1.4	<i>n</i> =1'294

6.5 Attractivité procédurale

6.5.1 Satisfaction relative au traitement de leur demande

- **Rapidité**

A 92.8%, les boursiers sont satisfaits de la rapidité du traitement de leur demande de bourse. Les femmes ont plus fréquemment trouvé la procédure lente que les hommes (6.2% des boursières débutantes pour 3.2% des boursiers avancés), et plus souvent lorsqu'elles étaient boursières avancées (8.2) que débutantes (6.8%).

Tableau 229: Satisfaction relative au traitement de la demande selon le type de bourse et selon le sexe (en %)

<i>La procédure d'évaluation de votre dossier de bourse vous a-t-elle paru: rapide/normale/lente ?</i>					
		Rapide	Normale	Lente	
Hommes	Bénéficiaires débutants	32.1	64.7	3.2	<i>n</i> =564
	Bénéficiaires avancés	19.2	74.7	6.2	<i>n</i> =308
	Total	27.5	68.2	4.2	<i>n</i> =872
Femmes	Bénéficiaires débutants	23.9	69.3	6.8	<i>n</i> =280
	Bénéficiaires avancés	22.4	69.4	8.2	<i>n</i> =134
	Total	23.4	69.3	7.2	<i>n</i> =414

- **Transparence**

S'agissant de la transparence de la procédure, les boursiers ont, logiquement, plus souvent trouvé qu'elle était très importante ou importante que les non boursiers (47.2% versus 25.6%).

Tableau 230: Perception de la transparence par les boursiers et non boursiers (en %)

	Très important/important	Autre	
Bénéficiaires	47.2	52.8	<i>n</i> =1304
Non bénéficiaires	25.6	74.4	<i>n</i> =211
Total	44.2	55.8	<i>n</i> =1'515

6.5.2 Satisfaction par rapport au montant alloué

67.5% des boursiers estiment que le montant alloué au titre du subside était suffisant. C'est un peu plus souvent le cas des bénéficiaires avancés que des débutants (71.5% et 65.4%), ce qui peut s'expliquer par le fait que les débutants touchent en moyenne un montant inférieur aux avancés.

Tableau 231: Satisfaction par rapport au montant alloué selon le type de bourse (en %)

<i>Le montant alloué au titre du subside à l'entretien personnel était-il suffisant?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	65.4	34.6	<i>n=847</i>
Bénéficiaires avancés	71.5	28.5	<i>n=446</i>
Total	67.5	32.5	<i>n=1'293</i>

Comme pour la satisfaction par rapport au niveau de vie, les Alémaniques sont clairement moins satisfaits du montant alloué au titre du subside que les Romands et les candidats issus d'autres institutions (60.5% de satisfaits contre 70.6 et 76.2% respectivement).

Tableau 232: Satisfaction par rapport au montant alloué selon l'origine (en %)

<i>Le montant alloué au titre du subside à l'entretien personnel était-il suffisant?</i>			
	Oui	Non	
Autre	76.2	23.8	<i>n=63</i>
Alémaniques	60.5	39.5	<i>n=489</i>
Romands	70.6	29.4	<i>n=446</i>
Total	66.0	34.0	<i>n=998</i>

Les boursiers en biologie et médecine sont les moins satisfaits du montant de leur bourse : 39.5% d'entre eux trouvent le montant insuffisant, contre 31.2% des boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et 27.1% des boursiers en sciences humaines et sociales.

Tableau 233: Satisfaction par rapport au montant alloué selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

<i>Le montant alloué au titre du subside à l'entretien personnel était-il suffisant?</i>				
		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	72.9	27.1	<i>n=495</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	68.8	31.2	<i>n=365</i>
	Biologie et médecine	60.5	39.5	<i>n=413</i>
Total		67.7	32.3	<i>n=1'273</i>

En revanche, les boursiers de la période post 2000 sont plus souvent satisfaits du montant reçu que leurs devanciers (73.9 pour 57.6%), alors même que le montant moyen de la bourse n'a pas beaucoup augmenté. Cela est probablement explicable par un marché du travail académique plus concurrentiel et la difficulté accrue de trouver un emploi à plein temps.

Tableau 234: Année de la bourse et satisfaction par rapport au montant alloué (en %)

<i>Le montant alloué au titre du subside à l'entretien personnel était-il suffisant?</i>			
	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	57.6	42.4	<i>n=505</i>
Après 2000	73.9	26.1	<i>n=788</i>
Total	67.5	32.5	<i>n=1'293</i>

Il est intéressant de noter que les différences hommes-femmes se sont estompées : alors qu'avant 2000, les femmes trouvaient le subside suffisant plus fréquemment que les hommes (65.2% et 55%), après 2000, cela n'est plus le cas (73.1% et 74.3%).

Tableau 235: Année de la bourse et satisfaction par rapport au montant alloué selon le sexe (en %)

<i>Le montant alloué au titre du subside à l'entretien personnel était-il suffisant?</i>				
		Oui	Non	
Hommes	Jusqu'à 2000	55.0	45.0	<i>n=373</i>
	Après 2000	74.3	25.7	<i>n=502</i>
	Total	66.1	33.9	<i>n=875</i>
Femmes	Jusqu'à 2000	65.2	34.8	<i>n=132</i>
	Après 2000	73.1	26.9	<i>n=286</i>
	Total	70.6	29.4	<i>n=418</i>

Parmi les boursiers ayant indiqué un montant insuffisant de la bourse, 91.5% ont dû ajouter de l'argent.

Tableau 236: Ajout personnel d'argent selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	92.1	7.9	<i>n=304</i>
Bénéficiaires avancés	90.0	10.0	<i>n=130</i>
Total	91.5	8.5	<i>n=434</i>

Rares sont les boursiers qui ont dû/pu trouver un travail salarié sur place, comme complément à la bourse.

Tableau 237: Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le type de bourse (en %)

	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	9.5	90.5	<i>n=253</i>
Bénéficiaires avancés	8.8	91.2	<i>n=113</i>
Total	9.3	90.7	<i>n=366</i>

Les femmes boursières avancées ont plus souvent dû/pu travailler que les autres catégories de boursiers.

Tableau 238: Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le type de bourse et le sexe (en %)

		Oui	Non	
Hommes	Bénéficiaires débutants	9.8	90.2	<i>n=183</i>
	Bénéficiaires avancés	7.1	92.9	<i>n=85</i>
	Total	9.0	91.0	<i>n=268</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	8.6	91.4	<i>n=70</i>
	Bénéficiaires avancés	14.3	85.7	<i>n=28</i>
	Total	10.2	89.8	<i>n=98</i>

C'est parmi les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur que la proportion de boursiers ayant travaillé est la plus élevée.

Tableau 239: Nécessité de trouver un travail salarié sur place selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	7.5	92.5	<i>n=106</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	14.6	85.4	<i>n=103</i>
	Biologie et médecine	7.4	92.6	<i>n=149</i>
Total		9.5	90.5	<i>n=358</i>

- **Quel pourcentage de la bourse avez vous dû financer ?**

33.9% des boursiers disent avoir dû ajouter 11 à 20% du montant obtenu. Les bénéficiaires avancés sont plus nombreux à indiquer ce taux d'autofinancement comparativement aux débutants (40.4% et 31.2%). En revanche, les boursiers débutants ont plus fréquemment indiqué avoir financé entre 21 et 30% du montant de la bourse (28.9% contre 21.1%) ou encore plus de 40% (17.9% contre 12.8%).

Tableau 240: Pourcentage de la bourse ajouté par le boursier selon le type de bourse (en %)

	10% ou moins	Entre 11 et 20%	Entre 21 et 30%	Entre 31 et 40%	Plus de 40%	
Bénéficiaires débutants	12.9	31.2	28.9	9.1	17.9	<i>n</i> =263
Bénéficiaires avancés	12.8	40.4	21.1	12.8	12.8	<i>n</i> =109
Total	12.9	33.9	26.6	10.2	16.4	<i>n</i> =372

6.5.3 Satisfaction relative à la durée de la bourse en mois

- **Durée de la bourse**

La durée moyenne d'une bourse est de 15 mois, soit 12 mois pour les débutants et 21 mois et demi pour les avancés.

Tableau 241: Durée de la bourse selon le type de bourse (en mois)

	Moyenne	Ecart type	
Bénéficiaires débutants	12.00	2.45	<i>n</i> =861
Bénéficiaires avancés	21.64	8.33	<i>n</i> =455
Total	15.33	7.00	<i>n</i> =1316

Alors qu'il n'y a pas de différence entre boursiers débutants hommes et femmes, parmi les boursiers avancés, les femmes ont obtenu des durées légèrement plus longues que les hommes (presque 23 mois contre 21).

Tableau 242: Durée de la bourse selon le type de bourse et selon le sexe (en mois)

		Moyenne	Ecart type	
Bénéficiaires débutants	Hommes	12.07	2.49	<i>n</i> =578
	Femmes	11.85	2.35	<i>n</i> =283
	Total	12.00	2.45	<i>n</i> =861
Bénéficiaires avancés	Hommes	21.13	8.25	<i>n</i> =316
	Femmes	22.82	8.44	<i>n</i> =139
	Total	21.64	8.33	<i>n</i> =455
Total	Hommes	15.27	6.84	<i>n</i> =894
	Femmes	15.46	7.33	<i>n</i> =422
	Total	15.33	7.00	<i>n</i> =1'316

On observe également de légères différences disciplinaires, les boursiers en sciences humaines et sociales ayant en moyenne obtenu des bourses d'une durée supérieure à celle de biologie et médecine ou de mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur (respectivement 16 mois, 15 mois et une semaine et 14 mois et demi). C'est également parmi les boursiers de sciences humaines et sociales que l'écart type est le plus important, ce qui témoigne d'une plus grande disparité dans la durée des bourses que dans les autres disciplines.

Tableau 243: Durée de la bourse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en mois)

		Moyenne	Ecart type	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	16.06	8.782	<i>n</i> =502
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	14.60	5.219	<i>n</i> =369
	Biologie et médecine	15.32	5.916	<i>n</i> =420
Total		15.40	7.032	<i>n</i> =1'291

6.5.4 Adéquation entre durée demandée et durée obtenue

Pour 82.3% des boursiers, la durée obtenue correspond à celle demandée. Les bénéficiaires avancés ont plus souvent obtenu des durées plus courtes que celles demandées comparativement aux débutants (20.9% et 14.2%).

Tableau 244: Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon le type de bourse (en %)

<i>La durée de la bourse accordée a-t-elle répondu à ce que vous aviez demandé ?</i>				
	Oui	Non, c'était moins	Non, c'était plus	
Bénéficiaires débutants	84.4	14.2	1.4	<i>n</i> =857
Bénéficiaires avancés	78.4	20.9	0.7	<i>n</i> =454
Total	82.3	16.6	1.1	<i>n</i> =1'311

Ici encore, la variable disciplinaire joue à plein, les boursiers en biologie et médecine étant proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu moins que demandé (25.2% contre 14.4% et 11.4%).

Tableau 245: Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

<i>La durée de la bourse accordée a-t-elle répondu à ce que vous aviez demandé ?</i>				
	Oui	Non, c'était moins	Non, c'était plus	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	87.4	11.4	<i>n</i> =499
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	84.7	14.4	<i>n</i> =367
	Biologie et médecine	73.8	25.2	<i>n</i> =420
Total		82.2	16.8	<i>n</i> =1'286

On observe également un taux plus important de réponses négatives parmi les boursiers de la période qui débute après 2000 (19.9% et 11.3%).

Tableau 246: Adéquation entre la durée demandée et la durée obtenue selon l'année de la bourse (en %)

<i>La durée de la bourse accordée a-t-elle répondu à ce que vous aviez demandé ?</i>				
	Oui	Non, c'était moins	Non, c'était plus	
Jusqu'à 2000	87.1	11.3	1.6	<i>n=513</i>
Après 2000	79.2	19.9	0.9	<i>n=798</i>
Total	82.3	16.6	1.1	<i>n=1'311</i>

6.5.5 La durée a-t-elle correspondu à vos besoins ?

Pour 20.3% des boursiers, la durée de leur séjour n'a pas correspondu à leurs besoins, surtout parmi les débutants (22.4% pour 16.3%).

Tableau 247: Adéquation entre la durée obtenue et les besoins des boursiers selon le type de bourse (en %)

<i>La durée de votre séjour a-t-elle correspondu à vos besoins?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	77.6	22.4	<i>n=845</i>
Bénéficiaires avancés	83.7	16.3	<i>n=443</i>
Total	79.7	20.3	<i>n=1'288</i>

Il en va de même entre les deux périodes comparées : les boursiers de la période post 2000 sont moins souvent satisfaits par la durée de la bourse obtenue que ceux de la décennie précédente (76.9% et 84.1%).

Tableau 248: Adéquation entre la durée obtenue et les besoins des boursiers selon l'année de la bourse (en %)

<i>La durée de votre séjour a-t-elle correspondu à vos besoins?</i>			
	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	84.1	15.9	<i>n=504</i>
Après 2000	76.9	23.1	<i>n=784</i>
Total	79.7	20.3	<i>n=1288</i>

6.5.6 Famille et mobilité

Parmi les boursiers qui étaient parents au moment de la bourse, 37.3% considèrent le fait d'avoir un enfant comme un obstacle ou un frein au projet de mobilité. C'est plus souvent le cas des bénéficiaires débutants que des bénéficiaires avancés (43.3% et 33.1%).

Tableau 249: Boursiers parents pendant la bourse en tant qu'obstacle ou frein au projet de mobilité selon le type de bourse (en %)

<i>Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, diriez-vous que cela a constitué: un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité ?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	43.3	56.7	n=90
Bénéficiaires avancés	33.1	66.9	n=130
Total	37.3	62.7	n=220

La parentalité est nettement plus souvent perçue comme un frein par les femmes que par les hommes : les femmes boursières, qui dans l'enquête sont déjà moins nombreuses que les hommes à avoir un enfant, le mentionnent plus souvent comme une difficulté dans le projet de mobilité (51.9% versus 32.7%).

Tableau 250: Boursiers parents pendant la bourse en tant qu'obstacle ou frein au projet de mobilité selon le sexe (en %)

<i>Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, diriez-vous que cela a constitué: un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité ?</i>			
	Oui	Non	
Hommes	32.7	67.3	n=168
Femmes	51.9	48.1	n=52
Total	37.3	62.7	n=220

Il faut ajouter que la plupart des boursiers vivant en couple avaient un conjoint salarié (75.4%) et que cela concerne toujours plus fréquemment les femmes que les hommes (93.2% des boursières débutantes pour 76.9% des boursiers, et 84.1% des boursières avancées pour 60% des boursiers)..

Tableau 251: Boursiers vivant en couple avec conjoint salarié selon le type de bourse et selon le sexe (en %)

<i>Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint exerçait-il une activité salariée ?</i>				
		Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	Hommes	76.9	23.1	n=273
	Femmes	93.2	6.8	n=117
	Total	81.8	18.2	n=390
Bénéficiaires avancés	Hommes	60.0	40.0	n=210
	Femmes	84.1	15.9	n=82
	Total	66.8	33.2	n=292
Total bénéficiaires		75.4	24.6	n=682

Environ la moitié des boursiers en couple vivaient avec un conjoint lui-même universitaire : cette homogamie est plus forte parmi les femmes (51.5%) que parmi les hommes (36.6%)⁷².

⁷² Ces chiffres ont été calculés en agrégeant les différentes catégories de personnes travaillant dans le secteur académique du tableau 248.

Tableau 252: Boursiers vivant en couple avec conjoint travaillant dans le secteur académique selon le sexe (en %)

Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint était-il dans le secteur académique?

	Oui, Autre	Non	Oui, étudiant	Oui, corps intermédiaire (assistant /1er assistant)	Oui, chargé de cours	Oui, collaborateur sc.	Oui, corps intermédiaire supérieur (maître assistant etc.)	Oui, corps professoral	
Hommes	2.9	63.4	12.0	10.1	1.2	8.3	1.9	0.2	n=483
Femmes	3.5	48.5	7.0	16.5	3.0	9.0	10.0	2.5	n=200
Total	3.1	59.0	10.5	12.0	1.8	8.5	4.2	0.9	n=683

Les conjoints de 13.7% des boursiers en couple ont simultanément demandé une bourse de mobilité.

Tableau 253: Boursiers vivant en couple avec conjoint ayant aussi fait une demande de bourse de mobilité selon le sexe (en %)

Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint a-t-il aussi fait une demande de bourse de mobilité ?

	Autre	Non	Oui, bourse FNS de chercheur débutant	Oui, bourse FNS de chercheur avancé	
Hommes	3.2	89.7	5.3	1.9	n=476
Femmes	4.0	78.0	11.0	7.0	n=200
Total	3.4	86.2	7.0	3.4	n=676

Si environ un tiers des boursiers ont été accompagnés par leur famille dans leur mobilité, cela concerne près d'un bénéficiaire avancé sur deux.

Tableau 254: Boursiers accompagnés par leur famille lors de leur séjour selon le type de bourse (en %)

Votre famille vous a-t-elle accompagné lors de votre séjour?

	Oui	Non	Pas concerné(e)	
Bénéficiaires débutants	29.7	44.9	25.4	n=855
Bénéficiaires avancés	48.5	32.3	19.2	n=443
Total	36.1	40.6	23.3	n=1'298

On retrouve ici les différences hommes-femmes imputables à la fois au statut familial et aux modèles familiaux : à type de bourse équivalent, les femmes sont toujours moins souvent accompagnées par leur famille dans leur projet de mobilité.

Tableau 255: Boursiers accompagnés par leur famille lors de leur séjour selon le type de bourse et selon le sexe (en %)

<i>Votre famille vous a-t-elle accompagné lors de votre séjour?</i>					
		Oui	Non	Pas concerné	
Hommes	Bénéficiaires débutants	35.3	41.8	22.9	<i>n=572</i>
	Bénéficiaires avancés	51.3	29.4	19.4	<i>n=310</i>
	Total	40.9	37.4	21.7	<i>n=882</i>
Femmes	Bénéficiaires débutants	18.4	51.2	30.4	<i>n=283</i>
	Bénéficiaires avancés	42.1	39.1	18.8	<i>n=133</i>
	Total	26.0	47.4	26.7	<i>n=416</i>

Pour 67.9% des boursiers, la bourse représentait la seule source de revenus de la famille.

Tableau 256: Bourse comme seule source de revenus de la famille selon le type de bourses (en %)

<i>La bourse était-elle la seule source de revenus de la famille?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	70.5	29.5	<i>n=251</i>
Bénéficiaires avancés	64.8	35.2	<i>n=210</i>
Total	67.9	32.1	<i>n=461</i>

6.6 Appréciation de l'impact de la bourse sur l'insertion professionnelle

11.6% des boursiers évoquent avoir rencontré des problèmes pour revenir travailler en Suisse. C'est plus souvent le cas des bénéficiaires avancés (13.3%) que des débutants (11%).

Tableau 257: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le type de bourse (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>			
	Oui	Non	
Bénéficiaires débutants	11.0	89.0	<i>n=556</i>
Bénéficiaires avancés	13.3	86.7	<i>n=226</i>
Total	11.6	88.4	<i>n=782</i>

C'est également plus souvent le cas des postdocs que des candocs. Même s'il s'agit d'une faible part de la population enquêtée, il devient donc un peu plus difficile de rentrer travailler en Suisse au fur et à mesure que l'on monte dans la hiérarchie des bourses.

Tableau 258: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le type de bourse demandée (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>			
	Oui	Non	
Candocs	7.7	92.3	<i>n=220</i>
Postdocs débutants	13.2	86.8	<i>n=334</i>
Total	11.0	89.0	<i>n=554</i>

C'est aussi plus souvent le cas des hommes que des femmes (12.6% et 9.5%).

Tableau 259: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le sexe (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>			
	Oui	Non	
Hommes	12.6	87.4	<i>n=541</i>
Femmes	9.5	90.5	<i>n=241</i>
Total	11.6	88.4	<i>n=782</i>

La région linguistique semble aussi jouer un rôle dans les difficultés rencontrées pour revenir travailler en Suisse. Les personnes issues d'universités alémaniques ont eu plus de facilité que ceux d'universités romandes à revenir travailler en Suisse (91.5% n'ont pas eu de difficultés versus 87.7% pour les Romands).

Tableau 260: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon l'origine (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>			
	Oui	Non	
Autre	12.5	87.5	<i>n=48</i>
Alémaniques	8.5	91.5	<i>n=354</i>
Romands	12.3	87.7	<i>n=309</i>
Total	10.4	89.6	<i>n=711</i>

Même si les possibilités de travail offertes en Suisse semblent bonnes au retour des bourses, il semble plus difficile aux détenteurs de doctorat en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ainsi qu'à ceux de biologie et de médecine de revenir travailler en Suisse qu'à ceux de sciences humaines et sociales. Ce qui peut sembler a priori paradoxal mais peut s'expliquer par un marché du travail académique en croissance en Suisse depuis la fin des années 90 dans le domaine des sciences sociales et humaines et par une moins grande compétitivité du marché du travail dans ces disciplines.

Tableau 261: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>				
		Oui	Non	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	8.6	91.4	<i>n=326</i>
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	13.7	86.3	<i>n=190</i>
	Biologie et médecine	13.9	86.1	<i>n=251</i>
Total		11.6	88.4	<i>n=767</i>

Et que ces difficultés se soient légèrement réduites après 2000 pourrait corroborer l'hypothèse d'un marché du travail académique suisse en croissance durant cette période.

Tableau 262: Existence de difficultés pour revenir travailler en Suisse selon l'année de la bourse (en %)

<i>Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?</i>			
	Oui	Non	
Jusqu'à 2000	13.4	86.6	<i>n=343</i>
Après 2000	10.3	89.7	<i>n=439</i>
Total	11.6	88.4	<i>n=782</i>

Parmi le petit nombre de boursiers ayant indiqué une difficulté à revenir en Suisse à l'issue de la bourse, le retour a, pour 67% d'entre eux, pris moins d'une année. Ici encore, les boursiers débutants semblent rentrer plus rapidement que les boursiers avancés.

Tableau 263: Temps pour revenir en Suisse selon le type de bourse (en %)

	Moins de six mois	1 an	2 ans	3 ans ou plus	
Bénéficiaires débutants	46.4	27.5	15.9	10.1	<i>n=69</i>
Bénéficiaires avancés	23.5	29.4	26.5	20.6	<i>n=34</i>
Total	38.8	28.2	19.4	13.6	<i>n=103</i>

Parmi les boursiers ayant eu des difficultés à rentrer en Suisse, 67% des boursiers évoquent comme raison l'absence de travail, 12.1% l'absence d'information sur les postes, 33% l'absence de réseau scientifique, 28.6% l'absence de soutien du directeur de thèse, 22% l'absence de soutien du FNS, 5.5% l'absence de permis de séjour en Suisse.

Tableau 264: Raisons de l'absence de travail parmi les boursiers ayant eu des difficultés (en %)

	Pas de poste en Suisse	Pas d'informations sur les postes d'informations en Suisse	Pas de soutien du directeur de thèse ou du répondant scientifique	Pas de soutien du FNS	Pas de réseau sc./prof. en Suisse	Plus de permis de séjour en Suisse
Boursiers/ non boursiers/ Débutants/avancés	67.0	12.1	28.6	22.0	33.0	5.5
	<i>n=61</i>	<i>n=11</i>	<i>n=26</i>	<i>n=20</i>	<i>n=30</i>	<i>n=5</i>

L'absence de travail est plus souvent identifiée par les femmes que par les hommes comme principale difficulté au retour (73.9% versus 64.7%).

Tableau 265: L'absence de poste en Suisse comme raison des difficultés pour revenir travailler en Suisse (en %)

	Oui	Non	
Hommes	64.7	35.3	<i>n=68</i>
Femmes	73.9	26.1	<i>n=23</i>
Total	67.0	33.0	<i>n=91</i>

• Rôle des bourses sur la carrière

81.7% des boursiers pensent que la bourse du FNS a joué un rôle important ou très important sur le développement ultérieur de leur carrière. Ce sentiment est logiquement partagé par une proportion un peu plus grande de bénéficiaires avancés que débutants (83.2% et 80.9%). Mais, surtout, les boursiers avancés sont plus nombreux à catégoriser le rôle de la bourse comme très important (50.5% contre 42.7%) alors que les boursiers débutants citent plus fréquemment un rôle important (38.2% versus 32.7%).

Tableau 266: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse (en %)

	Très important	Important	Moyenn. important	Peu important	Pas important du tout	
Bénéficiaires débutants	42.7	38.2	13.1	4.3	1.7	<i>n=834</i>
Bénéficiaires avancés	50.5	32.7	12.3	1.9	2.6	<i>n=422</i>
Total	45.3	36.4	12.8	3.5	2.0	<i>n=1'256</i>

Sur le rôle imputé à la bourse, il n'y a par contre pas de différence significative de genre.

Tableau 267: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le sexe (en %)

	Très important/important	Autre	
Hommes	82.3	17.7	n=853
Femmes	80.4	19.6	n=403
Total	81.7	18.3	n=1'256

Lorsque l'on demande aux boursiers FNS d'évaluer l'importance qu'ils imputent aux bourses FNS dans le déroulement de leur carrière académique, on note une importance légèrement plus élevée octroyée par les boursiers des universités alémaniques, et notamment leur sur représentation parmi les boursiers qui considèrent la bourse très importante (49.5 versus 42.0%). Ceux issus de milieux non universitaires sont ceux qui donnent le moins d'importance à la bourse.

Tableau 268: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'origine (en %)

	Très important	Important	Moyennement important	Peu important	Pas important du tout	
Autre	43.5	30.6	17.7	3.2	4.8	n=62
Alémaniques	49.5	34.8	11.5	2.5	1.7	n=471
Romands	42.0	38.3	13.0	4.6	2.1	n=431
Total	45.7	36.1	12.6	3.5	2.1	n=964

Une variation disciplinaire est par contre observable, notamment entre les sciences sociales et humaines et la biologie et médecine dans lesquelles une évaluation encore plus positive du rôle de bourse est établie, probablement en relation avec la rétribution symbolique plus forte du marché du travail académique dans ces domaines scientifiques.

Tableau 269: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le domaine disciplinaire du doctorat (en %)

		Très important/important	Autre	
Domaine disciplinaire du doctorat	Sciences humaines et sociales	78.8	21.2	n=485
	Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	82.2	17.8	n=353
	Biologie et médecine	84.8	15.3	n=400
Total		81.7	18.3	n=1'238

A noter que l'appréciation qui est faite par les bénéficiaires du rôle de la bourse sur la carrière académique a légèrement évolué dans un sens encore plus positif entre les deux périodes investiguées, en relation peut-être avec les développements du marché académique suisse durant cette dernière décennie.

Tableau 270: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'année de la bourse (en %)

	Très important/important	Autre	
Jusqu'à 2000	79.0	21.0	<i>n</i> =499
Après 2000	83.5	16.5	<i>n</i> =757
Total	81.7	18.3	<i>n</i> =1'256

Ces développements pourraient également expliquer l'appréciation plus positive (82.8% contre 75.4%) que les femmes portent sur l'impact de la bourse sur la propre carrière durant cette même décennie. Les opportunités professionnelles se sont aussi développées pour elles, même si, on l'a vu, dans d'autres chapitres, dans de moindres proportions que pour les hommes.

Tableau 271: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon l'année de la bourse et selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Jusqu'à 2000	80.2	19.8	<i>n</i> =369
	Après 2000	83.9	16.1	<i>n</i> =484
	Total	82.3	17.7	<i>n</i> =853
Femme	Jusqu'à 2000	75.4	24.6	<i>n</i> =130
	Après 2000	82.8	17.2	<i>n</i> =273
	Total	80.4	19.6	<i>n</i> =403

Tableau 272: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse demandée (en %)

	Très important/important	Autre	
Candocs	77.2	22.8	<i>n</i> =320
Postdocs	83.3	16.7	<i>n</i> =509
Total	80.9	19.1	<i>n</i> =829

Tableau 273: Rôle de la bourse dans le déroulement de la carrière académique selon le type de bourse demandée et selon le sexe (en %)

		Très important/important	Autre	
Hommes	Candocs	79.5	20.5	<i>n</i> =176
	Postdocs	83.3	16.7	<i>n</i> =377
	Total	82.1	17.9	<i>n</i> =553
Femmes	Candocs	74.3	25.7	<i>n</i> =144
	Postdocs	83.3	16.7	<i>n</i> =132
	Total	78.6	21.4	<i>n</i> =276

- **Satisfaction des boursiers débutants avec le terme de « chercheur débutant »**

Enfin, le trois quarts des boursiers débutants sont satisfaits avec l'appellation de « chercheur débutant » pour désigner les doctorants en fin de thèse (sans différence significative entre les candocs et les postdocs)

Tableau 274: Satisfaction pour les candocs et les postdocs de l'appellation « chercheur débutant » pour désigner les doctorants en fin de thèse selon le sexe (en %)

		Oui	Non	
Candocs	Hommes	72.7	27.3	<i>n=176</i>
	Femmes	74.5	25.5	<i>n=137</i>
	Total	73.5	26.5	<i>n=313</i>
Postdocs	Hommes	76.4	23.6	<i>n=382</i>
	Femmes	81.2	18.8	<i>n=133</i>
	Total	77.7	22.3	<i>n=515</i>
Total débutants	Hommes	75.0	25.0	<i>n=561</i>
	Femmes	77.9	22.1	<i>n=271</i>
	Total	76.0	24.0	<i>n=832</i>

6.7 Conclusion

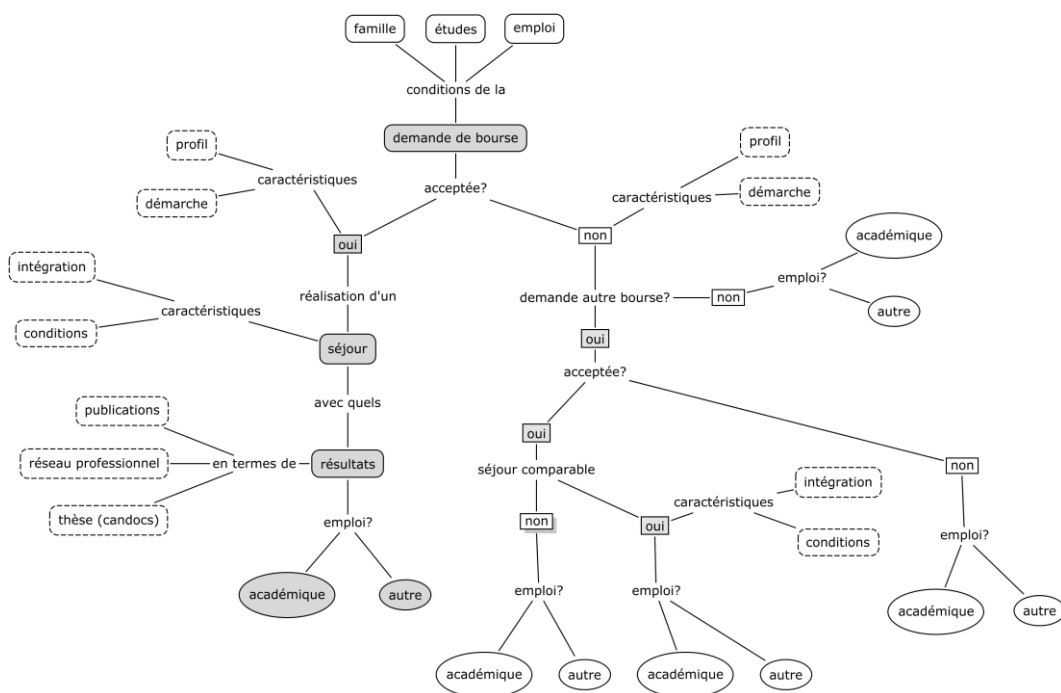
Indéniablement, malgré des réserves plus ou moins marquées selon les dimensions retenues, les bourses manifestent une bonne, sinon une haute attractivité, pour souvent plus des trois quarts des bénéficiaires, sinon pour quatre cinquième d'entre eux. Il leur est reconnu généralement un rôle important dans le développement ultérieur de la carrière académique. Le séjour à l'étranger n'a pas constitué un obstacle au retour sur un marché du travail suisse, tout en permettant de s'insérer professionnellement dans d'autres marchés du travail (comme on l'a vu au chapitre 4). A noter toutefois qu'une part importante des boursiers n'a pu être accompagnée par leur conjoint ou leur famille et que le facteur familial a joué un plus grand frein ou obstacle au projet de mobilité pour les femmes que pour les hommes.

7. Les conditions des carrières : une analyse transversale

L'objectif de ce chapitre consiste à identifier les variables influençant le devenir du candidat aux bourses FNS. Par l'utilisation de régressions logistiques, il s'agit de pondérer l'influence de différentes dimensions pour révéler celles qui pèsent sur la carrière, toutes choses égales par ailleurs. Trois moments de la carrière sont en particulier questionnés : l'obtention de la bourse, le fait d'être resté dans le milieu académique et les caractéristiques de l'activité et, enfin, l'accession au professorat.

Pour commencer, le schéma ci-après vise à offrir au lecteur une vision synthétique des trajectoires des candidats aux bourses FNS et des dimensions influençant ces trajectoires.

Figure 2: Parcours des candidats au Programme des bourses FNS et facteurs d'influence



7.1 Quels facteurs influencent l'octroi d'une bourse ou non ?

Une première régression logistique binaire permet d'estimer la probabilité d'un demandeur de bourse de recevoir celle-ci. Après contrôle de la région linguistique de l'université d'origine, l'existence d'un projet professionnel pour l'après-bourse, la connaissance d'autres projets ayant fait l'objet d'une bourse, la discipline d'étude, la nationalité et le niveau d'éducation du père, quatre variables semblent discriminantes dans l'obtention de la bourse. Deux de ces variables correspondent à des

statuts assignés ou prescrits : il s'agit du sexe (les hommes ont 85%⁷³ de chance de plus que les femmes) et de l'âge (plus on est jeune au moment de la demande, mieux c'est). La nationalité influence également : les chercheurs helvétiques ont plus de deux fois plus de chances que les étrangers d'obtenir une bourse. Enfin, les candidats issus des universités ont plus de chance que ceux issus d'un milieu non universitaire.

Le succès de la candidature serait donc moins lié à des objectifs clairs et à une bonne connaissance de la manière de présenter sa candidature, qu'à l'appartenance au monde universitaire au moment de la demande. Par contre, il est intéressant de noter que si l'on enlève la variable universités romandes versus alémanique versus autres, l'effet de la variable « connaissance d'autres projets » est significatif au seuil 10% (5.7%). En effet, les demandeurs de la catégorie « autre » ont moins pris connaissance d'autres projets (38.1% versus 54.9% pour les universitaires alémaniques et 62.8% pour les romands). Le genre n'est significatif qu'au seuil de 10% (7.2%) avant d'introduire la variable université. L'effet semble donc renforcé par cette dernière variable, probablement à cause d'une distribution très favorable aux hommes dans les boursiers versus non boursiers dans la catégorie « autre ». Etant donné que les effectifs sont relativement petits dans certains cas (20 non universitaires non boursiers), on peut avancer que l'effet du genre n'est pas aussi fort que ce que le modèle final laisse entendre. D'un point de vue méthodologique, on voit bien ici le danger que représente l'ajout de variables. Finalement, à ce stade, l'origine sociale ne semble pas non plus avoir d'effet⁷⁴.

Lorsque cette même analyse est appliquée seulement aux candidats aux bourses de chercheurs débutants, les mêmes tendances affleurent. Mais deux autres dimensions apparaissent également : le niveau de formation du père et le groupe disciplinaire d'appartenance du boursier (la sélectivité semble plus forte en mathématiques et sciences de l'ingénieur comparativement aux sciences humaines et sociales). Ces effets ne sont par contre pas clairement statistiquement significatifs et il n'est donc pas possible de conclure sur ces effets.

Pour les avancés, seul l'âge au moment de la demande est significatif. La nationalité perd quelque peu de sa significativité, mais l'effet reste très marquant. En revanche, l'effet relatif du niveau de diplôme du père disparaît totalement. L'origine sociale semble donc perdre son effet au fur et à mesure où l'on avance dans la carrière (hypothèse corroborée par les travaux de Kaulich et al, 2010) même si cela ne peut pas être déterminé à 100% à l'aide des modèles ici.

⁷³ Calcul effectué à partir du tableau ci-après ($1/0.539 = 1.85$).

⁷⁴ Pour simplifier la présentation des modèles, seule l'éducation du père a été incluse, les résultats étant similaires avec l'éducation de la mère et du conjoint.

Tableau 275: Modèles 1-3 - Candidats aux bourses : tous, chercheurs débutants et chercheurs avancés

Variable indépendante	Odds ratio		
	Tous	Débutants	Avancés
Age au moment de la demande	0.872***	0.848***	0.847***
Origine (universités romandes et EPFL)			
Autre	0.541**	0.445**	0.572
Universités alémaniques et EPFZ	1.374	1.485	1.174
Existence d'un projet professionnel pour l'après-bourse (oui)	1.06	1.08	1.055
Connaissance d'autres projets ayant obtenu la bourse (oui)	0.903	0.922	0.813
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)			
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	0.693	0.589*	1.21
Biologie et médecine	0.757	0.92	0.479
Genre (homme)	0.539***	0.520***	0.672
Nationalité (étranger)	2.246***	2.393***	2.280***
Formation du père (scolarité obligatoire)			
Secondaire	0.985	0.994	1.065
Académique	1.286	1.655	0.836
Doctorat	0.906	0.743	1.669
Constante ⁷⁵	373.814	744.450	1429.528
Pseudo R2 (Nagelkerke) ⁷⁶	0.099	0.120	0.115

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.2 Qu'est-ce qui fait que l'on reste dans le monde académique?

Lorsque l'on interroge la probabilité pour les candidats aux bourses de rester dans la sphère académique, quatre grands champs explicatifs apparaissent :

- Tout d'abord, l'obtention de la Bourse et le type de bourse obtenue : le fait d'avoir une Bourse de chercheurs avancés augmente la probabilité (plutôt qu'une Bourse débutants ou pas de bourse FNS), ainsi que le fait d'avoir reçu une bourse dans le cas des débutants (significatif à 10%). Si l'on utilise la variable dichotomique boursiers/non boursiers, cela est significatif à 5%.
- Ensuite, le degré d'activité scientifique et l'intégration académique : les boursiers ayant publié plusieurs articles *peer reviewed* ont une probabilité plus grande de rester dans le monde académique que ceux qui n'en ont publié qu'un ou pas du tout. Il en va de même de l'intégration dans des réseaux scientifiques : les boursiers ayant intégré des réseaux de chercheurs sont plus fréquemment universi-

⁷⁵ Il s'agit du logarithme de l'odds ratio (ou rapport des chances) de la variable dépendante dans le cas où toutes les variables indépendantes auraient la valeur zéro. Cette valeur est indiquée pour des raisons méthodologique mais n'est pas importante pour l'interprétation des résultats.

⁷⁶ Le pseudo R2 est un test de validité de l'ajustement du modèle qui peut recevoir une valeur entre 0 et 1. Contrairement au R2 d'un modèle de régression linéaire, on ne peut par contre pas tirer de conclusions sur l'ajustement à partir de valeurs isolées, mais seulement lorsqu'il s'agit de la même population et de la même variable dépendante et que seules les variables indépendantes varient. En pratique, cela peut tout de même donner une idée de la valeur explicative du modèle.

taires que ceux qui n'en ont pas intégré. Ces dimensions sont assez peu surprenantes puisqu'elles reviennent à affirmer l'importance du dossier scientifique dans la probabilité de faire carrière.

- Egalement, deux caractéristiques individuelles : les boursiers de nationalité étrangère ont une probabilité plus grande d'être demeurés dans la sphère académique que les boursiers helvétiques. On peut ici faire l'hypothèse d'une sursélection des étrangers qui influencerait positivement leur devenir. De fait, l'analyse précédemment menée sur la probabilité d'obtenir la bourse mettait en exergue la tendance inverse. Les boursiers non suisses semblent donc bien faire l'objet d'une sursélection.
- Autre variable individuelle : le niveau de diplôme du père. Toutes choses égales par ailleurs, un candidat aux bourses dont le père a un doctorat a plus de chances de rester dans l'académie qu'un boursier dont le père n'a terminé que l'école obligatoire (significatif à 10%). On remarque également que les candidats aux bourses dont les mères sont docteurs ont deux fois plus de chances d'être restés dans la carrière que ceux dont les mères n'ont pas de diplôme du degré supérieur. On retrouve ici probablement une certaine influence du capital culturel et social dans la poursuite d'une carrière universitaire, mais cette tendance n'est pas statistiquement significative, ce qui plaiderait en faveur d'une absence relative d'inégalités sociales à ce stade de la carrière.

Tableau 276: Modèle 4 - Rester dans le monde académique

Variable indépendante	Odds ratio
Boursiers/non boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)	
Boursiers avancés	1.831***
Non boursiers débutants	0.596*
Non boursiers avancés	0.864
Publications <i>peer-reviewed</i> (0)	
1	1.164
2-3	1.785***
4+	2.969***
Avoir intégré des réseaux de chercheur (0)	
1	2.134***
2	2.218***
3 ou plus	2.748***
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)	
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	0.844
Biologie et médecine	1.252
Genre (homme)	1.064
Nationalité (étranger)	0.615***
Formation du père (scolarité obligatoire)	
Secondaire	0.894
Académique	1.195
Doctorat	1.595**
Constante	1.079
Pseudo R2 (Nagelkerke)	0.156

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.3 Sous quel mode reste-t-on ?

7.3.1 Type de contrat (CDD/CDI)

Quelles sont les variables influençant les types de contrat de travail caractérisant les candidats aux bourses FNS demeurés dans le monde académique ? On a opté ici pour un modèle statistique simple permettant d'inclure le plus grand nombre d'individus. Sur la base de ce modèle, trois variables augmentent la probabilité d'avoir un CDI.

Lorsque l'on ne prend pas en compte les conditions de la bourse, mais que l'on considère l'ensemble des personnes travaillant actuellement dans le monde académique, on ne trouve aucune différence entre les boursiers et les non boursiers, ni entre les types de bourse, par rapport à l'obtention d'un CDI. En revanche, il semble être plus facile d'obtenir ce type de contrat en mathématique, sciences naturelles et de l'ingénieur, comparé aux SHS. Les femmes sont également, toutes choses égales par ailleurs, défavorisées par rapport à cet aspect, ainsi que les jeunes.

Maintenant, lorsque l'on construit un modèle prenant en compte les conditions de la bourse, on retrouve les deux statuts assignés que sont le sexe et l'âge : être un homme et être plus âgé influencent favorablement la probabilité d'être en CDI. Les variables d'intégration académique pendant la bourse n'affectent donc pas la probabilité d'avoir un CDI, ni ne changent l'effet du genre, de l'âge ou de la nationalité. Mais en ajoutant les variables d'intégration académique au modèle, l'effet de la discipline devient moins clair. L'effet du domaine mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur n'est plus significatif, mais le domaine biologie et médecine devient significative à 10%, avec un effet négatif sur la probabilité d'avoir un CDI.

Deux autres variables influencent également, quoique dans une moindre mesure (significatif à 10%), le type de contrat de travail obtenu : vivre à l'étranger et avoir été aux USA comme première destination de la bourse.

Tableau 277: Modèle 5 - Candidats aux bourses demeurés dans le monde académique et Modèle 6 - idem, conditions de bourse incluses

Variable indépendante	Odds ratio	
	Modèle 5	Modèle 6
Boursiers/non boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)		
Boursiers avancés	1.007	
Non boursiers débutants	1.177	
Non boursiers avancés	0.822	
Boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)		0.872
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)		
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	1.662***	0.653
Biologie et médecine	0.792	1.415*
Genre (homme)	0.638***	0.599**
Année de naissance	0.787***	0.769***
Nationalité (étranger)	1.314	1.706**
Formation du père (scolarité obligatoire)		
Secondaire	0.684	0.586*
Académique	0.747	0.702
Doctorat	0.870	0.951
Premier pays de séjour (pays limitrophe)		
Autre Europe		1.178
USA		1.595*
Autre Monde		0.939
Publications peer-reviewed (0)		
1		0.823
2-3		1.094
4+		1.173
Avoir intégré des réseaux de chercheurs (0)		
1		1.212
2		1.127
3 ou plus		1.466
Vivre en Suisse ou à l'étranger		1.415
Constante	2.22E+205	5.87E+223
Pseudo R2 (Nagelkerke)	0.263	0.302

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.3.2 Taux d'activité

Lorsque l'on cherche à identifier les variables influençant, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être employé à temps plein, on retrouve une fois encore les statuts assignés : les hommes plus âgés sont favorisés. Les professeurs (variable de contrôle) le sont également en comparaison des autres statuts. Du point de vue disciplinaire, il vaut mieux être en biologie et médecine ou en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur par rapport aux sciences humaines et sociales. Du point de vue de la bourse, il est préférable d'avoir été boursier avancé plutôt que débutant, mais en revanche, il n'y a pas de différence entre boursiers et non boursiers. Le fait d'avoir séjourné aux Etats-Unis dans le cadre de la bourse est également significatif.

Les effets ici sont très notables, la plus grande différence étant entre les disciplines. Ensuite, l'effet du genre est le deuxième plus important – en effet, les femmes ont 2.6 fois plus de probabilité d'être à temps partiel. Il y a une légère tendance à être plus facilement à 100% lorsque l'on est mieux intégré académiquement, mais cela n'est pas statistiquement significatif.

Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de différence dans le monde académique entre les Suisses et les étrangers par rapport au taux d'activité, alors que si l'on prenait en compte l'ensemble de la population, les Suisses seraient clairement plus enclins au travail à temps partiel (38% versus 8% parmi les non académiques).

Tableau 278: Modèle 7 - Candidats demeurés dans le monde universitaire

Variable indépendante	Odds ratio
Boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)	
Boursiers avancés	1.737**
Non boursiers débutants	1.506
Non boursiers avancés	1.703
Devenir professeur (non)	2.556***
Premier pays de séjour (pays limitrophe)	
Autre Europe	0.775
USA	2.473***
Autre Monde	1.134
Publications peer-reviewed (0)	
1	0.756
2-3	1.052
4+	1.307
Avoir intégré des réseaux de chercheur (0)	
1	1.275
2	1.528
3 ou plus	1.977
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)	
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	4.485***
Biologie et médecine	3.036***
Genre (homme)	0.38***
Année de naissance	1.076**
Nationalité (étranger)	0.903
Formation du père (scolarité obligatoire)	
Secondaire	1.009
Académique	1.040
Doctorat	0.807
Constante	0.000
Pseudo R2 (Nagelkerke)	0.264

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.3.3 Variables influençant la probabilité de travailler en Suisse ou à l'étranger à l'issue de la bourse

Si l'on s'intéresse maintenant aux variables influençant les dynamiques de *brain drain* et de *brain gain* : quelles sont les variables influençant la probabilité d'être resté à l'étranger après la bourse FNS ?

Deux modèles ont été réalisés ici. Le premier ne prend pas en compte les conditions du séjour, de façon à inclure les non boursiers. Dans le premier modèle, la régression logistique confirme une probabilité plus importante des bénéficiaires avancés comparativement aux débutants et de ces derniers par rapport aux non boursiers. Il apparaît également que la discipline (être en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ou en médecine et biologie) influence le fait de rester à l'étranger. Il en va de même de la nationalité (être étranger) et de l'âge (être jeune) ce qui semble assez logique. En revanche, la variable genre n'est pas ici significative ce qui va une fois encore à l'encontre des stéréotypes d'une moindre mobilité des femmes universitaires.

L'effet le plus fort est celui de la nationalité. En effet, les Suisses ont presque trois fois plus de probabilités de revenir en Suisse que les étrangers. L'étranger semble être aussi plus attractif pour les personnes en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ou en médecine et biologie, peut-être du fait de plus grandes opportunités offertes dans ces disciplines et d'une plus grande compétitivité internationale des universitaires suisses dans ce domaine.

Si l'on regarde maintenant uniquement les boursiers à l'aune des conditions de leur séjour, on retrouve l'influence de l'obtention d'une Bourse de chercheur avancé plutôt que débutant sur la probabilité de travailler à l'étranger. Très logiquement, le fait de s'être bien intégré à l'institution d'accueil a un effet très important, tout autant que la nationalité, sur le fait d'être resté à l'étranger. Ce sont surtout des boursiers ayant participé à des activités dans l'institution d'accueil, et des personnes devenues chercheurs associés, qui travaillent à l'étranger. Egalement, la discipline joue un rôle important : les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur ou biologie, médecine travaillent plus fréquemment à l'étranger (environ deux et trois fois plus de probabilités respectivement). Une fois encore, le genre n'est pas significatif.

Tableau 279: Modèle 8 - Candidats aux bourses travaillant en Suisse versus à l'étranger et modèle 9 - Idem avec conditions de séjour

Variable indépendante	Odds ratio	
	Modèle 8	Modèle 9
Boursiers/non boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)		
Boursiers avancés	2.181***	
Non boursiers débutants	1.443	
Non boursiers avancés	1.706**	
Boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)		1.714***
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)		
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	2.330***	2.981***
Biologie et médecine	1.506***	1.818***
Année de naissance	1.045***	0.987
Genre (homme)	1.126	1.022
Nationalité (étranger)	0.342***	0.362***
Formation du père (scolarité obligatoire)		
Secondaire	1.025	1.191
Académique	1.209	1.422
Doctorat	1.147	1.142
Devenir chercheur associé (oui)		0.367***
Participation à des activités avec l'institution d'accueil (oui)		0.695**
Montant de la bourse suffisant (oui)		0.494***
Autre Monde		
Constante	0.000	0.000
Pseudo R2 (Nagelkerke)	0.135	0.215

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.4 Variables influençant le fait de devenir professeur ou non

Pour finir, intéressons-nous maintenant aux variables influençant la probabilité d'être devenu professeur. Sans surprise, on retrouve ici un effet de l'âge : pour chaque année de plus, la probabilité d'être professeur augmente de 9%, l'effet de l'âge est donc très important. On retrouve un effet imputable au plafond de verre : les hommes deviennent plus souvent professeurs que les femmes.

Du point de vue des effets de la bourse, l'obtention d'une Bourse de chercheur avancé comparativement à une Bourse de chercheur débutant augmente la probabilité de devenir professeur, mais également, le fait d'avoir séjourné aux Etats-Unis dans le cadre de la bourse constitue une ressource positive (c'est même la variable ayant l'effet le plus important avec l'âge). On peut ici faire l'hypothèse d'une plus grande sélectivité des établissements nord-américains dans l'acceptation de boursiers étrangers du fait d'une forte demande internationale.

Enfin, le contexte disciplinaire et le degré de compétition du marché académique jouent un rôle très important : les universitaires en sciences humaines et sociales sont très avantagés par rapport aux médecins et biologistes pour lesquels, toutes choses égales par ailleurs, il est presque cinq fois plus difficile de devenir professeur.

Tableau 280: Modèle 10 - Des candidats aux professeurs

Variable indépendante	Odds ratio
Boursiers débutants/avancés: (Boursiers débutants)	1.865***
Premier pays de séjour (pays limitrophe)	
Autre Europe	1.346
USA	2.617***
Autre Monde	1.601
Publications peer-reviewed (0)	
1	1.391
2-3	1.010
4+	0.908
Avoir intégré des réseaux de chercheurs (0)	
1	1.477
2	1.436
3 ou plus	2.765***
Domaine disciplinaire (Sciences humaines et sociales)	
Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur	1.006
Biologie et médecine	0.231***
Genre (homme)	0.390***
Année de naissance	0.916***
Nationalité (étranger)	1.386
Formation du père (scolarité obligatoire)	
Secondaire	1.201
Académique	1.127
Doctorat	1.008
Constante	5.25E+74
Pseudo R2 (Nagelkerke)	0.225

***significatif au seuil de 1% ** significatif au seuil de 5% * significatif au seuil de 10%
Catégorie de référence entre parenthèses

7.5 Conclusion

Ces différents modèles statistiques corroborent les dimensions mises en évidence dans les précédents chapitres et affirment l'importance de certaines variables sur les trajectoires académiques des candidats aux bourses FNS. Trois grands groupes de variables influencent le devenir des candidats aux bourses FNS et, *in fine*, le déroulement des carrières académiques : les variables contextuelles, les variables scientifiques et les variables individuelles.

Certaines variables contextuelles témoignent de la domination de certaines trajectoires académiques : il vaut mieux être issu d'une Haute école universitaire (plutôt que d'un institut de recherche, d'une HES ou autre) au moment de la demande de bourse, et les boursiers ayant effectué leur séjour à l'étranger aux Etats-Unis disposent d'un avantage évident dans le déroulement ultérieur de leur carrière.

Le rôle de la discipline, correspondant à des marchés du travail différenciés, est également prégnant : la sélectivité est plus forte pour les candidats aux Bourses débu-

tants en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur comparativement aux SHS. En revanche, s'agissant des débouchés les candidats en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur sont plus souvent en CDI, comparés aux SHS. De même, les candidats en médecine et biologie ou mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur sont beaucoup plus souvent à temps plein que ceux de SHS, et travaillent beaucoup plus souvent à l'étranger. En revanche, le fait d'être en médecine, biologie constitue un handicap dans l'accès au professorat comparativement au fait d'être en sciences humaines et sociales (5 fois moins de chances).

On voit bien ici apparaître des trajectoires académiques conditionnées par l'appartenance disciplinaire, l'organisation et les dynamiques de leurs marchés du travail. En sciences humaines et sociales, il est plus facile d'obtenir une Bourse débutant ou de devenir professeur, mais les emplois en CDD et à temps partiels sont plus fréquents. Le marché du travail semble également plus national et moins compétitif.

L'activité scientifique des candidats peut être caractérisée par l'obtention d'une bourse, les publications et l'intégration dans des réseaux. S'agissant de l'obtention d'une bourse, elle augmente la probabilité de rester dans le domaine académique. Les bourses FNS semblent donc jouer un rôle dans le renouvellement des universitaires suisses. Les publications et la participation à des réseaux influencent également positivement la probabilité d'être resté dans le monde académique et de travailler à l'étranger, mais pas le taux d'activité ni le fait d'être en CDI.

Enfin, s'agissant des variables individuelles et en considérant d'abord celle du genre : qu'il s'agisse de l'obtention d'une bourse, d'un CDI, d'un emploi à temps plein, ou de l'accès au professorat, les femmes sont presque toujours, toutes choses égales par ailleurs, défavorisées par rapport à leurs collègues masculins. Toutefois, on remarque que si elles ont une probabilité moindre d'obtenir une Bourse de chercheur débutant que les hommes, ce n'est plus le cas lorsqu'elles candidatent pour une Bourse de chercheur avancé. On a donc ici davantage un effet contextuel en amont qui limite l'accès des femmes aux derniers échelons de la carrière.

Ensuite, l'âge : alors que la précocité est favorisée dans l'octroi des bourses, il vaut mieux être plus âgé pour obtenir un poste de professeur. S'agissant de la nationalité : les étrangers sont défavorisés dans l'accès aux bourses. Mais cette sursélection initiale génère ensuite une plus grande intégration dans le monde académique. Les étrangers ont également une probabilité plus importante de travailler à l'étranger.

Enfin, pour conclure sur les variables individuelles, l'origine sociale, mesurée par le niveau d'éducation des parents, semble encore avoir une légère influence s'agissant de l'obtention de bourses de chercheurs débutants, et de la probabilité des candidats de rester dans le monde académique, mais globalement, elle est non significative sur l'ensemble du parcours universitaire. Ce qui ne constitue pas une surprise compte tenu de la sélection sociale précoce opérée par le système scolaire.

Sous le regard du sociologue questionnant les fondements et dynamiques de l'organisation sociale, si les variables contextuelles et scientifiques permettent de caractériser des systèmes et des processus scientifiques spécifiques, les variables individuelles demeurent plus controversées. Notamment, la mise en évidence de la

systematicité du handicap constitué par le genre, toutes choses égales par ailleurs, dans le déroulement d'une carrière académique, témoigne de la perpétuation d'une domination masculine (même atténuée) qui ne peut être analysée, au mieux, qu'en termes d'accès différencié à des codes implicites et, au pire, en termes de rapports de pouvoir.

8. Conclusion

Cette conclusion comprend deux parties, la première en forme de synthèse des principaux résultats de l'enquête et la seconde renvoie à des recommandations générales et spécifiques concernant le Programme des bourses FNS.

8.1 Synthèse

Au travers des différents chapitres de ce rapport, on entrevoit l'importance de l'instrument des bourses du FNS. Non seulement, il permet à de nombreux bénéficiaires de finaliser des thèses essentiellement dans les sciences sociales et humaines mais il ouvre aussi des possibilités importantes de carrière académique aux postdocs débutants ou avancés. D'une manière générale, il apparaît que **le Programme des bourses a en très large partie atteint son public cible et ses objectifs de promotion de la relève scientifique et académique, d'encouragement de la mobilité et de soutien aux carrières féminines**. En outre, la satisfaction des bénéficiaires est tout à fait élevée. La question du *brain gain* est par contre plus difficile à évaluer en termes d'impact, même si l'on doit relever qu'une bonne partie des bénéficiaires est revenue en Suisse à l'issue du séjour à l'étranger.

8.1.1 Profil des enquêtés

Rappelons d'abord que l'enquête se fonde sur une population de 1'540 individus, ce qui correspond à **un taux de réponses net de 55.8%**. Ce chiffre apparaît particulièrement élevé pour ce type d'enquêtes qui couvre une période aussi large. La répartition entre les grands domaines disciplinaires manifeste une légère surreprésentation des sciences humaines et sociales (ce qui est logique avec le volet candoc qui leur est principalement destiné). Après 2000, on note un accroissement de la part des boursiers débutants des sciences sociales et humaines qui ont répondu à notre enquête par rapport aux autres disciplines.

Entre les deux périodes considérées (1996-2000 et 2003-2007), **la part des femmes parmi les candidats aux bourses FNS a considérablement augmenté, passant de 26 à 37%**. Cela signifie que certaines mesures incitatives prises à divers niveaux institutionnels en Suisse pour promouvoir les femmes dans la recherche ont commencé à produire des effets, sans toutefois que l'égalité hommes-femmes ne soit encore une réalité. La question genre demeure en effet très présente lorsque l'on s'intéresse à la distribution des boursiers FNS. Concernant par exemple la différence significative entre les hommes et les femmes au niveau des débutants, un examen plus détaillé de la distribution des âges révèle **une amplitude des âges plus grande chez les femmes (jusqu'à 39 ans contre 37 pour les hommes)**. Les femmes sont plus nombreuses dans les âges les plus avancés (de 36 ans à 39 ans). La comparaison de l'âge moyen avant et après 2000 met en évidence un léger vieillissement des femmes boursières (+ 7 mois). Par rapport au changement de règlement par lequel la limite d'âge biologique a été provisoirement supprimée pour les femmes de 2002 à 2007 (la limite d'âge biologique a été remplacée, au 1^{er} janvier 2008, par la limite d'âge académique pour les femmes et les hommes), il est à noter que **l'âge des femmes a davantage augmenté que celui des hommes d'une période à l'autre**.

On relèvera aussi dans notre enquête une surreprésentation des femmes parmi les non bénéficiaires.

Dans le profil des candidats aux bourses, il est intéressant de relever que **l'écart d'âge moyen entre les demandeurs de Bourses débutantes et ceux des avancées est d'un peu moins de 3 ans** (30 ans et 4 mois contre 33 ans). En outre, les quatre cinquième des répondants sont de nationalité suisse (et, dans la même proportion, sont localisés en Suisse au moment du dépôt de la demande de bourse) mais c'est moins souvent le cas des non bénéficiaires que des bénéficiaires. Entre les deux périodes (avant et après 2000), il faut signaler une plus grande internationalisation des demandeurs (augmentation d'environ 15%), sans pour autant en inférer un processus de *brain gain* (car la nationalité ne renseigne pas sur le lieu d'études).

Concernant le contexte familial des demandeurs, lors du dépôt de la demande de bourse, **la moitié des chercheurs était célibataire**. Un bon tiers était en couple sans enfants, et un peu plus d'un sur dix en couple avec des enfants. Pour les avancés, les proportions changent : ils sont moins célibataires et un tiers a au moins un enfant. Quel que soit le type de bourses demandées, les femmes sont plus nombreuses à ne pas avoir d'enfants.

Au niveau professionnel, le statut des bénéficiaires débutants est distinct de celui des bénéficiaires avancés : les débutants sont plus de deux fois plus souvent assistants que les seconds alors que les avancés sont plus souvent collaborateurs scientifiques. La comparaison des situations professionnelles des candidats avant et après 2000 fait apparaître une diminution de la représentation des assistants et une augmentation de la proportion d'étudiants (liée probablement à des conditions d'immatriculation plus strictes comme étudiants-doctorants dans les Hautes écoles). Les boursiers avancés sont par contre plus souvent collaborateurs scientifiques. La situation des femmes boursières avancées se distingue de celle des hommes car elles sont plus souvent membres du corps intermédiaire supérieur et moins souvent assistantes.

8.1.2 Le devenir des boursiers

Il est à relever que le devenir des bénéficiaires comme principale mesure de l'impact du Programme donne une information utile sur leurs débouchés professionnels et, en particulier, académiques. D'un côté, la part de bénéficiaires candocs qui ont terminé leur thèse après cinq ans semble plus élevée que dans la population totale des doctorants selon les informations données par les institutions universitaires en général (chiffre toutefois difficile à interpréter faute de données officielles). De l'autre, la part des personnes bénéficiaires qui sont restées dans le monde académique est assez élevée (un peu moins des trois quarts contre 64% des non bénéficiaires et environ 72% des répondants) et, parmi eux, un peu moins de 30% sont devenus professeur. **Le fait de recevoir une bourse est donc significatif pour continuer une carrière dans le monde académique**. Certes, tous les candocs ne finiront pas leur thèse et tous les bénéficiaires en général ne vont pas devenir professeur. Mais cela ne fait pas partie des objectifs du Programme que de conduire l'ensemble des bénéficiaires vers le professorat. D'une part, la Bourse débutants vise un objectif plus large de promotion de la relève scientifique et la taille du marché académique suisse et son taux de renouvellement ne le permettent pas non plus (CUS, 1998 ;

Goastellec et al., 2007). D'autre part, dans la structure des carrières, il existe au FNS d'autres instruments (en particulier celui des « Professeurs boursiers », voire « Ambizione ») qui ont une mission plus directe à cet égard.

Les résultats de l'enquête auprès des bénéficiaires sont particulièrement mis en relief par la comparaison avec ceux de l'enquête auprès des non bénéficiaires. Bien que les chances d'accéder à un emploi soient légèrement plus élevées chez les non bénéficiaires, sans être toutefois significatives (cf. chap. 4), **d'une manière générale, l'insertion professionnelle est particulièrement importante pour l'ensemble des populations enquêtées.** Même si l'on relève qu'elle est un peu plus faible parmi les bénéficiaires de sciences sociales et humaines (et que l'écart entre les hommes et les femmes y est aussi le plus élevé dans ces disciplines). **D'un point de vue académique, la probabilité de devenir professeur est plus grande pour une personne ayant bénéficié de la bourse et ses chances augmentent si elle a obtenu une Bourse de type avancé.** Elle est toutefois proportionnellement plus faible pour les femmes que pour les hommes (même si leur chance augmente plus que les hommes quand elles ont reçu une Bourse avancée). Cet écart pourrait s'expliquer par des rythmes ou des modèles de carrière différents entre hommes et femmes, ou encore par des résistances internes au monde académique.

L'obtention d'une bourse FNS n'est toutefois pas une condition *sine qua non* pour poursuivre une carrière académique puisqu'à l'évidence des demandeurs de bourses qui ne l'ont pas obtenue sont ensuite devenus professeurs ou sont restés dans le monde académique au sens large, mais, on l'a vu, dans des proportions moindres. **A noter toutefois que les chances de rester dans le monde académique sont plus fortes pour les non bénéficiaires hommes que pour les femmes.** Sur cette base, on peut considérer que l'obtention de la bourse a un plus grand impact sur la carrière des femmes que sur celle des hommes puisque les non bénéficiaires femmes sont plus nombreuses à avoir quitté le monde académique.

D'une manière générale, on peut en inférer que **le type de bourse obtenue a également une incidence sur la probabilité de devenir professeur, même si l'on a aussi clairement observé des variations disciplinaires** (où, à bourses égales, le taux d'accès au professorat est moins élevé en biologie et médecine que dans les autres domaines). Le type de bourse livre également une information sur le taux d'activité : à leur retour, les boursiers avancés occupent plus souvent un poste à temps plein que les débutants ou les non boursiers (mais l'on retrouve une différence prégnante entre les hommes et les femmes, lesquelles sont plus souvent employées à temps partiel). La dimension temporelle joue aussi un rôle important puisque la part des professeurs est naturellement plus élevée dans la population enquêtée avant les années 2000 qu'après, tout comme la probabilité d'occuper sur un poste à durée indéterminée augmente avec le temps.

Un des résultats les plus surprenants est la part des non bénéficiaires qui, au moment de l'enquête, a trouvé un emploi à l'étranger par rapport aux bénéficiaires plus nombreux à avoir trouvé un emploi en Suisse. On pouvait en effet s'attendre à ce que les bénéficiaires qui se sont nécessairement déplacés à l'étranger (selon les conditions d'octroi de la bourse) bénéficient de contacts pour trouver un emploi à l'étranger. Or, **il apparaît d'abord que le départ à l'étranger n'empêche pas de retrouver ensuite un emploi en Suisse** et pourrait même, dans l'hypothèse la plus

optimiste, le favoriser par rapport à un non bénéficiaire (sans pouvoir toutefois vérifier cette affirmation avec la question de la nationalité). Ensuite, **les bénéficiaires qui ont trouvé un emploi à l'étranger se recrutent prioritairement parmi les détenteurs d'un doctorat en mathématique, sciences naturelles et de l'ingénieur**. Et parmi les femmes, elles sont plus nombreuses à travailler à l'étranger après une Bourse avancées que débutants.

8.1.3 Les usages des bourses

Concernant les usages des bourses, il est à relever que pour les bénéficiaires, en particulier les doctorants, **la bourse répond bien à un impératif de financement** (davantage pour les femmes que pour les hommes et davantage après 2000 qu'avant), pour des personnes majoritairement en fin de thèse au moment de l'obtention de la bourse. L'expérience de mobilité internationale est la première motivation mentionnée par les bénéficiaires qui semblent à cet égard plus motivés que les non bénéficiaires (bien que la dimension de reconstruction a posteriori influence probablement leur appréciation). Cette plus faible motivation des non bénéficiaires pour partir à l'étranger peut contribuer, parmi d'autres facteurs, à expliquer le refus d'octroi de la bourse ou, mieux, que le projet de mobilité influence la probabilité d'obtenir la bourse. A noter que les boursiers en sciences humaines et sociales mentionnent moins souvent la mobilité que les autres disciplines comme importante ou très importante. Ils sont aussi moins souvent restés à l'étranger.

Même si l'on observe une variation disciplinaire non négligeable (entre mathématiques, sciences naturelles et sciences de l'ingénieur d'un côté et biologie médecine de l'autre où un projet d'insertion professionnelle est plus prononcé), il faut signaler que, dans la perspective de l'après-bourse, les deux tiers des boursiers disent ne pas avoir eu de projet d'insertion professionnelle au moment du dépôt de la demande de bourse. Ce qui atteste probablement du fait qu'ils comptent véritablement sur la bourse pour la période qui est immédiatement devant eux.

Dans le processus de préparation de la demande de bourse, **les bénéficiaires sont aussi plus nombreux que les non bénéficiaires à avoir pris connaissance d'autres projets déjà déposés**. Ce type de stratégie de préparation peut aussi contribuer à expliquer l'obtention de la bourse. A cela s'ajoute **le rôle de l'institution hôte dans l'appui offert au moment de l'élaboration du projet** dans la moitié des demandes. Les bénéficiaires débutants sont par contre plus mitigés par rapport au rôle joué par le Président de la Commission locale (les hommes ont pris plus souvent contact avec le Président que les femmes et les non bénéficiaires moins souvent que les bénéficiaires). **Les secrétaires de Commission ont été plus souvent contactées que les présidents de Commission et leur rôle est reconnu comme toujours plus important (dans la seconde période)**. L'aide d'un autre membre de la Commission est également mentionnée et distingue encore plus les bénéficiaires des non bénéficiaires qui, eux, n'y ont pratiquement pas recourus. Ces derniers sont encore moins nombreux à avoir bénéficié de l'aide d'une personne de leur institution au moment du dépôt de la demande. Ces chiffres contrastent avec l'appui offert par les directeurs de thèse aux candidats pour la moitié d'entre eux (avec une nouvelle différence entre bénéficiaires et non bénéficiaires moins soutenus, mais sans différence de genre) et, dans une moindre mesure, par des personnes de leur unité (directeur ou professeur).

Le contexte personnel joue aussi un rôle important pour un quart des répondants, avec toutefois une grande différence entre hommes et femmes pour lesquelles l'aide du conjoint a été deux fois plus importante que pour les premiers.

Le choix de l'institution d'accueil a plutôt été fait seul par le candidat. Le critère de choix de l'institution hôte à l'étranger a été prioritairement la réputation d'un professeur dans la discipline (même s'il a joué un rôle plus important pour les hommes que pour les femmes et pour les postdocs que pour les candocs – lesquels ont logiquement un réseau international moins développé). Le critère de réputation d'un professeur est plus souvent choisi par les boursiers en mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur et biologie et médecine que par ceux en sciences humaines et sociales. Par contre, le conjoint n'a que rarement été pris en considération dans le choix de l'institution d'accueil. Et l'on s'attendait à ce que le critère de l'apprentissage linguistique soit jugé comme plus important qu'il ne l'est puisque seulement un cinquième des boursiers le relève.

L'insertion dans l'institution hôte a été généralement très importante parmi l'ensemble des boursiers qui, pour 9 personnes sur 10, ont participé à un moment donné à des séminaires doctoraux de l'institution hôte, avec des fréquentations qui varient selon le type de bourse et, surtout, selon la discipline. Pour la moitié des bénéficiaires, la fréquentation est hebdomadaire ou bimensuelle et les boursiers en biologie et en médecine sont deux fois plus nombreux que les autres boursiers à assister à un séminaire deux fois par semaine. La moitié des boursiers estime que ces séminaires ont eu un effet positif sur leur manière de travailler, la satisfaction augmentant avec la fréquentation. Une forte satisfaction s'exprime également concernant les interactions avec des membres de l'institution hôte en relation avec leur projet de recherche, avec une intégration légèrement plus forte chez les hommes que chez les femmes et moins importante dans les sciences humaines et sociales que dans les autres disciplines. Ils sont également assez nombreux (4 sur 10) à considérer que leur séjour dans l'institution hôte a eu une influence sur la fréquence de leurs publications (et davantage chez les femmes que chez les hommes) et 6 sur 10 une influence plus qualitative.

Un peu moins d'un tiers des boursiers a mené des activités d'enseignement au sein de l'institution hôte, c'est davantage le cas chez les avancés que chez les débutants. La diversité des interactions des boursiers avec l'institution hôte se vérifie aussi à travers la participation à des activités scientifiques (à travers des réseaux ou des membres de l'institution hôte), même si c'est un peu moins le cas des femmes que des hommes. Le domaine disciplinaire influence également la probabilité d'avoir développé des collaborations (davantage en biologie et médecine qu'en sciences sociales et humaines). L'expérience de mobilité étrangère a été suffisamment satisfaisante pour que la moitié des bénéficiaires ait envisagé à un moment donné de rester dans le pays d'accueil (plus souvent les postdocs que les candocs). Mais cela peut aussi s'expliquer par l'absence, réelle ou ressentie, d'opportunités professionnelles en Suisse qui varie selon les disciplines (en particulier selon la structure des marchés du travail propre à chaque discipline).

Pour les deux tiers des bénéficiaires des bourses, il était toutefois important de rentrer en Suisse à l'issue du séjour (davantage pour les sciences humaines et sociales, la biologie et la médecine que pour les mathématiques, les sciences natu-

relles et de l'ingénieur). Les raisons en sont d'abord d'ordre familial ou contextuel (la qualité de la vie), avant d'être d'ordre professionnel. Les raisons familiales sont plus souvent évoquées par les hommes que par les femmes, probablement parce qu'ils sont plus nombreux à avoir une famille. **Le souhait de poursuivre la carrière en Suisse est aussi une motivation importante des bénéficiaires.** L'envie de vivre et de travailler en Suisse a toutefois plus augmenté entre avant et après 2000 chez les femmes que chez les hommes et, logiquement puisque les femmes y sont plus représentées, plus dans les sciences sociales et humaines comparativement aux autres disciplines (ce qui peut s'expliquer par des perspectives d'emploi probablement plus aléatoires dans les sciences sociales et humaines). **L'absence de perspective de carrière au retour en Suisse est toutefois ressenti par 1/3 environ des bénéficiaires** (plus souvent chez les avancés que les débutants et chez les femmes que chez les hommes).

8.1.4 L'attractivité des bourses

D'une manière générale, il faut d'abord relever qu'au niveau de **la perception subjective du rôle joué par la bourse, qu'elle soit débutante ou avancée, est très positive.** Quatre cinquième des bénéficiaires lui attribuent un impact dans les étapes ultérieures de leur carrière académique (légèrement plus élevée chez les avancés que chez les débutants). Une légère variation disciplinaire est également observable, notamment entre les sciences sociales et humaines et la biologie, médecine dans laquelle une évaluation encore plus positive du rôle de la bourse est signalée. Mais l'attractivité n'est pas exactement la même pour les hommes que pour les femmes (dont les montants de bourse sont en moyenne légèrement plus bas que pour les hommes, écart variant selon les disciplines et, surtout, en fonction de la situation familiale).

Du point de vue de la couverture sociale des bénéficiaires, **il faut mentionner que les deux tiers des bénéficiaires ont cotisé à l'AVS.** Les débutants sont toutefois moins nombreux à l'avoir fait que les avancés. Pour un quart d'entre eux le statut de boursier a constitué un problème par rapport à un statut de salarié. Au niveau de sa perception, ce problème semble aller grandissant entre l'avant et l'après 2000. A l'inverse de l'AVS, les bénéficiaires n'ont pas cotisé au 2^{ème} pilier (8.5 sur 10). Et 9 boursiers sur 10 n'ont pas eu recours à l'assurance chômage à la fin de la bourse mais, bien que faible, la probabilité de recourir à l'assurance chômage au retour est deux fois plus grande chez les débutants que chez les avancés et un peu plus importante chez les femmes que chez les hommes (et sans différence significative entre les disciplines). **Moins d'un boursier sur 10 déclare avoir été imposé en Suisse sur sa bourse** (avec une différence difficile à expliquer entre hommes et femmes chez les boursiers avancés) et la moitié moins a été imposée à l'étranger. Donc le problème de l'imposition n'est pas très répandu mais soulève quand même un problème pour plus d'une centaine de bénéficiaires enquêtés.

La satisfaction par rapport aux standards de vie est élevée puisque près des trois quarts des bénéficiaires s'en déclarent satisfaits, avec une satisfaction plus élevée parmi les bénéficiaires des sciences sociales et humaines. C'est en biologie et médecine que l'on se déclare le moins satisfait. Pour les 2/3 des bénéficiaires, le montant alloué est jugé suffisant (davantage chez les avancés que chez les débutants). A nouveau, les boursiers en biologie et médecine sont les moins satisfaits du montant de

leur bourse et ceux en sciences sociales et humaines sont les plus satisfaits. Les boursiers des années 2000 se déclarent aussi globalement plus satisfaits que ceux de la période précédente. Parmi les boursiers qui ont jugé le montant de la bourse insuffisant, 9 sur 10 ont dû ajouter de l'argent à travers un travail salarié dans le pays ou l'institution d'accueil. La part d'autofinancement varie selon le type de bourse (plus élevée chez les débutants que chez les avancés).

Pour les quatre cinquième des bénéficiaires la durée de la bourse correspond à celle demandée (c'est toutefois moins le cas chez les avancés que chez les débutants) et aux besoins (moins après qu'avant 2000), même si la durée des bourses n'est pas exactement la même selon les disciplines.

La satisfaction des demandeurs de bourse se manifeste également au niveau du traitement de leur dossier, principalement pour la rapidité (la majorité a toutefois trouvé la procédure simplement normale). Par contre, très rares sont ceux qui considèrent la procédure comme lente. Logiquement les non bénéficiaires sont deux fois plus nombreux que les bénéficiaires à penser que la procédure de sélection des dossiers n'était pas transparente.

Au niveau du contexte familial, parmi les boursiers qui étaient parents au moment de la bourse, **plus d'un tiers considère le fait d'avoir un enfant comme un obstacle ou un frein au projet de mobilité** (c'est plus souvent le cas des bénéficiaires débutants que des bénéficiaires avancés). Et la parentalité est davantage perçue comme un frein par les femmes que par les hommes (à noter que dans la population enquêtée, les hommes sont plus nombreux que les femmes à avoir un enfant). En outre, la plupart des boursiers vivant en couple avaient un conjoint salarié et, pour la moitié d'entre eux, de formation universitaire. Dans des proportions assez faibles (moins de 1 sur 10) parmi les personnes vivant en couple, il est arrivé que le conjoint demande aussi une bourse FNS (plus fréquemment de la part du conjoint de la femme que de l'homme). Dans les faits, **un tiers des boursiers (dont la moitié des boursiers avancés) a été accompagné par sa famille durant son séjour à l'étranger**. Avec des différences particulièrement significatives, **les femmes ont été par contre moins accompagnées par leur famille que les hommes**. Et au retour, on l'a vu, seulement 1 bénéficiaire sur 10 reconnaît avoir rencontré des problèmes pour revenir travailler en Suisse. L'absence de travail est la principale raison invoquée.

En conclusion, le chapitre 7 consacré aux conditions des carrières examinées à travers un modèle statistique plus sophistiqué met en évidence **un certain nombre de variables qui influencent la probabilité de devenir professeur** : être plus éloigné dans le temps de la bourse, avoir obtenu une Bourse avancés, avoir séjourné aux USA et être en sciences sociales et humaines. Toutes choses égales par ailleurs, un bénéficiaire des sciences sociales et humaines aurait presque cinq fois plus de chances de devenir professeur qu'un bénéficiaire de biologie ou médecine.

D'une manière générale, la variable genre est également très importante dans le déroulement des carrières académiques : que ce soit pour l'obtention d'une bourse, d'un CDI, d'un emploi à temps plein, ou de l'accès au professorat, les femmes sont presque toujours, toutes choses égales par ailleurs, défavorisées par rapport à leurs collègues masculins, sauf quand il s'agit de trouver un emploi à l'étranger.

8.2 Recommandations

Que les principaux objectifs du Programme des bourses soient atteints est un élément très positif. Il n'empêche que sur la base des résultats des différentes investigations menées dans le cadre de cette étude, quelques recommandations peuvent être formulées selon deux options : **1. modification en profondeur de l'instrument des bourses ; 2. modifications à la marge.**

8.2.1 Option 1 Modifications en profondeur

La première recommandation concerne la conception de l'instrument des bourses dans le contexte en transformation du paysage des instruments d'encouragement des personnes et de la relève scientifique et académique en général (y compris au niveau doctoral, cf. CRUS, 2009 ou Baschung, 2008) :

- D'une part, la mise en œuvre de Bologne affecte ce contexte sous l'angle de la définition des conditions de réalisation des doctorats (accès, durée, etc.) dans une logique articulée de 3+2+3 qui pourrait entraîner un raccourcissement de la période de thèse ;
- Le Programme ProDoc est appelé à complètement disparaître à l'horizon 2014 (FNS, 2010), ce qui laissera un « vide » dans le soutien aux doctorants que l'encouragement de projets du FNS ne pourrait combler à lui seul (pas plus que les Hautes écoles seules) ;
- La mise en place du Programme *Ambizione* a ajouté un niveau important dans la *funding chain* du FNS.

Dans ce contexte, il apparaît qu'**un instrument de soutien du FNS directement et exclusivement adressé aux candidats au doctorat serait de plus en plus important et nécessaire** (non seulement dans les sciences sociales et humaines mais également, le cas échéant, dans d'autres disciplines). Même si la place de la thèse, on l'a vu dans ce rapport, n'est pas identique selon les disciplines, le modèle de Bologne pourrait réduire les différences disciplinaires et justifier qu'un instrument du FNS soit complètement dédié à l'encouragement des doctorants (avec une flexibilisation de la question de la mobilité).

Il faut toutefois noter qu'une telle recommandation aurait plusieurs conséquences par rapport au dispositif actuel :

- Le chercheur débutant serait exclusivement un doctorant quelle que soit sa discipline ;
- Compte tenu de la professionnalisation accrue du statut de doctorant dans les Hautes écoles et au FNS dans la recherche sur projets, il faudrait par analogie transformer le statut de boursier en salarié (ou, du moins, lui assurer une couverture sociale comme boursier). Un alignement du statut de chercheur débutant sur celui d'assistant doctorant FNS pourrait faire l'objet d'une réflexion exploratoire, notamment au plan de l'impact financier d'une telle mesure. On fait l'hypothèse que l'instrument deviendrait ainsi plus attractif et compétitif pour les doctorants d'un éventail plus large de disciplines. Dans le benchmark européen des bourses, le FNS pourrait ainsi faire état d'un avantage supplémentaire ;

- Ce changement de statut permettrait aussi au passage de régler quatre problèmes identifiés non seulement par les bénéficiaires mais aussi par les responsables institutionnels interrogés : l'imposition de la bourse dans certains cantons, la non-obligation de cotiser à l'AVS, à l'assurance-chômage et au deuxième pilier. Un changement de statut aurait pour effet de mettre le FNS en plein accord avec la Charte et le Code européen des chercheurs auxquels il a souscrit en 2007 en rappelant que, pour autant qu'il ne fût pas l'employeur, le FNS ne pouvait pas garantir directement les conditions de travail et les prestations de sécurité sociales, au demeurant conformes aux lois en vigueur ;
- Comme aujourd'hui, le chercheur avancé serait exclusivement un postdoc et dans le prolongement de l'argument de professionnalisation du statut de doctorant, celle de chercheur avancé devrait aussi impliquer de passer d'une logique de bourse à une logique de salarié (ou, du moins, lui assurer une couverture sociale);
- On aurait ainsi une clarification de la finalité/lisibilité des deux instruments qui seraient ainsi davantage différenciés et donc plus visibles dans la *funding chain* du FNS ;
- Si nécessaire, le chercheur avancé pourrait recouvrir deux niveaux ou catégories de postdoc (1 et 2) ou impliquer un allongement de la durée du subside;
- Cette plus forte différenciation des deux instruments devrait aussi amener à repenser la question de la mobilité. Autant, elle paraît absolument nécessaire dans un contexte postdoc, autant elle pourrait être modulée ou davantage ciblée dans le contexte d'élaboration du doctorat (elle ne tombe pas toujours au bon moment). Les résultats de l'étude montrent que la plupart des doctorants partent à l'étranger dans la dernière partie de rédaction de la thèse, alors même que les exigences de la rédaction peuvent entrer en conflit avec celles de l'intégration universitaire dans un contexte étranger. Or, tant le raccourcissement de la durée de thèse que la diversité des terrains de recherche pourraient amener à assouplir le critère de mobilité internationale dans le soutien aux doctorants. Autrement dit, l'exigence de mobilité pourrait être liée à l'objet de la thèse ou à l'étape où se trouve le doctorant dans l'avancement de son travail, et un financement en fin de thèse possiblement déconnecté d'une exigence de mobilité ;
- Sur cette base, la question du *returning* se poserait dans des termes légèrement différents pour les débutants et les avancés. Non soumis à l'obligation absolue de mobilité internationale (ou réduite à 9 mois à l'étranger au lieu de 12), notamment le doctorant qui travaille sur un terrain suisse, garderait un contact direct avec le pays. Le chercheur avancé lui pourrait aussi réduire sa période de séjour à l'étranger en combinant la possibilité de deux ans dans une institution étrangère avec une dernière année dans une institution universitaire suisse pour faciliter sa réinsertion sur un marché du travail académique ou non.

L'ensemble de ces recommandations devrait toucher les femmes avec une acuité particulière. Comme d'autres (Roux et al. 1997, Page, Leemann, 2001 ; Heintz et al., 2002 ; Leemann, Stutz, 2007 ; Fassa et al., 2008), le présent rapport montre à travers quels mécanismes fins **les femmes sont souvent défavorisées par rapport aux hommes.** C'est pourquoi, malgré les dispositifs déjà mis en place par le FNS (et d'autres instances fédérales ou nationales) pour soutenir les carrières féminines (suppression de l'âge biologique dans le cadre du Programme des bourses, Programme Marie Heim-Vögtlin, etc.), une attention particulière nous semble devoir être portée aux différents stades des carrières féminines. Parmi les chercheuses avan-

cées, le départ à l'étranger avec leur famille peut soulever de grandes difficultés. **A statut familial égal, le coût de la mobilité est par exemple plus élevé pour la femme que pour l'homme** (notamment parce que la principale source de revenu familial est généralement le fait du travail masculin, ce qui rend la mobilité familiale plus difficile lorsqu'une femme est porteuse du projet). Le financement des subsides des requérantes devrait intégrer cette asymétrie de base, indépendamment du fait que les montants accordés par le FNS devraient *in globo* tenir compte du renchérissement du coût de la vie dans certains pays (par exemple, des pays de la zone euro).

8.2.2 Option 2 Modifications à la marge

Dans une perspective non pas de développer une nouvelle conception de l'instrument mais de le perfectionner à la lumière de quelques enseignements tirés de cette étude, **quelques recommandations** peuvent être formulées d'abord au niveau du fonctionnement du Programme en général:

- Il nous semble que le souci d'harmonisation du *CSEP* est utile car il permet de conserver l'autonomie des instances d'évaluation – que ce soient les *CR-FNS* ou les commissions d'évaluation – tout en tentant d'approfondir l'harmonisation du Programme.
- Sur un plan plus prospectif, il faudrait, pour avoir une compréhension plus fine du Programme, que les statistiques produites par les différentes commissions (*CR-FNS* et *Coéval*) intègrent des données sur la durée des bourses attribuées. De plus, il serait utile, dans la continuité de cette étude, d'organiser un suivi diachronique de l'évolution des carrières des boursiers afin d'avoir une vision "en temps réel" (*in itineris*) de leurs trajectoires professionnelles et de pouvoir ainsi éventuellement faire évoluer l'instrument de manière incrémentale et continue.

Concernant la Bourse débutants, la diversité organisationnelle qui la caractérise est à la fois un avantage et un inconvénient. Deux avantages peuvent être relevés : premièrement, les *CR-FNS* ont une connaissance très fine de l'environnement académique et scientifique des candidats. Deuxièmement, cette organisation décentralisée permet à un ou plusieurs membres de la *CR-FNS* (et parfois même à la *CR-FNS* entière) d'avoir un contact direct avec les candidats. Ces deux éléments semblent particulièrement importants pour l'évaluation de chercheurs qui sont à un stade précoce de leur carrière. De ce fait, il s'agit autant de juger de l'état du dossier que du potentiel du candidat et la connaissance approfondie de l'environnement scientifique. Dans ce sens, les contacts directs sont des atouts majeurs. Sur ce point, il faut ajouter que, au vu de la grosse charge de travail du Conseil de la recherche et du nombre accru de requêtes, il serait tout à fait impossible de maintenir de telles procédures dans le cas d'une centralisation à Berne de la *Bourse débutants*.

La diversité des institutions responsables de l'attribution de la *Bourse débutants* et de leur organisation présente toutefois aussi quelques inconvénients qu'il s'agit de signaler pour pouvoir les surmonter :

- Premièrement, sur le plan strictement formel, nous suggérons d'**harmoniser les informations quant à la nature de la Bourse débutants** et, en particulier, d'éviter que les règlements, formulaires et sites Internet des *CR-FNS* puissent

susciter des confusions et des ambiguïtés si on les compare aux règlements du FNS.

- Deuxièmement, nous suggérons un minimum d'uniformisation réelle (en plus de l'uniformisation formelle) des bourses, **pour qu'un candidat ait les mêmes conditions quelle que soit la Commission qui traite sa candidature** (le dilemme de l'égalité des chances et du respect des spécificités des personnes dans le cadre d'un instrument d'encouragement des personnes). Nous suggérons ainsi de limiter les différences aux caractéristiques locales liées aux spécificités des Hautes écoles. Il est clair que la volonté d'uniformisation ne doit pas nuire à la plus-value qu'apportent les *CR-FNS* en termes de connaissances des spécificités locales. Il suffirait de donner un cadre plus strict concernant les procédures, par exemple en invitant les *CR-FNS* à produire au minimum deux expertises par requête, libre ensuite aux *CR-FNS* de confier ces expertises à deux membres de la Commission ou à un membre de la *CR-FNS* et à un expert externe. Dans le même ordre d'idée la durée formelle des bourses (dans le règlement) devrait être adaptée à la durée réelle (dans un sens ou dans un autre) afin que les candidats soient, dès le départ, informés des attentes qu'ils peuvent avoir par rapport à la Bourse.
- Troisièmement, les *CR-FNS* devraient **adopter les mêmes principes et critères concernant les choix de durée des bourses**. Il est en effet problématique qu'un même instrument se traduise de manière si diverse dans la pratique. En effet, s'il est tout à fait légitime que des domaines différents aient des optiques diversifiées quant à la bourse, il est plus difficile de justifier que deux personnes du même domaine candidatant au même programme ne puissent prétendre à la même durée de bourse simplement parce qu'ils sont issus de Hautes écoles différentes. Dans le prolongement, nous suggérons au FNS d'examiner la possibilité que les bénéficiaires de ces bourses qui souhaitent demander une prolongation de leur subside puissent l'adresser 8 à 10 mois après le début de la bourse plutôt qu'après 6 mois. Cela leur permettrait d'enrichir leur demande des développements plus avancés de leur projet.
- Quatrièmement, même dans le cadre d'une option de modification « cosmétique » de l'instrument, il serait probablement utile de **réexaminer le statut de la Bourse débutants candocs**, tant au niveau du règlement des Bourses débutants du FNS qu'au niveau des règlements des *CR-FNS*. Il apparaît en effet que cette bourse ne recouvre pas des cas particuliers mais possède sa propre population, composée essentiellement de candidats du domaine I. Il faudrait ainsi peut-être **reposer la question de la différence entre candocs et postdocs pour la Bourse débutants**: les instruments ne devraient-ils pas être plus diversifiés afin d'éviter de mettre en concurrence des candocs et des postdocs pour la même bourse ? Ou alors, ne faudrait-il pas aller au bout de la logique qui prévaut actuellement et affirmer clairement que, en l'état, le règlement est assez souple pour permettre l'adaptation et que la bourse n'est pas "exceptionnellement" destinée également à des candocs.

Enfin, pour la *Bourse avancés*, les réformes organisationnelles et procédurales sont trop récentes pour tirer des conclusions robustes sur la question. Néanmoins, il nous semble que deux points pourraient être relevés :

- Premièrement, il faudrait **clarifier le statut des membres externes des commissions d'évaluation** en indiquant clairement s'ils ont un statut de « membre permanent » ou de « membre non-permanent » ;
- Deuxièmement, une **explicitation plus transparente des critères de choix de la durée des bourses** dans chaque domaine serait certainement bienvenue du point de vue des candidats aux bourses. Cela ne reviendrait pas forcément à les harmoniser, mais à annoncer aux requérants quelle est la durée à laquelle ils peuvent aspirer. Ce point est important car la formulation du projet dépend également de la durée de la bourse.

9. Références bibliographiques

- Akert K., Frey B. G., Baeriswyl O. (1993), *Untersuchung 1992 über Erfolge und Misserfolge bei der Förderung des Akademischen Nachwuchses in der Schweiz. Befragung der Empfängerinnen und Empfänger von Stipendien des schweizerischen Nationalfonds für fortgeschrittene Forscher 1980-1986*, Zürich: FNS.
- Baschung L., *Inventaire des standards minimaux relatifs au doctorat*, Lausanne/Berne, OSPS-UNIL et CRUS, mars 2008, 37 p.
- Benninghoff M. et Leresche J.-Ph. (2003), *La recherche affaire d'Etat, Enjeux et luttes d'une politique fédérale des sciences*, Lausanne, PPUR, Collection Le savoir suisse.
- Benninghoff M., Perellon J.-F. et Leresche J.-Ph. (2005), « L'efficacité des mesures de financement dans le domaine de la formation, de la recherche et de la technologie. Perspectives européennes comparées et leçons pour la Suisse », *Les Cahiers de l'Observatoire*, N°12.
- Béret P., Giret J.-F., Recotillet I. (2002), « Etude sur la mobilité des jeunes docteurs : mobilité et trajectoires professionnelles des jeunes docteurs après la thèse », CEREQ, novembre.
- Böhmer S., Hornbostel S., Meuser M., « Postdocs in Deutschland: Evaluation des Emmy Noether-Programms », *IFQ-Working Paper*, mai 2008.
- Braun D., Leresche J.-P., "Research and Technology Policy" in *Handbook of Swiss Politics* (2e edition). Zürich: Verlag Neue Zürcher Zeitung, 2007, pp. 735-762.
- Butera F. et al. (2008), « Devenir des chercheurs de l'EPFL et de l'UNIL ayant déposé une requête de bourse pour chercheur-se débutant-e/avancé-e », Lausanne, Commissions de recherche EPFL et UNIL, 9 septembre.
- CRUS, *Rapport sur le doctorat 2008, Vue d'ensemble du doctorat en Suisse*, Berne, CRUS, août 2009.
- CSST (2001), *L'encouragement de la relève universitaire dans les Hautes écoles suisses. Propositions du CSST*, Berne, CSST, No 1.
- CSST (2002), *Evaluation du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et de la Commission pour la technologie et l'innovation (CTI). Rapport du CSST au Conseil fédéral*.
- CSST (2006b), *Perspectives des sciences humaines et sociales en Suisse. Enseignement, Recherche, Relève*, Berne, CSST, No 3.
- CUS (1998), *Plan pluriannuel des universités et Hautes écoles suisses pour la période 2000-2003*, Berne, CUS-CPU, juillet.
- CRUS (2009), *Rapport sur le doctorat 2008. Vue d'ensemble du doctorat en Suisse*, Berne, CRUS, août 2009.
- Enders J., Mugabushaka A.-M. (2005), *Wissenschaft und Karriere. Erfahrungen und Werdegänge ehemaliger Stipendiaten der DFG*. (<https://kobra.bibliothek.uni-kassel.de/dspace/bitstream/urn:nbn:de:hebis:34-2006051211789/1/wb64.pdf>)
- Fassa F., Kradolfer S., Paroz S. (2008), *Enquête au Royaume de Matilda. La relève académique à l'Université de Lausanne*, Rapport de recherche, Lausanne, Pavie working Papers, décembre, 321 p.
- Felli R., Goastellec G., Baschung L. et Leresche J.-Ph. (2006), « Politique fédérale d'encouragement de la relève académique et stratégies institutionnelles des universités », *Les Cahiers de l'Observatoire*, Lausanne, OSPS-UNIL, No 15.
- Felli R., Goastellec G., Leresche J.-Ph. (2007), « Existe-t-il un marché du travail académique franco-suisse? », *Formation Emploi*, no 100, pp. 49-64.

- Fleury A. et Joye F. (2002), *Les débuts de la politique de recherche en Suisse. Histoire de la création du FNS (1934-1952)*, Genève, Droz.
- FNS (1985), « Le Fonds national et l'encouragement de la relève en Suisse », *Politique de la science*, 1985(1), pp. 25-39.
- FNS (1998). *Programme pluriannuel 2000-2003*. Bern: FNS.
- FNS (2003), *Programme pluriannuel 2004-2007*, Berne, FNS.
- FNS (2006), *Programme pluriannuel 2008-2011. Défis pour l'encouragement de la recherche et réponses du FNS*, Berne, FNS.
- FNS (2007), *FNS Futuro. Rapport final sur la réforme du FNS*, Bern, 26 janvier 2007.
- FNS (2010), *Programme pluriannuel 2012-2016, Planification à l'attention des autorités fédérales*, Berne, FNS.
- Frey B. (1990), « Le Fonds national suisse et l'encouragement de la relève en Suisse », Tiré à part de *Politique de la science*, No 3, Berne.
- Goastellec G., Leresche J.-Ph., Moeschler O., Nicolay A. (2007), *Les transformations du marché académique suisse. Evaluation du Programme Professeurs boursiers FNS*. Fonds national suisse, Berne, 165 p.
- Heintz B. et al. (2002). *Wissenschaft als Beruf? Ursachen und Ausdrucksformen der Untervertretung der Frauen in der Wissenschaft*. Schlussbericht SNF, Bern.
- Hertig, H.-P. (2004). Das Schweizerische Nationalfonds 2008. Über die Notwendigkeit einer grundsätzlichen Neukonstruktion, *Diskussionspapier*. Bern: FNS.
- Kaulisch M., Bohmer S., (2010), "Inequality in academic careers in Germany", in Goastellec G. (éd), *Understanding inequalities in and by higher education*, Rotterdam, Global Perspectives on Higher Education, Sense Publisher, (à paraître).
- Knoepfel P., Larrue C., Varone F. (2006), *Analyse et pilotage des politiques publiques*, Zurich, Ruegger.
- Kulonpalo J. (2007), « Academic Finns Abroad – Challenges of International Mobility and the Research Career », Academy of Finland.
- Laudel G. Gläser J. (2008), « From apprentice to colleague : The metamorphosis of Early Career researchers », *Higher education*, no 55, pp. 387-406.
- Leemann R.J. (2002), *Chancenungleichheiten im Wissenschaftssystem. Wie Geschlecht und soziale Herkunft Karrieren beeinflussen*, Chur, Rüegger.
- Leemann R., Stutz H. (2008), *Geschlecht und Forschungsförderung (GEFO)*, Berne, FNS, octobre, 101 p.
- Lepori B. (2007), *La Politique de la Recherche en Suisse*, Berne, Haupt.
- Meyer T., Nyffeler B. (2001), *L'encouragement de la relève universitaire: entre la vocation et la chaire*, (Mesures spéciales de la Confédération pour l'encouragement de la relève universitaire dans les Hautes écoles suisses. Rapport sur l'enquête qualitative 2000), Berne, OFES.
- Musselin C. (2003), « Marchés du travail interne versus marchés du travail externe », *Politique et gestion de l'enseignement supérieur*, N°15, pp. 9-26.
- Musselin C. (2005), *Le marché des universitaires. France, Allemagne, Etats-Unis*, Paris, Presses de Sciences Po.
- OFES. (1990). Expertise du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNRS). Rapport des experts pour l'Office fédéral de l'éducation et de la science (OFES), Bern.
- OFES (2002), *Comment promouvoir les sciences humaines et sociales ?* Rapport final du groupe de travail mandaté par le Groupement de la science et de la recherche, OFES, 2f.

Dritsas M., Fitzli D. (2007), *USA im Vergleich mit Europa Die Erfahrungen von Schweizer Stipendiatinnen und Stipendiaten mit der Nachwuchsförderungspolitik des Schweizerischen Nationalfonds*, Washington, Office of science technology and higher education, Ambassade de Suisse, février.

OFS (2005), *Internationalité des Hautes écoles suisses. Etudiants et personnel : un état de la situation*, Neuchâtel, Neuchâtel, OFS.

OFS (2006), *Indicateurs des Hautes écoles*, OFS.

Page J. et Leemann R. J. (dir.) (2001), *Karriere von Akademikerinnen, Bedeutung des Mentoring als Instrument der Nachwuchsförderung*, OFES, 1d.

Roux P., Gobet P. et Lévy R. (1997), *La situation du corps intermédiaire dans les Hautes écoles suisses*, Berne, Conseil suisse de la Science, n°14.

Young C., Curty Ph., Hirt M. et al. (2009), *Zur Lage des akademischen Mittelbau in der Schweiz*, Berne, SER, 100 p.

10. Liste des abréviations

CB-FNS	Commission des bourses du FNS
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CI	Corps intermédiaire
Coéval	Commission d'évaluation du FNS
CR-FNS	Commissions de recherche du FNS auprès des Hautes écoles
CRUS	Conférence des recteurs des universités suisses
CSEP	Comité spécial Encouragement des personnes
CSST	Conseil suisse de la Science et de la Technologie
CUS	Conférence universitaire de Suisse occidentale
CUSO	Conférence universitaire suisse
DFG	Deutsche Forschungsgemeinschaft
EPF	Ecole Polytechnique Fédérale
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale, Lausanne
ETHZ	Eidgenössische Technische Hochschule, Zürich
FSBMB	Fondation suisse pour les bourses en médecine et en biologie
FNS	Fonds national suisse
FRT	Formation, recherche, technologie
HES	Haute école spécialisée
LAU	Loi fédérale sur l'aide aux universités et la coopération dans le domaine des Hautes écoles
MA	Maître assistant
MER	Maître d'enseignement et de recherche
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OFES	Office fédéral de l'éducation et de la science
OFS	Office fédéral de la statistique
OSPS	Observatoire Science, Politique et Société
Pass	Professeur assistant
PAS	Professeur associé
PB	Professeur boursier
PE	Professeur extraordinaire
PO	Professeur ordinaire
PRN	Pôles de recherche nationaux
PROSPER	Program for Social Medicine, Preventive and Epidemiological Research
PTC	Prétitularisation conditionnelle
SCORE	Swiss Clinicians opting for Research
SER	Secrétariat d'Etat à l'éducation et à la recherche
START	Swiss Talents for Academic Research and Teaching
SHS	Sciences humaines et sociales
SVS	Société vétérinaire suisse
UNIBA	Université de Bâle
UNIBE	Université de Berne
UNIFR	Université de Fribourg
UNIGE	Université de Genève
UNIL	Université de Lausanne
UNILU	Université de Lucerne
UNINE	Université de Neuchâtel
UNISG	Université de Saint-Gall
UNIZH	Université de Zurich
USI	Università della Svizzera italiana

11. Annexes

A.1 Liste des personnes rencontrées

Sont listées ci-dessous les personnes interviewées dans le cadre de ce mandat. Les bénéficiaires du Programme avec lesquels nous nous sommes entretenus (six) restent anonymes, comme il est d'usage dans ce type d'étude.

Mme Marie-Anne Berazategui	UNIGE	Secrétaire de la CR
M. Hans-Ulrich Blaser	FNS / Solvias SA(Basel)	Vice-président du CSEP, Représentant du domaine (II) Président des Commissions d'évaluation bourses avancés et Ambizione et représentant du domaine sciences naturelles, de l'ingénieur et mathématiques (II).
M. Chris Bösch	UNIBE	Professeur (Medizinischen Fakultät, Department Klinische Forschung) Président de la CR
M. Jean-Pierre Dauwalder	UNIL	Président de la CR Professeur (Faculté des Sciences sociales et politiques)
Mme Lorraine Davis	UNIL	Secrétaire de la CR Chargée de recherche
M. Benoît Deveaud-Plédran	EPFL	Président de la CR Professeur (Laboratory of Quantum Optoelectronics)
Mme Elvira Glaser	FNS / UNIZH	Représentant du domaine I au CSEP Membre de la Commission d'Evaluation Bourse Avancés Domaine II Professeure de Philologie
M. Marcel Kullin	FNS	Division Encouragement des personnes
Mme Cornelia Kuster	UNIZH	Secrétaire de la CR Adjointe au Rectorat
M. Bernhard H. Lauterburg	FSBMB	Président de la FSBMB Professeur de pharmacologie clinique à UniBE
M. Benedetto Lepori	USI	Secrétaire de la CR
Mme Fransiska Marti	FSBMB	Secrétaire de la FSBMB
M. Heini Murer	UNIZH	Président de la CR Professeur (Institut de Physiologie) Vice-Recteur Médecine et Sciences naturelles
Mme Sonja Negovetic	ETHZ	Secrétaire de la CR
Mme Isabel Roditi	FNS / UNIBE	Présidente du CSEP Membres d'une Commission d'évaluation bourses avancées et Programme MHV dans le domaine biologie et médecine (III) Professeur de biologie UniBe
Mme Marianne Schmutz	UNIBE	Secrétaire de la CR
M. Daniel Sebastiani	FNS	Division Encouragement des personnes
Mme Caroline Vandevyver	EPFL	Secrétaire de la CR Chercheuse, Assistante scientifique (Laboratory of Lanthanide Supramolecular Chemistry)
M. Pascal Walther	FNS	Division Encouragement des personnes Secrétaire de la Commission des bourses du FNS Suivi de la FSBMB

A.2 Questionnaire on-line « chercheurs avancés »

Questionnaire bourses FNS* pour chercheurs avancés Bonjour, L'Observatoire Science Politique et Société (OSPS) de l'Université de Lausanne, en tant qu'institution de recherche indépendante, a été mandatée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) pour mener une évaluation externe du programme de bourses de « chercheurs avancés ». Merci de vous être connecté pour remplir ce questionnaire en ligne. Vos réponses nous aideront à proposer au FNS des modalités d'amélioration de ce programme. C'est pourquoi les réponses que vous apporterez à nos questions sont très importantes. Pour remplir ce questionnaire, vous aurez besoin d'environ 25 minutes. Nous vous demandons de bien vouloir le faire en une seule fois pour des raisons techniques. Vos réponses seront anonymisées. Dans le questionnaire, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture. Merci pour le temps accordé. Pour l'équipe de recherche, Noël Adangnikou <i>*la dénomination comprend les bourses financées par le FNS, à savoir aussi celles qui ont été octroyées par la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie avec un financement du FNS</i> Il y a 162 questions dans ce questionnaire	3 Etait-ce la première fois que vous demandiez cette bourse ? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
	4 Quel âge aviez-vous alors ? Écrivez votre réponse ici :
	5 Auprès de quelle instance avez-vous effectué votre demande de bourse ? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Le FNS ☐ La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSMB)
	6 Étiez-vous en Suisse lors de votre demande ? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
	7 A quelle institution étiez-vous affilié ? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '6'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ UNIBS ☐ UNIBE ☐ UNIFR ☐ UNIGE ☐ UNIL ☐ UNILU ☐ UNINE ☐ UNISG ☐ UNIZH ☐ EPFL ☐ ETHZ ☐ USI ☐ Un autre institut de recherche

Questionnaire bourses FNS* pour chercheurs avancés Bonjour, L'Observatoire Science Politique et Société (OSPS) de l'Université de Lausanne, en tant qu'institution de recherche indépendante, a été mandatée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) pour mener une évaluation externe du programme de bourses de « chercheurs avancés ». Merci de vous être connecté pour remplir ce questionnaire en ligne. Vos réponses nous aideront à proposer au FNS des modalités d'amélioration de ce programme. C'est pourquoi les réponses que vous apporterez à nos questions sont très importantes. Pour remplir ce questionnaire, vous aurez besoin d'environ 25 minutes. Nous vous demandons de bien vouloir le faire en une seule fois pour des raisons techniques. Vos réponses seront anonymisées. Dans le questionnaire, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture. Merci pour le temps accordé. Pour l'équipe de recherche, Noël Adangnikou <i>*la dénomination comprend les bourses financées par le FNS, à savoir aussi celles qui ont été octroyées par la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie avec un financement du FNS</i> Il y a 162 questions dans ce questionnaire	A: Les conditions dans lesquelles vous avez effectué votre demande de bourse 1 Votre profil au moment de la demande de bourse
	2 En quelle année avez-vous obtenu une bourse de chercheur avancé ? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ 1986 ☐ 1987 ☐ 1988 ☐ 1989 ☐ 1990 ☐ 1991 ☐ 1992 ☐ 1993 ☐ 1994 ☐ 1995 ☐ 1996 ☐ 1997 ☐ 1998 ☐ 1999 ☐ 2000 ☐ 2001 ☐ 2002 ☐ 2003 ☐ 2004 ☐ 2005 ☐ 2006 ☐ 2007

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Non' à la question '6']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Institution universitaire
☐ Autre institut de recherche
☐ Administration
☐ Entreprise privée

10 Au moment de votre demande, viviez-vous:

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Seul et sans enfant
☐ Seul avec un ou des enfants
☐ Seul chez vos parents
☐ En couple et sans enfants
☐ En couple avec un ou des enfants
☐ En couple chez les parents
☐ En couple avec enfant(s) chez les parents
☐ Autre situation

11 Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, diriez-vous que cela a constitué:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple et sans enfants' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple chez les parents' à la question '10']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui	Non
☐	☐
Un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité	
☐	☐
Un élément favorisant votre projet de mobilité	
☐	☐
N'a pas eu d'influence	

12 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, diriez-vous que cela a constitué:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'Seul avec un ou des enfants' à la question '10']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui	Non
☐	☐
Un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité	
☐	☐
Un élément	

favorisant votre projet de mobilité		☐	☐
N'a pas eu d'influence		☐	☐

13 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 1er enfant? (en années)
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Seul avec un ou des enfants' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' à la question '10']
Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5
☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ 4
☐ 5
☐ 6
☐ 7
☐ 8
☐ 9
☐ 10
☐ 11
☐ 12
☐ 13
☐ 14
☐ 15
☐ 16
☐ 17
☐ 18
☐ 19
☐ 20

14 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 2e enfant? (en années)
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'Seul avec un ou des enfants' à la question '10']
Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5
☐ 1
☐ 2
☐ 3

☐ 4
☐ 5
☐ 6
☐ 7
☐ 8
☐ 9
☐ 10
☐ 11
☐ 12
☐ 13
☐ 14
☐ 15
☐ 16
☐ 17
☐ 18
☐ 19
☐ 20

15 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 3e enfant? (en années)
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'Seul avec un ou des enfants' à la question '10']
Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5
☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ 4
☐ 5
☐ 6
☐ 7
☐ 8
☐ 9
☐ 10
☐ 11
☐ 12
☐ 13
☐ 14
☐ 15
☐ 16

22 Vos attentes, la bourse avancée financée par le FNS et les alternatives possibles
23 Pour quelle durée la bourse vous a-t-elle été accordée? (inscrire le nombre de mois sans tenir compte d'une éventuelle prolongation) Ecrivez votre réponse Id :
24 La durée de la bourse accordée a-t-elle correspondu à ce que vous aviez demandé ? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non, c'était moins ☐ Non, c'était plus
25 Quel montant vous a été accordé ? (en francs suisses) Ecrivez votre réponse Id :
26 Avez-vous demandé d'autres bourses à d'autres organismes parallèlement à la bourse «avancée» financée par le FNS? Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
27 Bourse 1: Organisme [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Ecrivez votre réponse Id :
28 Bourse 1: Nom de la bourse [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Ecrivez votre réponse Id :

29 Bourse 1: Obtenue? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
30 Bourse 1: Montant accordé en francs suisses [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '29'] Ecrivez votre réponse Id :
31 Bourse 2: Organisme [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Ecrivez votre réponse Id :
32 Bourse 2: Nom de la bourse [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Ecrivez votre réponse Id :
33 Bourse 2: Obtenue? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
34 Bourse 2: Montant accordé en francs suisses [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '26' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '33'] Ecrivez votre réponse Id :

Autre:
39 Lors de votre demande de bourse de chercheur avancé, aviez-vous déjà un projet concret d'insertion professionnelle pour l'après-bourse? Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
40 S'agissait-il? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '39'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ D'un poste académique ☐ D'un poste dans le privé ☐ D'un poste dans l'administration ☐ D'un poste dans une organisation non gouvernementale ☐ Autre
41 Votre regard sur la procédure de candidature à la bourse financée par le FNS
42 Par rapport à l'institution qui a traité votre demande de bourse, FNS ou FSBMB, la manière dont celle-ci choisit les bénéficiaires de bourses vous semble-t-elle transparente ? Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Très transparente ☐ Transparente ☐ Moyennement transparente ☐ Peu transparente ☐ Pas du tout transparente
43 La procédure d'évaluation de votre dossier de bourse vous a-t-elle paru: Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Rapide ☐ Normale ☐ Lente

44 Le FNS vous a-t-il proposé les interactions suivantes?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Le FNS' à la question '5']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Entretien, en face à face ou téléphonique, avec un représentant du FNS

☐

Autre type d'interaction*

☐

Oui

Non

45 *Si autre, précisez

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Le FNS' à la question '5']

Écrivez votre réponse ici :

46 La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie vous a-t-elle proposé les interactions suivantes?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB)' à la question '5']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Entretien, en face à face ou téléphonique, avec un représentant de la Fondation

☐

Autre type d'interaction*

☐

Oui

Non

47 *Si autre, précisez

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB)' à la question '5']

Écrivez votre réponse ici :

48 Si vous avez répondu au moins une fois oui à la question précédente, quelle a été l'importance de ces interactions pour vous dans la procédure de candidature?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Très importante

☐ Importante

☐ Moyennement importante

☐ Peu importante
 ☐ Pas du tout importante

49 De quelle manière les personnes suivantes vous ont-elles aidé dans le cadre de votre candidature pour la bourse? (Cochez les réponses correspondant à votre situation)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Très importante	Importante	Moyennement importante	Peu importante	Pas du tout importante
Une personne de mon institution affectée à renseigner et aider les requérants pour les bourses et différents soutiens financiers	☐	☐	☐	☐	☐
Mon directeur de thèse	☐	☐	☐	☐	☐
Un professeur ou directeur d'unité	☐	☐	☐	☐	☐
Des collègues de mon institution	☐	☐	☐	☐	☐
Le conjoint	☐	☐	☐	☐	☐
La famille	☐	☐	☐	☐	☐
Des amis	☐	☐	☐	☐	☐
Autre*	☐	☐	☐	☐	☐

50 *Si autre, précisez:

Ecrivez votre réponse ici :

51 Avez-vous pris connaissance d'un ou plusieurs projets de personnes ayant déjà obtenu ce type de bourse pour vous aider dans le montage et la présentation de votre propre requête?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui
☐ Non

52 Quelle a été l'importance de l'aide des membres de l'institution hôte qui vous a principalement accueilli dans la conception et l'écriture de votre projet de recherche pour la demande de bourse ?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Très importante
☐ Importante

connaissances méthodologiques	☐	☐	☐	☐	☐
Au niveau de votre manière de travailler	☐	☐	☐	☐	☐
Au niveau de la culture de recherche	☐	☐	☐	☐	☐

74 Dans quelle mesure avez-vous eu l'occasion d'interagir avec des collègues de l'institution hôte principale ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Enormément	Beaucoup	Moyennement	Pas beaucoup	Pas du tout
Sur le projet de recherche présenté dans votre demande de bourse	☐	☐	☐	☐	☐
Sur d'autres projets	☐	☐	☐	☐	☐

75 Avez-vous participé à l'activité d'enseignement donnée par l'institution hôte principale ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

☐ Oui
☐ Non

Sur le plan quantitatif (fréquence de publication)	☐	☐	☐	☐	☐
Sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux présenter vos recherches et résultats)	☐	☐	☐	☐	☐

76 Dans quelle mesure les interactions avec les collègues de l'institution d'accueil ont influencé votre manière de publier ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Enormément	Beaucoup	Moyennement	Pas beaucoup	Pas du tout
Sur le plan quantitatif (fréquence de publication)	☐	☐	☐	☐	☐
Sur le plan qualitatif (dans la capacité à mieux présenter vos recherches et résultats)	☐	☐	☐	☐	☐

77 En lien direct avec votre séjour, combien avez-vous publié (incluses les publications réalisées dans les 2 années suivant votre séjour) (en tant qu'auteur ou co-auteur) de: (Cocher une réponse pour chaque ligne)

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	0 fois	1 fois	2-3 fois	4 fois et +
Articles dans revues scientifiques expertisées/à comité	☐	☐	☐	☐

de lecture	☐	☐	☐	☐
Articles dans revues scientifiques non- expertisées	☐	☐	☐	☐
Contribution aux actes d'un colloque	☐	☐	☐	☐
Chapitres de livres	☐	☐	☐	☐
Livres	☐	☐	☐	☐
Rapports scientifiques	☐	☐	☐	☐
Dépôts de brevets	☐	☐	☐	☐
Interventions lors de colloques scientifiques	☐	☐	☐	☐

78 En lien direct avec votre séjour, avez-vous intégré durablement un ou des réseaux de chercheurs ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

☐ 0
☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ +

79 A l'issue de votre séjour, êtes-vous devenu chercheur associé de l'institution principale qui vous a accueilli ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

☐ Oui
☐ Non

80 Si vous êtes resté dans le domaine académique, avez-vous participé à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions qui vous ont accueilli après votre séjour ?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

☐ Oui
☐ Non

81 Les conditions-cadre de la bourse

82 Dans le cadre de votre demande de bourse, avez-vous sollicité:

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Non	Oui mais pas acceptée	Oui et acceptée pour partie	Oui et totalement acceptée
Une contribution pour les frais d'inscription	☐	☐	☐	☐
Une contribution pour les frais de congrès	☐	☐	☐	☐
Une contribution pour les frais de consommation et de recherche	☐	☐	☐	☐

83 Le montant alloué au titre du subsidé à l'entretien personnel était-il suffisant?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Non

☐

Oui

☐

84 Avez-vous dû:

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Non

☐

Oui

☐

personnellement ajouter de l'argent

☐

trouver un travail salarié sur place

☐

85 Environ quel pourcentage du montant de la bourse?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

personnellement ajouter de l'argent

☐

trouver un travail salarié sur place

☐

86 Le subsidé accordé par le FNS vous a-t-il, ou vous aurait-il, permis de subvenir à vos besoins pour une durée supérieure à celle initialement prévue?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

87 Votre bourse a-t-elle fait l'objet d'une imposition fiscale?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

En Suisse

☐

Dans le pays d'accueil

☐

88 Avez-vous payé la cotisation à l'assurance vieillesse qui couvrirait la période de votre bourse?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

En Suisse

☐

Dans le pays d'accueil

☐

89 Pour la période de votre bourse, avez-vous cotisé à la prévoyance professionnelle (deuxième pilier)?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

En Suisse

☐

Dans le pays d'accueil

☐

90 A l'issue de votre séjour de boursier, avez-vous eu recours à l'assurance chômage?

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

Oui

☐

Non

☐

En Suisse

☐

Dans le pays d'accueil

☐

97 Pour quelle durée? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '96'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ La durée que j'avais demandée ☐ Moins que la durée demandée	98 Votre demande de prolongation a-t-elle été conditionnée, par le FNS ou la FSMB, à l'obtention d'un financement tiers sur place? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non	99 Avez-vous eu des difficultés à trouver un financement tiers sur place? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '98'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Enormément ☐ Beaucoup ☐ Moyennement ☐ Pas beaucoup ☐ Pas du tout	100 La durée de votre séjour a-t-elle correspondu à vos besoins? Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non	101 Avez-vous envisagé de rester travailler dans le pays d'accueil? Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
---	---	---	--	---

SCORE	☐	☐	☐	☐
PROSPER	☐	☐	☐	☐
Professeur boursier	☐	☐	☐	☐
FNS	☐	☐	☐	☐
Athena (antérieur	☐	☐	☐	☐
aux Professeurs	☐	☐	☐	☐
boursiers FNS en	☐	☐	☐	☐
Div. I)	☐	☐	☐	☐
Profil (antérieur aux	☐	☐	☐	☐
Professeurs	☐	☐	☐	☐
boursiers FNS en	☐	☐	☐	☐
Div. II)	☐	☐	☐	☐
Start (antérieur aux	☐	☐	☐	☐
Professeurs	☐	☐	☐	☐
boursiers FNS en	☐	☐	☐	☐
Div. III)	☐	☐	☐	☐
Projet (Division I, II,	☐	☐	☐	☐
III, IV), en tant que	☐	☐	☐	☐
co-demandant (et	☐	☐	☐	☐
demandant pas son	☐	☐	☐	☐
propre subside)	☐	☐	☐	☐
Projet (Division I, II,	☐	☐	☐	☐
III, IV), en tant que	☐	☐	☐	☐
co-demandant (pour	☐	☐	☐	☐
lequel un subside	☐	☐	☐	☐
était demandé)	☐	☐	☐	☐
Autre*	☐	☐	☐	☐

114 *Si autre, précisez:

Ecrivez votre réponse id :

115 Si vous avez auparavant obtenu une bourse de chercheur débutant, avez-vous présenté votre demande de bourse pour chercheur avancé comme la poursuite du projet initié avec la bourse de chercheur débutant?

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui

☐ Non

116 Votre profil académique

117 En quelle année avez-vous obtenu votre doctorat?

Ecrivez votre réponse id :

118 Quel est le domaine disciplinaire de votre doctorat?

119 Quelle est la discipline de votre doctorat?
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Sciences humaines et sociales' à la question '118']

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Sciences humaines et sociales

☐ Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur

☐ Biologie et médecine

120 Quelle est la discipline de votre doctorat?
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur' à la question '118']

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Philosophie, sciences religieuses et sciences de l'éducation

☐ Sciences sociales, économiques et juridiques

☐ Sciences de l'histoire

☐ Archéologie, ethnologie, étude des arts et urbanisme

☐ Linguistique et littératures

121 Quelle est la discipline de votre doctorat?
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Biologie et médecine' à la question '118']

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Sciences biologiques de base

☐ Biologie générale

☐ Sciences médicales de base

☐ Médecine expérimentale

☐ Médecine clinique

☐ Médecine préventive

☐ Médecine sociale

122 Comment avez-vous principalement financé votre doctorat?
Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Obtention d'un financement FNS après une requête de mon responsable de thèse sur laquelle j'étais salarié(e) comme «doctorant FNS»

☐ Obtention d'une bourse

☐ Contrat(s) d'assistant doctorant

☐ Contrat(s) d'enseignement avec mon université ou institution

☐ Contrat(s) de recherche avec mon université ou institution

☐ Activité(s) rémunérée(s) sans lien avec mon sujet de thèse ni avec mon domaine disciplinaire

☐ Activité(s) rémunérée(s) en lien avec mon domaine disciplinaire

☐ Aide de la famille

Autre:

123 Si vous avez obtenu une bourse ou un financement FNS, cela vous a-t-il permis de vous consacrer à 100% à votre travail de thèse?

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Oui

☐ Non

124 Quel pourcentage d'activité (en temps rémunéré) cela couvrirait-il?
[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Non' à la question '123']

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ 10%

☐ 15%

☐ 20%

☐ 25%

☐ 30%

☐ 35%

☐ 40%

☐ 45%

☐ 50%

☐ 55%

☐ 60%

☐ 65%

☐ 70%

☐ 75%

☐ GR

☐ JU

☐ LU

☐ NE

☐ NW

☐ OW

☐ SG

☐ SH

☐ SO

☐ SZ

☐ TG

☐ TI

☐ UR

☐ VD

☐ VS

☐ ZG

☐ ZH

131 Dans quel pays?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127' et si vous avez répondu 'En Suisse et à l'étranger' ou 'À l'étranger' à la question '129']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Afrique du Sud

☐ Allemagne

☐ Argentine

☐ Autriche

☐ Brésil

☐ Chine

☐ Danemark

☐ Espagne

☐ Finlande

☐ France

☐ GB

☐ Grèce

☐ Hongrie

☐ Inde

☐ Iran

☐ Irlande

☐ Italie

☐ Japon

☐ Mexique

☐ Norvège

☐ Pays-bas

☐ Pologne

☐ Portugal

☐ Russie

☐ Suède

☐ USA

☐ Autre

132 Quelle part de votre temps d'activité global représente votre emploi en Suisse?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127' et si vous avez répondu 'En Suisse et à l'étranger' à la question '129']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 10%

☐ 15%

☐ 20%

☐ 25%

☐ 30%

☐ 35%

☐ 40%

☐ 45%

☐ 50%

☐ 55%

☐ 60%

☐ 65%

☐ 70%

☐ 75%

☐ 80%

☐ 85%

☐ 90%

☐ 95%

☐ 100%

133 Quelle est votre situation professionnelle actuelle?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127']

Evaluation du Programme des bourses du FNS | 236

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127' et si vous avez répondu 'Poste dans le privé' à la question '133'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Moins de 24 ☐ De 25 à 49 ☐ De 50 à 99 ☐ De 100 à 249 ☐ De 250 à 499 ☐ De 500 à 999 ☐ De 1000 à 5000 ☐ Plus de 5000	138 S'agit-il d'une entreprise internationale? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127' et si vous avez répondu 'Poste dans le privé' à la question '133'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
139 Votre poste académique est: (si plusieurs postes, prendre le principal) [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127' et si vous avez répondu 'Poste académique' à la question '133'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Dans le corps professoral ☐ De chercheur (collaborateur scientifique, chargé de cours) ☐ Dans le corps intermédiaire supérieur ☐ De chargé de cours ☐ Autre	140 Votre contrat de travail est-il: [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ A durée indéterminée ☐ A durée déterminée

141 Quel est votre taux d'engagement? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ 10% ☐ 20% ☐ 30% ☐ 40% ☐ 50% ☐ 60% ☐ 70% ☐ 80% ☐ 90% ☐ 100%	142 Quel est votre salaire mensuel brut (en francs suisses)? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127'] Écrivez votre réponse ici :	143 D'une manière générale que pensez-vous de vos conditions de travail actuelles? (de 1=pas du tout satisfaisantes à 5=entièrement satisfaisantes) [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '127'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5	144 Où vivez-vous principalement? Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ En Suisse ☐ À l'étranger ☐ En Suisse et pour partie à l'étranger
145 Dans quel canton?			

Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En Suisse et pour partie à l'étranger' ou 'En Suisse' à la question '144'

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ AG
☐ AI
☐ AR
☐ BE
☐ BL
☐ BS
☐ FR
☐ GE
☐ GL
☐ GR
☐ JU
☐ LU
☐ NE
☐ NW
☐ OW
☐ SG
☐ SH
☐ SO
☐ SZ
☐ TG
☐ TI
☐ UR
☐ VD
☐ VS
☐ ZG
☐ ZH

146 Dans quel pays?

Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'A l'étranger' ou 'En Suisse et pour partie à l'étranger' à la question '144'

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Afrique du Sud
☐ Allemagne
☐ Argentine
☐ Autriche
☐ Brésil

☐ Peu important

☐ Pas important du tout

E: Votre profil personnel

152 Sexe

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Femme

☐ Homme

153 Année de naissance

Écrivez votre réponse id :

154 Nationalité

Écrivez votre réponse id :

155 Etes-vous actuellement:

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Célibataire

☐ Marié ou concubin

☐ Veuf

☐ Séparé ou divorcé

156 Avez-vous des enfants ?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui

☐ Non

157 Combien ?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '156']

Écrivez votre réponse id :

158 Indiquez le plus haut niveau de formation de votre conjoint:

Evaluation du Programme des bourses du FNS | 240

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Marié ou concubin' à la question '155'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat)
159 Votre conjoint est-il salarié ? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Marié ou concubin' à la question '155'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Non ☐ Oui, emploi académique (corps intermédiaire: assistant /1er assistant) ☐ Oui, emploi académique (chargé de cours) ☐ Oui, emploi académique (collaborateur scientifique) ☐ Oui, emploi académique (corps intermédiaire supérieur : maître assistant/maître d'enseignement et de recherche) ☐ Oui, emploi académique (corps professoral) ☐ Oui, emploi non académique de direction ☐ Oui, emploi non académique d'encadrement ☐ Oui, emploi non académique d'exécution
160 Indiquez le niveau scolaire le plus élevé de votre père Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat)
161 Indiquez le niveau scolaire le plus élevé de votre mère Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat)

162 Commentaires que vous souhaiteriez ajouter sur le lien entre la bourse FNS et votre carrière: Écrivez votre réponse ici :

Questionnaire pour personnes non bénéficiaires d'une bourse FNS* de chercheur débutant ou de chercheur avancé

Bonjour,

L'Observatoire Science Politique et Société (OSPS) de l'Université de Lausanne, en tant qu'institution de recherche indépendante, a été mandatée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) pour mener une évaluation externe des programmes de bourses de «chercheurs débutants» (antérieurement appelées bourses de «jeunes chercheurs») et de bourses de «chercheurs avancés».

Merci de vous être connecté pour remplir ce questionnaire en ligne. Vos réponses nous aideront à proposer au FNS des modalités d'amélioration de ce programme.

C'est pourquoi les réponses que vous apporterez à nos questions sont très importantes.

Pour remplir ce questionnaire, vous aurez besoin d'environ 15 minutes. Nous vous demandons de bien vouloir le faire en une seule fois pour des raisons techniques. Vos réponses seront anonymisées.

Dans le questionnaire, l'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture.

Merci pour le temps accordé.

Pour l'équipe de recherche, Noël Adangnikou

**la dénomination comprend les bourses financées par le FNS, à savoir aussi celles qui, au niveau des chercheurs avancés, ont été traitées par la Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie*

Il y a 128 questions dans ce questionnaire

A: Les conditions dans lesquelles vous avez effectué votre demande de bourse

- 1 Votre profil en tant que demandeur de bourse du FNS**
- 2 Avez-vous effectué une ou plusieurs demandes d'une bourse de chercheur débutant ou d'une bourse de chercheur avancé?**

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Une seule demande de bourse
- ☐ Plusieurs demandes de bourse

3 En quelle année avez-vous effectué votre demande de bourse?

☐ Oui
 ☐ Non

•

 •

18 A quelle institution étiez-vous affilié?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '17']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ UNIBS
 ☐ UNIBE
 ☐ UNIFR
 ☐ UNIGE
 ☐ UNIL
 ☐ UNILU
 ☐ UNINE
 ☐ UNISG
 ☐ UNIZH
 ☐ EPFL
 ☐ ETHZ
 ☐ USI
 ☐ Un autre institut de recherche
 ☐ Une HES
 ☐ Une administration
 ☐ Une entreprise privée
 ☐ Autre

☐ Afrique du Sud
 ☐ Allemagne
 ☐ Argentine
 ☐ Autriche
 ☐ Brésil
 ☐ Chine
 ☐ Danemark
 ☐ Espagne
 ☐ Finlande
 ☐ France
 ☐ GB
 ☐ Grèce
 ☐ Hongrie
 ☐ Inde
 ☐ Iran
 ☐ Irlande

☐ Italie
 ☐ Japon
 ☐ Mexique
 ☐ Norvège
 ☐ Pays-bas
 ☐ Pologne
 ☐ Portugal
 ☐ Russie
 ☐ Suède
 ☐ USA
 ☐ Autre

20 Dans quel type d'institution étiez-vous?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Non' à la question '17']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Institution universitaire
 ☐ Autre institut de recherche
 ☐ Administration
 ☐ Entreprise privée

☐ Commission de recherche locale auprès d'une haute école universitaire suisse (chercheur débutant)
 ☐ Commission (centrale) des bourses du FNS (chercheur débutant)
 ☐ Commission de recherche auprès des Académies (chercheur débutant)
 ☐ Le FNS (chercheur avancé)
 ☐ La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB) (chercheur avancé)
 ☐ Autre

21 Après de quel type d'organe avez-vous effectué cette demande?

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Commission de recherche locale auprès d'une haute école universitaire suisse (chercheur débutant)
 ☐ Commission (centrale) des bourses du FNS (chercheur débutant)
 ☐ Commission de recherche auprès des Académies (chercheur débutant)
 ☐ Le FNS (chercheur avancé)
 ☐ La Fondation suisse pour les bourses en médecine et biologie (FSBMB) (chercheur avancé)
 ☐ Autre

☐ Seul et sans enfant
 ☐ Seul avec un ou des enfants
 ☐ Seul chez vos parents
 ☐ En couple et sans enfants
 ☐ En couple avec un ou des enfants
 ☐ En couple chez les parents
 ☐ En couple avec enfant(s) chez les parents
 ☐ Autre situation

22 Au moment de votre demande, viviez-vous:

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

Evaluation du Programme des bourses du FNS | 245

23 Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, diriez-vous que cela a constitué:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple chez les parents' ou 'En couple avec enfant(s)' chez les parents' ou 'En couple et sans enfants' à la question '22']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
Un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité	☐	☐
Un élément favorisant votre projet de mobilité	☐	☐
N'a pas eu d'influence	☐	☐

24 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, diriez-vous que cela a constitué:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s)' chez les parents' ou 'Seul avec un ou des enfants' ou 'En couple avec un ou des enfants' à la question '22']

Choisissez la réponse appropriée pour chaque élément :

	Oui	Non
Un obstacle ou un frein à votre projet de mobilité	☐	☐
Un élément favorisant votre projet de mobilité	☐	☐
N'a pas eu d'influence	☐	☐

25 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 1er enfant? (en années)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s)' chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'Seul avec un ou des enfants' à la question '22']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5
☐ 1
☐ 2

☐ 3
☐ 4
☐ 5
☐ 6
☐ 7
☐ 8
☐ 9
☐ 10
☐ 11
☐ 12
☐ 13
☐ 14
☐ 15
☐ 16
☐ 17
☐ 18
☐ 19
☐ 20

26 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 2e enfant? (en années)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec enfant(s)' chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'Seul avec un ou des enfants' à la question '22']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5
☐ 1
☐ 2
☐ 3
☐ 4
☐ 5
☐ 6
☐ 7
☐ 8
☐ 9
☐ 10
☐ 11
☐ 12
☐ 13
☐ 14
☐ 15
☐ 16
☐ 17
☐ 18
☐ 19
☐ 20

27 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel

âge avait votre 3e enfant? (en années)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Seul avec un ou des enfants' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' à la question '22']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5

☐ 1

☐ 2

☐ 3

☐ 4

☐ 5

☐ 6

☐ 7

☐ 8

☐ 9

☐ 10

☐ 11

☐ 12

☐ 13

☐ 14

☐ 15

☐ 16

☐ 17

☐ 18

☐ 19

☐ 20

28 Si au moment de votre demande de bourse vous aviez un ou des enfants, quel âge avait votre 4e enfant? (en années)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Seul avec un ou des enfants' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple avec un ou des enfants' à la question '22']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 0.5

☐ 1

☐ 2

☐ 3

☐ 4

☐ 5

☐ 6

☐ 7

☐ 8

☐ 9

☐ 10

☐ 11

☐ 12

• ☐ 13

☐ 14

☐ 15

☐ 16

☐ 17

☐ 18

☐ 19

☐ 20

29 Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint exerçait-il une activité salariée?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple et sans enfants' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' ou 'En couple chez les parents' à la question '22']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui

☐ Non

30 Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint était-il dans le secteur académique?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple et sans enfants' ou 'En couple avec un ou des enfants' ou 'En couple chez les parents' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' à la question '22']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Non

☐ Oui, étudiant

☐ Oui, corps intermédiaire (assistant /1er assistant)

☐ Oui, chargé de cours

☐ Oui, collaborateur scientifique

☐ Oui, corps intermédiaire supérieur (maître assistant, maître d'enseignement et de recherche)

☐ Oui, corps professoral

☐ Autre

31 Si au moment de votre demande de bourse vous viviez en couple, votre conjoint a-t-il aussi fait une demande de bourse de mobilité?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En couple avec un ou des enfants' ou 'En couple et sans enfants' ou 'En couple chez les parents' ou 'En couple avec enfant(s) chez les parents' à la question '22']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Non

- ☐ Post-doctorant

54 Comment cette expérience à l'étranger a-t-elle été financée?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Bourse d'un organisme public
- ☐ Bourse d'un organisme privé (par exemple fondation)
- ☐ Financement de l'institution hôte (ou des institutions hôtes)
- ☐ Financement personnel
- ☐ Financement par la famille
- ☐ Autre

55 De quel organisme avez-vous reçu ce financement?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51' et si vous avez répondu 'Bourse d'un organisme privé (par exemple fondation)' ou 'Bourse d'un organisme public' à la question '54']

Écrivez votre réponse ici :

56 Quel est le montant total que vous avez reçu? (en francs suisses)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Écrivez votre réponse ici :

57 Ce montant vous a été attribué pour une durée de combien de mois?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Écrivez votre réponse ici :

58 Le choix de votre destination

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

59 Dans quels pays avez-vous séjourné? (si plusieurs pays, les inscrire dans l'ordre chronologique)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Écrivez votre ou vos réponses ici :

- 1
- 2
- 3
- 4

60 Dans combien d'institutions avez-vous séjourné? (indiquez le nom de l'institution : ne pas indiquer le nom du laboratoire ou de la faculté mais le nom de l'établissement : par exemple, Université de Stanford ou encore Institut Max Planck) (si plusieurs institutions, les inscrire dans l'ordre chronologique)

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Écrivez votre ou vos réponses ici :

- 1
- 2
- 3
- 4

61 Avez-vous participé à des séminaires doctoraux ou de recherche au sein de l'institution principale?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Oui
- ☐ Non

62 Combien de fois par mois en moyenne?

Interventions lors de colloques scientifiques ☐ ☐ ☐ ☐	
68 En lien direct avec votre séjour, avez-vous intégré durablement un ou des réseaux de chercheurs? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ 0 ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ +	
69 A l'issue de votre séjour, êtes-vous devenu chercheur associé de l'institution principale qui vous a accueilli? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non	72 Avez-vous envisagé de rester travailler dans le pays d'accueil? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non
70 Si vous êtes resté dans le domaine académique, avez-vous participé à des activités scientifiques avec les membres de la ou des institutions qui vous ont accueilli après votre séjour? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non	73 Si cela ne s'est pas réalisé, pourquoi? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '72' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Des opportunités mais qui n'ont pas marché ☐ Pas d'opportunités qui se soient présentées ☐ Des difficultés administratives ☐ Autre
	74 Concrètement, à l'issue de votre séjour, quelle était votre situation? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent : ☐ Je devais terminer ma thèse ☐ Un poste/emploi qui m'avait été proposé avant mon départ « m'attendait » en Suisse ☐ Un poste/emploi m'a été proposé par mon institution hôte ☐ Un poste/emploi m'a été proposé par une autre institution à l'étranger ☐ J'ai rapidement trouvé un poste correspondant à mes attentes ☐ J'ai mis beaucoup de temps avant de trouver un poste/emploi correspondant à mes attentes ☐ J'ai trouvé un emploi, mais il ne correspondait pas à mes attentes ☐ Je n'ai pas trouvé d'emploi ☐ Autre:
71 Par rapport à une bourse du FNS, pensez-vous que votre standard de vie pendant ce séjour a été: [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Le même ☐ Plus aisé ☐ Moins aisé	75 A l'issue de votre séjour, était-il pour vous important de revenir en Suisse ? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51'] Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Oui ☐ Non 76 Pourquoi?

Écrivez votre réponse ici :

85 Quel est le domaine disciplinaire de votre doctorat?

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Sciences humaines et sociales
- ☐ Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur
- ☐ Biologie et médecine

86 Quelle est la discipline de votre doctorat?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Sciences humaines et sociales' à la question '85']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Philosophie, sciences religieuses et sciences de l'éducation
- ☐ Sciences sociales, économiques et juridiques
- ☐ Sciences de l'histoire
- ☐ Archéologie, ethnologie, étude des arts et urbanisme
- ☐ Linguistique et littératures

87 Quelle est la discipline de votre doctorat?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Mathématiques, sciences naturelles et de l'ingénieur' à la question '85']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Mathématiques
- ☐ Astronomie, astrophysique et recherche spatiale
- ☐ Chimie
- ☐ Physique
- ☐ Sciences de l'ingénieur
- ☐ Sciences de l'environnement
- ☐ Sciences de la terre

88 Quelle est la discipline de votre doctorat?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Biologie et médecine' à la question '85']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Sciences biologiques de base
- ☐ Biologie générale
- ☐ Sciences médicales de base

- ☐ Médecine expérimentale
- ☐ Médecine clinique
- ☐ Médecine préventive
- ☐ Médecine sociale

89 Comment avez-vous principalement financé votre doctorat?

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

- ☐ Obtention d'un financement FNS après une requête de mon responsable de thèse sur laquelle j'étais salarié(e) comme «doctorant FNS»
- ☐ Obtention d'une bourse
- ☐ Contrat(s) d'assistant doctorant
- ☐ Contrat(s) d'enseignement avec mon université ou institution
- ☐ Contrat(s) de recherche avec mon université ou institution
- ☐ Activité(s) rémunérée(s) sans lien avec mon sujet de thèse ni avec mon domaine disciplinaire
- ☐ Activité(s) rémunérée(s) en lien avec mon domaine disciplinaire
- ☐ Aide de la famille
- ☐ Autre:

90 Si vous avez obtenu une bourse ou un financement FNS, cela vous a-t-il permis de vous consacrer à 100% à votre travail de thèse?

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Oui
- ☐ Non

91 Quel pourcentage d'activité (en temps rémunéré) cela couvrait-il?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Non' à la question '90']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ 10%
- ☐ 15%
- ☐ 20%
- ☐ 25%
- ☐ 30%
- ☐ 35%
- ☐ 40%
- ☐ 45%
- ☐ 50%
- ☐ 55%
- ☐ 60%
- ☐ 65%
- ☐ 70%
- ☐ 75%
- ☐ 80%

☐ VS
 ☐ ZG
 ☐ ZH

98 Dans quel pays?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94' et si vous avez répondu 'A l'étranger' ou 'En Suisse et à l'étranger' à la question '96']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Afrique du Sud
 ☐ Allemagne
 ☐ Argentine
 ☐ Autriche
 ☐ Brésil
 ☐ Chine
 ☐ Danemark
 ☐ Espagne
 ☐ Finlande
 ☐ France
 ☐ GB
 ☐ Grèce
 ☐ Hongrie
 ☐ Inde
 ☐ Iran
 ☐ Irlande
 ☐ Italie
 ☐ Japon
 ☐ Mexique
 ☐ Norvège
 ☐ Pays-bas
 ☐ Pologne
 ☐ Portugal
 ☐ Russie
 ☐ Suède
 ☐ USA
 ☐ Autre

99 Quelle part de votre temps d'activité global représente votre emploi en Suisse?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94' et si vous avez répondu 'En Suisse et à l'étranger' à la question '96']

Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ 10%
 ☐ 15%
 ☐ 20%
 ☐ 25%

☐ 30%
☐ 35%
☐ 40%
☐ 45%
☐ 50%
☐ 55%
☐ 60%
☐ 65%
☐ 70%
☐ 75%
☐ 80%
☐ 85%
☐ 90%
☐ 95%
☐ 100%

100 Quelle est votre situation professionnelle actuelle ?
 Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94']
 Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Poste académique
☐ Poste dans le privé
☐ Poste dans l'administration
☐ Poste dans une organisation non gouvernementale
☐ Autre

101 Décrivez votre emploi actuel et votre secteur d'activité (par exemple : chef de projet marketing dans une entreprise agroalimentaire)
 Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '94']
 Écrivez votre réponse ici :

110 Dans quel pays?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En Suisse et pour partie à l'étranger' ou 'A l'étranger' à la question '111']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ 1
- ☐ 2
- ☐ 3
- ☐ 4
- ☐ 5

111 Où vivez-vous principalement?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ En Suisse
- ☐ A l'étranger
- ☐ En Suisse et pour partie à l'étranger

112 Dans quel canton?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En Suisse et pour partie à l'étranger' ou 'En Suisse' à la question '111']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ AG
- ☐ AI
- ☐ AR
- ☐ BE
- ☐ BL
- ☐ BS
- ☐ FR
- ☐ GE
- ☐ GL
- ☐ GR
- ☐ JU
- ☐ LU
- ☐ NE
- ☐ NW
- ☐ OW
- ☐ SG
- ☐ SH
- ☐ SO
- ☐ SZ
- ☐ TG
- ☐ TI
- ☐ UR
- ☐ VD
- ☐ VS
- ☐ ZG
- ☐ ZH

113 Dans quel pays?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'En Suisse et pour partie à l'étranger' ou 'A l'étranger' à la question '111']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Afrique du Sud
- ☐ Allemagne
- ☐ Argentine
- ☐ Autriche
- ☐ Brésil
- ☐ Chine
- ☐ Danemark
- ☐ Espagne
- ☐ Finlande
- ☐ France
- ☐ GB
- ☐ Grèce
- ☐ Hongrie
- ☐ Inde
- ☐ Iran
- ☐ Irlande
- ☐ Italie
- ☐ Japon
- ☐ Mexique
- ☐ Norvège
- ☐ Pays-bas
- ☐ Pologne
- ☐ Portugal
- ☐ Russie
- ☐ Suède
- ☐ USA
- ☐ Autre

114 Avez-vous eu des difficultés pour revenir travailler en Suisse?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51' et si vous avez répondu 'En Suisse et à l'étranger' ou 'En Suisse' à la question '96']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

- ☐ Oui
- ☐ Non

115 Combien de temps cela a-t-il pris entre votre souhait de revenir travailler en Suisse et la réalisation de celui-ci?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51' et si vous avez

répondu 'En Suisse' ou 'En Suisse et à l'étranger' à la question '96' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '114']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Moins de six mois

☐ 1 an

☐ 2 ans

☐ 3 ans

☐ 4 ans

☐ 5 ans

☐ 6 ans

☐ 7 ans

☐ 8 ans

☐ 9 ans

☐ 10 ans

☐ 11 ans

☐ 12 ans

☐ 13 ans et plus

116 Pourquoi?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51' et si vous avez répondu 'En Suisse' ou 'En Suisse et à l'étranger' à la question '96' et si vous avez répondu 'Oui' à la question '114']

Choisissez TOUTES les réponses qui conviennent :

☐ Pas de poste en Suisse

☐ Pas d'informations sur les postes disponibles en Suisse

☐ Pas de soutien du directeur de thèse ou du répondant scientifique

☐ Pas de soutien du FNS

☐ Plus de permis de séjour en Suisse

☐ Pas de réseau scientifique/professionnel en Suisse

☐ Autre:

117 Depuis votre retour en Suisse, avez-vous eu d'autres expériences de mobilité internationale de moyenne ou longue durée (supérieure à 6 mois)?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '51' et si vous avez répondu 'En Suisse' à la question '111']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui

☐ Non

E: Votre profil personnel

118 Sexe

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Femme

☐ Homme

119 Année de naissance

Écrivez votre réponse ici :

120 Nationalité

Écrivez votre réponse ici :

121 Êtes-vous actuellement:

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Célibataire

☐ Marié ou concubin

☐ Veuf

☐ Séparé ou divorcé

122 Avez-vous des enfants?

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

☐ Oui

☐ Non

123 Combien?

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Oui' à la question '122']

Écrivez votre réponse ici :

124 Indiquez le plus haut niveau de formation de votre conjoint:

[Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Marié ou concubin' à la question '121']

Veillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse

Evaluation du Programme des bourses du FNS | 260

☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat) 125 Votre conjoint est-il salarié ? [Répondez seulement à cette question si vous avez répondu 'Marié ou concubin' à la question '121'] Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Non ☐ Oui, emploi académique (corps intermédiaire: assistant /1er assistant) ☐ Oui, emploi académique (chargé de cours) ☐ Oui, emploi académique (collaborateur scientifique) ☐ Oui, emploi académique (corps intermédiaire supérieur : maître assistant/maître d'enseignement et de recherche) ☐ Oui, emploi académique (corps professoral) ☐ Oui, emploi non académique de direction ☐ Oui, emploi non académique d'encadrement ☐ Oui, emploi non académique d'exécution
126 Indiquez le niveau scolaire le plus élevé de votre père Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat)
127 Indiquez le niveau scolaire le plus élevé de votre mère Veuillez sélectionner SEULEMENT UNE réponse ☐ Scolarité obligatoire ☐ Enseignement secondaire ☐ Enseignement supérieur (diplôme, licence, master) ☐ Enseignement supérieur (doctorat)
128 Commentaires que vous souhaiteriez ajouter sur le lien entre la bourse FNS et votre carrière: Écrivez votre réponse ici :

Impressum

Editeur

Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS
Division Encouragement de personnes
Wildhainweg 3
Case postale 8232
CH-3001 Berne
Téléphone: +41 (0)31 308 22 22
Téléfax: +41 (0)31 301 29 78
E-mail: fellowships@snf.ch
www.fns.ch

Mandat

Fonds national suisse, Encouragement de personnes

Auteurs de l'étude

Jean-Philippe Leresche (resp.), Gaële Goastellec, Raphaël Ramuz, Nicolas Pekari, Noël Adangnikou
Observatoire Science, Politique et Société (OSPS), Faculté des Sciences sociales et politiques (SSP),
Université de Lausanne

Accompagnement du projet et production

Marcel Kullin, Daniel Sebastiani, Pascal Walther, Encouragement de personnes (coordination)
Veronika Riesen, Service de presse et d'information (production)

Impression, finition

Mastra Druck AG, Urtenen-Schönbühl

Papier

Couverture: LuxoArt légèrement couché deux côtés, mat, extra-blanc, 170 g/m²
Contenu: LuxoArt légèrement couché deux côtés, mat, extra-blanc, 100 g/m²

Tirage

700 exemplaires

© Septembre 2010

Fonds national suisse, Berne